TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 373 — 48 PAGES — MERCREDI 7 JUIN 1978

Hanoï autorise Pékin à évacuer ses ressortissants à partir du 20 juin

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Colombie ou la démocratie minée

Les abstentionnistes viennent, *une nouvelle fois*, de remporter des élections en Colombie ! *Il s'agissait, le 4 juin, de désigner un successeur à l'actuel président Alfonso Lopez Michelsen*, représentant du parti libéral, *dont le mandat viendra à expiration en août prochain*. Sur les quelque 12,5 millions de citoyens en âge de voter, près de 8,5 millions — plus des deux tiers — n'ont pas pris part au scrutin de dimanche.

Que M. Turbay Ayala, le candidat libéral, parût, alors que le dépouillement était presque achevé, pratiquement assuré de l'emporter sur son principal rival, M. Belisario Betancur, du parti conservateur, ne peut, dans ces conditions, faire figure d'« événement » qu'aux yeux des « deux cents familles » de Bogota et de la petite classe politique colombienne.

M. Turbay est élu par 15 % de ses concitoyens : voilà le principal enseignement du scrutin du 4 juin. Pour le reste, la victoire du candidat libéral a moins de portée politique que sociologique et économique. Elle porte, en effet, sur le devant de la scène un homme qui n'a l'aval ni de l'oligarchie foncière qui domine encore largement le pays ni des puissants groupes de pression économiques que constituent les gros exportateurs de café et les industriels de la dynamique cité de Medellin.

M. Turbay représente davantage les intérêts de la nouvelle bourgeoisie financière qui a prospéré, ces dernières années, à la faveur d'un boom économique fondé notamment sur les hauts cours internationaux du café. Ses adversaires l'accusent de bénéficier également d'autres « rentrées » moins avouables, pudiquement qualifiées à Bogota de « non officielles » — c'est-à-dire celles, fabuleuses, procurées par le trafic de cocaïne, de la marijuana et des pierres précieuses. Insinuation n'est pas preuve : en outre, les plus prompts à jeter la première pierre ne sont pas toujours eux-mêmes blancs comme neige.

Alors que tout démontre un épuisement de la « démocratie » colombienne traditionnelle — fondée sur l'alternance, pas toujours sans heurts ni violence, de deux partis issus du dix-neuvième siècle, — aucune alternative crédible ne paraît en vue pour cette société en pleine évolution. Le populisme, représenté par un général à la retraite, n'a eu que 55 000 voix (M. Turbay en obtient environ 2 millions). La gauche, qui présentait trois candidats, un communiste, un maoïste et un socialiste, n'a recueilli que 70 000 suffrages. Cette médiocre performance pourrait d'autant plus étonner que les luttes sociales ont atteint, ces derniers mois, une ampleur rarement égalée. Le puissant contrôle politique exercé par les deux formations traditionnelles, notamment dans les zones rurales, explique largement ce paradoxe.

Epuisement du parlementarisme ; montée, dans les grandes villes, d'une délinquance reconnue comme l'une des plus graves d'Amérique latine ; enlèvements ; trafics et corruption ; persistance de petits foyers de guérilla rurale : ce serait là autant de justifications à une intervention des forces armées. Celles-ci ont fait connaître à plusieurs reprises, ces derniers temps, leur préoccupation devant la dégradation de la situation en Colombie. Grâce, en particulier, à l'état de siège imposé depuis trois décennies, elles ont, d'ailleurs, déjà un pied à l'étrier.

Mais, après le relatif échec du « modèle militaire péruvien » et, plus encore, les sanglantes « remises en ordre » des juntes conservatrices du « cône sud » du continent américain, comment croire, aujourd'hui encore, que l'irruption des centurions dans les palais nationaux puisse constituer une « solution » politique ?

La conférence de Paris a examiné les mesures propres à « assurer la sécurité du Zaïre »

Les hauts fonctionnaires de cinq pays occidentaux (Allemagne fédérale, Belgique, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne), réunis lundi 5 juin à Paris, ont notamment « examiné les mesures prises ou envisagées pour assurer la sécurité du Zaïre indispensable à son redressement et à son progrès économique et social ».

● *A MOSCOU, la presse soviétique poursuit ses attaques contre la conférence de Paris qui, selon la « Pravda », prépare « un corps expéditionnaire punitif » pour « lutter contre les mouvements d'indépendance ».*

● *AU ZAIRE, où M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, poursuit sa visite officielle, des appareils américains continuent ce mardi à transporter à Lubumbashi le contingent de mille cinq cents soldats marocains chargés, avec des unités sénégalaises, gabonaises et togolaises, d'assurer la sécurité de la région après le départ, mercredi et jeudi, des parachutistes français qui vont regagner leur base de Corse.*

Relève à Lubumbashi

De notre envoyé spécial

Lubumbashi. — Des C-141 américains font la queue pour débarquer jeeps et fantassins de l'armée marocaine. Un C-130 zaïrois est chargé de ramener à Kinshasa le président Mobutu et son entourage. Un Transall français débarque l'ambassadeur de France, M. André Ross. Les casquettes rouges de l'U.S. Air Force s'activent autour de leur propre « tour de contrôle », une antenne portative qui les relie à Washington, et d'un puissant élévateur débarqué la veille des Etats-Unis. Gendarmes et fantassins marocains, légionnaires, officiers et bérets verts belges, soldats zaïrois...

Lundi, la fébrilité régnant sur le petit aéroport de Lubumbashi marquait un tournant dans cette deuxième guerre du Shaba : la relève est amorcée, mais avant de partir, Français et Belges vont demeurer pour quelque temps en « deuxième ligne ». Pont aérien américain, soutien logistique français : une force interafricaine s'installe au Shaba. Depuis le saut des légionnaires sur Kolwezi le 19 mai, moins de trois semaines se sont écoulées.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR — LES CUBAINS (suite)

Tandis que M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, assure le camarade Mobutu Sese Seko de son appui au nom de l'internationalisme prolétarien, des soldats marocains transportés par des avions américains prennent la relève des paras français, en attendant — semble-t-il — le renfort de troupes du Togo, du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire et de l'Empire Centrafricain.

Quelle animation ! Si l'on ajoute que l'ex-Congo avait déjà été envahi par les Congolais, il ne manquera au rendez-vous du Shaba que ceux qui étaient censés y être : les Cubains...

PABLO DE LA HIGUERA.

Les syndicats de la régie Renault se concertent après l'évacuation de l'usine de Flins par la police

Après l'évacuation sans incident de l'atelier des presses de l'usine Renault de Flins, *mardi vers 5 heures*, la direction de la Régie a décidé *d'affecter des non-grévistes à cet atelier pour faciliter la réouverture de l'établissement jeudi*. L'occupation se poursuit à Cléon. *Des débrayages limités sont observés à Douai et à Sandouville*. L'activité reste normale dans les autres usines.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Renault, qui ont élevé une vive *protestation contre l'évacuation de l'atelier de Flins, devaient se rencontrer mardi après-midi pour envisager une riposte ; s'agira-t-il d'un simple geste de solidarité ou d'un mouvement plus large de soutien des revendications ?*

Au Mans, la C.G.T. avait déjà fait savoir que, si la C.F.D.T. « ne voulait pas l'action », elle lancerait, seule, un ordre de grève de trois heures, mercredi, dans cet établissement.

● FLINS était calme mardi matin après l'évacuation par les forces de l'ordre des grévistes, — plusieurs dizaines d'O.S., en majorité immigrés — qui occupaient l'immense atelier des presses. L'opération menée conjointement par deux compagnies de C.R.S. et de gendarmerie mobile s'est déroulée sans heurts.

Les C.R.S. équipés de boucliers et de fusées lance-grenades stationnent sous la pluie derrière les grilles toujours fermées. La plupart des agents de maîtrise qui gardaient l'enceinte de l'usine ont disparu. Devant les locaux syndicaux, les banderoles proclament : « *Trois mille francs minimum* », « *Trois cents francs de suite* », « *Priorité à nos salaires* », « *La direction doit négocier* ».

Mais, à l'intérieur de l'usine, un travail d'entretien a repris dans l'atelier des presses avec du personnel non gréviste, afin de permettre la réouverture de l'établissement jeudi matin, comme prévu. La direction, qui a adopté la tactique de la fermeté, tient compte aussi des attendus de précédents jugements qui impliquent que la direction doit tout faire pour assurer l'activité d'une usine. Seul oubli pour le moment — et oubli volontaire — l'ouverture de négociations.

La Régie s'est en effet appuyée sur l'ordonnance en référé du tribunal de Versailles, lundi matin 5 juin, qui autorisait *non pas* l'évacuation de l'usine, mais l'intervention des forces de police en cas d'atteinte à la liberté du mouvement des personnes et des machines, ce qu'a aussitôt constaté la Régie pour se donner le droit de faire appel à la police.

La direction entame maintenant la deuxième phase de son plan en essayant de faciliter techniquement la réouverture de l'usine. Quelle sera l'attitude des syndicats ? Les organisations C.G.T. et C.F.D.T. de Flins ont décidé d'organiser une manifestation mardi soir, à 18 h. 30, à Mantes-la-Jolie, pour protester contre l'évacuation des grévistes par les forces de l'ordre mardi et réclamer leur départ et l'ouverture de discussions

(Lire la suite page 41.)

M. Giscard d'Estaing en Corse

Les autonomistes jugent la visite « inutile »

Les opérations policières qui visent à démanteler le Front de libération nationale de la Corse (F.N.L.C.) à la veille du voyage du président de la République avaient déjà abouti, le lundi 5 juin, à l'interpellation de vingt-quatre personnes.

Pour sa part, le Collectif A chjama au populu (Appel au peuple), qui groupe notamment les autonomistes et des syndicalistes, veut continuer « *la lutte légitime d'émancipation* » mais refuse de prendre la responsabilité d'une manifestation dans la rue. De son côté, M. Edmond Simeoni, responsable autonomiste, juge « *inutile* » le voyage du président de la République et se refuse à engager avec lui un quelconque dialogue.

M. Giscard d'Estaing, dans une interview accordée ce mardi matin 6 juin, à Radio-Monte-Carlo, indique qu'il annoncera lors de sa visite « *un grand nombre de mesures* », destinées notamment à combler le handicap de l'insularité.

Lors de son passage à Bastia, vendredi après-midi 9 juin, le chef de l'Etat doit se faire présenter le deuxième régiment étranger de parachutistes, de retour du Shaba.

(Lire pages 9 à 16 le supplément consacré par le Monde à la charte de développement économique de la Corse.)

PAGES 23 A 26

UNE SEMAINE AVEC L'ALSACE

L'Iran à la cote d'alerte

Le mot d'ordre de grève générale lancé par l'opposition n'a été que partiellement suivi, lundi 5 juin, en Iran. Aucune manifestation n'a eu lieu à Téhéran, où les forces de l'ordre étaient postées aux points de rassemblements possibles. Les bazars étaient fermés à Qom et à Tabriz, les villes saintes d'où est partie l'agitation religieuse de ces derniers mois.

En principe, la prochaine épreuve de force entre le gouvernement et les religieux aura lieu le 17 juin, jour où prend fin le deuil observé par les familles des victimes des précédentes manifestations. Il semble cependant que le gouvernement, conscient des risques que comporte la situation actuelle, ait adopté une attitude plus souple qu'auparavant et cherche un compromis dans le cadre de sa politique de « libéralisation ».

Dans l'enquête dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial analyse les problèmes politiques et économiques du pays.

I. — Le tract et le bâton

De notre envoyé spécial
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Téhéran. — « *Six mois après avoir été frappé à coups de bâton par les nervis du régime, j'ai encore des douleurs dans le bras. Certains de mes amis seront handicapés jusqu'à la fin de leur vie.* » L'homme qui nous parle n'est pas un des jeunes mollahs (prêtres musulmans) ou des étudiants qui, depuis plusieurs mois, manifestent périodiquement contre le régime. M. Shampour Bakhtiar, *chef* du parti Iran (libéral), a passé la cinquantaine. Ancien secrétaire d'Etat au travail dans le gouvernement progressiste de Mossadegh, il a refusé de se « *compromettre* » avec le pouvoir depuis le coup d'Etat qui a ramené le chah en 1953, mais il occupe une position sociale élevée. L'eau limpide d'une piscine brille au pied de la maison cossue dans laquelle il nous reçoit, au cœur d'un quartier résidentiel de la capitale. Tous les bons auteurs français figurent dans la riche bibliothèque où a lieu l'entretien. S'ajoutant aux troubles dans les universités, aux grèves du bazar et aux émeutes dans les « *villes saintes* », la révolte de ce notable représentatif d'une élite occidentalisée montre que la cote d'alerte est maintenant atteinte par un *régime confronté* à des mécontentements de nature diverse.

La bastonnade à laquelle M. Bakhtiar fait allusion remonte à la fête musulmane du Sacrifice, en novembre 1977. Ce jour-là, mille deux cents personnes, appartenant, pour la plupart, au Front national, coalition des partis d'opposition modérés (*le Monde* du 17 mai), s'étaient réunies dans la résidence d'un ingénieur aux environs de Téhéran. Un mollah parlait des traditions islamiques dans le jardin. Soudain, des hommes armés de gourdins firent irruption et frappèrent méthodiquement. Selon la version du gouvernement, il s'agissait d'ouvriers qui, travaillant à proximité, avaient manifesté un peu trop énergiquement leur « *indignation* » contre les propos tenus par les invités de l'ingénieur. Pour les victimes de ces agissements, cette explication est d'un cynisme total. Il s'agissait, pour les agents du pouvoir, d'intimider, par la violence et l'humiliation, des opposants devenus trop remuants.

(Lire la suite page 6.)

MALAISES JUDICIAIRES

par PHILIPPE BOUCHER

Hier, les remous au tribunal des flagrants délits de Paris, parce que des avocats y assuraient une défense jugée incohérente par leur bâtonnier et incongrue par les magistrats ; aujourd'hui, des tribunaux où l'on entend appeler à la grève parce qu'on remercie plus tôt que prévu des vacataires du plan Barre ; demain, une cour d'appel invitée à l'indulgence parce que le tribunal de Béthune a incarcéré un ex-patron de choc qui se gaussait trop ostensiblement de ses décisions : le ministère de la justice, décidément, n'est pas ce poste douillet et sans problème, honorable et paisible, cette sinécure en un mot, que pensent trouver bien des gardes des sceaux à leur entrée au 13, place Vendôme. Il n'est guère de ministre fraîchement nommé qui n'ait cru, à son arrivée, pouvoir s'alanguir dans une charge moelleuse, comme s'il rêvait parfois des fastes du régent, qui avait acquis d'un traitant, d'un financier indélicat, voici deux cent soixante ans, leur demeure présente. Le songe ne dure pas. Des clameurs qui évoquent Danton, maître des lieux en 1792, font tout d'un coup entendre des récriminations qu'on feint de prendre pour une révolution.

M. Alain Peyrefitte n'est pas un révolutionnaire. L'institution judiciaire n'est pas en révolution. Elle n'a que des malaises. Mais ils sont nombreux et vont se répétant, abordant chaque jour davantage les rives de l'Etat, lequel ne semble y voir que des péripéties secondaires. Tout en se préoccupant fébrilement des troubles que les incidents font toujours naître dans l'opinion. Un malfaiteur s'évade, et le chef de l'Etat ne croit pas déchoir de laisser savoir que cette évasion le chagrine. Quelque révérence qu'on ait pour la psychologie des foules, n'est-ce pas trop ?

(Lire la suite page 15.)

UN DÉCHIFFREUR DE L'ORIENT QUOTIDIEN

Jacques Berque le gourou

Il arrivait à André Gide, écoutant Malraux, de se sentir bête. Il ne manquera pas de lecteurs d'« Arabies » pour éprouver la même sensation. Les prouesses de pyrotechnie verbale qui émaillent cet essai parlé — et savamment réécrit, — éblouissent, déconcertent parfois, et peuvent laisser ébaudis et penauds les usagers non rompus au langage singulier des anthropo-sociologues de l'Orient contemporain, en quête de parachutages métaphysiques. Elle n'est pas de Berque, en dépit des apparences, mais de Heidegger, cette formule en forme d'oracle : « *Présence est à venir par décret de l'inaugural* », que l'auteur d'« Arabies » cite, en ajoutant qu'il l'a souvent « commentée aux Arabes » : heureux Arabes...

Jacques Berque, pour autant que l'on puisse « succéder » à qui que ce soit au Collège de France, y a repris l'enseignement de l'histoire sociale de l'Islam, illustré naguère par Louis Massignon, en ces lieux et en bien d'autres. Il répond ici aux questions et objections de Mirèse Akar, journaliste libanaise de talent, dont la préface dit avec finesse et sensibilité la situation ambiguë entre cultures d'Orient et d'Occident, le désarroi où la jette son appartenance distanciée au monde arabe, et le souci qu'elle eut de trouver en Jacques Berque, incomparable déchiffreur de l'Orient quotidien enraciné dans son histoire, un intercesseur et un éclaireur.

JEAN LACOUTURE.

(Lire la suite page 27.)

Le Monde

idées

CHINE

Entretien avec Joseph Needham

II. — On ne comprend rien à la Chine si on ne voit pas que son objectif est de fonder une société sans classes

Après avoir évoqué, dans la première partie de cet entretien, l'essor, puis le ralentissement de la science chinoise, Joseph Needham, sinologue et scientifique anglais, qui a entrepris depuis 1954 une énorme encyclopédie « *Science and Civilisation in China* » en vingt volumes dont huit ont déjà parus on vient à mentionner la Chine contemporaine.

« Dans la Chine contemporaine, le parti communiste joue-t-il le même rôle que le mandarinat autrefois ?

— Le parti communiste chinois n'a pas tellement combattu les mandarins puisque ceux-ci étaient en vo·· de disparition. Il a lutté contre le capitalisme des puissances occidentales, les *compradores*, les banques et les parasites. Si la Chine contemporaine avait adopté le capitalisme occidental, cela aurait constitué une rupture absolue avec ses propres traditions. Aujourd'hui, le système est beaucoup plus compatible avec l'histoire chinoise. Le capitalisme aurait introduit des classes sociales, qui n'ont jamais existé en Chine.

» On ne comprend rien à la Chine contemporaine si l'on ne voit pas que son objectif est de fonder une société sans classes. Cela exige de très grands sacrific·s, c'est un idéal, mais je pense qu'ils y arriveront. On peut donc établir des parallèles entre la société de nos jours et la féodalité bureaucratique. Les membres du parti communiste dont les fonctions ne sont pas transmises héréditairement et qui ne peuvent pas acquérir de bien, sont dans une certaine mesure comparables aux fonctionnaires de la bureaucratie féodale.

— Contrairement à tout un courant intellectuel, vous ne faites pas de la bureaucratie un mal absolu.

— Non, je ne suis pas un antibureaucrate. J'ai beaucoup de sympathie et j'éprouve une grande admiration pour la bureaucratie de l'ancienne Chine et pour le mandarinat. Si dans notre passé des gens comme William Blake ou même Voltaire avaient occupé des postes de mandarins, il est probable que l'Europe aurait connu un sort différent. En Chine, tous les poètes, les romanciers, les lettrés ont été mandarins, du moins une partie de leur vie. En Europe, nous n'avons jamais donné de charges de gouvernement aux penseurs les plus originaux.

— Mais cette bureaucratie, telle que vous la rêvez, pourrait-elle jouer un rôle aujourd'hui ?

— Je pense que la bureaucratie, si on lui donne le sens qu'elle avait dans la société chnoise traditionnelle, a un grand avenir devant elle. Plus le pouvoir de la science moderne, de la médecine et de la technologie deviendra important, plus le rôle d'une bureaucratie, c'est-à-dire d'une élite morale, sera nécessaire. Il faudra concilier le pouvoir de la science et de la médecine avec ce pouvoir moral et une sorte d'individualisme anarchiste. Même dans une société sans classes, cette bureaucratie de type chinois sera nécessaire.

» On pourrait écrire des utopies là-dessus. Il y a des romans de science-fiction qui sont intéressants. Moi je me sens tout à fait capable, si j'en avais le temps, de rêver à ce que la société devrait être ou pourrait être, mais je dois avant tout terminer *Science and civilisation in China*.

» C'est dans cette direction que la Chine aurait énormément à nous enseigner. Pendant des siècles, les Chinois ont eu une conception éthique de la bureaucratie. Certes, les mandarins ne respectaient pas toujours ces idéaux, mais le modèle reste valable. Les mandarins n'avaient pas la crainte d'une sanction surnaturelle puisqu'il n'y avait pas de religions. Ils obéissaient à une sorte de morale intérieure, on pourrait dire à une *lumière intérieure*, une lumière qui illumine tout homme dans le monde, un peu comme chez les quakers. Il faudrait peut-être réfléchir sur ce modèle éthique qui ne s'appuie pas sur des sanctions surnaturelles.

» Les grands philosophes chinois nous disent que la nature humaine est bonne et qu'elle est la source directe de la justice et de la vertu à condition que les hommes et les femmes reçoivent dès leur plus jeune âge une bonne éducation. Ce n'est pas le cas en Europe ou aux Etats-Unis, où chacun apprend, quand il est enfant, l'agressivité et où personne ne se soucie de coopération. En Chine, on n'enseigne pas l'agressivité, mais l'entraide. Nous souffrons en Grande-Bretagne et c'est peut-être la même chose en France de la violence sous toutes ses formes et du vandalisme. C'est un signe de décadence. Il y a quelque chose de pourri. Tout ce qui nous vient de la *société chinoise* va *contre* cela.

Une autre violence, sans haine

— Mais il y a de la violence en Chine.

— Oui, mais elle n'existe pas de la même manière qu'en Europe. Elle n'est pas inspirée par une sorte de haine contre toutes les valeurs. Là encore, la Chine pourrait nous inspirer. Elle a eu une grande influence en Europe autrefois, du temps des physiocrates. Aujourd'hui, les jeunes Européens et les jeunes Américains s'intéressent au taoïsme et au bouddhisme zen. Comment les conceptions chinoises actuelles d'une société idéale peuvent s'insérer dans les sociétés industrialisées de l'Occident, c'est extrêmement difficile à dire. Je pense que l'idée de l'homme nouveau, le sens du devoir public, la notion d'amitié, la conception d'une coopération sociale et un certain optimisme peuvent s'implanter en Europe et aux Etats-Unis progressivement, sans qu'il y ait peut-être besoin d'une révolution.

— Vous êtes très réservé à l'égard du mouvement critique envers la science qui est apparue en Occident. Vous avez toujours la foi dans la science ?

— La science est nécessairement liée au pouvoir, mais tout dépend de la nature de ce pouvoir. La science n'est pas dangereuse dans une société bureaucratique non totalitaire. Le mouvement de critique à l'égard de la science se méfie des prétentions de celle-ci. Aujourd'hui, les savants, ou du moins la plupart d'entre eux, estiment qu'ils disposent avec la science du seul instrument permettant de connaître l'univers. Ils auraient ainsi une sorte de monopole. Or, j'ai toujours pensé qu'il y avait d'autres formes de connaissance : la religion, l'art, l'histoire et la philosophie.

» Les savants ont souvent également un manque de responsabilité sociale. C'est là une des caractéristiques de notre civilisation capitaliste. Les critiques à l'égard de la science ont raison de souligner que, si l'on fait une découverte scientifique ou technologique utilisable pour l'armement ou pour l'informatique, elle sera immédiatement appliquée, alors qu'il n'en ira pas de même pour une découverte simplement utile au bonheur des hommes. Tout le monde redoute l'énergie nucléaire et pas seulement ses applications militaires. En Grande-Bretagne, nous avons eu un grand débat sur le retraitement des déchets. On craint de rentrer dans l'âge du plutonium. Les opérations concernant le nucléaire vont devoir être tellement surveillées que les libertés civiles seront menacées. Voilà des conséquences néfastes lorsque le pouvoir de la science n'est pas limité par une autorité morale.

— Parmi les autres moyens d'appréhender l'univers, il semble que vous privilégiez l'expérience religieuse.

— Je suis chrétien, mais je n'ai pas conservé tous les présupposés théologiques du christianisme. Autrement, je n'aurais pas pu apprécier ce qu'ont fait les Chinois et ce qu'ils font encore actuellement. Il a fallu que je me débarrasse de toute une série de préjugés. Dans les écrits taoïstes, on rencontre souvent les grands paradoxes chrétiens, sous une autre forme. Evidemment, je ne dis pas que c'est la même chose, car cela serait stupide, mais ce sont des idées comparables.

» Lorsque je suis allé en Chine pour la première fois, si je n'avais pas été un chrétien pratiquant, j'aurais eu beaucoup de difficultés à nouer des liens avec les taoïstes et les bouddhistes. Si on connaît de façon personnelle ce qu'est l'expérience religieuse, toutes les portes sont ouvertes. Si j'avais été, comme beaucoup de savants occidentaux, totalement dépourvu d'intérêt pour les choses religieuses, voire même hostile, je n'aurais eu aucun contact profond.

— Pouvez-vous porter un regard de l'extérieur sur l'Occident ?

— On peut accuser les Européens et les Américains d'un trop grand contentement de soi-même, d'un trop grand orgueil, l'un des sept péchés capitaux. Tous les peuples du tiers-monde, les Indiens, les Chinois, considèrent que l'Occident déborde d'orgueil. Si vous connaissez la langue et la culture de ces peuples, vous n'avez plus d'orgueil parce que vous vous rendez compte qu'il y a énormément de richesses dans leurs civilisations.

» Je pense que c'est un peu différent avec les Africains. Il faut distinguer les civilisations qui ont une littérature très développée des autres civilisations qui n'ont pas cette culture littéraire. J'ai demandé souvent à des amis africains s'ils ne désiraient pas que leur langue soit améliorée afin que les matières scientifiques puissent être enseignées dans cette langue. Ils m'ont répondu non. L'anglais et le français leur suffisaient. Ils répondaient que leur langue n'était pas très importante, que c'était une langue de la vie quotidienne et qu'ils n'avaient jamais eu de littérature.

» Pour les peuples qui ont une culture littéraire, il n'en va pas de même. J'ai été membre d'une commission pour l'expansion de l'université à Ceylan. Les Ceylanais voulaient améliorer leur langue pour pouvoir enseigner la science en ceylanais. J'ai partagé leur opinion. En Chine, tous les textes scientifiques, même les plus difficiles dans les domaines de la physique ou de la pathologie, sont traduits en chinois. Cela coûte cher, en temps et en argent, pour trouver les mots corrects. Dans cette commission, à Ceylan, je n'étais donc pas le porte-parole de l'Occident, son véritable représentant était un Indien, ancien élève de Cambridge. Il était vraiment très choqué par cette idée d'enseigner les matières scientifiques en ceylanais. »

FIN

Propos recueillis par **MAXIME DOUBLET.**

L'éducation en question

par ALAIN JACOB

Le grand débat sur l'éducation vient enfin d'émerger au grand jour à Pékin. On savait par des échos divers en provenance des universités que le nouveau système de recrutement et la réorganisation des études provoquaient critiques et mécontentements. Le 16 mai s'achevait d'autre part à Pékin une conférence de travail sur l'éducation qui s'était ouverte le 22 avril, mais sur laquelle on avait été étrangement peu informé. Si une large publicité avait été donnée au discours d'ouverture prononcé par M. Teng Hsiao-ping (*le Monde* du 27 avril), l'exposé du ministre de l'éducation, M. Liu Hsi-yao, n'était en revanche pas publié. A l'issue des travaux, enfin, l'agence Chine nouvelle parlait de débats « animés et chaleureux ». Euphémismes, semble-t-il, si l'on en croit des informations selon lesquelles des points de vue très différents se sont affrontés au cours des discussions. Ce sont ces points de vue qui apparaissent maintenant dans la presse — notamment dans un long article publié le 24 mai par *le Quotidien du peuple*, — accompagnés des réfutations de rigueur.

Quant à la vivacité du débat, on en jugera par cette réflexion d'un critique du nouveau système, rapportée par le premier secrétaire du parti dans la province du Kiangsu, à l'occasion du soixante-seizième anniversaire de l'université de Nankin : « *Vous avez rejeté la pacotille de la bande des quatre, mais c'est pour récupérer celle de Liu Shao-chi.* »

Le ton est le même à Pékin, où, en croire *le Quotidien du peuple*, on a pu entendre des phrases telles que : « *Comment peut-on recruter quelques centaines de milliers et rejeter des dizaines de millions ? Si vous continuez ainsi, vous verrez les paysans pauvres se révolter contre vous.* » Ou encore : « *Provenir d'une classe exploiteuse est-il devenu un avantage pour entrer à l'université ?* »

Les principales critiques, pour suivre l'exposé du *Quotidien du peuple*, s'orientent autour de trois thèmes :

1) Le nouveau système de recrutement des étudiants défavorise gravement les enfants de familles modestes, en particulier d'origine paysanne. « *Vous gagnez la ville, mais vous perdez la campagne* », ont dit des délégués à la conférence de Pékin, ou encore : « *Les enfants des ouvriers et des paysans ont en principe un droit préférentiel à l'éducation, est-ce que cela a encore un sens ?* » *Le Quotidien du peuple* répond que, sous le règne de la « *bande des quatre* », l'entrée à l'université se faisait beaucoup trop souvent, quels que soient les principes, par piston. D'après les statistiques nationales, d'autre part, 97,4 % des étudiants recrutés à la fin de 1977 étaient des enfants d'ouvriers et de paysans plus ou moins pauvres et d'autres travailleurs. Curieux chiffre car, le 12 mai, le ministère de l'éducation annonçait pour sa part que 87 % des étudiants admis à la fin de 1977 dans des établissements d'enseignement supérieur (statistiques portant sur vingt-deux provinces) étaient « *des enfants issus de familles d'ouvriers, de paysans pauvres et moyens pauvres, de cadres et d'intellectuels.* »

Sélection à l'université

Tout le problème, au demeurant, est de savoir si ces différentes catégories sont réellement assimilables et si les enfants « *de cadres et d'intellectuels* » ne bénéficient pas, du fait du niveau de culture de leurs familles, d'un avantage de fait au détriment des autres. Car les places sont rares : sur cinq millions sept cent mille candidats qui ont été autorisés à se présenter aux examens d'entrée dans les universités, deux cent soixante-dix-huit mille seulement ont été admis.

2) On a systématiquement favorisé les sujets issus de classes non prolétariennes. C'est ici l'examen politique, auquel est soumis tout candidat à l'université, qui est en cause. Jusqu'à l'an dernier, cet examen tenait compte avant tout de l'origine sociale de l'intéressé. Dans le nouveau système, ces antécédents passent au second plan ou sont ignorés. Inévitablement, comme l'admet *le Quotidien du peuple*, on a vu s'accroître parmi les nouveaux étudiants la proportion d'enfants dont les parents avaient souffert du climat antérieur à la chute de la « *bande des quatre* » : représentants de l'ancienne bourgeoisie mais aussi cadres vétérans accusés de « *suivre la voie capitaliste* » ou intellectuels « *mal réformés* ». La thèse officielle est qu'il n'y a là rien de critiquable, le choix d'un « *personnel d'élite* » répondant au seul objectif important qui est de « *mobiliser les ardeurs positives de toutes catégories* » pour réaliser les quatre modernisations.

3) Sous prétexte de « *recruter les meilleurs* », on finit par donner une priorité absolue aux notes reçues à l'examen et donc à la fois à négliger la couleur politique des candidats et à accroître les écarts entre les différentes couches sociales du pays.

L'argument se distingue des deux précédents en ce qu'il dénonce la formation d'une élite intellectuelle qui risque de se détacher du reste de la population, élargissant ainsi les fameux écarts qu'en bonne doctrine maoïste on doit s'efforcer de réduire : entre travail manuel et intellectuel, entre ville et campagne notamment. Pour les tenants de cette thèse, le critère du niveau des connaissances doit être compensé par des critères politiques rigoureux. A quoi *le Quotidien du peuple* répond en déclarant qu'est jugé « *bon politiquement* » un candidat répondant à un critère global, « *moral, intellectuel et physique* ». Quant aux « *écarts* », ils correspondent à des « *inégalités de fait* », et « *l'on ne peut s'étonner que cela se manifeste dans le recrutement des étudiants* ». D'ailleurs, *l'égalitarisme n'est pas un moyen* « *de réduire l'écart entre ville et campagne... La seule méthode étant de développer les forces productives sociales* » de l'ensemble du pays.

Dans le même esprit, la discussion a également porté sur la participation des étudiants au travail productif. Au lieu des séjours en usine ou en communes populaires, autrefois obligatoires, les stages doivent désormais offrir aux étudiants l'occasion d'un travail en relation directe avec leurs études, le mieux étant qu'ils aient ainsi la possibilité de se familiariser « *avec les moyens techniques les plus modernes* ».

Certaines des décisions de la nouvelle direction chinoise, particulièrement parmi celles dont M. Teng Hsiao-ping est le plus directement responsable, ont déjà provoqué des remous. Par exemple, la politique de réhabilitation de certaines catégories de cadres, qui soulève de multiples questions de personnes. Mais c'est la première fois depuis la mort de Mao Tse-toung qu'un débat proprement politique, c'est-à-dire portant sur des questions d'orientation, se fait jour aussi nettement dans la presse.

BIBLIOGRAPHIE

La longue marche de McCartney

Ce McCartney-là n'est pas un des Beatles, mais l'ambassadeur délégué par Sa Majesté britannique à l'empereur de Chine en 1792 pour négocier un traité de commerce. La puissante Compagnie des Indes finance une partie de l'opération. Aeneas Anderson, premier maître à bord de l'un des navires composant la flottille britannique, est l'auteur d'une *Relation de voyage du lord McCartney à la Chine dans les années 1792, 1793, 1794*, publiée en Angleterre en 1795, traduite en français dès 1796, et qui vient d'être rééditée avec une présentation de Claude et Gilles Manceron.

Le voyage aller de lord McCartney, de Londres à Dagu, sur la côte chinoise, de là jusqu'à Pékin en remontant par rivières et canaux, est plutôt glorieux, rythmé par des salves d'honneur, des offrandes magnifiques, et aussi, il faut l'avouer, quelques dysenteries, parfois mortelles, dans le groupe britannique.

Le retour, jusqu'à Canton, toujours par voie d'eau, est franchement sinistre, malgré les hommages persistants rendus par les administrations chinoises aux diplomates. L'ambassade n'a abouti à aucun résultat concret. Curieusement, le repli britannique tient à la fois de la retraite de Russie et du dernier voyage en Chine de M. Barre.

L'empereur Quianlong refuse d'ouvrir plus largement son pays au commerce de la Compagnie des Indes. Durant tout leur périple, les envoyés du roi George III restent surveillés, encadrés, guidés, comme de vulgaires touristes membres d'un voyage organisé dans la Chine d'aujourd'hui.

Anderson raconte la Chine sans parti pris. Il souligne certaines de ses supériorités, comme l'apparente douceur de ses mœurs : absence de l'esclavage, utilisation restreinte, selon lui, de la peine de mort. Cet Anglais est assurément un homme de gauche. Mais il est aussi, déjà, un Européen propret, et se déclare choqué par les habitudes chinoises dans le domaine de l'hygiène alimentaire.

Ce contact entre Occidentaux et Orientaux intervient à un moment historique privilégié. Le récit d'Anderson ne contient pas le moindre soupçon de racisme et — mis à part quelques contes de fées concernant l'empereur — aucune trace de cette admiration servile et béate de la Chine tellement fréquente jusqu'à très récemment. Les Britanniques ne sont pas venus pour mépriser — ce que feront les Occidentaux au dix-neuvième siècle — ou pour louanger — ce que certains feront après 1949. Pourquoi cette objectivité ? Parce qu'il y a alors, miraculeusement, équilibre entre les puissances et les niveaux de développement de l'Occident et de l'Orient.

L'Angleterre est, en cette fin de dix-huitième siècle, la plus dynamique des puissances européennes, sans être — nous sommes en 1793 — la plus révolutionnaire. Etant engagée dans une révolution industrielle, elle est le futur technologique de l'Europe et du monde. Mais les Britanniques n'en sont pas encore réellement conscients. La Chine, elle, impressionne par sa taille — 300 millions d'habitants, contre 12 millions pour le Royaume-Uni — et par son incroyable et admirable administration. Sa masse équilibre encore largement le mouvement de la minuscule Angleterre. En 1860, les troupes anglaises auront la force d'incendier le Palais d'été, que lord McCartney se contente de visiter en 1793.

Anderson, lui, est pénétré à tout moment d'un sentiment de petitesse, d'incongruité, de ridicule devant les moyens apparemment illimités de l'empereur de Chine. Comment prendre au sérieux cette expédition diplomatique dont les membres endossent, lors de leur première présentation à Quianlong, des habits d'apparat déjà utilisés et usés à l'occasion d'une réception de l'ambassade de France à Londres !

Ce document original amusera tous ceux qui, depuis dix ou quinze ans, s'épuisent à réfléchir sur les mystères de la Chine communiste, en lisant patiemment les récits éternellement partiels et répétitifs des voyageurs occidentaux.

EMMANUEL TODD.

★ RELATION DE VOYAGE DU LORD McCARTNEY A LA CHINE, Aubier, 252 p., 45 F.

Le Monde

LES CONFLI

Cinq pays occidentaux veulent
à « préserver leur intégrité

Plusieurs milliers de personn
ont manifesté à Paris

DANS LA PRESSE HEB

Les interventions f

LES CONFLITS EN AFRIQUE ET LEURS PROLONGEMENTS

Cinq pays occidentaux veulent aider les États africains à « préserver leur intégrité et leur développement »

Les hauts fonctionnaires américains, belges, britanniques, français et ouest-allemands qui ont étudié lundi 5 juin, à Paris, les problèmes de l'Afrique se sont séparés après minuit en publiant le communiqué suivant :

« (...) *Les hauts fonctionnaires ont étudié les problèmes actuels du Zaïre, aggravés par les événements du Shaba, dans le cadre plus large des préoccupations des cinq pays au sujet de l'indépendance, du développement économique, de l'intégrité et de la sécurité des pays d'Afrique.*

» *Ils ont examiné les questions suivantes : les conditions dans lesquelles devrait être fournie au Zaïre l'aide qui permettrait à celui-ci de rétablir son économie, les mesures prises ou envisagées pour assurer la sécurité du Zaïre, indispensable à son redressement et à son progrès économique et social. Dans ce contexte, ils ont évoqué les problèmes de l'aide qui pourrait être apportée aux États africains désireux de préserver, collectivement ou individuellement, leur intégrité et leur développement.*

» *Les hauts fonctionnaires se sont mis d'accord sur les recommandations qu'ils présenteront à leurs gouvernements.* »

Il ressort de ce communiqué que si une grande partie des discussions a été consacrée au Zaïre et aux suites de la crise du Shaba, il est reconnu par les participants que ce problème doit être traité dans le cadre africain en général. Ce sont les Français qui semblent avoir le plus insisté pour que le cadre zaïrois soit dépassé, alors que les Américains, semble-t-il, et surtout les Belges étaient plus préoccupés par la situation immédiate au Zaïre. On remarquera que les cinq mentionnent à deux reprises « *l'intégrité* » des États africains, exprimant ainsi leur attachement au maintien des frontières héritées de la colonisation. Ils encouragent également les actions collectives des Africains. Les cinq sont cependant préoccupés de ne pas scinder l'Afrique en deux ou plusieurs groupes. Il ne s'agit pas seulement d'éviter d'opposer systématiquement modérés (ou conservateurs) et progressistes, mais aussi anglophones et francophones. Si les Britanniques ont fortement exprimé cette préoccupation, les Français la partagent, mais c'est un fait que, pour le moment, n'ont accepté d'envoyer des forces au Zaïre que des États de l'ancienne Afrique française (Maroc, Sénégal, Togo, Centrafique). Les cinq encouragent certainement les États anglophones qui se préoccupent de la pénétration soviéto-cubaine à se rapprocher des États francophones.

Les travaux des hauts fonctionnaires peuvent être groupés en trois chapitres :

● LA SECURITE. — Chaque délégation comprenait des militaires qui se sont plus occupés de la situation immédiate au Zaïre, et en particulier de l'appui à fournir aux Africains envoyés au Shaba et à l'armée zaïroise, que d'une éventuelle force africaine commune, projet encore nébuleux. Si les transports sont fournis par les États-Unis principalement, l'Allemagne fédérale, la Belgique et la France contribueront à l'équipement et à certains services de maintenance.

● LE DEVELOPPEMENT. — L'aide au Zaïre a été examinée et sera étudiée plus particulièrement les 13 et 14 juin à Bruxelles par un groupe de créanciers qui, outre les Cinq, comprend le Canada, l'Italie, l'Arabie Saoudite et l'Iran, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Les Cinq — qui restent très discrets sur ce point — semblent penser que toute aide doit être accompagnée d'un effort politique du président Mobutu pour améliorer son régime et son image de marque à l'extérieur.

Les Français ont exposé en détail les propositions de M. Giscard d'Estaing pour la création d'un fonds exceptionnel d'aide à l'Afrique et d'un fonds de solidarité. Le premier devrait disposer de fonds importants — 1 milliard de dollars sur cinq ans exemple — et financer de préférence des programmes collectifs mais précis (opérations de désenclavement, en particulier). M. Giscard d'Estaing en avait déjà parlé à M. Carter.

● LA CONCENTRATION OCCIDENTALE. — M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, avait déclaré, lundi, que serait peut-être mise en place « *une sorte d'instance qui apprécierait, dans chaque cas, ce qui peut être fait pour répondre à une crise* ». C'était là manifestement le vœu de l'Elysée, mais les cinq n'ont rien envisagé d'aussi formel, ne serait-ce que pour ne pas indisposer les absents. Ils sont cependant convenus — ou plutôt comme on dit en langage diplomatique « *n'ont pas exclu* » — de se revoir quand cela sera nécessaire pour parler de l'Afrique. Tous les participants à la réunion de Paris, sauf la Belgique, appartiennent d'ailleurs au « groupe de contact » occidental « non formel » qui, à l'ONU, cherche une solution au problème de la Namibie.

Enfin — et cet entretien est très lié aux événements du Zaïre. M. de Guiringaud a reçu lundi M. Almeida, ambassadeur d'Angola à Bruxelles, qui doit se rendre prochainement dans son pays. Si la France a un chargé d'affaires à Luanda, l'Angola n'a pas de mission diplomatique en France. Les Anglais avaient cependant demandé à accréditer simultanément M. Almeida à Paris en même temps qu'à Bruxelles. La France n'a pas accepté parce que l'Angola n'avait pas répondu à la demande française d'accréditer un ambassadeur à Luanda.

MAURICE DELARUE.

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris

Plusieurs milliers de personnes — sept mille selon la préfecture de police; des dizaines de milliers pour *l'Humanité* de ce jour — ont participé, lundi 5 juin, à Paris, à la manifestation organisée par le parti communiste français et par les mouvements d'extrême gauche (L.C.R., L.O., A.J.S., C.C.A., O.C.T., P.S.U.) pour protester contre l'intervention des troupes françaises en Afrique.

En tête du cortège qui se formait à 18 heures place de la Nation, se plaçaient les dirigeants du P.C.F., notamment M. Georges Marchais, secrétaire général, MM. Paul Laurent, Jean Colpin, Jean Kanapa, Charles Fiterman, Guy Besse, Jacques Chambaz et Mme Mireille Bertrand, du bureau politique, ainsi que de nombreux membres du comité central et les responsables des mouvements de la jeunesse communiste.

M. Georges Marchais a fait une courte déclaration à la presse, où il précisait notamment : « *La signification de cette manifestation, c'est la protestation contre la politique menée par la majorité giscardienne, politique véritablement colonialiste sous couvert humanitaire* », avant d'ajouter : « *Nous ne sommes pas insensibles à la question des coopérants français, de tous ceux qui sont en Afrique, mais nous estimons que des mesures doivent être prises à temps pour assurer leur sécurité et que cela ne saurait en aucun cas justifier les interventions militaires... Ces interventions ont pour objet d'empêcher les peuples d'Afrique d'aller de l'avant dans la voie du progrès social et de leur indépendance. Telle est la réalité de la politique giscardienne.* »

A 18 h. 45, la tête du cortège, encadré par un important service d'ordre du P.C.F., commençait à s'ébranler en direction de la place de la Bastille, par la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Les manifestants, P.C. en tête (avec des délégations des arrondissements parisiens, des fédérations des départements de la couronne, des groupes d'étudiants de l'U.E.C. et une très forte présence de militants de la J.C.) militants d'extrême gauche derrière, avançaient lentement sous les multiples banderoles : « *Non à l'intervention giscardienne en Afrique !* », « *Non à la conjuration colonialiste Giscard-Schmidt-Carter* » « *Pas de radio-télé aux ordres des colonialistes* », etc.

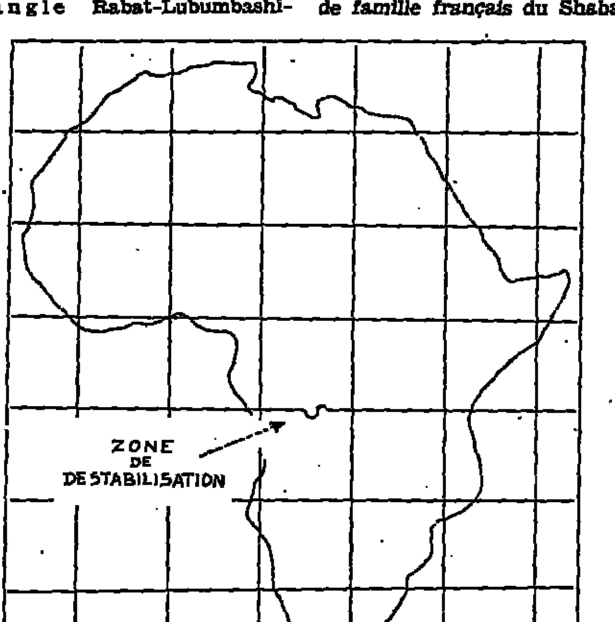
A 20 h. 30, l'ensemble du cortège, arrivé place de la Bastille, se dispersait. Les forces de police extrêmement nombreuses et qui, selon une tactique nouvelle, ont encerclé, au contact même, la manifestation, ont procédé à une trentaine d'interpellations.

Relève à Lubumbashi

(Suite de la première page.)

La veille déjà, un C-141 avait débarqué le matériel de transmission américain, tandis que d'un Transall français descendaient une vingtaine de gendarmes marocains. Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, était venu manifester la solidarité anti-soviétique de son gouvernement au « *guide suprême* » de retour du front. Le Shaba en guerre n'avait visiblement pas fini d'étonner.

Les avions gros porteurs de l'armée de l'air américaine semblent destinés à parcourir un triangle Rabat-Lubumbashi-Calvi : « *Je n'ai rien reçu d'exécutoire* », nous a dit lundi le colonel Erulin. « *Mais je compte bien présenter mes petits gars au président* », a-t-il aussitôt ajouté. Paris a annoncé un rapatriement échelonné du 2e REP à compter du 6 juin, M. Giscard devant arriver le 7 en Corse. Une compagnie renforcée de ce régiment a assuré le week-end dernier la relève d'une autre compagnie demeurée à Kolwezi depuis le 28 mai. « *Toi, tu restes* », avait dit au colonel Erulin le président Mobutu en arrivant jeudi dernier à Lubumbashi.



(Dessin de KONK.)

L'hésitation des Européens

L'an dernier, la force marocaine comptait mille deux cents hommes seulement. Elle était restée deux mois au Shaba. Cette année, l'affaire s'annonce plus sérieuse, l'adversaire plus coriace, et l'on peut déjà tabler sur une force interafricaine deux fois plus nombreuse que le contingent marocain de 1977.

Les civils européens du Shaba ne savent plus très bien à quoi s'en tenir. Nombre d'entre eux se refusent encore à croire que la légion va décrocher. « *Elle ne peut pas partir* », nous a dit un Européen. La plupart des vols d'évacuation sont loin de faire le plein. Un Transall français n'a embarqué dimanche en direction de Kinshasa que vingt-trois Européens, des femmes et des enfants partant en vacances anticipées. Un DC-8 d'Air Zaïre s'est envolé lundi à destination de la capitale zaïroise, à moitié vide et sans un Européen à bord. « *C'est chaque fois la même histoire : ils veulent partir, mais, quand le départ sonne, il y a plus d'amis venus pour dire au revoir, à l'aéroport, que de partants* », commente un officier français.

Les autorités françaises mettent à la disposition des chefs de famille français du Shaba les moyens de transport nécessaires à leur éventuel rapatriement. Sur près d'un millier de ressortissants français, une soixantaine en ont jusqu'à présent profité. Dans l'immense majorité des cas, il s'agit de femmes et d'enfants. Il y a eu des problèmes de communications entre Kinshasa et Lubumbashi. Le consul français au Shaba, M. Thaubin s'est plaint amèrement des reproches dont il a été l'objet, notamment dans la presse française. Un Transall dépêché le 28 mai à Lubumbashi pour y recueillir des Français en est reparti pratiquement vide, après douze heures d'attente. « *D'abord je n'avais pas été avisé de la venue de cet avion et ensuite quand nous avons prévenu les ressortissants français ils nous ont traité de paniquards, tout cela parce que la Légion était arrivée entre-temps de Kolwezi* », nous a-t-il affirmé lundi.

L'arrivée de la Légion à Lubumbashi ainsi que la présence de petites garnisons belges à Likasi et à Kipushi ont contribué à détendre les esprits. Mais chez les Européens, rien n'est encore clair. La majorité semble choisir l'attente. La tragédie de Kolwezi reste ancrée dans les esprits. Il suffirait d'un rien pour que les Européens changent d'avis et se remettent à faire leurs valises.

Les nouvelles en provenance de Kolwezi et des zones d'insécurité demeurent quant à elles fragmentaires et parfois contradictoires. Le travail à la mine de Kolwezi aurait si bien repris que le chef d'État zaïrois estimerait que la présence de cadres européens n'y est plus indispensable. « *Qu'ils reviennent s'ils le veulent* », a-t-il dit.

Les renseignements recueillis par les militaires français sont un peu différents. Selon eux, la situation se serait de nouveau détériorée à Kolwezi. Les « katangais » s'infiltreraient à 5 kilomètres de la ville. La compagnie de légionnaires, envoyés sur place le week-end dernier s'est retranchée à l'hôtel Impala, transformé en un petit fortin. La tension entre légionnaires et soldats zaïrois ne se serait pas relâchée. Une patrouille de nuit de la Légion opérant en ville y a rencontré la semaine dernière des pillards en uniforme. Il y aurait eu des échanges de coups de feu.

Sur le plan économique, la reprise à la mine de Kolwezi ne signifie pas grand-chose. Un ingénieur européen s'y est rendu pour remettre en marche les pompes hydrauliques. Il a fait l'aller et retour dans la journée. Des ingénieurs américains encadrent les mineurs. Mais il s'agirait seulement de l'extraction de minerai à ciel ouvert : « *En fait, l'extraction a repris à 30 % et tout dépendra de la sécurité dans les semaines à venir* » estime un ingénieur européen.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

AU TCHAD

BOYCOTTÉE PAR LE FROLINAT

La conférence de Tripoli sur la réconciliation nationale est très compromise

Décidée, le 27 mars dernier, à l'issue de la rencontre de Benghazi, la conférence sur la réconciliation nationale au Tchad, prévue pour mercredi 7 juin à Tripoli, paraît très compromise. Ces assises, sur la tenue desquelles aucune indication officielle n'est fournie à N'Djamena, devaient en principe réunir une délégation gouvernementale tchadienne et une délégation du Front le libération nationale du Tchad (Frolinat) de Goukouni Oueddei, pour examiner les progrès réalisés dans le domaine de la réconciliation nationale depuis la signature de l'accord de Benghazi.

Cependant, le 2 juin, le Frolinat avait annoncé qu'il boycotterait la rencontre (*le Monde* du 3 juin). D'autre part, la troisième armée du Frolinat a rejeté, à son tour, lundi 5 juin, toute négociation de paix avec N'Djamena et condamné l'intervention militaire française au Tchad. Dans un communiqué envoyé au bureau de l'Agence France-Presse à Lagos, la troisième armée indique : « *Le peuple tchadien est victime d'une double agression, d'une part de l'impérialisme français... qui, voyant ses intérêts compromis, dépêche sur N'Djamena son contingent de mercenaires, de l'autre de l'expansionnisme libyen.* »

Militairement, la situation paraît stabilisée sur le terrain et l'on ne dispose guère d'autres informations que celles diffusées vendredi dernier par le ministère tchadien de la défense. Les pertes du Front, mercredi dernier à Djadaa, s'élèvent à 159 morts selon un bilan provisoire. Les maquisards du Frolinat ont, semble-t-il, emporté certains de leurs morts dans leur repli vers leurs positions de Salal et d'Arada, situées à plus de 300 kilomètres au nord de Djadaa.

Deux sénateurs, MM. Jean-Pierre Cantegrit (Gauche démocratique) et Paul d'Ornano (républicain) ont quitté Paris lundi 5 juin pour le Tchad. « *Nous partons, à notre seule initiative, dans le cadre de notre représentation au Sénat des Français de l'étranger*, a indiqué M. Cantegrit, qui a ajouté : « *L'objet de ce voyage est de rendre visite aux Français du Tchad. Nous comptons avoir des entretiens avec les diplomates français en poste dans ce pays, ainsi qu'avec M. Paul Gleiz, délégué des Français du Tchad auprès du Conseil supérieur des Français à l'étranger. Nous verrons également les représentants des coopérants français pour nous informer de leur situation.* »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les interventions françaises

Alors que doit s'achever, jeudi 8 juin, le rapatriement des parachutistes français intervenus au Shaba, certains commentateurs de la presse hebdomadaire ne se contentent pas d'évoquer les succès militaires du 2e REP : ils rappellent aussi le passé de leur chef, le colonel Philippe Erulin.

Pour Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, « *en préférant le mépris et la menace à la vérité, c'est le pouvoir qui a créé* » l'affaire Erulin. Il ajoute : « *Ce sont les hommes du pouvoir qui refusent de parler et qui prétendent en même temps imposer le silence. Et ce sont eux qui nous incitent à rappeler opportunément que c'est depuis cette torture, naguère institutionnalisée — même si elle a été un moment désavouée par Malraux au nom de de Gaulle, — qu'il y a en France une mentalité, des structures et souvent même des institutions policières qui ont façonné nos cadres pendant des générations. Ce que nous voulions oublier, ils nous contraignent à le revivre et à le hurler.* »

L'HUMANITÉ - DIMANCHE donne la parole à Josette Audin, la veuve de Maurice Audin, militant communiste arrêté et torturé en Algérie en 1957. Elle assure : « *Ce n'est pas un hasard si le colonel Erulin a été choisi pour commander l'opération d'intervention française au Zaïre. On a besoin, pour ce genre d'entreprise, de ce genre d'hommes qui ont fait leurs preuves (et quelles preuves !) dans la torture. Comment aurait-on pu les poursuivre et les punir puisqu'on savait qu'on pourrait avoir besoin de recourir à nouveau à eux dans certaines circonstances ! A moins de changer radicalement de politique.* »

Philippe Leymarie estime dans *HEBDO - T.C. - TEMOIGNAGE CHRÉTIEN* que le pouvoir voudrait « *surtout éviter que cette agitation autour de la personnalité d'un des principaux chefs de la légion étrangère ne débouche sur une remise en cause plus large du rôle de cette arme héritière des traditions coloniales, composée en quelque sorte de mercenaires professionnels, qui échappe aux règles de l'armée « normale » : un fer de lance qui est bien utile, en cette époque d' « interventions tous azimuts* ».

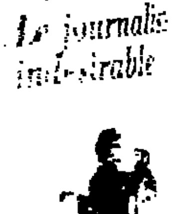
Dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, Pierre Pujo note : « *En reprenant le vieux thème des « tortures » en Algérie à l'encontre des légionnaires qui mènent une si remarquable action au Zaïre, M. Andrieu, rédacteur en chef de* l'Humanité, *et ses compères ont sans doute pensé donner le change face aux remous que connaît actuellement le parti communiste dit français. A ce point de vue, il a manqué son but.* »

Condamnant l'intervention française au Zaïre, *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, souligne, sous la plume d'André Victor : « *Quant à Giscard et à l'impérialisme français, cette opération leur aura permis d'apparaître ouvertement, cyniquement, de façon publicitaire, comme le soutien des dictatures en danger d'Afrique. Non seulement dans l'ancienne sphère d'influence du colonialisme français, mais même dans les ex-colonies belges.* »

Pour Jean Mermoz, dans *RIVAROL*, « *le fond du problème, ce n'est point Mobutu ou un autre au pouvoir* ». Il précise : « *C'est que, depuis le départ des fonctionnaires et des colons belges, qui en constituaient le seul ciment unitaire, l'ancien Congo constitue un ensemble trop étendu, trop tiraillé entre des dizaines d'ethnies qui se détestent. Cet ensemble, qui a cessé en 1960 d'être viable, mieux vaudrait, sans doute, le laisser enfin se « balkaniser » tout naturellement. Le seul rôle utile que pourraient jouer les puissances occidentales serait, par des menaces de rétorsion diplomatiques et économiques formulées énergiquement, de faire échec à l'interventionnisme soviétique dans cette région du monde. Mais de cela, il ne paraît être question dans aucune capitale du monde libre.* »

« *Giscard gendarme ?* » s'interroge Olivier Todd, dans *L'EXPRESS*. Il juge que le « *véritable* » gendarme est l'Union soviétique qui « *profite des célèbres « contradictions » : entre jeunes États ingouvernables et entre les anciennes ethnies. Et aussi des oppositions de moins en moins sourdes entre Noirs et Arabes, qui préoccupent un homme comme Senghor. Surtout, l'U.R.S.S. profite de la paralysie de Washington, ces dernières années. C'est vrai : deux fois, Valéry Giscard d'Estaing, au Zaïre, a pris le relais de Jimmy Carter, impuissant ou défaillant* ». Olivier Todd ajoute : « *Hors de l'orbite soviétique, dans toutes les capitales, on a été soulagé de voir que Giscard prenait le risque d'intervenir au Zaïre...* »





AFRIQUE

DANS LES MAQUIS D'ÉRYTHRÉE

« Les camarades soviétiques reconnaîtront leur erreur... »

Annoncée à plusieurs reprises depuis trois mois par Addis-Abeba, la contre-offensive éthiopienne en Erythrée n'a toujours pas commencé. En fait, les Soviétiques et surtout les Cubains, dont l'appui militaire est indispensable, paraissent hésiter de plus en plus à participer directement à un affrontement généralisé avec des maquisards érythréens qu'ils ont jadis soutenus et dont certains se réclament du marxisme-léninisme. L'engagement de l'U.R.S.S. et de Cuba aux côtés de l'Ethiopie suscite en tout cas un certain « flottement » idéologique dans les maquis. K. Nezan, journaliste indépendant, qui vient de passer six semaines dans les zones « libérées » d'Erythrée, s'est longuement entretenu de cette question avec des combattants qui refusent, pour l'instant encore, de condamner officiellement l'U.R.S.S. et les pays du bloc socialiste. On lira ci-dessous son reportage.

Correspondance

Kezen (zones « libérées »). — Alors que les Erythréens attendaient la contre-offensive éthiopienne, aucune campagne idéologique visant les Soviétiques ou les Cubains n'était engagée dans les maquis du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.). Les responsables de ce front, qui se réclament eux-mêmes du marxisme-léninisme et dont certains ont été formés à Cuba, au Yémen du Sud ou en Chine, affirment ne pas vouloir *« fournir des armes à la réaction »*. Sans doute n'ont-ils pas encore complètement désespéré des efforts de médiation entrepris auprès des dirigeants cubains par certaines organisations (palestiniennes notamment) en vue d'obtenir leur neutralité dans le conflit qui oppose les fronts de libération au pouvoir central éthiopien.

Cette expectative permet aux responsables érythréens de rectifier prudemment et progressivement leur ligne face à une intervention soviéto-cubaine qui, visiblement, n'entrait pas dans le cadre de leurs schémas idéologiques où l' « internationalisme prolétarien » figurait en bonne place, jusqu'à l'année dernière.

« Peu nombreux étaient ceux d'entre nous qui, il y a un an encore, pouvaient concevoir une intervention des forces de certains Etats socialistes contre notre révolution démocratique nationale », nous confiait un membre du comité central du F.P.L.E. *C'était d'autant plus difficile à imaginer*, ajoutait-il, *qu'à l'époque, le Yémen du Sud nous accordait une aide matérielle appréciable et Cuba, qui connaît bien notre lutte, pour avoir autrefois formé certains de nos dirigeants, nous paraissait favorable à une solution politique du conflit. »*

Depuis qu'en décembre dernier, lors de la bataille de Massaouh, les Erythréens ont dû essuyer le feu des « orgues de Staline » installées sur des bateaux de guerre soviétiques ancrés au large des côtes, combattre des chars conduits par des soldats sud-yéménites ; depuis qu'ils ont eu, en janvier dernier, à affronter, au cours des batailles de Ghinda et de Dongollo, ces mêmes Sud-Yéménites et des Cubains, il leur a fallu se rendre à l'évidence.

Sur le plan idéologique, on ne note pourtant aucun déchirement mais un certain souci de « rectification ». Le mot d'ordre d' « internationalisme prolétarien », sérieusement malmené par les faits, a fait place à un autre slogan mieux adapté à la situation nouvelle : *« Compter sur ses propres forces ! »*

Cependant, la nature socialiste de l'U.R.S.S., de Cuba ou du Yémen du Sud, n'est pas mise en question. Des mots comme *« social-impérialisme »*, *« hégémonisme »*, si souvent employés sous d'autres cieux, sont absents du vocabulaire politique érythréen. Ici, Lénine et Mao sont plus présents que Marx lui-même. Mais c'est le Mao de Yenan, organisateur des maquis rouges.

Selon les dirigeants érythréens, les militaires éthiopiens ont réalisé le tour de force de bénéficier à la fois de l'aide massive des pays socialistes (aide qu'ils évaluent à 1 milliard de dollars pour les dix derniers mois, soit presque le double de celle accordée par les Etats-Unis à l'Ethiopie au cours des vingt dernières années), de l'appui discret des Etats-Unis et d'Israël.

Les « errements » de Moscou

Pour cette jeune femme, commissaire politique de l'école d' « avant-garde », comme pour bien d'autres érythréens du F.P.L.E., en s'engageant aux côtés du régime militaire éthiopien, au lieu de soutenir la révolution *« authentiquement populaire »* d'Erythrée, l'U.R.S.S. commet une *« erreur d'appréciation grave »*, comme il lui est arrivé d'en commettre à l'occasion d'autres conflits. *« Un jour,* poursuit-elle, sur un ton calme et apparemment sans l'ombre d'un doute, *les camarades soviétiques seront amenés à reconnaître cette erreur. »* En attendant elle continue d'enseigner à ses élèves la division du monde en deux coups irréconciliables : d'une part, les pays socialistes, amis et alliés objectifs des peuples opprimés ; d'autre part, les oppresseurs impérialistes et sionistes. Les programmes, dans -s · les des maquis, réservent toujours une large place à l'étude des révolutions soviétique, cubaine, chinoise et vietnamienne, encore citées en exemple.

De son côté, le Front de libération de l'Erythrée, qui tient à ne pas passer pour « réactionnaire », dans une déclaration politique publiée il y a quelques mois, considérait toujours l'U.R.S.S. et les autres Etats socialistes comme les *« alliés objectifs de la révolution érythréenne »*, cela malgré leurs *« errements actuels »*.

Les Erythréens sont d'ailleurs convaincus que c'est l'U.R.S.S. qui a forcé la main au Yémen du Sud et à Cuba, deux pays économiquement très dépendants d'elle. C'est elle également, affirment-ils, qui a fait pression sur la Libye et l'Irak afin qu'ils cessent d'aider les mouvements érythréens. Pression apparemment efficace, puisque le gouvernement irakien a récemment invité les représentants érythréens installés de longue date à Bagdad à plier bagage. *La Syrie s'apprêterait à faire de même.*

Sur le front, en tout cas, parmi les combattants de première ligne, aucun signe d'inquiétude ni de démoralisation n'est perceptible.

« Bien sûr, dit Betrayesh, une institutrice qui a rejoint le F.P.L.E. en 1975, *la perspective d'avoir à combattre les forces d'un Etat socialiste n'est pas du tout réjouissante pour nous autres militants érythréens. Mais ici nous sommes chez nous. Nous défendrons résolument notre terre contre les forces d'invasion et de reconquête, quelles qu'elles soient. Nous n'avons nullement l'intention de saborder une lutte de libération nationale menée depuis dix-sept ans avec tant d'efforts, tant de sacrifices, pour on ne sait quels impératifs de la révolution en Ethiopie. »*

Quelques centaines de mètres plus loin, dans un autre bataillon réuni en séance quotidienne de discussion politique, la réponse des jeunes maquisards est unanime : *« Nous n'avons pas du tout peur des Cubains. Nous les avons combattus et vaincus en janvier dernier à Ghinda et Dongollo. Nous les avons combattus ici-même, début mars, au cours d'une tentative de contre-offensive déclenchée à partir d'Asmara. Ils sont peut-être de bons soldats, mais ici ni le peuple, ni le terrain ne leur sont favorables. »*

K. NEZAN.

La Chine multiplie les accords de coopération avec les États africains

Deux événements récents viennent d'attirer l'attention sur l'évolution de la *coopération entre la République* populaire de Chine et les Etats africains : la visite officielle de quatre jours que M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, vient *de faire au Zaïre et l'annonce officielle*, la semaine dernière, à Radio-Bamako, d'un renforcement de la coopération entre la Chine et le Mali.

Le chef de la diplomatie chinoise, qui s'est rendu successivement à Kinshasa et à Lubumbashi, s'est longuement entretenu avec le général Mobutu. *Après avoir exalté « la bravoure du peuple zaïrois qui, derrière son chef d'Etat, a réussi à tenir en échec les agresseurs de la révolution, avec le concours des Etats amis »*. M. Huang Hua a étudié avec son interlocuteur divers moyens d'apporter une aide directe au gouvernement zaïrois.

A Bamako, l'ambassadeur de Chine a annoncé la prochaine arrivée d'une *centaine de techniciens chinois qui* viendront se joindre à ceux qui participent déjà sur place aux travaux de modernisation de l'Office du Niger, dans la région de Segou. *D'autre part, il a indiqué que la Chine* envisageait la construction prochaine au Mali d'une usine de produits pharmaceutiques, celle d'un second pont sur le fleuve Niger à Bamako et une importante participation à la réfection du barrage d'irrigation de Markala.

Les dirigeants de Pékin ne limitent pas leurs efforts au Zaïre et au Mali. Depuis quelques mois, ils multiplient *les initiatives dans l'ensemble des* capitales africaines, afin de développer les relations qui, dans certains cas, s· it encore embryonnaires. C'est dans ce dessein que s'inscrivent la progression et la diversification des expositions de la Chine en Afrique et sa participation chaque année, à des foires interafricaines : quatre en 1974, cinq en 1975, quatre en 1976, quatre en 1977 (Niamey, Banjul, Lomé, Nairobi).

Les accords de coopération passés entre la Chine et des partenaires africains ont très sensiblement progressé : dix-neuf en 1974, vingt en 1975, vingt-neuf en 1976 — dont quatre avec l'Egypte, après la dénonciation du traité égypto-soviétique, — trente-deux en 1977. En 1974 et 1975, ces accords concernaient dix-huit *pays africains*. En 1977, ils intéressaient vingt-six Etats, dont le Libéria *et l'archipel du Cap-Vert, qui* constituent deux nouveaux partenaires pour les Chinois.

Si l'on considère les secteurs d'activité axquels s'intéressent les Chinois, on constate que seule la *construction de la voie ferrée reliant* le port tanzanien de Dar-Es-Salaam à la ceinture du cuivre de Zambie revêt un caractère spectaculaire. La construction du port en eau profonde *de Nouakchott en Mauritanie* requiert également la mise en œuvre de moyens importants. Mais, en général, les Chinois se contentent de construire des stades, *comme à N'Djamena, à Bangui ou à* Ouagadougou, des palais du peuple, comme à Brazzaville, des retenues d'eau, *comme en* Guinée-Bissau *ou* au Mali. Ils reçoivent également des médecins en tant qu'assistants techniques, comme en Guinée-Equatoriale ou en Mauritanie, des experts en *agronomie, comme* au Libéria, au Rwanda ou au Zaïre.

Aucune discrimination idéologique

Les Chinois mettent à profit les visites officielles de personnalités africaines à Pékin pour conclure de *nouveaux accords de coopération* avec leurs hôtes. Ce fut le cas, en 1977, des présidents Nemeiry, du Soudan, Ahidjo, du Cameroun, Macias Nguema, de Guinée-Equatoriale, et du vice-président Dos Santos, du Mozambique.

Un élément significatif de l'activité chinoise en Afrique est le nombre des *visas de transit déposés* par des ressortissants chinois auprès des services de l'ambassade de France à Pékin : neuf cent vingt-cinq au cours du premier trimestre 1977, huit cent quatre-vingt-six au cours *du deuxième trimestre*. Ces demandes concernant vingt-sept Etats d'Afrique, qu'il s'agisse de pays du *Maghreb*, d'Afrique centrale ou occidentale.

Les deux tiers des experts chinois en poste en Afrique sont des ingénieurs et des techniciens des travaux publics. Mais, on compte également dans leur rang des membres du corps médical, des ingénieurs agronomes, des professeurs d'arts martiaux ou de ping-pong, quelques enseignants.

Le Mali est actuellement, semble-t-il, parmi les Etats qui accueil*lent le plus grand nombre d'experts* chinois (201). Suivent le Bénin (175), l'Algérie (160), la Sierra-Leone (140), la Guinée (130), la Mauritanie et le Libéria (119). Ces chiffres paraissent indiquer que, *contrairement à ce* que l'on peut constater chez les Soviétiques (*le Monde* du 6 juin), les Chinois *n'établissent pas de* liens directs entre l'octroi de leur assistance et les options idéologiques des pays qu'ils assistent. On trouve en effet parmi ces derniers *aussi bien des pays progressistes* comme le Bénin ou la Guinée, que des Etats modérés comme le Libéria.

Enfin, il apparaît que l'assistance technique chinoise, dont tous les Africains apprécient l'efficacité et le faible coût, est en partie financée par les bénéfices du commerce entre la Chine et ses partenaires africains. En effet, la balance commerciale chinoise avec les Etats africains a, en 1976 (dernier chiffre publié), accusé un solde positif de 300 millions de dollars en faveur de Pékin (exportations chinoises : 480 millions de dollars ; importations chinoises : 180 millions de dollars). *Ce qui fait dire à beaucoup* que les dépenses chinoises en Afirque sont minimes pour un gain politique considérable, si, du moins, on se réfère au concert de louanges *que l'aide de la Chine suscite chez* la plupart des dirigeants africains concernés.

PHILIPPE DECRAENE.

Maroc

UNE MISE AU POINT DU MINISTÈRE DES FINANCES

L'alignement du dirham sur le franc ne s'applique qu'aux Marocains établis à l'étranger

De notre correspondant

Rabat. — Le ministère marocain des finances a publié, lundi 5 juin dans la soirée, le communiqué suivant :

« A la suite du discours prononcé le 4 juin 1978 par Sa Majesté le roi, certains organes de presse ont annoncé, tant au Maroc qu'à l'étranger, une dévaluation du dirham. Le ministère des finances précise que cette information est dénuée de tout fondement, le dirham n'ayant subi aucune dévaluation.

» Les autres directives données hier par Sa Majesté le roi au ministre des finances dans le discours précité concernent exclusivement les mesures à prendre en vue d'encourager les ressortissants marocains établis à l'étranger, et notamment les ouvriers, à rapatrier l'intégralité de leurs économies. »

Ce texte est venu démentir les interprétations qui avaient été faites du passage du discours du roi Hassan II prononcé la veille à Fès (*le Monde* du 6 juin) et faisant état de l'alignement du dirham sur le franc français.

Dans le journal parlé de 13 heures, ce même jour, la radiodiffusion marocaine elle-même avait indiqué que le souverain avait *« annoncé que le dirham sera aligné à partir de ce lundi sur le franc français »*.

Un peu plus tard, une dépêche de l'agence A.C.P.-Reuter, se référant à la Banque du Maroc, indiquait que la dévaluation du dirham *« ne s'appliquait qu'au rapatriement des fonds par les travailleurs marocains à l'étranger »*.

Quelques heures après, le ministère des finances déclarait que la dévaluation était sans fondement et parlait, d'une manière générale, des *« ressortissants marocains établis à l'étranger »* (et non plus seulement des travailleurs) comme bénéficiair ; de mesures dont le détail et le mécanisme n'ont pas encore été publiés. Ces mesures auraient pour but de compenser la perte de change résultant de la disparité entre le franc français et le dirham (environ 10 % en faveur de ce dernier) lors des transferts de fonds de France au Maroc.

LOUIS GRAVIER.

● *Le Comité international de la Croix-Rouge* (C.I.C.R.) a lancé lundi 5 juin un appel au Polisario pour qu'il autorise une délégation du C.I.C.R. à visiter les prisonniers marocains et mauritaniens qu'il détient. La Croix-Rouge demande que soit appliqué l'accord qu'elle a passé au mois d'avril avec toutes les parties concernées par le conflit du Sahara occidental, accord qui lui a déjà permis de rencontrer près de trois cents prisonniers du Polisario capturés par les forces de Rabat et de Nouakchott. — *(Reuter.)*

LES VOLS DE CRIQUETS MENACENT L'EST AFRICAIN

Nairobi *(A.P.)*. — Les nations de l'Afrique de l'Est ont demandé, lundi 5 juin, une assistance internationale pour combattre la plus grave invasion de criquets pèlerins enregistrée depuis dix ans. Parmi les pays membres de l'organisation de la lutte anti-acridienne de l'Afrique de l'Est, c'est l'Ethiopie qui est, pour le moment, la plus touchée.

EUROPE

Grande-Bretagne

MALGRÉ LE SUCCÈS TRAVAILLISTE EN ÉCOSSE

M. Callaghan hésite à décider des élections législatives anticipées

De notre correspondant

Londres. — Malgré la victoire électorale du parti travailliste à Hamilton (*le Monde* du 2 juin), M. Callaghan hésite encore à provoquer des élections anticipées l'automne prochain. Pourtant *le renforcement du « bastion »* travailliste écossais, élément fondamental de la stratégie électorale du labour, ainsi que la décision des libéraux d'abandonner leur *alliance parlementaire avec le gouvernement* travailliste, auraient dû pousser le premier ministre à demander à l'électorat de trancher en octobre, avant que la situation éco*nomique ne se détériore, comme le* prévoient la grande majorité des experts.

Avec la quasi-certitude de garder ses quarante et un sièges écossais (*sur un total de soixante-dix dans* cette région) M. Callaghan est dans une position favorable pour contenir les progrès attendus des conservateurs dans le reste du Royaume-Uni. *D'autre part, sans être assuré* de l'appui des libéraux, le gouvernement travailliste, pratiquement paralysé, *devra vivre à la petite semaine,* à moins de négocier un arrangement avec le petit groupe des douze députés *« unionistes »* de l'Ulster. Mais l'initiative provoquerait trop de remous au sein du parti travailliste et sans doute parmi les électeurs *« flottants »*. *Enfin, à la lumière des récents* sondages d'opinion établissant que le parti travailliste a maintenant rattrapé les conservateurs (un sondage lui donne même l'avantage), M. Callaghan *ne peut qu'être encouragé à* fixer à l'automne la date de la consultation générale.

Néanmoins, le premier ministre s'en tient à une prudence extrême, et son *hésitation trouve quelques justifications* dans un examen plus attentif des derniers scrutins. Le remarquable succès d'Hamilton — les travaillistes ont presque doublé le nombre *de leurs voix — ne peut* faire oublier que la déroute du parti nationaliste écossais (réunissant plus de 20 % des suffrages, le mouvement nationaliste écossais n'en *représente pas moins une force* appréciable) devrait profiter surtout aux conservateurs. D'autre part, les dernières élections locales et partielles dans le reste du pays indiquent que les libéraux, toujours en perte de vitesse, concéderont des sièges essentiellement aux conservateurs. Les tories semblent même devoir recueillir la plus grande part des *« dépouilles »* électorales des petites formations, et pouvoir retrou*ver les voix des électeurs conservateurs* mécontents, pressés maintenant de revenir à leur allégeance primitive.

Les conservateurs divisés

La course électorale s'annonce ainsi très ouverte. Selon *un sondage* Gallup, la popularité de M. Callaghan a augmenté et est supérieure à celle de son parti. En revanche, chez les conservateurs, Mme Thatcher est moins *populaire que son parti.* En fait, ces dernières semaines, les divisions se sont accrues et les éléments dits *« libéraux »*, disciples des *« néo-conservateurs »*, dans la tradition de M. Heath, ne cachent plus *leur mécontentement* à l'égard de *Mme Thatcher,* qui oriente le parti résolument à droite. Qu'il s'agisse du problème racial ou des relations *avec les syndicats, le leader conservateur* a pris des positions tranchées, contredisant celles de MM. Whitelaw et Pryor, qui ont la responsabilité de ces problèmes au sein du cabinet fantôme

L'un des reproches majeurs faits à Mme Thatcher est qu'elle ne délègue pas ses responsabilités *et qu'elle* s'appuie davantage sur un petit cercle de fidèles que sur les membres du cabinet fantôme, lesquels ont davantage d'expérience. Les coups bas ne manquent pas dans cette lutte de tendances. Ainsi, l'aile *« libérale »*, bien décidée à compromettre ou à discréditer la droite du parti, a favorisé par des fuites la publication, dans l'*« Economist »*, d'un rapport sur l'avenir des entreprises nationalisées, inspiré par une orthodoxie libérale agressive et recommandant surtout la création d'une brigade *de police* nationale chargée d'intervenir partout où la liberté du travail est menacée. En fait, Mme Thatcher *voudrait* éviter d'apparaître comme l'adversaire déterminée des syndicats.

Malgré tout, le leader *aura du mal* à lutter contre ses tendances naturelles à parler fort et à prendre des positions extrêmes. *Un conservateur disait récemment en privé : « Avec son langage populiste, émotionnel et nationaliste, elle trouve un écho auprès d'une fraction de l'opinion, notamment chez les classes moyennes frustrées. Bref ! notre amie Maggie est un peu comme votre Chirac... Mais c'est un Giscard qu'il faudrait au parti conservateur... »* Beaucoup de conservateurs craignent, en effet, que M. Callaghan le débonnaire « oncle Jim », ne vienne prendre les positions du centre, abandonnées par *Mme Thatcher. D'autre part,* il faut bien constater que celle-ci n'a pas autour d'elle des hommes d'un poids égal à celui de l'équipe travailliste. Le *Sunday Times* écrit à ce sujet : *« La difficulté, pour Mme Thatcher, est que, tout d'un coup, en juin 1978, ce sont les conservateurs qui apparaissent comme un parti extrémiste, tandis que le labour fait figure d'un parti du centre responsable... C'est là le triomphe personnel de M. Callaghan. »*

HENRI PIERRE.

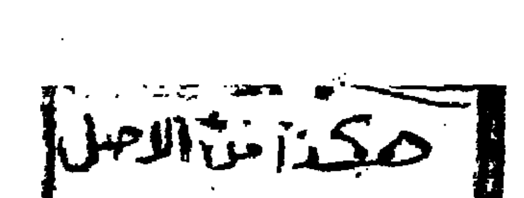
Italie

CINQ SUSPECTS ARRÊTÉS SONT INCULPÉS POUR LE RAPT D'ALDO MORO

(De notre correspondant.)

Rome. — Les cinq membres présumés des Brigades rouges, qui avaient été arrêtés à Rome le 17 mai, sont désormais poursuivis pour l'enlèvement d'Aldo Moro et l'assassinat de son escorte. Il s'agit d'Enrico Triaca, propriétaire d'une petite imprimerie, Teodoro Spadaccini, Giovanni Lugnini, Antonio Marini et Gabriella Mariani. Un sixième mandat d'arrêt a été émis contre une personne recherchée, Mario Moretti, que l'on soupçonne d'être le chef de la « cellule sud » des B.R. à Rome.

Des armes avaient été trouvées dans l'imprimerie de Triaca, ainsi que divers documents de l'organisation terroriste et des billets de banque provenant de la rançon de l'armateur Costa. On suppose que la police a fait d'autres découvertes, plus ou moins liées à l'affaire Moro. — R. S.



ASIE

Le Vietnam autorise la Chine à évacuer ses ressortissants à partir du 20 juin

Une note remise lundi 5 juin à l'ambassadeur de Chine à Hanoï informe Pékin que le Vietnam « autorise des bateaux chinois à entrer dans des ports vietnamiens désignés par la partie vietnamienne pour recueillir les Hoa (Vietnamiens d'origine chinoise) qui veulent quitter le Vietnam pour aller en Chine ». La note précise que la première autorisation sera valable le 20 juin. Elle ajoute que Hanoï « rejette tous les arguments de la partie chinoise, qui accuse le Vietnam de persécutions à l'égard des Hoa ».

De son côté, le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, dans une interview accordée à la radio japonaise, a confirmé lundi que son pays avait coupé une partie de son aide économique au Vietnam ; il a révélé que Hanoï avait refusé à Pékin l'ouverture d'un consulat chinois à Ho-Chi-Minh-Ville.

M. Teng Hsiao-ping a affirmé ne pas comprendre l'« attitude vicieuse » des Vietnamiens auxquels Pékin avait fourni « une grande assistance » dans le passé. Notre correspondant replace cette querelle dans sa perspective historique.

Bangkok. — Comment le Vietnam et la Chine en sont-ils arrivés, trois ans après les victoires communistes en Indochine, à une crise aiguë ? Quelles sont les causes de ces bruits de bottes, de ce démembrement, étalé au grand jour, de la solidarité révolutionnaire forgée dans une lutte commune contre le corps expéditionnaire américain depuis une décennie ? Pourquoi ces querelles idéologiques, ces guerres de propagande où tous les coups, y compris les plus bas, sont permis pour discréditer un adversaire hier paré de toutes les vertus ? Avant l'affaire des Chinois du Vietnam, on se posait les mêmes questions, il y a moins de six mois, à propos du conflit vietnamo-cambodgien qui paraît bien avoir été le catalyseur et le révélateur des divergences fondamentales et de l'hostilité croissante entre Hanoï et Pékin.

Pour les communistes vietnamiens, l'après-révolution culturelle avait correspondu, au fil des changements d'équipes au pouvoir, des limogeages et des variations dans l'interprétation de la pensée de Mao Tse-toung, à un abandon progressif par la Chine d'une ligne révolutionnaire internationale (internationalisme prolétarien) au profit de ses intérêts nationaux. Cependant, la priorité étant à la lutte commune contre l'impérialisme américain — alors considéré par tous les pays du camp socialiste comme l'ennemi numéro un des peuples du tiers-monde, — Hanoï s'était longtemps gardé de prendre ouvertement position dans la querelle opposant la Chine à l'Union soviétique.

S'efforçant de maintenir l'équilibre entre les deux grands « *frères socialistes* » rivaux qui le soutenaient, le Vietnam s'est appliqué à assurer son indépendance. Les Vietnamiens, cependant, ne désespéraient pas d'une réconciliation. Dans son « *testament* », Ho Chi Minh écrivait : « *Je souhaite que notre parti œuvre de toutes ses forces et contribue de façon efficace au rétablissement de l'union entre les partis frères sur la base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien, selon les exigences de la raison et du cœur.* » Mais les raisons d'Etat l'ont largement emporté sur celles du cœur, et la confirmation pour les Vietnamiens de la justesse de leur analyse de l'évolution chinoise interviendra de la f.çon la plus dramatique le 13 juillet 1971, date de l'annonce du voyage du président Nixon à Pékin. La visite prendra place au début de 1972, alors que la guerre américaine bat son plein dans l'ensemble des deux Vietnams. Pour Hanoï, Nixon est l'ennemi numéro un, et sa doctrine l'outil forgé pour diviser le monde socialiste et réprimer les mouvements révolutionnaires. Le rapprochement sino-américain en pleine guerre, et les menaces à court terme dont il est porteur pour la révolution indochinoise telle que la poursuivent les Vietnamiens, ne sera jamais admis par Hanoï. Certains affirment même qu'il a été perçu comme une *véritable* trahison.

Un contentieux vieux de sept ans

A partir de ce tournant de 1971-1972 et en dépit du maintien d'une aide économique chinoise, les relations entre les deux voisins n'ont jamais cessé de s'envenimer, sur la toile de fond d'une rivalité accrue entre Pékin et Moscou. Après le cessez-le-feu au Vietnam, en janvier 1973, les Chinois refusèrent leur aide matérielle à Hanoï. Ils jetèrent ensuite leur poids derrière les Khmers rouges, ce qui fut perçu par Hanoï comme une volonté de diviser à leur profit le mouvement révolutionnaire indochinois au sein duquel les Vietnamiens jouèrent un rôle dominant.

A ce contentieux déjà lourd s'ajoutera la querelle de souveraineté sur les îles Paracels (mer de Chine méridionale). Au début de 1974, les Chinois en chassent les soldats de Saigon et placent par avance le gouvernement socialiste du Vietnam devant le fait accompli. Selon Hanoï, jamais les Chinois n'ont accepté de négocier sur cette question, en dépit des demandes répétées.

Les derniers liens, ou presque, seront successivement rompus en 1977 et 1978. C'est d'abord le conflit vietnamo-cambodgien, dans lequel Pékin soutient Phnom-Penh, qui dénonce la volonté de Hanoï de fédérer l'Indochine, puis l'exode de dizaines de milliers de Sino-Vietnamiens et la violente campagne antivietnamienne que cela suscite en Chine. « *Plus que jamais, la Chine et les Etats-Unis sont du même bord* », dit-on à Hanoï. De surcroît, une presse de Hongkong qui passe pour refléter les vues de la direction chinoise, peint le Vietnam comme un « *nouveau Cuba* » et le cheval de Troie de Moscou dans la région.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Après les victoires communistes en Indochine, la Chine souhaitait avant tout le maintien du *statu quo* acquis en 1975. Elle s'attendait, corollairement, à voir Hanoï démobiliser et se consacrer en priorité à des tâches de reconstruction en faisant appel aux aides conjuguées de l'U.R.S.S. et de l'Occident, ainsi qu'à la sienne. Or les Chinois semblent avoir eu le sentiment très vif que la célèbre dynamique politico-militaire vietnamienne embrayait bien vite sur d'autres objectifs, opposés aux siens, préjudiciables au *statu quo*. Pékin a réagi en conséquence. L'escalade se poursuit et la marge de manœuvre diplomatique qui sépare les deux pays d'une action armée d'envergure se rétrécit chaque jour.

Les questions politiques, économiques et militaires sont étroitement liées au Vietnam. Comment réagira l'équipe « historique » au pouvoir depuis plus de trente-cinq ans et qui s'est gravement divisée au cours des dernières années sur le problème de la réorganisation de l'économie au sud du pays ? Une ligne, modérée, qui prônait la coexistence des secteurs privé et d'Etat et la transformation des mentalités comme condition préalable à la collectivisation a eu la haute main, jusqu'en mars dernier, lorsqu'il s'est avéré que ce compromis engendrait une corruption d'une gravité extrême. Les durs, partisans d'une collectivisation sans délai, ont pris la relève, mais trois ans ont été perdus et la mise au pas de Cholon et de la communauté commerçante sino-vietnamienne est intervenue au pire des moments, vu la tension entre Hanoï et Pékin au sujet du Cambodge.

Ces faux calculs, et d'autres qui sont en relation avec la politique à l'égard du Cambodge, peuvent-ils rester sans conséquences aux plus hauts échelons du gouvernement et du parti, même si dans l'immédiat il faut serrer les rangs et tenter de maintenir l'union sacrée et l'unité nationale ? On peut prévoir un durcissement accentué du régime, un renforcement sur le plan intérieur du rôle des services de sécurité — déjà omniprésents dans la vie quotidienne — et celui de l'armée. L'appel lancé vendredi 2 juin par le Nhan Dan au renforcement de forces armées locales correspond à un projet, nous a-t-on dit récemment de source vietnamienne, visant à doter chacun des cinq cents districts du pays d'une division de dix mille hommes, qui resteraient mobilisés en permanence mais seraient affectés, en temps de paix, à des tâches de production. Cela ferait, sans compter les quelque six cent mille soldats réguliers existant, une force de cinq millions d'hommes sous les armes... Ce projet donne la mesure de l'inquiétude des Vietnamiens face à ce qu'ils perçoivent comme une menace directe. Mais, outre qu'il aggraverait inévitablement la dépendance de Hanoï à l'égard de Moscou, qui reste son principal fournisseur d'armes et de matériel militaire, il ne manquerait pas de susciter, en Asie du Sud-Est et bien au-delà, des inquiétudes compréhensibles et de compromettre la détente amorcée récemment entre le Vietnam et ses voisins capitalistes.

Sur le plan économique, l'aggravation du différend avec la Chine pourrait se traduire par une *catastrophe nationale*.

En effet, le Vietnam réunifié est loin d'avoir relevé les ruines de la plus formidable des guerres de destruction jamais imposées à un peuple. La mobilisation des uns, la remobilisation des autres, la charge budgétaire énorme que suppose la mise sur le pied de guerre, le détournement de centaines de milliers d'énergies des tâches productives, sont-ils supportables physiquement et moralement pour une population qui sort épuisée et appauvrie de trente années d'épreuves ? Quelle est la part de la certitude, celle de l'orgueil et celle de l'angoisse dissimulée dans ces propos d'un responsable qui nous déclarait, à propos de la Chine : « *Les Etats-Unis ne sont pas parvenus à leurs fins. Quelle autre puissance pourrait subjuguer un peuple comme celui du Vietnam ?* »

Sur le plan international, l'escalade en cours pourrait obliger encore plus les Vietnamiens à avoir recours au soutien des Soviétiques, dans tous les domaines. « *Les Chinois souhaitent-ils pousser Hanoï dans les bras de l'Union soviétique et les rendre dépendants au point qu'ils soient amenés à concéder sur leur porpre territoire des bases militaires à Moscou ?* », s'interrogeait récemment un diplomate occidental à Hanoï. Sans doute est-ce à cause des nuages chinois qui s'accumulaient à l'horizon que l'année 1977 a été aussi caractérisée par un renforcement des relations vietnamo-soviétiques.

D'autre part, il est probable que l'on verra se développer l'antagonisme sino-vietnamien dans les forums internationaux, et surtout au sein des pays non alignés.

Par exemple, en ce qui concerne l'Afrique, le Vietnam justifie le rôle de Cuba comme découlant de son « *devoir internationaliste* » à l'égard des mouvements de libération. Tout en se défendant d'exporter sa révolution, Hanoï a toujours gardé un sens profond de ce type de « devoir », ce qui suscite des méfiances chez ses voisins anticommunistes confrontés à des mouvements révolutionnaires armés.

Enfin, en marge de ce sombre tableau, il est un pays un peu oublié, qui ne doit pas voir sans une appréhension toute particulière s'enfler la querelle entre ses voisins chinois et vietnamien : c'est le Laos. Soumis sur son propre sol aux influences opposées des uns et des autres, faible et sous-développé, il risque fort d'être entraîné dans la tourmente qui s'enfle au-dessus de la région et dont nul ne peut encore dire aujourd'hui quels nouxeau ravages elle va provoquer.

R.-P. PARINGAUX.

PROCHE-ORIENT

L'Iran à la cote d'alerte

(Suite de la première page.)

Les ennuis de M. Bekhtiar ne se sont pas arrêtés là. Il y a quatre mois, *il était encore directeur* général d'une importante entreprise franco-iranienne Aalam. Un jour, le ministre de la cour, M. Hoveyda, a informé le conseil d'administration de cette *société* qu'il valait mieux que le directeur renonce à ses activités politiques. Ayant refusé de tenir compte de cet avis, M. Bakhtiar, fut démis.

Un autre membre du Front national, Mᵉ Forouhar, chef du mellat Iran (nationaliste), n'avait pas tenu compte, lui non plus, de « *l'avertissement* » de la fête du Sacrifice. Le 27 avril, une bombe a explosé, sans faire de victimes, dans le jardin qui entoure son immeuble. Il s'attend à de nouveaux ennuis et est déjà considéré comme un voisin encombrant par les copropriétaires.

La femme de M. Djavadi, membre de l'Association des écrivains, a maintenant horreur du téléphone. *Quand elle décroche*, il arrive qu'un correspondant anonyme la traite de « *putain* », lui conseille de « *bien surveiller ses enfants pour éviter un malheur* » ou lui annonce *la mort prochaine* de son mari. On sait de qui émanent ces appels : « *la Force de résistance* » et « *l'Organisation de la vengeance* » formées de « *patriotes* » qui jugent trop *mous* les militants du Rastakhiz (parti gouvernemental du renouveau, seul représenté au Parlement) et moins efficace qu'auparavant la SAVAK, la police politique placée depuis quelques mois sous le contrôle d'une premier ministre qui semble répugner à certaines méthodes, tout en fermant les yeux sur *l'action* des réseaux parallèles.

Une « répression ordinaire »

Les *hommes* qui nous ont raconté ces procédés admettent cependant qu'ils ont « *vu pire* » et qu'il s'agit là de la « *répression ordinaire* », en période de « *libéralisation* ». Aujourd'hui, on n'emprisonne plus, du moins ceux *dont la notoriété* assure l'immunité. Depuis la chute de Mossadegh, en 1953, Mᵉ Forouhar a été arrêté treize fois et a passé dix ans de sa vie en prison, sans jugement. Le *dernier* de *ses* séjours dans les geôles a eu lieu de mai 1970 à mai 1973. M. Bakhtiar a été détenu pendant cinq ans au total. M. Djavadi est l'auteur de nombreux essais politiques et sociaux longtemps introuvables dans les librairies ; il y a six mois cette interdiction a été levée, sauf pour cinq de ses ouvrages.

Tous ces opposants ont écrit des lettres ouvertes au chah pour dénoncer la corruption et demander le retour à la légalité. Lettres restées sans réponse (mais ronéotypées et circulant sous le manteau *avec d'autres libelles, tels* ceux du Mouvement national et humanitaire de libéralisation de l'Iran qui, sans avoir le même rôle que les formations politiques, réunit des universitaires et des avocats défendant les libertés fondamentales.

Parmi les tracts en circulation à Téhéran, nous avons lu celui diffusé le 6 mai par le parti Toudeh, d'obédience communiste. *Le* texte est rédigé par le « comité central » du parti dans un style caractéristique : commentant les troubles à l'université et dans les villes saintes, il évoque « *le mécontentement du peuple auquel prennent part les ouvriers, les travailleurs de la ville et du village, la petite bourgeoisie, les étudiants, les intellectuels, une partie des forces armées, la bourgeoisie patriotique et les mollahs libéraux* ».

Les communistes iraniens se sont scindés en groupes prosoviétique et pro-chinois. Le soutien de Pékin au chah, au nom de la lutte contre l'« *hégémonisme soviétique* », a porté un rude coup au second de ces groupes. Une organisation, Toufan (Tempête), s'est formée ; elle se dit « *marxiste-léniniste* » *et indépendante de Moscou* et de Pékin. La presse officielle parle aussi d'attentats commis par les « *fedayin du peuple* », dont les chefs résideraient en Libye.

Divisés, isolés en réseaux « *étanches* » en raison des nécessités de la clandestinité, les communistes, dont *certains*, au *demeurant*, *ont* plus *volontiers* recours à la bombe qu'au tract, sont toujours victimes des méthodes policières en partie abandonnées aujourd'hui à l'égard de l'opposition modérée. *Ce sont eux* les principales victimes de la torture quand la police veut retrouver les auteurs d'attentats ou des « *agitateurs* » actifs dans les milieux *ouvriers* et *paysans*.

La Savak est particulièrement *infiltrée dans les classes* laborieuses. Plusieurs étrangers, se fondant sur leur expérience personnelle, affirment que le gouvernement oblige les entreprises à embaucher des « *ouvriers* » chargés de renseigner la police sur les activités des « *meneurs* ». Les cadres eux-mêmes sont épiés par des agents rétribués, dont l'un a expliqué à un ami étranger dans quel engrenage de délation il *était pris*.

Un avocat, membre de l'Association *du barreau iranien, nous* affirme que seule la peur des familles explique le silence fait autour des disparitions de personnes soupçonnées d'activités subversives. *Mais,* « *dans ses relations personnelles* », il n'y a pas eu de cas semblables. Selon lui, il y a actuellement dix mille détenus politiques en Iran (M. Homayoun, ministre de l'information, nous assurera, pour sa part, qu'ils sont « *environ deux mille* »). Selon M. Bakhtiar, en raison des pressions américaines, de nombreux prisonniers ont été *libérés récemment, mais pour* éviter d'avoir à reconnaître que les chiffres avancés précédemment étaient faux, le gouvernement leur a fait promettre de *garder le silence*). *Le membre* de l'Association du barreau voit d'autre part un progrès dans le fait que depuis le début de l'année c'est la justice civile qui juge les « *délits politiques mineurs* » et non plus les tribunaux militaires (qui siègent à huis clos et dont les condamnations, parfois à la peine capitale, ne sont pas rendues publiques). Il dénonce, en revanche, la partialité du président de la Cour suprême, ancien *ministre de M. Hoveyda.*

Il s'insurge contre le viol qui a autorisé, il y a quelques mois, des avocats à plaider devant les cours martiales ; pour le moment, aucun des défenseurs pressentis par les accusés n'a été accepté par l'armée parce qu'un décret a précisé ultérieurement qu'il fallait des « qualifications spéciales », mal définies, pour être admis à plaider devant les militaires.

Les « fainéants » du parti

« *Vous autres Européens*, nous a demandé avec humeur M. Adl, porte-parole du *ministère* des affaires étrangères, *où voulez-vous en venir avec vos protestations contre notre régime ? On manifeste à Toulouse contre l'Iran* (allusion aux incidents qui ont marqué la rencontre de football France-Iran, le 11 mai) ; *est-ce que vous manifestez quand des joueurs algériens viennent chez vous ? Vous croyez que nous sommes pires que tous ces pays dont vos « consciences » ne parlent jamais ?* » Cet état d'esprit, nous dit un diplomate, est fort répandu dans les sphères dirigeantes. L'Iran, qui se range dans le camp occidental, semble oublier qu'il doit satisfaire à la morale dont se réclame ce camp et que d'autres pays récusent au nom d'une vision différente du monde.

Il y a cependant quelque abus à classer le régime actuel parmi les dictatures sans faille. Malgré ce qui se passe dans le secret des geôles, le silence et l'opacité des régimes totalitaires ne règnent plus tout à fait en Iran. Pendant les derniers troubles, de nombreux journalistes étrangers, appartenant *parfois* à des publications d'extrême gauche, sont venus à Téhéran sans avoir à solliciter de visa. Ils y ont rencontré des opposants qui acceptent d'être cités. Jamais, au plus fort des émeutes, aucun des grands journaux occidentaux, habituellement en vente dans la capitale, n'a été interdit.

Si tout un appareil répressif est en place pour dissuader l'opposition, du moins le parti unique n'oblige-t-il pas chacun à « *participer* » à la « *révolution blanche* » annoncée en 1963 par le chah. Créé il y a trois ans, le Parti du renouveau est pour certains une prodigieuse machine à enrichissement par les prébendes, mais il n'a pas cherché à « mobiliser » le peuple. Faisant allusion à la faible participation des militants lors des manifestations contre les « *fauteurs de troubles* », le chah a dénoncé, le 13 mai, la « fainéantise » de certains dirigeants ; la première conséquence de cet avertissement a été l'exclusion de trente-cinq membres du comité exécutif. Le souverain n'avait pas *été lui-même* très exigeant jusqu'alors. « *Il règne, mais ne se montre guère*, constate un observateur étranger. *On peut discuter s'il est aimé ; encore est-il beau qu'il ne prétende pas l'être.* »

Les propos tenus lors de la première session du parti gouvernemental, ouverte le 20 mai, les appels à la « *fermeté* » contre l'« *infime minorité* » qui a « *troublé l'ordre* » ces dernières semaines, ont fait craindre à certains un nouveau raidissement du régime. De façon significative, la presse nationale, contrôlée par les autorités, loin de faire le silence sur l'agitation, en a relaté certains développements pour en *souligner le « caractère menaçant »*. Ces troubles ont parfois été présentés comme la conséquence de la « *libéralisation* ».

« *Quand, dans une société habituée au contrôle, ce contrôle est levé, il y a des difficultés* », nous a dit M. Homayoun. Le ministre de l'information affirme cependant que la politique en cours sera poursuivie. Bien qu'il « *ne soit pas sûr* » que des communistes ne sont pas « *infiltrés* » dans le Front national, il souhaite que les « *penseurs* » de l'opposition engagent le dialogue, « *dans le cadre du Parti du renouveau, où il y a toutes les possibilités d'exposer des idées et d'en débattre* ».

« *En somme,* commente M. Bakhtiar, *le ministre nous demande de commencer par nous déshonorer en renonçant à être nous-mêmes pour avoir une chance de nous faire entendre.* » Le leader du parti Iran voit dans la proposition « *infamante* » du gouvernement la marque « *du plus détestable des régimes, celui de l'oppression qui se donne une apparence légale* ».

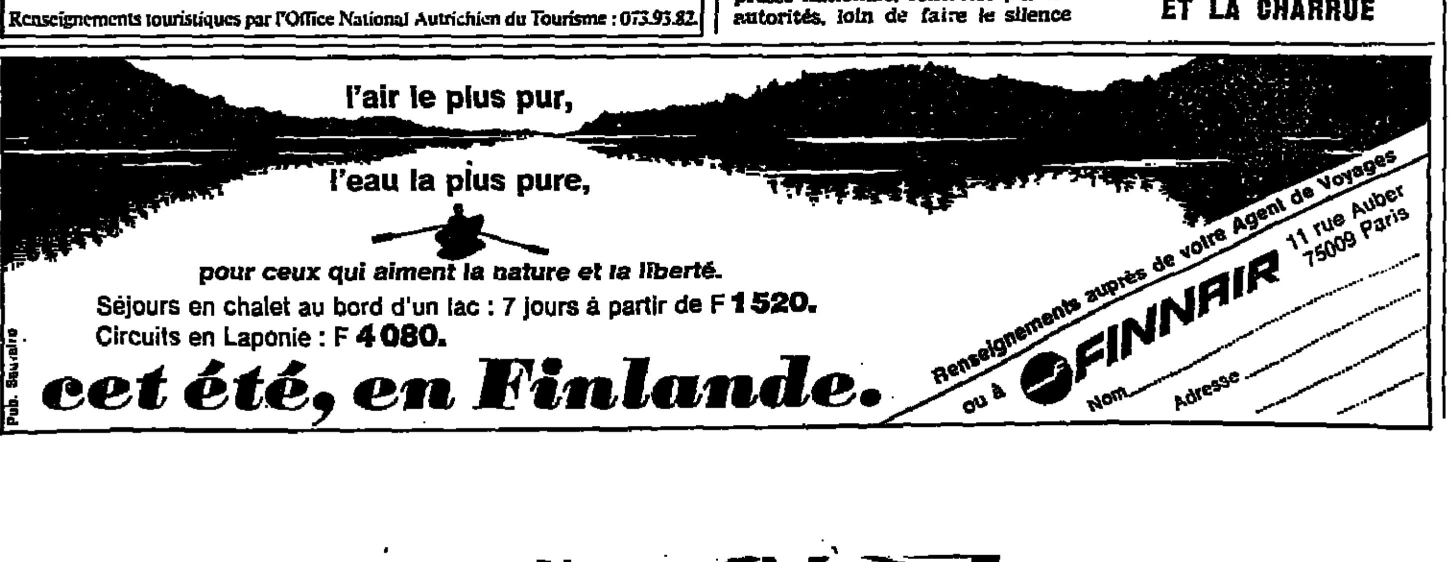
Pour sa part, une autre personnalité du *Front national*, M. Sanjabi, ancien ministre de Mossadegh, se déclare prêt à discuter avec le pouvoir si celui-ci accepte des élections libres auxquelles participeraient tous les partis, à l'exception du Toudeh (*communiste pro-soviétique*). Il est possible que le gouvernement, craignant l'extension des troubles d'origine religieuse, ait déjà pris contact avec des hommes qui, *sans pouvoir mobiliser* beaucoup de partisans, ont une certaine influence dans les milieux d'affaires. Pour certains observateurs, l'amorce de libéralisation ne s'explique pas seulement par les pressions américaines. Un jeu subtil, celui « *du tract et du bâton* », serait engagé entre deux forces qui savent chacune jusqu'où ne pas aller trop loin. Le problème est que cette partie se joue entre *initiés, sans que les masses*, sur lesquelles s'exerce principalement l'influence des religieux, y participent.

La prudence avec laquelle les leaders du Front national parlaient des développements possibles de la situation après les émeutes du 9 mai était révélatrice. Ils essayaient de profiter du mouvement créé par les religieux en révolte contre le régime, mais ne le contrôlaient manifestement pas.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Prochain article :

LE DERRICK ET LA CHARRUE



Egypte

Le gouvernement s'efforce d'apaiser la nouvelle tension confessionnelle

De notre correspondant

Le Caire. — Au cours des cinq semaines écoulées, des incidents antichrétiens ont eu lieu en Haute-Egypte *et dans* le delta du Nil, créant localement, comme en 1972 et 1977, un climat confessionnel tendu. Le pouvoir s'est aussitôt efforcé, par divers gestes ou mesures, d'apaiser ce regain de tension entre communautés.

Lors du vendredi saint orthodoxe, deux chapelles coptes de la Menoufieh (delta du Nil) et les personnes *qui s'y trouvaient* ont été attaquées à la même heure par des villageois musulmans. Le lendemain, la mise à sac d'un nouveau lieu de culte chrétien, à Minieh (Haute-Egypte), entraînait des bagarres entre les fidèles et les assaillants.

La tension s'est alors déplacée vers Assiout, autre ville de Haute-Egypte, où vivent de nombreux *chrétiens*. *Des étudiants* musulmans y envahirent la cité universitaire féminine aux cris de « *A bas Chenouda !* » (nom du patriarche copte orthodoxe), provoquant une riposte de la part de leurs condisciples chrétiens, tandis que les étudiantes coptes élisaient *domicile pour* plusieurs jours dans une église.

La rumeur publique et certaines indications officieuses rejettent la responsabilité de ces incidents sur une organisation « *fondamentaliste* » musulmane qui s'est fait un nom à l'université du *Caire*, ces *dernières* années, le Groupe islamique (Al-Gamaa Al-Islamiya).

S'apparentant aux Frères musulmans par son combat en *faveur de l'application* à tous les Egyptiens de la loi coranique dans toute sa rigueur, bénéficiant de l'appui occulte de *plusieurs* dignitaires de l'islam égyptien, ralliant dans la moyenne bourgeoisie nombre de jeunes gens et jeunes filles, dont certaines assistent désormais voilées aux cours universitaires, le Groupe islamique serait soutenu par des *fonds* privés venant d'*Arabie* Saoudite et, dans une moindre mesure, par des fonds gouvernementaux secrets libyens.

Le mot d'ordre qui accompagne l'aide saoudienne court les rues du Caire : « *Témoignez pour l'islam. Là où il y a un cabaret, là où il y a une église, construisez une mosquée.* » Dans ce pays où sévit la crise du logement, s'élèvent partout de nouveaux minarets géants. La Libye, quant à elle, chercherait plutôt à susciter des difficultés politiques supplémentaires au régime égyptien, *provoquant, sous couvert* de religion, des incidents entre communautés. Les deux chapelles de la Menoufieh se trouvaient près du village natal du raïs, Mit-Aboul-Kom.

La déclaration très ferme publiée le 20 avril dernier par le patriarche orthodoxe et les chefs de sept autres Eglises chrétiennes d'Egypte, pour protester contre un arrêt de la cour d'appel du Caire autorisant un chrétien à *avoir deux femmes*, aurait été utilisé par le Groupe islamique pour exciter les étudiants d'Assiout. Le texte du patriarche, rejetant pour les chrétiens la polygamie et la répudiation unilatérale de la femme, a été considéré par des musulmans rigoristes *comme* une critique contre la loi islamique. Il réclamait, en outre, que fût appliqué le principe « *à accusé chrétien, juge chrétien* » (*le Monde* daté 14-15 mai 1978).

Des gestes de conciliation

Le pouvoir a aussitôt réagi. Des assurances *formelles* auraient été données à la hiérarchie copte sur la préservation du *statut* personnel chrétien en *matière* matrimoniale. Fait paraît-il sans précédent, un haut fonctionnaire qui avait houspillé un évêque a dû présenter des excuses au prélat en présence du raïs. Un ministre est allé gracieusement offrir à Chenouda III, *de la part du gouvernement*, des terrains pour construire des églises dans deux villes nouvelles qui vont être implantées dans les déserts jouxtant la capitale et, à l'occasion de la pose de la première pierre d'une mosquée et d'une église, *une grande* cérémonie islamo-chrétienne, comme on en voit peu ici, s'est déroulée sur le site de la future cité du 6-Octobre.

Cette attitude du pouvoir a détendu l'atmosphère. Elle n'a cependant ni empêché la première manifestation du courant *activiste* chrétien *encouragé* par les coptes d'Amérique ni désarmé les extrémistes islamiques. L'une des *dernières audiences publiques* de Chenouda III, en la cathédrale Saint-Marc du Caire, a été troublée par une centaine de fidèles protestant contre la « *faiblesse* » du patriarche. Quant aux intégristes de l'islam, ils viennent, sur cette terre où le jeûne de ramadan *se* passe *généralement* sans fanatisme, d'obtenir du ministère de l'intérieur que la vente des boissons alcoolisées soit intégralement interdite dans toute l'Egypte lors du prochain carême musulman, en août. Réflexion d'un musulman : « *On nous prévient quand même à l'avance, si l'on veut faire des provisions...* » Observation d'un chrétien : « *Tant qu'on n'arrache pas les vignes, comme jadis...* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

EN ACCUEILLANT M. KOLLEK

Le maire de Paris n'entend pas « prendre position sur le statut politique de Jérusalem »

Dans un communiqué, rendu public le lundi 5 juin, la mairie de Paris affirme que la visite qu'effectue dans la capitale française M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem « *ne saurait être interprétée comme une prise de position du maire de Paris en tant que tel sur le problème et le statut politique de Jérusalem dont la solution ne concerne que les parties en cause* ». Le communiqué ajoute que cette visite « *a été organisée dans le cadre des relations que Paris entend nouer avec diverses grandes villes étrangères en vue de développer son action internationale* », mais que la « *rencontre à Paris du maire de la capitale de la France et du maire de la ville de Jérusalem n'en revêt pas moins une signification particulière car le caractère de Jérusalem, ville sainte pour les juifs, les musulmans et les chrétiens, est une exhortation à mettre en œuvre la paix et la réconciliation* ».

Les ambassadeurs arabes accrédités à Paris affirment pour leur part, dans un communiqué, que Jérusalem « *ne saurait être considérée comme n'importe quelle autre grande ville* » et à ce titre, M. Kollek ne saurait être considéré « *comme un maire pareil à tous les autres* ». « *Jérusalem*, poursuit le communiqué, *n'est ni une ville unifiée ni une ville libre. Dans le secteur arabe de la ville, M. Kollek est le représentant de la puissance occupante, et l'ONU ainsi que la France n'ont jamais reconnu l'annexion par Israël de la Jérusalem arabe.* »

Un organisateur efficace

Depuis 1967, le nom de M. Teddy Kollek se confond avec celui de Jérusalem réunifiée après la guerre de six jours. Pour les Israéliens, il est devenu le symbole d'une capitale dont l'unité ne saurait être remise en question, alors que, pour les Arabes, il représente la puissance occupante dans une ville dont le sort reste encore à déterminer.

Né le 27 mai 1911, dans une famille sioniste de Vienne, M. Teddy Kollek immigre à l'âge de vingt-quatre ans en Palestine, où il devient l'un des fondateurs du kibboutz Ein-Guev, sur les bords du lac de Tibériade. En 1941, il est envoyé en Europe où il organise le départ de juifs pour la Palestine et achète des armes pour la Haganah. Nommé en 1950, après la fondation d'Israël, ministre plénipotentiaire de l'Etat hébreu aux Etats-Unis, il participe à l'organisation de la première campagne pour les « bons d'Israël » et négocie la première assistance économique américaine à Israël. Deux ans plus tard, il est rappelé à Jérusalem par David Ben Gourion, qui le nomme directeur de la présidence du conseil, poste qu'il occupera pendant onze ans. Au cours de cette période, il fait la preuve de grandes qualités d'organisateur, mettant sur pied la compagnie du tourisme israélienne et dirigeant l'aide d'Israël aux pays en voie de développement.

Elu maire de Jérusalem, en 1965, comme candidat du parti de Ben Gourion, le Rafi, il est chargé, en 1967, après l'annexion du secteur oriental arabe de la Ville sainte, des problèmes concernant la réunification. Réélu à son poste en 1969 et en 1973, M. Teddy Kollek consacre toute son énergie à la mairie de Jérusalem, s'efforçant, dans la mesure du possible, d'éviter les frictions entre les différentes communauté de la Ville sainte, et de préserver le caractère historique et culturel de celle-ci.

AMÉRIQUES

Colombie

Élu de justesse à la présidence
M. Turbay Ayala représente la bourgeoisie financière

« Avec mon mandat, le peuple récupérera enfin la présidence de la République. Il faut en finir avec le monopole des grandes familles dans la direction du pays », nous affirmait, dans une récente conversation le nouveau président de la Colombie, *élu de justesse* le dimanche 4 juin, M. Julio Cesar Turbay Ayala aime à se *présenter* comme l'homme nouveau, le représentant des *« classes émergentes »*, *face* à son principal rival au sein du parti *libéral*, M. Carlos Lleras, en qui il *ne voit que le porte-parole* de l'« aristocratie *traditionnelle* ».

Homme nouveau ? Agé aujourd'hui de *soixante-deux* ans, M. Turbay a vécu durant quatre décennies dans le sérail du très traditionnel parti libéral. Conseiller municipal à l'âge de vingt-trois ans, il a, depuis, *gravi* consciencieusement les échelons de l'appareil *du* parti, jusqu'au Sénat, dont il est membre, constamment réélu, depuis maintenant *seize* ans. Chef du parti, il en *contrôle parfaitement* les *mécanismes*, en connaît tous les *dirigeants*, jusque dans les villages de campagne les plus éloignés. Passé maître dans l'art du « clientélisme », il jouit de *l'appui de* la plupart des « *caciques* » *locaux, dans un* pays où ces derniers influent *encore* de manière décisive sur le vote rural. Ce sont là les bases d'une *formidable* machine électorale, *patiemment* construite au fil *des* ans, qui lui a *permis* de l'emporter *sur tous ses concurrents*.

Cet « homme nouveau » n'en jouit pas moins de l'appui de quelques-uns des grands groupes d'affaires traditionnels du pays, sans lesquels, il est vain d'espérer accéder, un jour, à la présidence de la République à Bogota. Il a, notamment, les *faveurs* des milieux *financiers*, tel le Grupo Grancolombiano ou le Banco de Colombia, dirigé *par M. Jaime Michelsen, cousin* de l'actuel président, M. Alfonso Lopez Michelsen. En revanche, M. Turbay est moins en cour auprès de l'*association* des exportateurs de *café*, plus portée à appuyer M. Lleras, ou de l'association *nationale* des industriels, fief des exportateurs de textiles de Medellin.

C'est en cela, sans doute, que M. Turbay apparaît davantage comme l'*homme* nouveau.

Face à ces détenteurs traditionnels du pouvoir que furent les milieux du café et des textiles — *principales* sources de devises du pays, — il incarne une bourgeoisie *plus* financière qu'industrielle, qui aspire à se tailler la place qu'elle estime lui *revenir, au faîte du* pouvoir. Dans *les vieilles familles* de l'aristocratie colombienne, on ne voit d'ailleurs en lui qu'un « *nouveau riche* », symbole d'une *classe* dont l'ascension inquiète. Une inquiétude *teintée* de racisme, car il est d'origine libanaise.

Dans les caricatures de journaux de la vieille droite, M. Turbay est coiffé d'un *keffieh* et *traité de « Turc »*, *nom générique* par lequel on *désigne* tous les immigrants du Proche-Orient qui jouent en Colombie un *rôle* croissant dans le *monde de la finance*.

M. Turbay représente-t-il *surtout*, comme on le susurre à Bogota, une classe qui tire son pouvoir des exportations « *parallèles* », c'est-à-dire la drogue et *les émeraudes ? Il* est vrai que le *trafic clandestin* des stupéfiants, et surtout *des drogues dures*, a pris en Colombie une importance sans précédent sous le *mandat* de l'*actuel* président, dont M. Turbay *se* réclame directement. Il est vrai, aussi, que *plusieurs* parlementaires, qui constituent la plus *solide* base d'appui du « *turbaysime* » dans le nord du pays, paraissent directement *liés* aux *mafias de la* côte *atlantique*, relais principal de la *columbian connection*. Mais aucune charge n'a jamais été avancée contre le nouveau président lui-même. Peu nombreux, cependant, *sont* ceux qui croient que M. Turbay est le chef d'Etat le plus à même de contenir cette corruption galopante et cette constante décomposition du système *politique* traditionnel *dont souffre la Colombie*. Et ce *ne sont pas non plus* les parlementaires, qui constituent sa base d'appui, qui semblent les plus aptes à insuffler un souffle nouveau *à un* pouvoir législatif largement discrédité. En cela, M. *Turbay* risque, durant les quatre années à venir, de représenter la continuité de l'« appareil » plus que le « changement ».

THIERRY MALINIAK.

L'ARGENTINE A L'HEURE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Vingt-cinq travailleurs de Renault-Argentine ont disparu depuis le mois d'octobre 1977
révèle une mission de la C.G.T.

En marge de la Coupe du monde de football, on continue de se préoccuper de la situation des droits de l'homme en Argentine.

Retour d'un voyage de dix jours dans ce pays, MM. Roger Sylvain, secrétaire du comité central d'entreprise Renault-France, et Alain Stern, responsable des syndicats C.G.T. de Renault-France, ont déclaré à la presse, le 5 juin, que vingt-trois travailleurs argentins de l'usine Renault de Cordoba sont emprisonnés ou ont disparu, et, depuis la grève d'octobre 1977, cent quarante travailleurs licenciés n'ont pas été réintégrés, et cinq cadres ont été tués.

« A l'usine de Cordoba, qui compte six mille salariés — sur les neuf mille employés de Renault en Argentine, — les salaires sont très bas, trois fois inférieurs aux salaires Renault en France, et la liberté de réunion totalement nulle », a encore précisé M. Sylvain, en ajoutant que son organisation n'était pas hostile à l'installation de Renault à l'étranger, à condition que cette présence se situe sur la base de ce qui est pratiqué en France, en matière de salaires et de libertés syndicales, et *« non de ce qui se fait dans les multinationales »*.

Les deux responsables cégétistes ont également fait état *« des multiples tracasseries et pressions »* dont ils ont été l'objet durant leur séjour.

A Buenos-Aires, M. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football, a démenti en les qualifiant de *« dénuées de tout fondement »* les informations selon lesquelles lui-même et M. Jean Sadoul, président du groupement du football professionnel, seraient reçus par le général Videla, chef du gouvernement argentin. Les dirigeants du football français se sont néanmoins préoccupés du sort des vingt et un ressortissants disparus ou emprisonnés en Argentine. Des contacts ont été pris avec la mission diplomatique française à Buenos-Aires, et M. Sastre a confirmé avoir obtenu, de source non argentine, quelques précisions sur le sort de certains des Français détenus ou disparus, en soulignant que ces précisions devaient donner lieu à confirmation avant qu'il puisse en être fait état.

D'un autre côté, après les remous au sein de l'équipe de France depuis la défaite contre l'Italie, M. Sastre s'est efforcé de minimiser l'importance des difficultés. Il a précisé que l'affaire n'entraînerait de la part de la Fédération *« aucune sanction »*, mais il a reconnu qu'elle dénotait *« à un certain moment un certain état d'esprit »*, les joueurs, a-t-il dit, ne sont pas *« des dieux inaccessibles »* mais ne sont pas pour cela *« devenus brusquement des affairistes »*.

A LA TELEVISION

MARDI 6 JUIN

Italie-Hongrie, 18 h. 35, TF 1 (direct).

Mexique - R.F.A., 22 h. 40, A 2 (différé).

MERCREDI 7 JUIN

Argentine-France, 0 h. 15, A 2 (direct).

Brésil-Espagne, 18 h. 35, TF 1 (direct).

Pays-Bas-Pérou, 21 h. 40, A 2 (direct).

En marge du Mundial
UNE GIGANTESQUE VITRINE
De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — *« L'activité promotionnelle d'Adidas ne se limite pas à la seule Coupe du monde, mais il est sûr qu'elle constitue avec les Jeux olympiques l'événement sportif prédominant. Un milliard de téléspectateurs suivront peut-être le Mundial argentin. Dès lors, ce n'est plus un simple événement sportif mais un phénomène social. C'est à ce double titre que nous sommes concernés : tous les sportifs, tous les consommateurs seront à l'écoute. Nous voulons leur faire savoir que l'élite utilise Adidas pour les amener à cette conclusion qu'il s'agit du meilleur équipement. »*

Horst Dassler, P.-D.G. et fondateur d'Adidas-France, ne cache pas que pour lui la Coupe du monde est une gigantesque vitrine, ouverte sur les cent vingt pays où sa société est installée. C'est lui qui transforme les vedettes du football mondial en mannequins. Ainsi en Argentine, douze des seize équipes sont venues (chaussettes, flottants et maillots) équipée par sa firme, et la moitié des sélections nationales portent ses chaussures.

La qualité des produits n'est pas le seul critère du choix. Leur utilisation fait l'objet de contrats entre la firme et les fédérations concernées. « *Dans certains pays,* précise Horst Dassler, *comme la France et la République fédérale d'Allemagne, le contrat porte sur l'ensemble de l'équipement (textile et chaussures) ; dans d'autres comme le Brésil ou l'Italie, les contrats avec les fédérations ne peuvent porter que sur le textile. Pour les chaussures, nous devons alors traiter directement avec les joueurs.* »

Il y a pratiquement autant de genres de contrats que de pays concernés. En France, Adidas est lié à la Fédération pour quatre ans. Toutes les sélections, des seniors aux minimes, utilisent le matériel fourni par la firme alsacienne. En échange, elle participe financièrement en faveur de nombreuses compétitions de masse pour les jeunes. Enfin, elle fait un « geste » pour les internationaux. Ainsi, après leur mini-révolte qui *précéda* le match contre l'Italie à Mar-del-Plata, elle a décidé de porter *leur prime individuelle à 10 000 francs pour le premier* tour de la Coupe du *monde*.

A lui seul, le marché français est loin d'être négligeable. Selon Jean-Claude Schupp, directeur de la *promotion d'Adidas*, quatre millions et demi de paires de chaussures sont vendues chaque année. Sa société en fournit le cinquième, mais en fabrique environ dix millions *pour l'exportation*. Si le chiffre d'affaires de la firme alsacienne avoisine cette année un milliard de francs, 63 à 64 % de cette *somme sont réalisés* grâce aux exportations.

Pour cette Coupe du monde la société alsacienne a fait porter ses efforts sur la création d'un nouveau modèle de ballon au dessin original. A peine connu des téléspectateurs, il est déjà fabriqué à raison de 3 000 à 3 500 unités par jour. Aucun détail n'est négligé. Ballons et bandes de chaussures sont lustrés avant chaque match pour bien apparaître à l'écran. Certains ont même cru remarquer que, pendant les temps morts, les caméras de la télévision argentine s'attardaient sur le ballon ou même sur certaines valises de soigneurs facilement identifiables...

GÉRARD ALBOUY.

CORRESPONDANCE

Les disparus

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Moriceau, médecin à Poitiers :

En tant que membre d'Amnesty International, j'adresse régulièrement des lettres vers les multiples pays où les droits de l'homme les plus élémentaires sont bafoués. Je constate que les dernières lettres expédiées concernent des confrères enlevés, selon un scénario désormais classique, et dont on est sans nouvelles depuis des semaines ou des années. Or on sait par des milliers d'exemples que ce genre d'enlèvement est suivi des tortures les plus affreuses et souvent de la disparition définitive de la victime. Je relève donc dans mes dernières lettres les noms suivants :

— Docteur Maximo Jaroslavski, cardiologue à Tucuman ;

— Docteur Hilda Erenu de Liwski et docteur Norbeto de Liwski ;

— Docteur Francisco Garcia Fernandez et trois de ses collègues, tous détenus, s'ils sont encore vivants, dans un lieu secret du pays où va se jouer la Coupe du monde de football.

Je me demande si c'est seulement l'affaire d'isolés comme moi ou d'une organisation privée comme Amnesty International de prendre la défense des confrères disparus. Il semble que le corps médical ait été particulièrement visé ces temps derniers par le gouvernement du général Videla, et cela pour des raisons moins idéologiques que professionnelles. Un médecin ne peut en conscience refuser de porter assistance à un homme, fût-il un ennemi du régime. C'est pourquoi actuellement, en Argentine, un médecin est *a priori* un suspect.

De toute façon, j'estime que la torture, surtout dans les formes particulièrement sauvages et meurtrières pratiquées en Argentine, est la pire des menaces qui pèsent sur l'homme et que, à ce titre, aucun médecin n'a le droit de rester neutre vis-à-vis d'elle. En tant que médecins, nous n'avons probablement pas à nous mêler d'emprisonnement politique ou d'apartheid. Mais la torture institutionnalisée, l'assassinat d'honnêtes citoyens, de réfugiés politiques, de familles entières, sont des horreurs qui devraient indigner un médecin plus que taut autre.

Je demande donc à mes confrères de ne pas se contenter d'une condamnation platonique, de rejoindre la *commission médicale* d'Amnesty International, 18, rue de Varenne, et de demander l'intervention de nos organisations professionnelles.

● *Une manifestation silencieuse de femmes* doit avoir lieu mardi 6 juin à 18 h. 30 sur le parvis de Notre-Dame de Paris, annonce la section française d'Amnesty International. « *Cette manifestation*, précise le communiqué, *rendra hommage aux parentes des disparus, des détenus et des tués qui manifestent chaque semaine depuis plusieurs mois sur la Plaza Mayor à Buenos-Aires, devant le siège du gouvernement argentin.* »

A TRAVERS LE MONDE

Belize

● UN REFERENDUM devra avoir lieu à Bélize (l'ex-Honduras britannique) à propos des revendications territoriales du Guatemala, a annoncé lundi 5 juin à Londres le Foreign Office. Une zone, peut-être riche en pétrole, de cette ancienne colonie britannique d'Amérique centrale, dotée de l'autonomie interne et promise à l'indépendance, est en effet réclamée par le Guatemala. — *(A.F.P.)*

Chili

● LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU PARTI SOCIALISTE CHILIEN va être prochainement transféré de Berlin-Est à Paris, apprend-on de source sûre. M. Carlos Lazo, ancien vice-président de la Banque d'Etat du Chili à l'époque du président Allende, qui avait été condamné à mort en avril 1974, puis à une lourde peine de déportation, commuée en vingt ans de bannissement le 27 mars dernier, et qui réside en France depuis plusieurs semaines, en assume déjà la direction. Le siège du P.S. en exil demeurera à Berlin-Est pour des raisons de sécurité, indique-t-on de même source.

Espagne

● ENVIRON MILLE PERSONNES ont manifesté, lundi 5 juin, à Valence, pour réclamer l'autonomie de *« la nation de Valence, libre et souveraine »* et protester contre l'« *expansionnisme* » linguistique et culturel de la Catalogne. — *(A.F.P.)*

Maroc

● *« KADHAFI MENACE LE MAROC QUI REPOND PAR L'ENVOI D'UN CORPS EXPEDITIONNAIRE AU ZAIRE »*, titre le journal *Al Maghrib* (tendance des indépendants) en rapportant certains passages du discours prononcé le 3 juin, à Alger, par le chef de l'Etat libyen (*le Monde* du 6 juin). L'article estime que le président Kadhafi, *« souvent débordé par sa jeunesse, sa fougue, sa versatilité et sa méconnaissance des dossiers »*, s'est exprimé comme il l'a fait dans la capitale algérienne parce qu'il avait *« l'unique préoccupation de plaire à son hôte, de tenir le même langage que lui et de faire en sorte de le cautionner »*. — *(Corresp.)*

Pérou

● M. FRANÇOIS MITTERRAND, premier secrétaire du parti socialiste français, vient d'adresser une lettre au gouvernement argentin dans laquelle il demande que *« treize personnalités péruviennes* [qui] *ont été remises aux autorités de la République argentine par le gouvernement péruvien, à la suite d'une décision de bannissement »* puissent *« faire connaître le pays auquel* [elles] *souhaitent demander le droit d'asile, et puissent s'y rendre immédiatement »*.

Pologne

● LE PROFESSEUR MARIAN DOBROSIELSKI, qui dirigea la délégation polonaise à la conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe, a été nommé ministre adjoint des affaires étrangères, le lundi 5 juin.

Ancien ambassadeur en Grande-Bretagne, il dirigeait depuis 1971 l'Institut polonais des affaires internationales. —

Rhodésie

● M. JOSHUA NKOMO, coprésident du Front patriotique, a implicitement exclu, lundi 5 juin, tout appel à une intervention des troupes cubaines dans le conflit rhodésien. M. Nkomo, qui vient de rentrer à Lusaka d'une tournée à Moscou et dans plusieurs capitales est-européennes, a saisi l'occasion d'une interview accordée à la télévision zambienne pour souligner avec insistance que les forces combattantes nationalistes *« s'efforçaient d'obtenir des armes et non des hommes »* auprès de l'Union soviétique et de ses alliés. —

Union soviétique

● DEUX CITOYENS AMERICAINS, MM. Walter Lupan et Anthony Maschocci, qui étaient étaient guides à l'exposition « l'Agriculture des Etats-Unis », organisée en avril et mai à Kiev, ont fait l'objet d'un décret d'expulsion. Selon l'agence Tass, ils se seraient livrés à une *« activité hostile à l'U.R.S.S. parmi les visiteurs de l'exposition »*. L'un des deux Américains a quitté le territoire soviétique et le second s'apprête à regagner prochainement son pays.

On ne peut manquer de rapprocher cette affaire de l'arrestation à New-York pour espionnage de deux fonctionnaires soviétiques de l'ONU et de l'expulsion d'un diplomate de l'U.R.S.S. — *(Corresp.)*

Le débat au sein du P.C.F.

« L'Humanité » : l'opposition interne serait-elle en voie de devenir fantôme ?

Dans *l'Humanité* du 6 juin, René Andrieu relève dans son éditorial que la pétition mettant en cause la régression idéologique du P.C.F. qui circule au sein de cette formation a recueilli neuf cents signatures supplémentaires (*le Monde* du 6 juin). Il écrit :

« Qui sont ces signataires ? Curieusement, leur nom cette fois n'est pas publié.

» Pourtant, à y regarder de près, l'information du Monde *est un communiqué de ceux qui ont lancé l'entreprise fractionnelle. Michel Barak, s'il admet avoir accepté la fonction de « boîte aux lettres », y affirme que le texte se propagerait « de manière autonome » — ce qui manque pour le moins de clarté — mais qu'il a décidé avec quelques-uns des signataires de ne pas publier la liste des nouveaux adhérents à la pétition. Au point où il en est, on se demande bien pourquoi. Georges Marchais a rappelé en effet que nous ne voulons exclure personne, même si les statuts nous en donnent la possibilité mais que nous avons la volonté de mener une lutte politique. Une lutte au grand jour. Alors pourquoi cette soudaine discrétion après en avoir tant dit ? Donner et retenir ne vaut. L'opposition serait-elle en voie de devenir fantôme ? »*

Le quotidien communiste publie en outre, comme chaque jour, des lettres de soutien à la direction du parti, des lettres condamnant l' « *entreprise fractionnelle* ». Les militants des quarante-trois sections d'entreprise du P.C.F. qui travaillent en liaison directe avec le comité central ont adopté une attitude identique, indique *l'Humanité*. Dans un article répondant à la pétition, Roland Weyl écrit pour sa part :

« Il reste que les quelques-uns qui revendiquent si fort leur liberté de critique, de pétition, d'écrire dans les journaux bourgeois, et qui ne rencontrent guère de difficultés pour en user, ne reconnaîtront pas à des milliers d'autres la liberté d'être bien dans leur parti et d'être pourtant des intellectuels. Tels sont les champions d'une certaine conception de la liberté. »

[N.D.L.R. — *Le commentaire de René Andrieu sur la réalité de l'existence des nouveaux signataires est d'autant plus curieux que la direction du quotidien communiste est en possession de la liste des noms depuis une dizaine de jours et que les fédérations départementales du P.C.F. ont déjà été prévenues de l'identité des signataires relevant de leur autorité. En Seine-Maritime, notamment — le département de M. Roland Leroy, directeur de « l'Humanité », — des relèves de responsables de cellules seraient déjà intervenues.*

La décision de ne pas publier la liste des nouveaux signataires correspond à un souci d'apaisement qui se retrouve chez de nombreux contestataires. Des textes en cours d'élaboration par des étudiants ou par des femmes sont ainsi retardés et le seront sans doute jusqu'à la prochaine session du comité central convoqué pour les 19 et 20 juin.]



(Dessin de PLANTU.)

Le P.C.F. dénonce la « domestication » des grands moyens d'information

Le bureau politique du P.C.F. a publié lundi 5 juin une déclaration protestant contre « *la domestication de plus en plus totale, par le pouvoir giscardien, de tous les grands moyens d'information* ». Il ajoute : « *Les Français n'ont pas droit à une information libre normale, en un mot pluraliste. Ils sont submergés par le mensonge et la falsification, un jour pour faire accepter l'austérité, un autre pour justifier les interventions extérieures, un autre encore pour taire le fait qu'un ancien tortionnaire des guerres coloniales commande une action dite « humanitaire » en Afrique. En même temps, la politique, les prises de position et l'action du parti communiste français sont grossièrement dénaturées.* »

Le bureau politique a décidé « *de former des délégations du P.C.F. :*

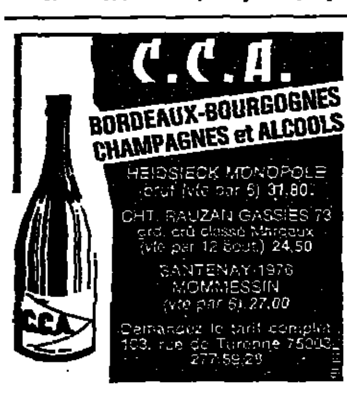
» 1) Pour rencontrer la délégation parlementaire à la radio et à la télévision françaises, qui comprend des représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat;

» 2) Pour rencontrer les directeurs des trois chaînes de télévision et de Radio-France ;

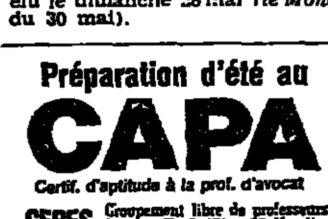
» 3) Pour rencontrer les divers syndicats de journalistes.

» Le bureau politique demande également au groupe parlementaire communiste, à l'occasion du prochain débat à l'Assemblée nationale sur les problèmes de la radio, de renouveler les propositions communistes pour obtenir le pluralisme à la radio-télévision et la fin de la discrimination qui frappe les journalistes communistes ».

M. Georges Marchais, pour protester contre les commentaires de la fête de l'« Avant-garde », a décidé de ne pas participer, dimanche 11 juin, au « Club de la presse » d'Europe 1. Les dirigeants communistes ont également protesté auprès de l'A.F.P. et de Radio-France.



● *M. Louis Chopier*, P.S., a été réélu, jeudi 1er juin, maire de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), à l'unanimité moins une abstention, par le nouveau conseil municipal, élu le dimanche 28 mai (*le Monde* du 30 mai).



LE P.C. ET LE P.S. INVITÉS A LA FÊTE DU P.S.U.

MM. Pascal Gollet et Bernard Ravenel, membres du secrétariat du P.S.U., ont présenté, lundi 5 juin, au cours d'une conférence de presse, les modalités de la septième fête de ce parti, qui aura lieu samedi 10 et dimanche 11 juin, dans le parc paysager de La Courneuve, près de Paris.

A cette occasion, des représentants de tous les courants de la gauche et de l'extrême gauche ont été invités. A ce jour, le P.S.U. n'a reçu aucune réponse officielle du P.C. Toutefois, selon M. Gollet, MM. Gérard Molina et Yves Vargas, membres du parti communiste, ont décliné l'invitation « *pour des motifs politiques* ». Il est vrai que MM. Jean Elleinstein et Jean Rony, également militants communistes mais critiques à l'égard de la direction du P.C., doivent participer au principal débat organisé sur le thème : « *Après l'échec de mars, quelle unité aujourd'hui ?* »

Du côté socialiste, MM. Gilles Martinet, secrétaire national, et Michel Charzat, membre du bureau exécutif, animateur du CERES, et Mme Françoise Gaspard, maire de Dreux, ont accepté l'invitation du P.S.U.

Enfin, M. Daniel Cohn-Bendit a été invité au débat consacré à mai 1968.

Quatre-vingt-cinq délégations étrangères sont attendues.

A l'extrême gauche

DES SCISSIONNISTES DE L'O.C.T. FONDENT LA REVUE « PARTI PRIS »

Plusieurs militants d'extrême gauche, qui ont quitté récemment l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.), ont décidé de fonder une revue mensuelle intitulée *Parti pris*, dont le premier numéro vient de paraître.

Cette revue s'adresse à cet « *ensemble qui n'a pas de nom aujourd'hui, militant(e)s des mouvements, que leur révolte spécifique mène au refus de tout le système, militants organisés qui s'interrogent sur leur engagement, « inorganisés » qui ne se sont jamais reconnus dans les organisations, anciens militants d'organisations..., cet ensemble qu'on pourrait appeler le Mouvement* ».

Les fondateurs de *Parti pris* souhaitent faire de ce mensuel « *un instrument ouvert de débat et d'échanges* » réalisé par des militants « *venus des horizons les plus divers (...) par la même volonté de recherche* ».

La plupart des membres de l'O.C.T. appartenant au courant A., minoritaire lors du second congrès du mouvement (*le Monde* du 30 novembre 1977), issus de l'une des deux composantes de cette formation, la G.O.P. (gauche ouvrière et prolétarienne), ont en effet quitté l'O.C.T., sans pour autant constituer une nouvelle organisation. L'O.C.T. se trouve donc aujourd'hui amputée de près de 40 % de ses effectifs.

A l'origine de ces départs se trouve une contestation du mode de fonctionnement de l'O.C.T. ainsi qu'un bilan sévère de l'action de l'extrême gauche à l'égard des nouvelles formes de luttes (écologie, femmes, soldats, etc.). Ainsi l'éditorial de *Parti pris* dénonce « *le glissement vers un véritable « crétinisme institutionnel », coupées du mouvement social réel, des organisations qui en viennent à identifier le champ politique aux forces qui occupent la « scène politique », à modeler sur celles-ci leurs propres modes d'existence d'affirmation et d'activité, et le dégalisme et la polarisation par les échéances électorales, qui ont caractérisé la pratique des organisations, ces trois dernières années* ».

★ *Parti pris*, 1, rue Keller, 75011 Paris, tél. 805-07-65. Le numéro : 7 F.

● *Le conseil municipal de Barisis (Aisne)* a été dissous en conseil des ministres, réuni mercredi 31 mai, sur proposition du ministre de l'intérieur, en raison des dissensions qui y existaient et entravaient l'administration de la commune.

Les formations de la majorité s'interrogent sur la crédibilité des choix de M. Barre

Poursuivant sa campagne d'explication sur sa politique économique et sociale, dont la crédibilité est mise à l'épreuve par les mouvements de grève déclenchés chez Renault, M. Barre sera jeudi matin 8 juin, de 7 à 8 h., l'invité du « petit déjeuner politique » de France-Inter. Il s'efforcera de répondre aux critiques qui lui sont adressées par l'opposition et aux doutes que sa politique économique et sociale suscite dans les rangs de la majorité, non seulement chez les gaullistes mais aussi chez certains centristes.

Le premier ministre aura également, jeudi, au cours d'un déjeuner à l'hôtel Matignon, un nouvel échange de vues avec les représentants du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. En même temps que M. Claude Labbé, président du groupe, ont été invités les cinq vice-présidents, MM. Jean Falala, Emmanuel Aubert, Vincent Ansquer, Bernard Marie et Guy Guermeur.

M. Raymond Barre est inébranlable dans ses certitudes. Peu lui importe la campagne menée contre lui par les socialistes et les communistes. « *Le gouvernement n'a pas été désigné pour faire la politique de l'opposition* », se plaît-il à répéter. Peu lui importe aussi les états d'âme du R.P.R. Les députés gaullistes n'ont-ils pas approuvé, le 20 avril, sa déclaration de politique générale ?

Son style, son langage, son assurance ne conviennent pas à tout le monde ? « *Si l'on veut séduire, on se laisse entraîner à la facilité* », rétorque-t-il. Les critiques que subit aujourd'hui son troisième gouvernement, qu'elles visent la forme ou le fond de sa politique, ne lui paraissent pas mériter d'être prises en considération dans la mesure où elles relèvent, à ses yeux, d'une effarante incapacité à comprendre les « *vrais problèmes* » auxquels la France doit faire face « *dans un monde implacable* ». Pour le premier ministre il n'existe pas d'alternative raisonnable à sa politique, et, afin de mieux souligner sa conviction, il n'hésite pas à dramatiser : « *C'est la survie de notre pays qui est en cause.* »

Bien qu'il oppose la vigueur de son analyse aux commentaires divers de ceux qu'il appelle les « *beaux esprits* » et les « *belles âmes* », le chef du gouvernement n'est pas insensible, toutefois, aux reproches de ses censeurs. Recevant, la semaine dernière, les jeunes députés de la majorité appartenant au Groupe d'action et de proposition, M. Barre s'est longuement défendu, à propos du retour à la liberté des prix, de pratiquer un libéralisme sauvage. Il insiste notamment sur le fait que le retour à la liberté des prix ne signifie pas que les chefs d'entreprise pourront faire « *n'importe quoi, n'importe comment, n'importe quand* ».

Le R.P.R. et le conflit chez Renault

La situation de l'emploi constitue l'autre « *problème douloureux* », et le premier ministre admet volontiers que son refus de maintenir artificiellement en activité certaines entreprises industrielles à coups de subventions va entraîner inéluctablement une augmentation du chômage. Il estime que le redressement de l'économie est à ce prix et que la majorité des Français le comprendront. A défaut de pouvoir totalement convaincre, M. Barre cherche à conserver la confiance de l'opinion publique, dont il se prévaut depuis les élections législatives.

Y parviendra-t-il ? Au sein même des formations qui lui ont apporté jusqu'à présent un soutien inconditionnel, certaines voix commencent à s'élever pour mettre en garde le premier ministre contre un optimisme excessif. « *Tous les Français sont frappés par la détermination et l'énergie du chef du gouvernement*, écrivait, la semaine dernière, M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., dans *Démocratie moderne*, *ils font intuitivement confiance à sa compétence. Mais rien ne permet d'affirmer qu'ils comprennent toujours clairement l'ampleur, le coût et la finalité de l'action qu'il a entreprise.* »

M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., souligne dans une déclaration publiée mardi 6 juin par *le Quotidien de Paris* : « *Il ne suffit pas que le gouvernement explique que le succès de sa politique économique est un préalable à de nouveaux progrès dans le domaine social. Il faut aussi que le gouvernement comprenne que la réduction des inégalités est une des conditions du succès de l'effort qu'il a entrepris pour sortir notre pays de la crise.* »

Les conflits sociaux qui sont apparus chez Renault n'ont fait qu'accroître les doutes exprimés au sein de la majorité sur la crédibilité du « barrisme ». Le R.P.R. y trouve, pour sa part, la confirmation de ses craintes. « *Nous n'avons pas multiplié les avertissements pour le plaisir de déplaire au premier ministre*, écrit Pierre Charpy dans la *Lettre de la Nation* du 6 juin. *Nous sommes dans une période où le destin hésite. Tout peut tourner très mal très vite. Inversement, la période de rémission dont a bénéficié jusqu'ici le gouvernement peut durer. Il ne tient qu'à lui d'en profiter ou pas.* »

La formation gaulliste souhaite que l'hôtel Matignon pousse la direction de la régie Renault à négocier avec les grévistes, fût-ce « *sur des bases irréalistes* », afin de désamorcer les risques d'une extension du conflit.

Telle n'est pas l'intention du gouvernement, s'il faut en croire les propos tenus mardi matin au micro d'Europe 1 par M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, selon lequel « *on ne peut pas brusquement, sous prétexte que quelques ouvriers occupent ou empêchent de travailler un atelier, remettre en cause une négociation engagée au plan national* ».

M. Barre, en effet, n'entend pas infléchir sa politique sous la pression des événements. Il assume volontiers le risque qu'on dise de l' « ouverture sociale » ce que M. Mitterrand disait jeudi dernier de l' « ouverture politique » préconisée par M. Giscard d'Estaing, à savoir que celle-ci avait été limitée à « *quelques gestes sans portée réelle* ». Il demeure persuadé que le temps confirmera le bien-fondé de sa politique.

ALAIN ROLLAT.

En Nouvelle-Calédonie

Le principal parti autonomiste se prononce pour l'indépendance

L'Union calédonienne (U.C.), principal parti autonomiste néo-calédonien, s'est prononcée dimanche 4 juin, à Maré (îles Loyauté), à l'occasion de son onzième congrès, en faveur de l'indépendance du territoire. Cette formation, qui peut être considérée comme la plus représentative du monde mélanésien, s'oppose toutefois à l' « indépendance canaque » prônée par le Palika (parti de libération kanak). Elle compte neuf élus (sur trente-cinq) à l'Assemblée territoriale, parmi lesquels figure M. Roch Pidjot, député (N.I.) de la première circonscription, qui regroupe en majorité une population d'origine mélanésienne.

De notre correspondant

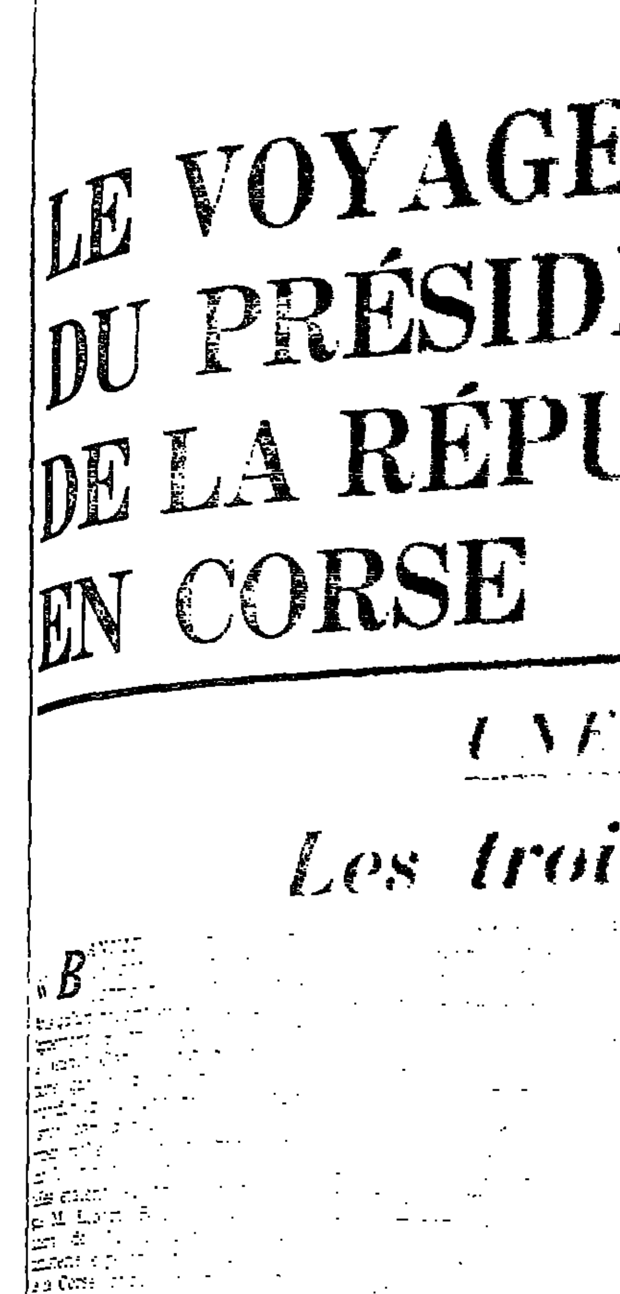
Nouméa. — Le neuvième congrès de l'Union calédonienne a permis aux responsables de ce mouvement de préciser clairement leur position. Le précédent congrès avait été l'occasion de changements importants au sein de la direction du parti. L'indépendance avait été évoquée, provoquant le départ de plusieurs élus locaux, réélus depuis sous une autre étiquette. Au cours de la campagne pour les élections législatives, les responsables de l'U.C. avaient plaidé pour une longue période d'autonomie et pour une indépendance « *à terme* ».

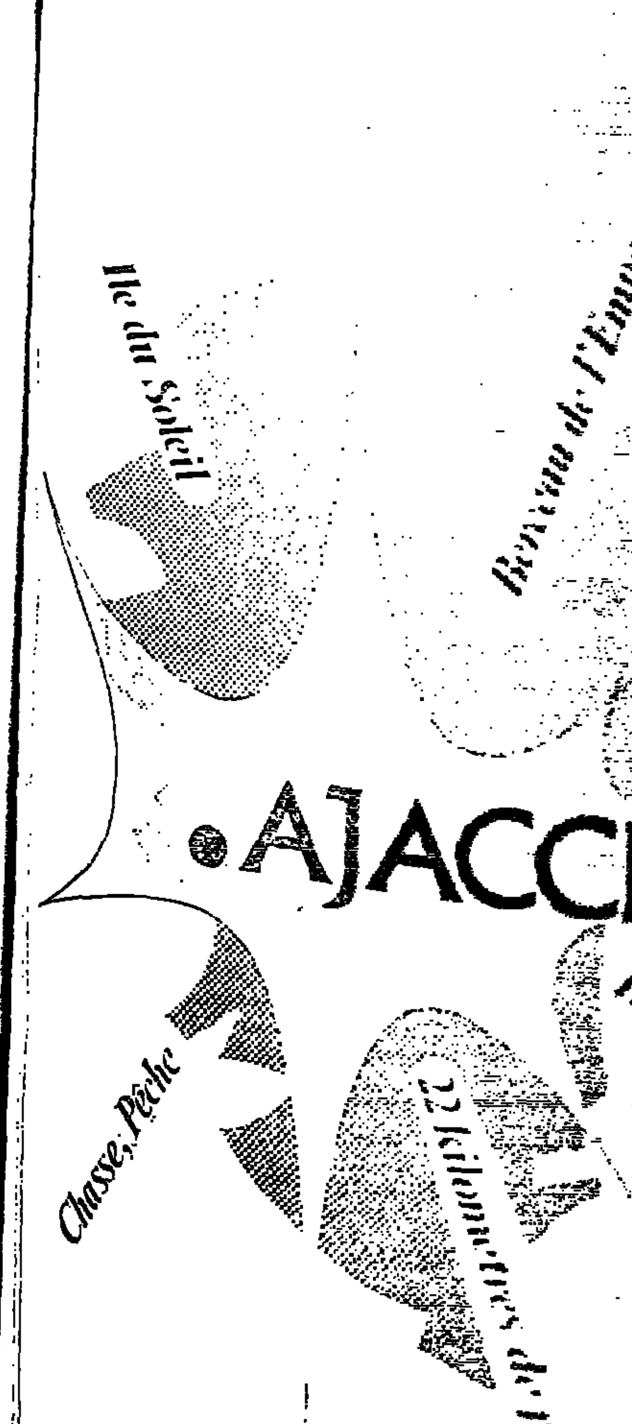
Après la défaite de la gauche en mars, les idées ont évolué. L'Union calédonienne avait placé de nombreux espoirs dans un gouvernement d'union de la gauche pour obtenir un statut conforme à ses vœux. Les responsables du parti n'accordent pas la même confiance à la majorité.

Il s'agit pour eux de lever toute équivoque. Malgré les déclarations apaisantes de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, concernant la réduction des inégalités, l'Union calédonienne appelle aujourd'hui « *le peuple de Calédonie à se libérer du colonialisme dont il est victime* ». L'U.C. affirme : « *Seule l'indépendance peut permettre aux Canaques d'exercer la plénitude de leurs droits (...). Nous invitons toutes les forces populaires conscientes du néo-colonialisme à s'unir dans le combat pour la décolonisation et la libération du territoire.* » Le congrès a tout de même admis une période d'autonomie avant l'indépendance, mais à la condition « *qu'elle confère au territoire des pouvoirs véritables et efficaces en matière financière et économique* ». A cette fin, M. Pidjot va déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale un projet de réforme électorale « *qui permettra aux seuls Néo-Calédoniens de se prononcer sur l'avenir de leur pays* ». — J.-N. F.

● *Le rassemblement national de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain* (A.D.M.P.) s'est tenu dimanche 4 juin à Chambost-Allières (Rhône). A cette occasion Me Jacques Isorni a précisé qu'une nouvelle requête en révision du procès du maréchal Pétain, fondée sur des archives britanniques, a été déposée. Ces documents, récemment rendus publics, montrent selon Me Isorni, que « *Philippe Pétain n'a eu qu'une volonté et qu'une politique : servir la cause des Alliés, c'est-à-dire celle de la France* ». Parmi les messages transmis à M. Jean Borotra, président de l'A.D.M.P., figure celui de M. Antoine Pinay, qui a écrit : « *Régler enfin la question de la réhabilitation du maréchal Pétain contribuerait à l'union des Français à laquelle travaille le président de la République.* »







LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN CORSE

Le président de la République doit commencer, en Corse, le mercredi après-midi 7 juin, une visite officielle de deux jours, qui le conduira successivement à Ajaccio, Calvi, Corte et Bastia. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui sera accompagné par MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Joël Le Theule, ministre des transports, et Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, prendra notamment la parole devant les assemblées régionales.

Le dernier déplacement de M. Giscard d'Estaing dans l'île remonte au printemps 1974. Candidat à la présidence de la République, il avait déclaré, lors de son passage à Ajaccio : « *Souvenez-vous de moi, je me souviendrai de vous !* » Il avait alors évoqué « une France qui contient la Corse, mais aussi une France qui comprend la Corse ».

Au lendemain de l'affrontement d'Aléria et de la fusillade de Bastia, le chef de l'Etat avait invité M. Jacques Chirac, alors premier ministre, à « tenir compte de la sensibilité particulière de l'âme corse ». Il avait reconnu, dans son message, que « bien des difficultés et bien des incompréhensions proviennent des blessures que notre temps inflige à cette âme fière et éprise de justice ».

A la fin de l'été dernier, après l'attentat commis contre le relais de télévision de Bastia et le rassemblement autonomiste de Furiani, M. Giscard d'Estaing avait chargé les préfets des deux départements insulaires de « transmettre aux hommes et aux femmes de Corse l'expression de sa considération et de son estime » et de leur annoncer qu'« il compte se rendre, le moment venu, dans leur île pour examiner avec leurs élus et eux-mêmes la solution de leurs difficultés, dans un climat débarrassé des médiocres aventures et conforme à la fière dignité de la Corse ».

Malgré l'effort financier que le gouvernement consent pour son développement, la Corse demeure insatisfaite. L'agitation persiste. Le pouvoir régional, que certains réclament pour leur île eu égard à son particularisme et auquel Paris continue de s'opposer au nom de l'unité nationale, suffirait-il à dissiper ce malaise ? Un malaise qui, pour beaucoup, se nourrit des timidités continentales.

« La Corse n'est pas une région, c'est un cas », affirmait un jour M. Olivier Guichard. Longtemps encore cette île fera problème. Une crise de confiance ne se résout pas en un jour.

JACQUES DE BARRIN.

UNE CHARTE ET SES PROMESSES

Les trois ans d'une « ère nouvelle »

« **B***ANNIR les productions et activités de masse, corriger les déséquilibres qu'un récent et rapide développement a engendrés, former les jeunes Corses aux nouvelles tâches qui les attendent et sauvegarder la culture et la langue corses considérées comme de vraies richesses au même titre que les richesses naturelles* » : telles étaient les trois exigences que M. Libert Bou, alors président de la mission interministérielle pour l'aménagement de la Corse, avait inscrites « *au tout premier rang des objectifs de la charte de développement économique de la Corse* ».

Lorsque, au mois de juin 1975, il vient devant les assemblées régionales présenter son projet de charte, M. Libert Bou se trouve sur l'île depuis cinq mois. Il est le premier président de la mission interministérielle pour l'aménagement de la Corse à avoir été nommé en conseil des ministres. Le premier à avoir dialogué, avant même de mettre le pied en terre corse, avec les responsables autonomistes, les frères Simeoni, qu'il a invités à Paris. Le premier aussi à avoir préféré une démarche informelle (création de quatre groupes de travail très ouverts pour préparer la charte), à avoir constaté : « *La situation actuelle est bloquée. Ce que je veux, c'est rétablir la confiance.* »

Le voici, le 24 juin, devant le comité économique et social, réuni sous la présidence de M. Emile Arrighi de Casanova. L'assemblée consultative modifie assez largement le projet Libert Bou et ajoute au texte — à l'unanimité — un « préalable politique ».

Répliquant à la conclusion du président de la mission (« *La charte doit être l'expression de la volonté de la Corse unanime et considérée par tous — c'est l'intérêt national — comme le début d'une ère nouvelle.* »), le rapporteur affirme la nécessité d'une régionalisation authentique, qui se traduira par l'élection du conseil régional au suffrage universel et à la proportionnelle, et celle de mettre « *un terme à la pratique de la fraude institutionnalisée* », ajoutant que la réussite de la charte est subordonnée à ce préalable.

Le 4 juillet, le conseil régional présidé par M. François Giacobbi, adopte — lui aussi, à l'unanimité — le rapport de M. José Rossi, qui va devenir la charte. C'est un document moins solennel que l'avant-projet Libert Bou ou le projet pour avis du comité économique et social. De préalable politique, il n'en est plus question. Mais une phrase y fait tout de même référence : « *Le renforcement des responsabilités régionales doit résulter d'un large transfert de compétences de l'Etat à la région et de l'élection des membres du conseil régional au suffrage universel.* »

Le 9 juillet, le conseil des ministres adopte « *dans leur principe, les grandes lignes d'un programme de développement* » de la Corse. Le mot charte a disparu. Tout comme avait disparu, sacrifié sur l'autel de l'unanimité, le terme « peuple corse » du rapport Rossi. « *L'Etat*, observera plus tard Libert Bou, *n'avait pas à conclure un pacte quelconque avec une partie de la population française* (1). »

Il fera remarquer, au lendemain des tragiques événements d'Aleria (22-23 août 1975) : « *Le Comité économique et social avait mis un préalable politique à la charte, un préambule qu'il faudrait relire maintenant. Ce préambule demandait le renforcement du pouvoir régional, le transfert des crédits à la région. Cela pose un problème national qui est celui d'une véritable régionalisation. De toutes les régions françaises, la Corse est celle qui nécessite que les pouvoirs régionaux soient plus solidement établis (...) que les crédits soient vraiment délégués à la région, et non mis en œuvre par les administrations parisiennes* (2). »

D'un préalable à l'autre

Six mois après le vote de la charte, exit Libert Bou. M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, transmet l'« *ordre présidentiel* » à l'homme dont l'autorité laissait croire qu'il pouvait guérir l'île de tous ses maux. Une nouvelle manière de faire : « *Ne plus paraître sur le terrain, laisser à l'autorité préfectorale et aux élus le soin de faire leur affaire de l'application de la charte* (2). »

Entre-temps, l'onde de choc d'Aléria a secoué la France. Le 12 septembre, M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé à son premier ministre, M. Jacques Chirac, une lettre prescrivant d'assurer « *entièrement, dans les transports maritimes avec la Corse, le principe de la continuité territoriale* », de régler le contentieux viticole, de transférer au budget de l'Etablissement public régional (E.P.R.) les ressources du Fonds d'expansion économique de la Corse (FEC) (3) et, sur la base d'un code électoral modifié — notamment par le remplacement du vote par correspondance par le vote par procuration, — de « *veiller [...] à garantir plus complètement la sincérité des scrutins* ».

Le chef de l'Etat évoque « *la sensibilité particulière de l'âme corse* », « *fière et éprise de justice* », blessée par un tourisme « *qui parfois la heurte* », des spéculations économiques « *qui n'utilisent pas les moyens de son sol* » ou une centralisation administrative « *qui n'a pas toujours tenu compte du fait de l'insularité* ».

Il appartient au nouveau préfet de région, — *c'est pour la première fois depuis cent cinq ans un Corse.* — M. Jean Riolacci, de veiller à l'application de la charte. Il précise d'abord que le préalable politique est un débat qui intéresse la nation tout entière, mais doute qu'une transformation institutionnelle puisse, à elle seule, s'avérer « *adéquate et décisive* ». Il a le sentiment que ce changement survenu, on ne manquerait pas de trouver d'autres préalables. Ce préfet corse ajoute pourtant que « *la nature, c'est-à-dire l'insularité, condamne incontestablement, quel que soit le système, à des adaptations de nos structures administratives. Le besoin de décentralisation, de déconcentration, est ici ressenti davantage qu'ailleurs, c'est évident* ».

Quant à la charte, à la préparation de laquelle M. Riolacci n'avait pas participé (il a été nommé à Ajaccio, le 27 août 1975), elle reste pour lui « *l'énoncé admis par les pouvoirs publics de l'ensemble des objectifs* ». Ce document comporte, dit-il, des sujétions opérationnelles, des indications de programme et aussi des vœux plus généreux : « *Le tri se fera tout seul, les orientations sont acquises, les moyens se mettront en place.* »

Un jour de 1976, devant les assemblées régionales auxquelles il présente le plan d'équipement de l'île en matière de radio-télévision, Jean Riolacci observe avec quelque ironie : « *Et ça n'était pas dans la charte...* » Boutade significative et sans doute réplique à ceux qui s'en allaient disant : « *Rien que la charte, mais toute la charte.* »

PAUL SILVANI.

(Lire la suite page 10.)

(1) Jean Ferniot : *C'est ça, la France*. (Julliard).

(2) Déclaration à *Kyrn* (n° 57, octobre 1975).

(3) Compte spécial du Trésor, créé par la loi de finances pour 1968 et alimenté par le produit perçu en Corse de la vignette auto et des taxes indirectes sur les tabacs. Cette année, les ressources du fonds d'expansion — 2,7 millions de francs — représentent plus de la moitié du budget de l'établissement public régional.

Étés chauds

LE vote, au début de l'été 1975, d'une charte de développement économique de l'île n'y fera rien : un commando autonomiste conduit par M. Edmond Simeoni occupe, le 21 août, à Aléria, la cave d'un viticulteur pied-noir. Au cours de l'assaut donné par les forces de l'ordre, deux gendarmes mobiles trouvent la mort.

Une semaine plus tard, la nuit d'émeutes, qui, à Bastia, suit l'annonce de la dissolution du mouvement autonomiste, l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC), se solde par la mort d'un C.R.S.

Le conseil des ministres du 27 août désigne M. Jean Riolacci comme préfet de la région Corse et officialise la « bidépartementalisation » de l'île en nommant à Bastia un préfet délégué pour la Haute-Corse.

Les autonomistes créent, le 1er février 1976, un nouveau mouvement, l'Association des patriotes corses (A.P.C.), qui deviendra plus tard l'Union du peuple corse (U.P.C.). De leur côté, les « clandestins » qui revendiquent l'indépendance de l'île se groupent pour former, le 5 mai suivant, le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).

Le 24 juin, la Cour de sûreté de l'Etat condamne M. Edmond Simeoni à cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis. Le 10 juillet, M. Serge Cacciari, jugé responsable de la mort d'un C.R.S. pendant la nuit d'émeutes de Bastia, est condamné à dix ans de réclusion criminelle.

Un an jour pour jour après le drame d'Aléria, à la tête d'un commando autonomiste, M. Max Simeoni, frère d'Edmond, dynamite une cave vinicole près de Ghisonaccia et prend le maquis. Deux semaines plus tard, le F.L.N.C. revendique la destruction, sur l'aéroport d'Ajaccio, d'un Boeing-707 d'Air France.

A la fin du mois de septembre 1976, un légionnaire déserteur assassine deux bergers corses à Bustanico. Les insulaires obtiennent le rapatriement sur le continent du Groupement d'instruction de la Légion étrangère (GILE), basé à Corte.

M. Edmond Simeoni bénéficie, le 14 janvier 1977, d'une mesure de libération conditionnelle.

Le 16 février suivant, M. Yves Burgalat est nommé préfet de région en remplacement de M. Riolacci.

A la veille du rassemblement autonomiste de Furiani, le F.L.N.C. plastique, le 13 août, le relais de télévision de Serra-di-Pigno au-dessus de Bastia. Le 9 septembre, à l'occasion du trente-quatrième anniversaire de la libération de la Corse, les élus manifestent contre « le séparatisme et les violences d'où qu'elles viennent ».

Le 27 septembre, M. Max Simeoni se constitue prisonnier à Bastia. Le 17 décembre, il sera mis en liberté provisoire.

Aux élections législatives de mars 1978, la Corse se donne quatre députés R.P.R. L'agitation continue : plus de cent cinquante attentats au plastic depuis le début de l'année...

LES ENTÊTEMENTS D'UN « MISSIONNAIRE »

M. Libert Bou au chevet des insulaires

CE haut fonctionnaire commence d'étonner : il conçoit sa mission de manière peu banale. Il refuse *« de vivre confiné dans un bureau à Paris et d'y recevoir des dossiers »* ; il veut *« voir le maximum de Corses, et pas seulement des élus »*.

Nommé, le 12 décembre 1974, chef de la mission interministérielle pour l'aménagement de la Corse, M. Libert Bou doit élaborer un plan de développement économique de l'île. Un de plus. Il offre aux insulaires son expérience pour mettre en forme ce document et son autorité pour le faire appliquer. Et d'avertir : *« Je ne serai ni une sorte de délégué général du gouvernement ni une manière de proconsul ou de vice-roi. »*

Intrigués par son comportement, les responsables autonomistes acceptent de le rencontrer. Il leur semble, à première vue, que *« ses thèmes d'action sont ceux pour lesquels les patriotes corses se sont battus depuis dix ans bientôt »*. M. Libert Bou, qui les reçoit dans son bureau de Rungis, d'où il a organisé avec succès le déménagement des Halles, leur confirme le caractère *« strictement économique »* de sa mission. Malgré tout, ses interlocuteurs décident de *demeurer quelque temps dans* l'expectative

Cet « étrange bonhomme », ce Catalan *rond d'allure et de propos*, entreprend pendant quatre mois de sillonner l'île de Beauté. Son objectif : faire parler les gens, recueillir leurs doléances. Il met en place quatre groupes de travail, composés de personnes pas forcément « représentatives » au sens habituel du terme. La Corse au printemps 1975, c'est un peu l'Odéon en mai 1968 ! *« M. Libert Bou ne sait dire non qu'à l'autonomie »*, constate finalement M. Edmond Simeoni.

« Même deux cent mille autonomistes corses ne pourraient pas changer la Constitution française », répond, un jour, au cours d'une réunion, le chef de la mission interministérielle. L'île n'a que faire d'un pseudo-« plan de Constantine » ; elle attend de Paris une autre réponse, politique celle-là, lui rétorque-t-on. La rupture est consommée ; les militants la souhaitent d'autant plus vivement que les nationalistes crient à l'*imposture*. *« Cette affaire était piégée, mais je suis incapable de dire si M. Libert Bou a été le chasseur ou la chèvre »*, affirmera, après coup, M. Simeoni.

Qu'importe ces déconvenues ! M. Libert Bou continue, avec *une tranquille assurance*, de remplir son contrat. En préambule à la charte de développement économique de l'île, *il évoque « les aspirations profondes d'un peuple trop longtemps incompris. »* Les Corses relèvent ces réflexions peu communes sous la plume d'un haut fonctionnaire dont ils mesurent mal l'audience parisienne.

Des promesses

Aux élus du conseil régional qui sont appelés, le 4 juillet 1975, à se prononcer sur la charte de développement économique, le chef de la mission interministérielle déclare : *« Je pourrai défendre votre plan à Paris avec d'autant plus d'autorité que ce document est l'expression de la Corse unanime. »* Pas une seule voix ne manque à l'appel. *« On ne pourra plus dire que les Corses ne savent pas ce qu'ils veulent »*, commente M. Libert Bou.

Croit-il donc possible l'apaisement des esprits, la réconciliation, autour d'un grand dessein pour la Corse ? *Deux mois* à peine après le vote du conseil régional, le drame d'Aléria témoigne de l'inanité de ses efforts. *« Ce fut l'effondrement de toutes mes espérances »*, confiera-t-il lors du procès de M. Simeoni devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Au lendemain de ces *sanglants affrontements*, M. Max Simeoni avance son nom comme « médiateur politique ». Il décline cette offre mais a la satisfaction de constater que, *« cherchant une issue à la crise, ce responsable autonomiste se tourne vers quelqu'un avec lequel, des mois durant, le dialogue a été réel et fécond »*.

Désormais, on ne le voit plus guère en Corse, où le nouveau préfet de région, M. Jean Riolacci, a pris les choses en main. Il semble à M. Libert Bou qu' *« on ne s'évaderait pas de la République, ni géographiquement ni institutionnellement, en déléguant à ses assemblées régionales certains crédits et certains pouvoirs »*. Il refuse d'en dire plus : il sortirait du cadre de sa mission. Il répète seulement comme un leitmotiv à qui veut l'entendre : *« La charte, rien que la charte, mais toute la charte. »*

Le mot de charte est contesté ; le gouvernement lui préfère celui de programme. *Les autorités* en place s'attachent à dissiper toutes les illusions qu'a pu faire naître la démarche originale de M. Libert Bou. On lui reproche, à mots couverts, *« d'avoir un peu promis n'importe quoi à n'importe qui »*. La politique de « normalisation » que Paris veut conduire en Corse s'accommode mal des *rêveries d'un « missionnaire »* solitaire...

Ayant atteint la limite d'âge, M. Libert Bou quitte son poste, et l'administration, le 6 février 1976, *« après avoir bien rempli le mandat qui lui avait été confié par le gouvernement »*, comme l'indique alors sèchement le ministère de l'Intérieur. Les Corses resteront sur leur faim. — J.-J. B.

UNE CHARTE

(Suite de la page 9.)

Trois années se sont écoulées depuis le vote du document. Le tri s'est fait dans le contexte indiqué par M. Riolacci. Comment aurait-il pu en être autrement ? *La charte*, votée un *mois et demi* avant Aléria, avait perdu le caractère solennel que Libert Bou avait voulu lui conférer. Et le préfet en avait, le *3 février 1976*, devant le comité économique et social, cerné les limites : *« Ce n'est pas un programme d'action automatiquement contraignant pour l'Etat et les collectivités locales. Par endroits, elle débouche sur des dossiers opérationnels. Sur d'autres points, elle émet des vœux ou définit des exigences qui postulent des modifications de législation. En d'autres termes, c'est une base sur laquelle on s'appuie ou un horizon vers lequel on tend. »*

De surcroît, non seulement l'administration n'a pas été mise en situation d' *« assurer la totalité des tâches régionales »*, mais la division de l'île en deux départements a, au contraire, privilégié les administrations départementales, accentué *« le campanilisme »* (les partis politiques emboîtant généralement le pas, sauf le P.C.F. et les autonomistes) et, le conformisme d'une majorité d'élus aidant, considérablement réduit le rôle d'un conseil régional déjà diminué dans ses effectifs : treize membres (au lieu de cinquante et un) depuis la bidépartementalisation, *quatorze aujourd'hui*.

« La situation a été modifiée et redressée en profondeur », a pu affirmer le président de la République à *l'Express*, parlant de la Corse, le 9 mai 1977. Modifiée dans bien des cas, oui. Redressée, c'est autre chose. N'aurait-il pas fallu, au contraire de ce qui a été fait, valoriser l'institution et l'administration régionales, asseoir la charte sur *« l'unité qui garantit l'efficacité »*, comme l'avait souhaité le conseil régional ?

Mais l'unité d'action est-elle possible à partir du moment où une administration, toujours jalouse de ses prérogatives, tisse inlassablement sa toile et où le pouvoir central continue à s'abriter derrière les *risques d'atteinte* à l'unité française pour reprendre d'une main ce qu'il affirme donner de l'autre ? Seuls, ceux qui ignorent la complexité des mécanismes budgétaires peuvent, de bonne foi, être dupes. Une *opération* d'envergure ou non, nécessite souvent le concours de plusieurs sources de financement.

Toutes tendances réunies

Ainsi se perpétuent les *sujétions* aux pouvoirs établis, les malentendus, les incompréhensions. Au bout du compte, il est patent que la loi de 1972 instituant les établissements publics régionaux reste, pour la Corse, un cadre inadapté, voire désuet. M. Riolacci n'avait-il pas constaté que, en raison même de l'insularité, le besoin de décen*tralisation et de déconcentration* est, ici, ressenti davantage qu'ailleurs ?

En dernière analyse, il en est de la charte comme de tous les programmes antérieurs, même si l'on peut en dresser un bilan *finalement positif*. Lorsque l'autorité est démultipliée, il n'est pas d'unité d'action possible, donc pas de contrôle effectif d'exécution. Une fois atteints quelques grands objectifs, on retombe dans la politique du « coup par coup », sujette aux aléas de la crise.

Et il arrive que des décisions ministérielles ou des délibérations d'assemblées qui n'ont pas à connaître formellement de la charte n'aillent pas dans le bon sens, c'est-à-dire celui d' *« une économie mieux équilibrée et qui soit au service des hommes »*.

Pendant la campagne pour les élections législatives, un seul des candidats s'est obstinément référé à la charte en tant que programme de développement : son rapporteur, M. José Rossi, candidat U.D.F. dans la cir-

(PUBLICITÉ)

VAINCRE L'ISOLEMENT...

UNE NOUVELLE CLASSE DE LEADERS : LES MEMBRES DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Dans toutes les régions, les Comités économiques et sociaux sont apparus, dès la mise en place de la réforme régionale, comme la pièce la plus originale des nouvelles institutions. Mais en Corse la nouveauté était peut-être plus radicale qu'ailleurs. *L'histoire mouvementée de l'île n'a connu le répit* des invasions et des guerres que pour enregistrer une émigration massive. Partagée entre l'ardeur des *combats* et l'évasion des *cerveaux* et des bras, elle a fait peu de place à l'économie et beaucoup à la politique. L'hypertrophie du phénomène est une constante du sous-développement. Elle conduit à demander au pouvoir ce que la population ne peut obtenir d'elle-même. Il en est résulté une forme d'assistance qui, jusqu'au lendemain du second conflit mondial, a privilégié les personnes par rapport aux équipements, et les réseaux présumés d'influence plutôt que les réseaux générateurs de créations d'entreprises, d'emplois et d'expansion.

Cette situation *explique* que les organisations syndicales ou patronales et la vie associative aient été si longtemps embryonnaires. Le débat se concentrait *dans les corps élus par le suffrage universel* et l'ardeur à se dépenser pour des causes collectives s'épuisait dans la succession, toujours fournie, des *consultations* électorales. L'ouverture de la Corse au monde extérieur, *sous l'effet conjugué de la perte de l'Empire, du bouleversement dans la hiérarchie* des carrières et de l'arrivée quasi simultanée, sur son sol, des « Pieds-Noirs » et des touristes, a *profondément modifié la situation*. L'économie réticulaire a rapidement cédé devant l'économie de marché. L'agriculture intensive a refoulé l'exploitation familiale de *faibles* dimensions. Le *tourisme* a fait pousser les hôtels et, sous l'effet conjugué du décollage économique et de la concentration urbaine, la fièvre immobilière a multiplié *les* chantiers. Les grands travaux routiers, portuaires, aéroportuaires, hydrauliques et forestiers sont venus, en quelques *années, combler, pour partie, un retard séculaire.*

Parallèlement, les structures de toujours ont été ébranlées. Les villages se sont dépeuplés, les coutumes ancestrales ont été délaissées, le gommage *des spécificités s'est amorcé.*

Ce remue-ménage intensif a tissé tout un réseau d'organismes représentatifs d'un nouveau style, soit pour encadrer, soutenir, *corriger* les effets du développement, soit *pour éviter* le nivellement dans l'anonymat de la Corse telle que l'histoire et la géographie en ont ciselé le caractère original. Ce réseau a attiré à lui des hommes d'expérience et de caractère. En d'autres temps, ceux-ci se seraient orientés vers la politique. Il est significatif de constater qu'ils se satisfont parfaitement de responsabilités économiques, sociales ou culturelles, ce qui prouve que ces dernières ont désormais, à leurs yeux, une valeur *comparable à celle de l'engagement électoral*.

Le Comité économique et social a prolongé dans trois directions cette évolution :

— Il a officialisé cette nouvelle forme de représentation en donnant un siège et une tribune à une catégorie de leaders qui ont encore besoin de gagner une audience publique.

— Il a offert à chacun le cadre d'une concertation permanente et brisé l'habitude d'affrontements bipartisans conformes aux réflexes d'une opinion *traditionnellement partagée en deux camps.*

— Il a donné un contenu économique concret aux choix politiques. Aucun débat ne s'est engagé *devant le Conseil régional sans avoir été précédé* d'un débat, sur le même sujet, devant le Comité économique et social. Celui-ci s'est non seulement comporté comme un *collège d'experts*, mais comme une forme d'expression de l'opinion publique. Il ne *s'est pas agi, bien entendu, d'opposer à la représentativité* élective, toutes catégories d'intérêts confondues, une addition de représentations parcellaires, mais d'éclairer les élus *par* une meilleure connaissance de toutes les implications techniques, économiques et sociales des options en présence.

Le dialogue ainsi amorcé, s'il est utile pour la décision, l'est aussi pour l'information. La presse n'a pas boudé les débats, même les plus arides. *Elle* n'a pas *manqué de* souligner les divergences de points de vue entre les deux assemblées. Les lecteurs mieux *au fait* des motivations seront *un jour des* électeurs *plus* exigeants

La démocratie ne peut, en définitive, qu'y trouver son *compte*.

Ce tableau ne prétend pas être idyllique. Il exprime un éventail nouveau de comportements qui *s'accorde avec l'entrée de la Corse dans l'ère du* changement. Il *ne* doit faire oublier ni la violence qui ne désarme pas, ni la masse des problèmes en quête de *solution*, ni les incompréhensions qui demeurent entre les politiques habitués aux solutions de synthèse et les hommes de terrain souvent suspectés de trop prêcher pour leur saint, ni l'incertitude qui, pour une partie de la jeunesse, confine à l'angoisse de ce que sera le lendemain. Il montre cependant que *des mécanismes institutionnels peuvent* canaliser les affrontements et extraire la partie positive de la contestation qui trouve souvent refuge dans l'expression socio-professionnelle des courants *d'opinion*.

Il n'évoque pas la question de savoir si le problème *corse* est d'essence politique ou n'est que l'expression politique d'un retard d'adaptation. Les mécanismes régionaux, à condition d'être perfectionnés à la lumière des cinq ans écoulés, offrent l'avantage de présenter les deux registres et de les interpénétrer.

Il est des moments où la succession des solutions particulières vaut mieux que la séduction des vastes constructions de l'esprit. Les méditerranéens affectionnent celles-ci mais la sagesse commande de promouvoir celles-là. Encore faut-il que ces dernières *affirment leur supériorité en faisant la preuve de* leur efficacité.

Emile ARRIGHI de CASANOVA,
Président du Comité économique et social *de la Corse.*

DE L'INSULARITÉ

Il y a en Corse une série de problèmes qui, s'ils ne recevaient pas de solution, pourraient finir par engendrer un problème corse. Et d'abord le problème de l'insularité. La Corse est une île, c'est-à-dire *qu'elle est géographiquement* séparée de *la France* continentale tout en étant partie intégrante de la nation française.

Cette situation particulière fait naître certains problèmes au premier *rang* desquels figure celui des communications. Celles-ci sont d'autant plus importantes que *leur incidence n'est pas seulement* économique mais aussi, et j'allais dire surtout, psychologique. Nous avons le sentiment que le pouvoir *central n'a pas toujours compris cette vérité* première. La Corse a besoin de relations constantes avec le continent, or, il n'en est pas ainsi ou de façon trop imparfaite. De cette situation découle une série de difficultés, de vexations et de frustrations, dont souffrent les insulaires.

S'il n'y est pas *porté* remède, *rien* de valable *ne* pourra être envisagé et le découragement risque de gagner beaucoup d'entre nous. Jusqu'à ce jour, les efforts constants que nous avons déployés ont abouti à des solutions insuffisantes malgré les crédits *considérables dégagés par* l'Etat.

Il est temps qu'une réponse globale puisse être donnée à ce problème. Pour cela, il faut que l'application de la continuité territoriale soit améliorée, *et* élargie aux *transports* aériens.

L'éloignement, l'insuffisance de moyens de communication renforcent le sentiment d'isolement qui sommeille chez tout insulaire. Ici, comme partout ailleurs, mais plus encore du fait de l'insularité, il est nécessaire de rapprocher les centres de décisions des administrés.

Aujourd'hui, tout le monde convient que les citoyens doivent être associés de façon plus étroite à la définition de leur *avenir tant au plan individuel* que collectif. Pour ce faire, il me paraît nécessaire de promouvoir une véritable régionalisation instituant une collectivité dotée d'une assemblée élue au suffrage universel direct. Certains craignent pour l'unité nationale. Je crois, pour ma part, qu'unité nationale et diversité régionale ne sont pas opposées *mais complémentaires* et qu'il est possible de permettre un développement harmonieux des régions dans le cadre national. Je n'insisterai pas car c'est *au Parlement qu'il appartient* de régler ce problème.

En tout cas, il est indispensable de développer les compétences des collectivités locales existantes et de l'Etablissement Public Régional. Pour ce dernier, il faut dès à présent aller au bout et même au-delà de la loi de 1972. Cela est possible et l'exemple du Fonds d'Expansion Economique le prouve.

L'expansion économique ! Telle est la préoccupation majeure de notre région. Mon propos n'est pas d'exposer ici les problèmes qui se posent dans *les différents secteurs de l'économie insulaire*. Je voudrais surtout souligner la nécessité de promouvoir la renaissance économique de la Corse dans le cadre d'une politique d'*aménagement* du territoire bien conçue, c'est-à-dire d'une politique qui évite ou supprime les tensions entre les régions et notamment entre les zones de l'intérieur et celles du littoral. Pour réaliser cet objectif, la création d'un tissu industriel s'impose. Seule, cette solution peut contribuer à régler le difficile problème de l'em*ploi*. Le manque d'emplois, surtout pour les jeunes, contraint trop souvent ceux-ci à un départ sur le continent qui engendre bien des frustrations. L'industrie *corse devra être non polluante pour* préserver l'une des ressources essentielles de notre région : son environnement. Elle devra aussi s'efforcer de corriger le déséquilibre entre l'intérieur et le littoral et, pour cela, s'inscrire dans le cadre d'un plan de rénovation rurale.

Le président de la République *a défini* les parcs régionaux comme un « exemple d'harmonisation entre le développement économique et la protection de l'environnement » C'est ce que nous souhaitons faire pour notre région, qui pourrait ainsi servir de région-pilote en matière d'aménagement du territoire français.

François GIACOBBI,
Sénateur,
Président du Conseil Régional
de la Corse.

Cette 1/2 page a été réalisée par le Comité Economique et Social de Corse

ET SES PROMESSES

conscription d'Ajaccio. Il y ajoutait cependant la nécessite — nouvelle pour lui, mais ne répond-elle pas aux aspirations de la plupart, puisque des candidats R.P.R. eux-mêmes tenaient le même discours ? — de doter la Corse d'une assemblée régionale élue au suffrage universel et à la proportionnelle, afin de permettre la représentation équitable de toutes les tendances.

Il est symptomatique que les autres candidats aient négligé l'impact supposé de la charte, dont M. Libert Bou avait souhaité qu'elle conciliât « *les exigences du présent avec les valeurs fondamentales du passé* » et permît de « *rétablir la confiance* ».

Sous Libert Bou, Dieu que la charte était belle...

Comme l'était, une fois, la République sous l'Empire.

PAUL SILVANI.

Fait et à faire

● Rénovation rurale

Création du comité économique des fruits et légumes de Corse (agrumes : demi-succès) et du groupement interprofessionnel de la viande corse ; lancement des premières interventions sur propriétés privées (I.P.P. « maraîchage ») ; délimitation de nouvelles zones d'A.O.C., développement du secteur coopératif viticole ; achèvement des opérations de consolidation de la dette des viticulteurs ; création de la Sica Olicorse (plantation de 600 ha d'olives de table picholine).

Repeuplement des fonds en langoustes et en homards, installation d'une antenne de l'Institut national des pêches maritimes, programme d'aménagement des ports de pêche ; mise en place d'un programme de lutte contre le chancre du châtaignier (endothia parasitica) ; restauration de moulins à châtaignes ; programme de défense de la forêt contre les incendies (ouverture de pistes, aménagement divers) ; construction de bâtiments d'élevage et d'abattoirs.

Versement de primes diverses (indemnités spéciales montagne : 2 200 bénéficiaires — 23 millions de francs — en trois ans ; prime au porc ; création de deux groupements de défense sanitaire ; aides techniques (IRAM - I.P.P. Somivac : 1 200 opérations, 6 500 ha traités, 20 000 ha valorisés ; zonage agro-sylvo-pastoral).

A réaliser : amélioration des conditions de transport ; mesures compensatoires à l'élargissement du Marché commun ; création de labels régionaux ; création d'un centre technique agricole et établissement d'un cadastre viticole ; conversion de vignes sur terres mal adaptées (primes à l'arrachage à élever) ; augmentation des quotas de prêts du Crédit agricole.

Décentralisation du Centre national d'exploitation des océans, mise en valeur des étangs de la côte orientale, organisation d'une chaîne du froid pour la pêche ; reboisement et action préventive contre les incendies ; péréquation des frais de transport du lait de brebis (roquefort) ; commercialisation collective du miel ; règlement du problème du pénitencier agricole de Casabianda ; élaboration d'un programme d'action pour l'artisanat de production et de service, avec l'extension à la Corse de la prime de développement.

● Tourisme

Création, en juin 1976, du comité régional du tourisme ; création, auprès de la délégation régionale au tourisme, de deux cellules d'assistance technique (1975, montagne ; 1977, littoral) ; action en vue de la résorption progressive du camping sauvage (répression ; mise en œuvre de neuf campings communaux modèles ; création d'une prime d'équipement pour campings sur le littoral) ; développement des stades de neige (Ese, Coscione) pour ski de randonnée ; versement de primes spéciales d'équipement hôtelier en montagne ; abaissement du seuil d'attribution de la prime, de quinze à dix chambres ; consolidation de la dette des hôteliers (par analogie avec les agriculteurs) ; création d'une délégation régionale du Crédit hôtelier ; actions en faveur de la promotion du tourisme sur les marchés national et international.

A réaliser : cellule d'assistance technique pour les investissements et la gestion ; mise en place d'animateurs permanents ; extension de la prime d'équipement pour le camping à l'ensemble de l'île, avec abaissement des seuils ; création d'une école hôtelière.

● Industrialisation

Financement des zones industrielles d'Ajaccio, Bastia et Porto-Vecchio, prospection en France et à l'étranger, réflexion sur la création d'une société de développement régional.

A réaliser : pratiquement tout.

● Transports

Mise en place du principe de la continuité territoriale, le 1er avril 1976. Création de la Société nationale maritime Corse - Méditerranée, dont la S.N.C.F. détient le quart du capital, et du comité consultatif de la desserte maritime ; alignements tarifaires sur les conditions terrestres équivalentes ; extension à la Corse de la tarification routière obligatoire ; abaissement des tarifs maritimes d'environ 50 % grâce à l'effort financier de l'Etat : 250 millions de francs en 1977, dont 90 millions de francs pour le trafic marchandises.

A réaliser : adaptation des capacités aux besoins ; modernisation de la flotte en quantité et en qualité ; substitution d'une subvention liée à l'évolution du trafic à la subvention dite « continuité des services ».

● Emploi

Ouverture d'un lycée d'enseignement professionnel, en septembre 1977, à Ajaccio, d'un centre de formation d'apprentis à Bastia en 1980 et à Ajaccio en 1981 ; organisation des stages de formation (cinq cents jeunes agriculteurs en 1978, cinq cents dans l'hôtellerie de 1976 à 1978), création d'un centre de F.P.A. agricole à Sartène en 1979.

● Culture

Création d'une université à Corte par décret du 6 novembre 1975 (effectif prévu : quatre mille étudiants environ). Définition du programme pédagogique par le conseil de l'université. Première tranche pour quatre cent soixante étudiants, financée en 1978 (1,5 million de francs pour les acquisitions des terrains et 20 millions de francs pour les locaux divers). Expropriation en cours pour la seconde tranche. Ouverture projetée en septembre 1979.

Aide à la diffusion d'ouvrages en langue corse ; émission bihebdomadaire sur Radio-Corse et hebdomadaire à la télévision ; restauration d'édifices (Palazzu nazionale à Corte, Casa Bonaparte à Ajaccio, églises) ; restauration prévue du musée Fesch à Ajaccio (15 millions de francs nécessaires) ; formation des enseignants de langue corse à l'université de Corte (lorsqu'elle sera ouverte).

● Environnement

Adoption du « plan d'action foncière » par les assemblées régionales : programme d'acquisition de 10 000 hectares (170 millions de francs) sur quinze ans avec le concours du Conservatoire du littoral et du Conseil de rivages.

Mise au point d'un programme de construction de stations d'épuration, de collecte des ordures ménagères, de création de pare-feux. Actions diverses menées par le Parc naturel régional, l'Atelier régional des sites et paysages, le Centre régional d'études et de documentation de l'environnement corse.

● Opérations d'entraînement.

Engagement ou continuation des travaux à Ajaccio (artère de bord de mer, boulevard extérieur) et Bastia (tunnel sous le vieux port, transfert des installations ferroviaires à Casamozza, rocade, lycée du Fango, préfecture) ; construction d'équipements sportifs ou sanitaires ; *création de 172 gîtes ruraux* (850 lits) ; aménagement de ports de plaisance (achevés : Porto-Vecchio, Macinaggio, Saint-Florent ; en cours : Ajaccio, Calvi, Propriano, Bonifacio, Bastia, Solenzara).

Démarrage de l'aménagement de Bonifacio et de sa région : études, maquettes, restaurations, équipement, 3,5 millions de francs sur les 15 millions jugés nécessaires investis par l'Etat depuis 1975.

Aménagements hydrauliques réalisés ou en cours de réalisation : ouvrage sur la Figarella (Balagne), dérivation de l'Asinao, barrage de l'Ospedale (extrême Sud), adduction d'eau potable de Sartène-Tizzano.

A réaliser : barrages de Codole (5 millions de mètres cubes) en Balagne, de Sotta (6 millions de mètres cubes) dans le Sud, de Burdellone (2 millions de mètres cubes), en plaine orientale, sur le Prunelli et la Gravona (5 millions de mètres cubes) dans la région d'Ajaccio, sur l'Ortolo dans le Sartenais ; projets divers dans le cap Corse, sur le Taravo et le Liamone.

Au total, pour financer les opérations d'entraînement prévues dans la charte, et quelques autres qui n'y figurent pas, l'Etat a dépensé, pour la période 1975-1978, 531 millions de francs. Cette somme représente 42 % du total des crédits d'équipements publics (1 252 millions de francs, toutes sources de financement confondues : Etat et collectivités).

LA SAFER EN PRIME

UN certain nombre de grandes opérations n'étaient pas prévues dans la Charte. Parmi celles qui ont été lancées ou qui sont sur le point de l'être, il faut citer :

EQUIPEMENT HOSPITALIER. — Rénovation de l'hôpital Eugénie à Ajaccio (25 millions de francs), construction du nouvel hôpital (77 millions de francs) et du lycée du Fango (29 millions de francs) à Bastia, de l'hôpital de Corté et des antennes médicales d'urgence de Calvi et Sartène.

RADIO-TELEVISION. — Mise en place du plan Riolacci de construction de réémetteurs et relais, et de la maison de T.D.F. à Ajaccio.

TELECOMMUNICATIONS. — Effort particulier en vue de l'amélioration des liaisons avec le continent et l'étranger et des liaisons intérieures (93 millions de francs en 1978). Automatisation totale du réseau insulaire achevée en 1980 (actuellement : 85 %).

TRANSPORTS AERIENS. — Construction de l'aérodrome de Figari-Sud Corse (22 millions de francs).

AGRICULTURE. — Création d'une Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), *décidée au lendemain des événements d'Aléria*. Elle a reçu une dotation de 24 millions de francs et s'est vu offrir, à ce jour, 5 675 hectares de terres pour une valeur de 85 millions de francs.

Le nombre d'agriculteurs désireux de s'installer dépasse deux cent cinquante : 60 % d'entre eux ont moins de trente-cinq ans. La plupart (80 % environ) ne disposent pas de 10 % d'autofinancement alors qu'il en faudrait 40 %. D'où des propositions de la SAFER à l'Etat pour permettre de dégager une solution raisonnable.

UN PRÉFET DANS SON TERROIR

M. Jean Riolacci présente l'addition

LORSQU'EN plein drame, le 27 août 1975, au lendemain de la fusillade d'Aléria, Paris dépêche l'un des leurs à Ajaccio, les Corses respirent. Ils sauront gré au gouvernement d'avoir choisi comme préfet de région un homme du terroir. Un homme du pouvoir aussi. Avant d'être préfet de Seine-Saint-Denis, il a été, de 1969 à 1972, sous-directeur des affaires politiques au ministère de l'intérieur. Même les responsables autonomistes se féliciteront de son arrivée.

Pour la première fois depuis cent cinq ans, la Corse sera administrée par un préfet corse. « *Il est certain qu'ici l'administration a eu, depuis des décennies, un problème de langage avec les représentants valables du terroir*, reconnaît M. Jean Riolacci ; *mes origines insulaires peuvent contribuer à une meilleure analyse et à une meilleure approche des solutions.* » La « tradition » est bousculée.

La manière dont Paris a rendu publique sa nomination donne aussitôt à penser aux Corses que ce préfet ne sera pas un préfet « ordinaire », qu'il aura les coudées franches pour administrer l'île. « *L'idée de pouvoirs spéciaux est ridicule. Je n'ai pas de pouvoirs plus étendus que ceux des autres préfets* », assure-t-il. L'équivoque est levée.

A tout le moins, aurait-il sur la question corse des vues originales qu'il puisse faire partager au pouvoir central ? L'idée régionale ne lui fait pas peur, mais il place son action dans le cadre des lois existantes. « *Je ne suis pas l'ambassadeur de la région mais le représentant de l'Etat, expression démocratique de la communauté française* », précise M. Riolacci. Le malentendu est dissipé.

Il lui appartiendra d'appliquer la *charte de développement économique*, que le gouvernement a prosaïquement baptisé *programme d'action économique*. Pour ce faire, il promet de *travailler en tandem* avec M. Libert Bou, président de la mission interministérielle pour l'aménagement de la Corse. Il y aura très vite plus qu'*un petit problème d'articulation* entre le préfet de région et ce haut fonctionnaire en mission, que bientôt Paris éloignera de l'île.

Galimatias idéologiques

La charte que M. Libert Bou lui laisse en héritage, M. Riolacci l'accommodera à sa façon. Il refuse d'y voir l'amorce d'une véritable réforme régionale dont la Corse, en raison de son particularisme, aurait été le terrain d'essai. En gestionnaire avisé et rigoureux, il se méfie des *galimatias idéologiques*. A son avis, « ce document véhicule *des chimères — le rêve inavoué d'un Parlement, notamment — et contient des inepties — le montant excessif du SMIC, par exemple — auxquelles il est difficile de souscrire* ».

Des élus vilipendés *par* les autonomistes, M. Riolacci attend, au départ, qu'ils participent à une prise de conscience collective, « *celle-ci n'excluant pas une certaine dose d'autocritique* ». Tous comptes faits, il finira par admettre que « *le bilan de leur action peut supporter la comparaison avec celui des élus d'autres régions de France* ».

Les autonomistes le prennent violemment à parti, l'accusant « *de mener contre eux une lutte déloyale et provocatrice, de préparer un affrontement entre Corses* ». M. Max Simeoni qui, au mois d'août 1976, à la tête d'un commando, a dynamité une cave vinicole, annonce son intention de rester au maquis aussi longtemps que le préfet de région n'aura pas été déplacé.

M. Riolacci, qui connaît « son » monde, ne se laisse pas impressionner. Son physique à la romaine, son goût du phrasé et de la formule le servent parfaitement dans cette île méditerranéenne. « *Sur le plan mental, il y a des comportements et des réactions en présence desquels un continental peut être moins à l'aise que je ne le suis* », souligne-t-il. Il ne veut être dupe de rien, d'aucun discours, d'aucune attitude. Il donne la réplique à tous ses contradicteurs avec un franc-parler peu ordinaire qui exacerbe les passions insulaires. « *Les Simeoni sont des caractériels*, lance-t-il. *D'ailleurs, leur entourage est composé d'anciens O. A. S., de truands et d'anciens collaborateurs.* »

Les « clandestins » ne désarment pas. Mieux, ils s'organisent. M. Riolacci « assiste », au printemps 1976, à la naissance du Front de libération nationale de la Corse (F. L. N. C.). « *Ce ne sont pas les « nuits bleues », le dynamitage d'une cave, a fortiori l'explosion d'un avion, qui conduiront les responsables du pays, quels qu'ils soient, à une négociation politique* », prévient-il.

Sa nomination, le 16 février 1977, comme chargé de mission auprès du président de la République, flatte plus d'un Corse. « *Connaissant les dossiers comme il les connaît, il peut être un bon correspondant entre Paris et l'île* », estime M. François Giacobbi, président du conseil régional.

M. Riolacci a beau affirmer : « *Je n'aurai plus à m'occuper de la Corse mais de questions nationales* », sa déclaration convainc peu d'insulaires. On le sait attentif à tout ce qui se dit, à tout ce qui se fait dans l'île. Paris ne devrait donc plus être pris au dépourvu.

J.-J. B.

Les fruits verts du tourisme

PORTES ENTROUVERTES DANS LES VILLAGES DU « CLUB »

CE commerçant de Porto-Vecchio ne mâche pas ses mots : « *Les touristes, c'est comme un champ de patates : il faut que ça rapporte ; sinon, c'est pas la peine, qu'ils restent chez eux...* » Que les « gentils membres » de Santa-Giulia, si peu enclins à sortir de leur « réserve », se le tiennent pour dit !

Des trois villages que le Club Méditerranée possède dans l'île de Beauté, celui de Santa-Giulia semble pourtant le mieux toléré par les autochtones. Les « dinamiteros » ne s'y sont pas intéressés. Question de micro-climat ? « *Ici, on est beaucoup plus tolérant qu'ailleurs ; c'est l'endroit le moins politisé de Corse* », expliquent des habitants de Porto-Vecchio.

« *Ils n'en font pas encore assez pour se rapprocher de nous*, assurent des Corses, *mais il y a du mieux à Santa-Giulia depuis deux ans.* » A leur avis, les attentats commis dans les « villages » de Cargèse et de Saint-Ambrogio ne sont pas étrangers à ce changement de mentalité.

Beaucoup, dans la région, se souviennent avec bonheur du Club Polynésie, dont les paillotes furent cédées au Club Méditerranée il y a tout juste vingt ans. Pour cause de faillite. « *A cette époque-là, les touristes — peu nombreux — vivaient au contact de la population. Le soir, ils venaient danser dans les rues de Porto-Vecchio.* »

Peu à peu, les mauvaises habitudes se prennent. Le Club Méditerranée se recroqueville sur lui-même, ses « gentils membres » se terrent à Santa-Giulia. Ils y vivent en circuit fermé, le dos tourné à la Corse. Délibérément. « *Please, do not disturb.* »

Le Club les prend en charge de A à Z : inutile d'en sortir. Pas question d'y introduire des autochtones : la plage leur est interdite, la discothèque aussi. Lorsque le « chef de village » décide de condamner un passage public pour préserver l'incognito de ses « administrés », les habitants de Porto-Vecchio se fâchent tout rouge. Les jeunes font une descente à Santa-Giulia, se heurtent aux gardiens turcs et, pour le principe, brûlent une case. La mesure est rapportée. « *On a frôlé le gros incident* », se rappelle un insulaire.

70 000 litres de vin

Le club de Santa-Giulia, à ses débuts, s'approvisionnait sur le continent. « *Il faisait tout venir par avion*, affirment des commerçants. *Mais avouons-le, en ce temps-là, nous aurions eu du mal à le satisfaire.* » Porto-Vecchio était encore un gros village.

Aujourd'hui, pour l'essentiel, le Club Méditerranée vit sur la Corse. La SICA de Santa-Giulia fournit le vin, un agriculteur de la plaine orientale, les fruits et les légumes ; un boulanger et deux bouchers de Porto-Vecchio livrent le pain et la viande. « *Au risque de créer des jalousies, il faut quelquefois partager les marchés*, regrette Albert Vizzini, le chef du village. *A force de vouloir contenter tout le monde, il nous est difficile d'obtenir toujours les meilleurs prix et les meilleurs produits.* »

Le Club, qui sert quelque trois mille repas par jour en pleine saison, a consommé, l'an dernier, 70 000 litres de vin, 55 tonnes de viande, 19,5 tonnes de pain et 200 tonnes de fruits. A l'occasion, l'économe doit donc solliciter des grossistes d'Ajaccio et de Bastia. Il arrive encore aux commerçants locaux de manquer de « carrure » pour assurer la continuité des livraisons.

Les restaurateurs, les cafetiers, et autres boutiquiers continuent de faire grise mine. Les « G.M. » ne descendent pas en ville. Forcément, ils trouvent tout sur place : deux restaurants, un bazar, un coiffeur, un night-club, etc. A en croire les gens de Porto-Vecchio, « *un hôtel de cinquante lits rapporte davantage qu'un club de mille cinq cent cinquante lits* ».

Le bon exemple

Le minibus qui, trois fois par jour, fait la navette entre le « village » et la ville est désespérément vide. L'été, à 10 heures du soir, Porto-Vecchio est aussi morte qu'en hiver. « *Quoi d'étonnant ? La municipalité n'entreprend rien pour ressusciter les traditions corses* », jugent les habitants.

Corsiser le Club pour mieux l'intégrer à son environnement ? L[illegible] village de Santa-Giulia emploie cent soixante-douze personnes, dont vingt-huit insulaires seulement. Impossible de recruter sur place des serveurs, des jardiniers et même des moniteurs de voile. L'agence pour l'emploi de Porto-Vecchio propose des Marocains, des Tunisiens, voire des continentaux. « *La majorité des jeunes Corses veulent être barmen, le job facile* », note Albert Vizzini.

« *Que voulez-vous, le Corse est un intellectuel*, souligne Lucien Valli, premier adjoint au maire de Porto-Vecchio. *Il n'aime pas le travail manuel et, en tout état de cause, manque de formation.* » Certains autochtones rejettent cette excuse : « *On comprend que les camps allemands fassent appel à des étrangers, faute de trouver sur place des Corses parlant leur langue.* » A leur avis, le Club Méditerranée préfère employer du personnel de service originaire de pays sous-développés — *cette année*, des Ivoiriens — car « *il le commande mieux et le paye moins* ».

Les habitants de Porto-Vecchio le reconnaissent : depuis quelques années, les responsables du « village » tentent, avec un certain succès, de décrisper la situation.

« *Au demeurant, on s'en prend uniquement au Club Méditerranée*, constatent-ils, *mais il y a pire que lui. Seulement, comme il jouit d'une solide notoriété, on le remarque et on lui pardonne moins qu'à un autre.* » Les Corses attendent de lui qu'il montre le bon exemple.

Aujourd'hui, les gardiens de Santa-Giulia ne sont plus des cerbères. « Village, portes ouvertes », il suffit de déposer à l'entrée un papier d'identité. En principe, les « étrangers » n'ont pas le droit de stationner sur la plage du « Club » mais, si certains « mauvais coucheurs » s'y installent, la consigne est de ne pas trop insister pour les en déloger. Surtout, pas de vagues...

En définitive, tout dépend du chef de village : à lui de créer le climat. « *Les deux derniers ont essayé de composer avec la population*, dit un commerçant. *Ils ont réussi à détendre l'atmosphère.* » La saison dernière, l'orchestre du « Club » s'est déplacé plusieurs fois dans des villages ; l'équipe d'animation a participé à la fête patronale de Porto-Vecchio [illegible] moniteurs de sport ont prêté des « Optimistes » au club de voile local et organisé d[illegible] rencontres amicales de football entre « G.M. » et jeunes Corses.

Tout irait beaucoup mieux, d'après des *autochtones*, si les chefs de village disposaient des plein pouvoirs. « *Or, au Club Méditerranée, comme en politique, presque tout est centralisé à Paris. Et Paris ne comprend rien à nos problèmes.* » La municipalité garde le contact avec les « G.O. » de Santa-Giulia : « *On les conseille, on leur évite de faire des faux pas ou de commettre des maladresses* », précise Lucien Valli.

« *Autrefois, le village était un peu fermé*, admet Albert Vizzini. *Il fallait écarter des gens peu respectables qui tentaient de s'y introduire.* » Aujourd'hui, il juge le sourire plus désarmant que la menace.

« *Les gens du Club s'en tapent complètement de la Corse et de ses habitants* », assure un commerçant de Porto-Vecchio. Quasi-évidence. La logique du système le veut ainsi. « *Il n'est pas vrai que ces touristes-là soient à tel point conditionnés que l'on ne puisse réussir à les remuer, à les intéresser au pays qui les accueille* », déclare M. Denis de Rocca-Serra, président du Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse.

« *La Corse est en train de se bâtir*, note-t-il, *il faut donc que tout ce qui s'y fait profite à ses habitants. Les responsables du Club doivent le comprendre.* » Ou plier bagage ?

J.-J. B.

UN NOUVEAU GUIDE BLEU

« Kalliste », la plus belle...

M. Emile Arrighi de Casanova, président du comité économique et social, vient de rédiger la préface du nouveau Guide Bleu « Corse » dont nous extrayons ci-dessous les principaux passages sur le tourisme :

BAPTISEE par les Grecs « *Kalliste* », la plus belle, la Corse n'avait connu, malgré cette réputation millénaire, qu'un modeste développement touristique.

Jusqu'au lendemain du dernier conflit mondial et même jusqu'aux années 60, les touristes étaient, pour l'essentiel, des Corses, ceux-là mêmes qui s'expatriaient en Asie, en Amérique, en Afrique ou sur le continent tout proche. Etaient-ce d'ailleurs des touristes ? Ils n'en avaient ni la mentalité ni les exigences. Ils s'identifiaient, l'espace d'un congé, avec la communauté villageoise. Ils ne posaient ni problèmes d'hébergement ni problèmes de subsistance. Ils retrouvaient leur *maison et l'économie rurale était* assez vivace pour couvrir les besoins supplémentaires qu'ils exprimaient l'espace des deux mois d'été.

Pas davantage, leurs allées et venues annuelles n'affectaient-elles l'environnement. Ils se dispersaient dans le millier de hameaux quadrillant l'île, n'en sortaient qu'une fois les vacances *terminées et vivaient* dans la familiarité amoureuse de leurs forêts et de leurs champs, consacrant une partie de leurs économies à entretenir leur patrimoine pour le retrouver intact au moment du retour définitif. Les seuls vrais problèmes étaient alors ceux des transports maritimes, déjà critiqués pour l'insuffisance des capacités et de la qualité en période de pointe.

Aujourd'hui, le flot touristique a abordé la Corse. Plus d'un million de personnes ont fréquenté l'île au cours de l'année 1977, dont plus de la moitié au cœur de l'été. En quinze ans, leur nombre a été multiplié par dix, posant pêle-mêle tous les problèmes : transport, hébergement, répartition géographique *dans l'île*, déplacements intérieurs, rapports avec la population, consommation d'espace, sauvegarde de l'environnement, profit ou dommage de ce *déferlement pour* les Corses résidant en Corse.

Comme toute mutation rapide, celle-ci a provoqué l'ébranlement des structures traditionnelles. L'abandon de l'intérieur s'est accéléré. Les conséquences n'ont pas été seulement démographiques et économiques. Elles ont été aussi *sociales et culturelles*. L'intérieur était le sanctuaire des modes de vie *ancestraux. Il avait été le théâtre* de l'histoire corse. Celle-ci revivait par ses couvents, ses églises, ses hautes maisons fières comme des forteresses. La race paysanne et pastorale était l'armature de l'île, les villes n'étaient qu'une excroissance commerciale de la vie rurale et les côtes, mis à part les *ports, restaient marquées* par le souvenir de la malaria et de l'insécurité.

Or le tourisme a pris tout ce passé à contre-pied. Le phénomène n'est pas propre à la Corse, mais nulle part, sans doute, sa survenance n'a été aussi tardive, son développement aussi rapide et son environnement aussi mal préparé sous l'effet conjugué des contraintes de l'insularité, de la faiblesse démographique et d'une économie *insuffisamment* diversifiée. (...)

(...) Le chiffre d'un million de touristes est matière à polémique. Certains le jugent insuffisant, tandis que d'autres expriment le souhait qu'il ne soit pas dépassé. Les deux positions ne sont contradictoires qu'en apparence. Ce chiffre est, en effet, un maximum si le flux touristique continue de se concentrer, pour l'essentiel, *sur deux mois et* pour 75 % sur les côtes, mais un point de départ pour une expansion nouvelle si entrent en ligne de compte la situation climatique *privilégiée de la Corse et l'alliance* exceptionnelle qu'elle offre entre la montagne et la mer.

Deux *problèmes* restent donc à résoudre en matière touristique : l'allongement de la saison qui peut facilement atteindre six à sept mois *et la* promotion de *l'intérieur* avec ses forêts, ses torrents, ses rochers, ses villages d'allure quasiminérale qui sont à la fois la porte de parcours équestres et pédestres d'une éblouissante beauté et le sanctuaire de la Corse authentique, celle des *bergers, des paysans de montagne*, des petits métiers et des modes de vie, où la sagesse ancestrale l'emporte sur les exagérations du progrès.

Les efforts en cours pour *réduire* ces déséquilibres sont conduits sur place par le comité régional de tourisme et les professionnels, aidés par les instances administratives et ministérielles. Ils tendent à offrir de nouveaux produits touristiques, à diversifier les centres d'intérêt, à assurer une promotion d'avant et *d'arrière-saison. Mais des résultats* décisifs dépendent d'une politique d'ensemble d'étalement de la saison qui ne peut provenir que d'une remise en cause de l'excessive concentration des départs sur les deux mois de juillet et d'août.

EN CORSE

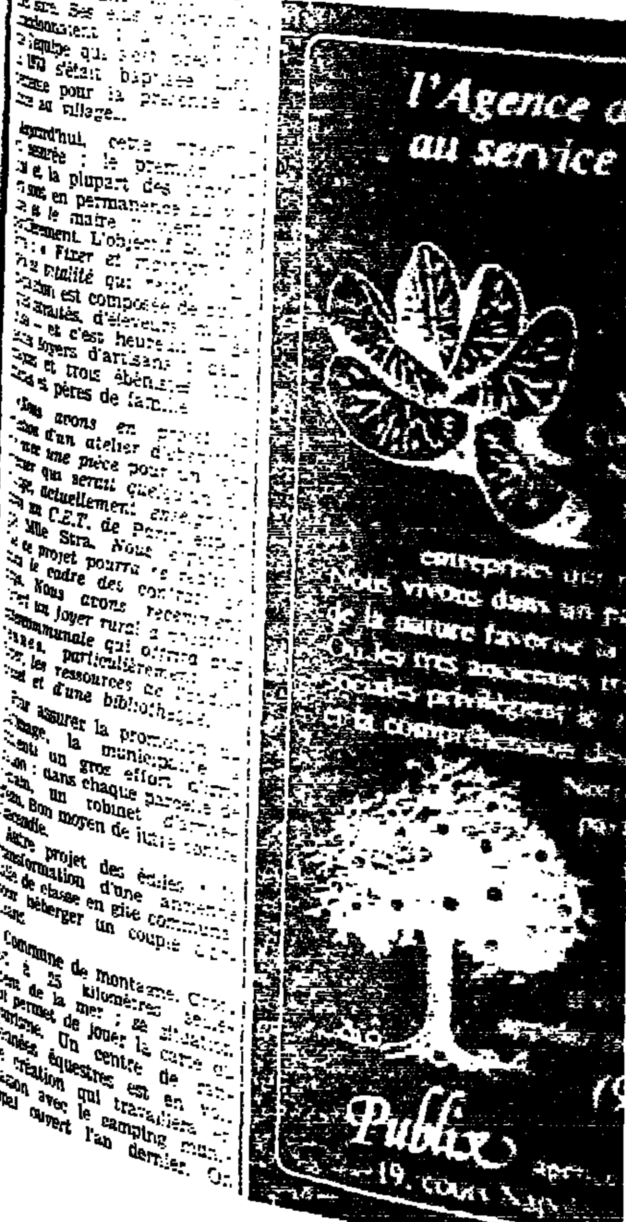
L'AVENTURE DE

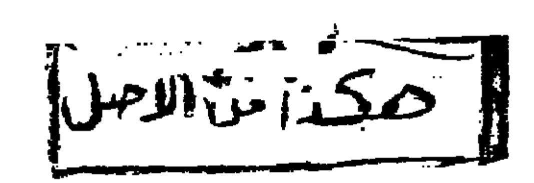
Terres promise[illegible]

FEMMES D'AUJOURD'HUI

Le premier magistra[illegible]

s'appelle Marie-Angel[illegible]





L'AVENTURE DE LA RÉNOVATION RURALE

Terres promises sous le maquis

Ni des philosophes ni des forts en thème. Du bon sens, du courage, de la persévérance dans leur besace. Simplement. Heureusement. *« Il ne faut rien faire de spectaculaire : cela ne dure pas »*, disent Jean-Baptiste, Joseph, Antoine et les autres, qui, dans la montagne corse, du côté de Sainte-Marie-Sicché, s'accrochent au terrain, se cramponnent à leur village.

Voilà quatre ans, à peine, que cette poignée d'agriculteurs — jeunes et vieux — ont entrepris de reconquérir pas à pas le maquis, de redessiner le paysage d'avant l'exode, celui des champs de blé et des prairies de fauche. Sans espoir de faire fortune. *« Notre seul luxe, c'est de vivre au pays »*, affirment-ils.

Démarrage sans tambour ni trompette. Jean-Baptiste Forcioli obtient que la Société de mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC) subventionne à hauteur de 60 % le « démaquisage » d'une propriété de 13 hectares. Autour de lui, on se gausse gentiment : *« Impossible de renverser le cours des choses. »*

Son entêtement finit par intriguer. On le consulte : il conseille. Au bout du compte, il convainc quatre éleveurs de se joindre à lui pour créer une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Mise de fonds : 500 000 francs. Chaque associé verse quelque 20 000 francs, le Crédit agricole, la direction départementale de l'agriculture et la SOMIVAC se chargent du reste. *« Les pouvoirs publics nous ont énormément aidés,* reconnaissent ces paysans-défricheurs, *alors qu'ils doutaient un peu de notre réussite. »*

Equipés d'un bulldozer de 200 ch. et d'un tracteur de 100 ch., ils se mettent à retourner leurs terres et — contre rétribution — celles de leurs voisins. En deux ans, ils auront ainsi défriché près de 250 hectares. *« Si on a le matériel, notre objectif est d'atteindre les 1 000 hectares dans deux ans »*, précise Joseph Paolantonacci. Ils ne peuvent plus faire face : il va falloir envisager l'achat d'un second « bull ». D'occasion ? Il ne serait pas assez résistant. Neuf ? Il serait trop cher. Entre associés, la discussion est ouverte.

Au bulldozer

Pas question d'élargir inconsidérément « le cercle de famille » pour se donner d'autres moyens. Il ne s'agit pas d'accepter n'importe qui dans une coopérative et surtout pas des « chasseurs de prime ». *« Si on veut faire du bon boulot, il faut sélectionner sévèrement les candidatures,* insistent les membres du club. *Quand on est peu nombreux, on supporte mieux les coups durs. Dans le cas contraire, c'est la débandade. »*

Puisqu'il faut en passer par là, ils n'hésitent pas tout de même à rassembler une vingtaine d'agriculteurs au sein d'une association syndicale. Les services officiels pourront ainsi subventionner la construction d'une piste entre Azilone et Zevaco, car, *« dans la région, il faut partir du bulldozer pour arriver au tracteur »*. Tout compte fait, convertir un hectare de friche en prairie de fauche coûte quelque 9 000 francs.

Il y a, là-haut dans la montagne, envahis par les ronces et les fougères, les genêts et les asphodèles, 200 hectares de bonnes terres qui « dorment ». Sept paysans, dont cinq jeunes de moins de trente ans, attendent, pour les travailler, que le « bull » leur ouvre la voie. Les Eaux et forêts apportent leur aide technique aux associés de la CUMA, qui, à coups de dynamite, se cherchent un chemin à travers les rochers.

Faute de piste, par tous les temps, le soir au sortir de l'école, Antoine Buresi, quatorze ans, s'en va traire, à une bonne demi-heure de marche au-dessus d'Azilone, le troupeau familial : soixante-quinze chèvres qui baguenaudent dans la montagne. L'hiver, il fait nuit lorsqu'il redescend au village avec son bourricot. *« Il aime ça »*, remarque simplement son père. *« Avec des braves petits comme ça, l'espoir est permis »*, ajoute Jean-Baptiste Forcioli.

A Zevaco, cet autre Antoine, la vingtaine, aide-comptable au chômage, attend que la route desserve sa propriété pour y installer des ruches et y faire de l'élevage. A Azilone encore, Jean-Matthieu, qui a arrêté ses études en seconde, pense bientôt se mettre à son compte, louer 27 hectares et y laisser divaguer ses cochons.

De projets, ils n'en manquent pas, ceux d'Azilone et des environs : un atelier de charcuterie, une coopérative laitière pour faire le fromage de chèvre — le bruccio — sous une marque déposée, un « ouvroir » de village pour occuper les femmes en hiver, un système d'irrigation pour oublier la saison sèche et engranger du fourrage. Leur crainte : *« Qu'un jour, chacun se bâtisse sa station de pompage dans l'affluent du Taravo. »*

La tête froide

Pas de précipitation. Mieux vaut se hâter avec lenteur. Il faut laisser la contagion du bon exemple gagner les indécis et les sceptiques. Déjà, les éleveurs commencent à sélectionner leur cheptel, à débroussailler leur propriété, se soumettent, un fois par mois, au contrôle laitier.

Jean-Baptiste Forcioli, lui, a importé du continent, il y a quelques années, un taureau limousin pour le croiser à de petites vaches corses. Il obtient des veaux qui, en sept mois, atteignent les 120 kilos. On le croit immensément riche : il est seulement très astucieux. Et cela finit par se savoir.

Les résultats sont là. En quatre ans, une quinzaine de jeunes agriculteurs ont fait souche dans la région d'Azilone, le cheptel a triplé. *« A Forciolo, en 1974, il n'y avait pas une brebis ; il y en a maintenant quatre cents »*, note René Modat, qui se souvient des réflexions des paysans à ses débuts : *« Ils arrivent du lycée ; ils croient qu'on additionne les bêtes comme les chiffres. »*

Sa ténacité a eu raison de leurs moqueries : il n'était pas du genre « hippie ». Certains adeptes du retour à la nature ont tenu bon trois ou quatre hivers à Forciolo avant de filer à l'anglaise. *« Ils étaient très tranquilles ceux-là, mais le travail, ça leur plaisait pas des masses »*, commente un coopérateur.

Les paysans-défricheurs d'Azilone et de ses environs veulent garder la tête froide, les pieds sur terre. Pas de profession de foi tapageuse. *« Pour le moment, on fait le plus gros,* disent-ils. *Bien sûr, en irriguant, on pourrait cultiver des légumes, des arbres fruitiers. »* Mais il est préférable de ne pas mettre la charrue avant les bœufs. Chaque chose en son temps.

Eleveurs ils sont, éleveurs ils veulent rester. *« On ne tient pas à jouer les P.-D.G. comme certains gros viticulteurs de la plaine orientale,* affirment-ils. *Nous avons vingt ans de retard à rattraper. Mais si nous savons éviter les erreurs commises sur le continent, dans les villages de montagne, alors peut-être, serons-nous, un jour, en avance sur eux ? »*

Sans frontières

Dans cette équipe, il y a de tout : des socialistes et des conservateurs, des autonomistes convaincus et des anti-autonomistes notoires. Quelle importance ! Tout ce petit monde, qui vit l'un chez l'autre, se prête main-forte à chaque moment, ignore les frontières politiques. Il y a mieux à faire.

La montagne corse serait-elle incapable de nourrir ses enfants ? Légende. Il y a de la terre pour qui veut la cultiver. *« Bien sûr, il ne faut pas espérer rouler, un jour, en Mercedes. »* Des subventions, des prêts ? *« Les pouvoirs publics ne sont pas aussi pingres qu'on le dit »*, assure Jean-Baptiste Forcioli. Employé au Crédit agricole, il sait de quoi il parle. D'après lui, *« les refus de prise en considération des dossiers ne sont pas monnaie courante »*.

C'est vrai, Jean-Baptiste, Joseph, Antoine et les autres n'ont pas découvert la lune. Heureusement. La Corse leur suffit. Peut-être n'auront-ils jamais fini de s'y intéresser ?

J.-J. B.

FEMMES D'AUJOURD'HUI

Le premier magistrat s'appelle Marie-Angèle

MADEMOISELLE MARIE-ANGÈLE STRA, quarante-cinq ans, enseigne l'histoire et le français dans un C.E.S. de Bastia. Le mercredi parfois, le samedi et le dimanche toujours, elle retourne à Croce, son village natal, qui l'a élue maire en 1977.

Croce. Une petite commune de cette Castagniccia qui doit recevoir la visite inespérée du président de la République. Cent soixante-dix électeurs inscrits, cent vingt habitants, mais seulement la moitié en hiver. Pour tout commerce, un bar-tabac ; le reste est l'affaire des marchands ambulants. Une église, mais pas de curé : un missionnaire vient y célébrer la messe une fois par mois. Une école avec neuf élèves : on l'avait fermée en 1972, mais elle a été rouverte l'année d'après à la suite de nombreuses démarches.

Croce. Une commune de montagne semblable à des dizaines d'autres, que l'exode des siens conduisait à une mort lente mais sûre. Ses élus eux-mêmes l'abandonnaient ; à tel point que l'équipe qui s'est présentée en 1973 s'était baptisée Liste d'entente pour la présence du maire au village...

Aujourd'hui, cette présence est assurée : le premier adjoint et la plupart des conseillers sont en permanence au village et le maire y vient très régulièrement. L'objectif de Mlle Stra : *« Fixer et maintenir le peu de vitalité qui reste. »* La population est composée de quelques retraités, d'éleveurs, mais aussi — et c'est heureux — de jeunes foyers d'artisans : deux maçons et trois ébénistes, tous mariés et pères de famille.

« Nous avons en projet la création d'un atelier d'ébénisterie avec une pièce pour un ferronnier qui serait quelqu'un du village, actuellement enseignant dans un C.E.T. de Paris, explique Mlle Stra. *Nous espérons que ce projet pourra se réaliser dans le cadre des contrats de pays. Nous avons récemment ouvert un foyer rural à vocation intercommunale qui offrira aux jeunes, particulièrement en hiver, les ressources de l'audiovisuel et d'une bibliothèque. »*

Pour assurer la promotion du jardinage, la municipalité a consenti un gros effort d'irrigation : dans chaque parcelle de terrain, un robinet d'arrivée d'eau. Bon moyen de lutte contre l'incendie.

Autre projet des édiles : la transformation d'une ancienne salle de classe en gîte communal pour héberger un couple d'artisans.

Commune de montagne, Croce est à 25 kilomètres seulement de la mer ; sa situation lui permet de jouer la carte du tourisme. Un centre de randonnées équestres est en voie de création qui travaillera en liaison avec le camping municipal ouvert l'an dernier. On attend le classement de ce camping pour prospecter une clientèle de touristes que n'attire pas exclusivement le littoral et ses plages.

C'est peu, dira-t-on ; mais malgré la sollicitude des administrations, qu'elle se plaît à souligner, Mlle Stra sait qu'il faut avancer avec prudence : *« Pas de précipitation »*, dit-elle sagement en songeant qu'elle ne dispose que d'un budget de six petits millions anciens, dont plus de la moitié est dévorée par le remboursement de divers emprunts.

Mais, optimiste de nature, Mlle Stra espère que peu à peu la vie reviendra dans son village, sur le territoire duquel doit se poser l'hélicoptère du président de la République, en visite dans la commune voisine de La Porta.

T. G.

Gros temps dans les transports

LES ITALIENS FONCENT ET GAGNENT

SI les textes législatifs ne permettent pas à une compagnie battant pavillon étranger de relier entre eux des ports français, le droit maritime international autorise la desserte de ports français à partir de quais étrangers. C'est la raison pour laquelle la Corsica Ferries intensifie — sous le pavillon de complaisance panaméen, très avantageux en matière fiscale et sociale — le rythme de ses liaisons entre l'Italie et la Corse. A ses lignes Gênes-Bastia et Livourne-Bastia, elle ajoutera, à partir du dimanche *25 juin, deux dessertes : San*-Remo-Calvi et San-Remo-Bastia.

Pour assurer ces navettes, la *Corsica Ferries* aligne quatre unités : la *Corsica-Marina* (950 passagers, 210 voitures) — la plus confortable de sa flotte. — la *Corsica-Nova* (750 passagers, 140 voitures), la *Corsica-Serena* (750 passagers, 130 voitures) et la *Corsica-Star* (700 passagers, 120 voitures).

La traversée entre Bastia et Livourne (115 km) dure quatre heures trente minutes, sept heures entre Bastia et Gênes ou Bastia et San-Remo (193 km) et cinq heures trente minutes entre Calvi et San-Remo (155 km).

En haute saison, la Corsica Ferries assure six aller et retour quotidiens entre la Corse et l'Italie, dont trois de nuit. En hiver, elle n'exploite qu'une liaison tri-hebdomadaire entre Bastia et Livourne. Elle attend beaucoup de sa nouvelle ligne de San-Remo, ville située à moins d'une heure de route de Nice et centre touristique renommé.

C'est le 28 mai 1968 que le *Corsica-Express* a effectué sa première traversée Gênes-Bastia, inaugurant entre l'île et le continent italien une série de liaisons commandées par le développement touristique de la Corse. Les fondateurs de la compagnie avaient, en effet, discerné qu'un nombre sans cesse croissant de vacanciers allemands, suisses, autrichiens et italiens seraient attirés par les beautés de la Corse et par les vastes possibilités qu'elle offre dans le domaine des loisirs, au cœur de la Méditerranée occidentale, c'est-à-dire aux portes mêmes de l'Europe industrielle.

D'ailleurs, le syndicat des marins C.G.T. de Marseille demanda immédiatement qu'une ligne sous pavillon français soit créée par la Transat. Sans succès. De même qu'il manifesta récemment son opposition à l'ouverture de la ligne de San-Remo.

Prévisions confirmées. Le nombre des passagers de la Corsica Ferries est passé de 25 000 en 1968 à 162 000 en 1977... soit une augmentation de trafic de 548 %. La clientèle de cette compagnie est à 80 % étrangère, et plus précisément à 45 % allemande. Comparativement, l'an dernier, la Société nationale Corse-Médi*terranée (S.N.C.M.) a transporté* 1 130 000 passagers entre l'île de Beauté et le continent.

Compagnie italienne à l'origine, la Corsica Ferries a été rachetée, en 1972, par des intérêts suisses qui ont permis son extension actuelle. Placée sous la direction d'une personnalité corse très au fait des questions insulaires, M. Pascal Lota, elle cherche à pénétrer en profondeur le marché allemand. Elle compte ainsi, grâce aux vacanciers d'outre-Rhin qui prennent leurs congés de mai à septembre, favoriser, dans l'île, l'allongement de la saison touristique.

Le succès de la Corsica Ferries tient à la réussite de la politique d'étalement des vacances à l'étranger. Hélas ! les Français et les Italiens continuent de bloquer leurs congés sur six semaines, en juillet et août...

P. S.

Le pari des usines sans crasse

LA création des trois zones industrielles d'Ajaccio, de Bastia et de Porto-Vecchio, le projet de création de pôles de développement à Calvi, Corte et Sartène-Propriano, n'ont pas *permis* le démarrage d'une politique d'industrialisation de l'île. Pour le moment, on semble s'intéresser à des transferts d'établissements *commerciaux, bien* plus qu'à des installations en bonne et due forme.

Sans doute, les conditions posées sont-elles en relation directe avec le souci de préserver l'environnement et les sites (pas d'industries polluantes, conseil architectural obligatoire, etc.). Mais le handicap de l'insularité continue *aussi à faire* problème. Autre obstacle : les incitations fiscales *paraissent nettement* insuffisantes et, à cet égard, le statut fiscal particulier dont bénéficie la Corse s'avère aujourd'hui inadapté. C'est l'une des *raisons pour lesquelles des* voix s'élèvent depuis quelques années pour obtenir sa révision.

Au nombre des réalisations en cours, on compte pourtant l'installation de CERME Electronique à Ajaccio, d'une biscuiterie-nougaterie, d'une conserverie de poissons, d'une fabrique d'amendements calcaires et d'une usine de poutrelles en béton à Bastia.

L'exemple de la réussite que *l'on cite fréquemment est celui* de l'entreprise Femenia qui, à Bastia, fabrique notamment des machines à vendanger.

En projet : une cartonnerie, une unité de transformation de la laine (Lana Corsa), une fabrique de yaourts à Bastia, une unité de montage de compteurs solaires à Ajaccio et, dans la banlieue de cette ville, la relance de la briquetterie de Mezzavia, qui, pour cause de pollution atmosphérique, devra modifier *les conditions de son alimenta*tion énergétique.

Il est évident que l'installa*tion sur l'île de Beauté d'af*faires gérées par l'Etat, pourrait permettre le démarrage des zones industrielles. Mais il est non moins évident, comme on le fait observer à la mission régionale, que *« le développement artisanal et industriel adapté aux caractéristiques de la Corse suppose que soient améliorées, sur tous les plans, les conditions économiques générales de l'île en particulier par l'enseignement technique et la formation permanente, l'organisation professionnelle, les soutiens financiers et administratifs aux entreprises.* — P.S.

Aux abords de Cargèse

La presqu'île est achetée pour ne pas être vendue

IL était une fois, près de la cité grecque de Cargèse, à 50 kilomètres au nord d'Ajaccio, une presqu'île de 64 hectares en bordure de la belle plage de Chiuni. Elle avait été classée en « zone de préemption » pour sa partie la plus extrême (35 hectares). Sur le reste du terrain, le plan d'occupation des sols de Cargèse autorisait la construction d'un ensemble de soixante villas.

L'opération immobilière avait reçu avis favorable de la municipalité et de la commission d'urbanisme. Une promesse de vente entre les propriétaires de la presqu'île et les promoteurs avait donc été passée pour le prix de 2,6 millions de francs.

Saisi du dossier, le conseil des rivages de la Corse, que préside M. Nicolas Alfonsi, conseiller général et maire de Piana (M.R.G.), demandait et obtenait le classement en « zone de préemption » de l'ensemble de la presqu'île. Finalement, le Conservatoire national du littoral, sur recommandation du conseil des rivages, procédait à l'acquisition définitive de la presqu'île d'Omigna. Qui sera ainsi « sauvée du béton » et ouverte au public.

Action exemplaire qui vient s'ajouter à d'autres acquisitions : 527 hectares à Roccapina et 48 hectares à Campomoro près de Sartène. 1 200 hectares récemment acquis par l'Etat et 150 hectares achetés par l'ancien département de la Corse sont, d'autre part, en voie de transfert au Conservatoire du littoral.

Il n'en est pas moins vrai que *« la faiblesse des moyens mis à la disposition du Conservatoire et la hausse, de plus en plus importante, des valeurs foncières, observe M. Alfonsi, sont autant d'éléments qui rendent malaisée l'application d'une politique cohérente d'aménagement de la côte ».*

P. S.

Apprendre sa langue pour la sauver

Les enfants d'Aléria retrouvent l'abécédaire de leurs ancêtres

E CARDELLINE (« les Chardonnerets »), c'est le joli nom que porte la classe maternelle d'Aléria. Non pas la classe officielle, mais celle dont on doit la création aux efforts conjugués de l'association Cultura di lingua corsa, de la municipalité et des parents d'élèves. E Cardelline, c'est la première école maternelle où l'enseignement se fait entièrement en langue corse. Une expérience et un pari.

M. Jean-Baptiste Stromboni, président de l'association, note : « *C'est un fait indubitable que le système éducatif français ne permet pas un véritable enseignement du corse. Il est planifié, le même pour tous. Etant en relations suivies avec les autres ethnies françaises (Basques, Bretons, etc.), j'ai constaté qu'elles avaient le même problème. D'où leur idée de créer des maternelles où toutes les disciplines d'éveil sont enseignées exclusivement en langue régionale.* »

Ainsi naquit l'idée de créer à Aléria une maternelle expérimentale qui suscita un enthousiasme certain malgré des difficultés diverses : « *Nous n'avions pas d'argent, pas de local, pas d'enseignants formés.* » Pardessus le marché, Aléria posait un problème particulier car la commune compte une bonne proportion de rapatriés et de non-Corses, continentaux ou étrangers. Mais l'expérience n'en serait que plus probante. La municipalité offrit le local, les parents d'élèves apportèrent leur concours, et, en octobre 1977, la maternelle ouvrait ses portes à dix-huit élèves, deux qui comprenaient un peu le corse sans le parler, seize qui l'ignoraient totalement.

Autre difficulté, pédagogique celle-là : « *Nous avons procédé par tâtonnements,* explique M. Stromboni. *Petit à petit, à l'aide de dessins, de chansonnettes, d'historiettes, nous avons réussi à faire passer un peu de la langue. Mais il fallait aller plus loin, former de véritables enseignants, se doter d'une vraie méthode.* »

Avec l'aide du conseil général de la Haute-Corse, la jeune enseignante qui avait pris ces cours en charge a été envoyée en stage à Paris suivre les cours de Réalité pour l'enseignement multilingue international (REMI). L'association Cultura di lingua corsa a acheté à cet établissement les droits d'adaptation de sa méthode audiovisuelle à l'enseignement du corse. Dès l'année prochaine, on disposera donc d'une méthode conçue pour les tout-petits, à la disposition desquels sera mise également une bibliothèque sonore.

Le système

Il ne s'agit plus d'enseigner le corse pour lui-même : « *Il faut aller au-delà,* dit M. Stromboni, *se servir de notre langue régionale comme un outil d'enseignement et de culture.* »

Cette conception suscite des réactions diverses dans le monde enseignant : « *A quelque syndicat qu'ils appartiennent, les enseignants disent que ce n'est pas à nous de faire ce travail, mais à l'Education nationale. Or ils sont dans le système : le français d'abord, le corse ensuite, alors que nous prônons l'ordre inverse.* »

Quant aux autorités académiques, qui n'ont aucun droit de contrôle sur l'école d'Aléria, elles sont dans l'expectative. « *Elles ne savent pas comment nous classer. Des représentants de l'académie sont venus en observateurs : nous les avons très bien accueillis, car nous voulons leur prouver qu'il existe une autre manière d'apprendre le corse.* »

Outil d'enseignement et de culture, cette maternelle pas comme les autres se veut également un élément d'intégration : « *Parmi les parents d'élèves, il y a des autonomistes, des colons, des rapatriés, des Portugais, qui se rencontrent autour de l'école et forment aujourd'hui une grande famille. A partir des tout-petits, on peut, par la langue, faire connaître notre patrimoine culturel à ceux qui veulent s'intégrer* », souligne M. Stromboni.

Sans verser dans un optimisme inconsidéré, on peut affirmer que l'expérience « E Cardelline » est en bonne voie de réussite. Déjà, on annonce l'ouverture de classes identiques à Corte, Ajaccio et Sartène. M. Stromboni et les autres défenseurs de la langue corse ont ainsi l'espoir de briser le carcan du système éducatif traditionnel.

TONY GRAZIANI.

● *Cavallo : une petite île à côté de la grande.* — L'équipement touristique de l'île de Cavallo, située entre Corse et Sardaigne, à 7 milles marins au large de Bonifacio, avait inquiété les insulaires au nom de la défense des sites. Cette opération, lancée en 1970 par M. Jean Castel, s'insère aujourd'hui dans le cadre d'une « zone d'aménagement concerté (ZAC), dite de l'« archipel des Lavezzi ». La CODIL, filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas, a commencé d'y construire quelques hameaux et villages. Elle prévoit d'installer dans cette île un port de plaisance capable d'accueillir environ deux cents bateaux.

Il est naturel qu'il y ait des solutions adaptées au cas particulier de l'île

déclare M. Giscard d'Estaing

Dans une interview accordée à Radio-Monte-Carlo et diffusée ce mardi matin 6 juin (et non à 20 h. 30 comme nous l'avions indiqué par erreur dans le *Monde* du 6 juin), M. Giscard d'Estaing a indiqué que, au cours de son voyage, il annoncera un grand nombre de mesures (...) « *sur l'ensemble des dossiers qui concernent la Corse, à la fois son aménagement, son agriculture, ses communications* ».

Le président de la République a également déclaré :

« *Il y a une réalité corse, il y a une sensibilité corse, une personnalité corse ; elles font partie de la République française. C'est parce qu'elles en font partie que je viens en Corse, et je considère que ces traits de la Corse c'est un enrichissement pour notre vie nationale et que donc il est tout à fait naturel de les encourager et de les développer. Il est vrai également que sur le plan économique et social la Corse se trouve dans une situation particulière puisque c'est la seule région métropolitaine insulaire et véritablement insulaire, avec une distance qui est évidemment significative et des conséquences sur le mode de vie. C'est pourquoi il est naturel qu'il y ait des solutions qui soient adaptées au cas particulier de la Corse, et, dans certains cas, je serai amené à préciser ces solutions.* »

Interrogé sur les nombreux attentats commis récemment dans l'île, le chef de l'Etat a précisé : « *Ce qui est important, en Corse, à l'heure actuelle, ce n'est pas qu'il y ait ou non certains plasticages, c'est que les Corses se sont exprimés récemment. (...) Ils ont été appelés publiquement, au cours d'une campagne très longue, avec tous les moyens d'information, à faire savoir comment ils voulaient être représentés au sein de la République, et vous savez comment ils se sont prononcés.* »

M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *Les Corses ont droit à la sécurité comme les autres Français. Et quand je pense à qui souffre de ces violences et de ces plasticages, ce ne sont pas les institutions centrales de la République ; ce sont en réalité les Corses dans leur vie quotidienne. C'est pourquoi je souhaite que, dans des conditions conformes à nos lois et au respect de la justice, les Corses aient, comme les autres Français, droit à la sécurité.* »

La police n'a pas le sentiment d'avoir démantelé le mouvement nationaliste

De notre correspondant

Bastia. — Vingt-quatre personnes gardées à vue (dix-neuf à Bastia, trois à Nice et deux à Paris), dix armes de guerre, des pistolets et revolvers, 50 kilos d'explosifs divers et des documents saisis : tel était, le lundi soir 5 juin, le bilan de l'opération anti-F.L.N.C. lancée le jeudi 1er juin par la police judiciaire et la sûreté urbaine de Bastia, avec le concours de la gendarmerie de Haute-Corse. Les personnes actuellement gardées à vue devaient être transférées à Paris pour être mises à la disposition du juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat, tandis que l'enquête, qui continue, pourrait aboutir à de nouvelles arrestations (1).

Selon le contrôleur général Fernand Mathieux, chef du Service régional de la police judiciaire (S.R.P.J.) de Marseille, ce sont les responsables locaux du F.L.N.C. que détient la police. Pour la plupart, les personnes gardées à vue ont reconnu leur appartenance au mouvement et leur participation à une vingtaine d'attentats, parmi lesquels les plasticages du réémetteur TV et du relais hertzien de Bastia. Parmi elles, les policiers ont identifié les participants à la conférence de presse, réunie le 15 août 1977 à Cardo, sur les hauteurs de la ville.

Les deux seuls noms divulgués par la police sont ceux de MM. Yves Stella et Léonard Battesti. Le premier est conseiller municipal de Morsiglia, dans le cap Corse, et membre de l'Association des élus de progrès. Les enquêteurs le tiennent pour un des responsables du F.L.N.C., à Bastia, à la fois penseur et homme de terrain.

Quand à M. Léonard Battesti, vingt-six ans, maître d'internat, recherché depuis le 13 février pour une tentative de plasticage contre l'hôtel des impôts de Bastia, il a été arrêté, le lundi 5 juin en fin d'après-midi, à Campile, près de Bastia. Il a été le premier membre du F.L.N.C. à se montrer à visage découvert, lors d'une conférence de presse clandestine réunie le 27 mars dans la nuit, à la cave Depeille, à Aléria.

Rien à voir...

D'autre part, la police judiciaire de Paris a procédé à l'arrestation de M. Jean-Paul Roesch, trente et un ans, employé à la Caisse nationale des assurances vieillesse, qui aurait reconnu son appartenance au F.L.N.C. et sa participation à deux attentats commis dans la région parisienne : le 16 juillet 1977 contre le transformateur de la sous-station S.N.C.F. d'Asnières dans les Hauts-de-Seine et le 25 décembre contre la gare S.N.C.F. de Villepinte en Seine-Saint-Denis.

Le quatrième nom connu est celui de M. Antoine Paoli, gardien de la C.R.S. n° 6, basée à Saint-Laurent-du-Var, dans les Alpes-Maritimes. Il aurait avoué sa participation à des attentats et reconnu avoir transporté à deux reprises au moins de la dynamite du continent vers la Corse. Le ministre de l'intérieur l'a suspendu de ses fonctions.

Dans une déclaration à la presse, le contrôleur général Mathieux a tenu à préciser : « *Cette opération est purement judiciaire ; elle n'a rien à voir avec la visite du président de la République.* »

Depuis des semaines, parfois même des mois, certains suspects étaient surveillés, et un « renseignement » donné au bon moment a permis aux policiers d'intervenir en flagrant délit le jeudi 1er juin dans une villa de Cardo, dont la perquisition allait s'avérer très fructueuse : armes, exposifs, documents divers, parmi lesquels, dit-on, des noms et adresses des membres du F.L.N.C. Il était dès lors relativement facile aux policiers d'élargir le champ de leurs investigations et de réussir ce que l'on appelle communément un *joli coup de filet*.

Au demeurant, les enquêteurs n'ont aucunement l'impression d'avoir démantelé le F.L.N.C., qui apparaît comme une organisation composée de groupes très cloisonnés. Cette impression vient de trouver confirmation : dans la soirée du lundi 5 juin, un attentat a été commis contre le siège de la chambre des métiers de Haute-Corse, à Bastia. D'autre part, neuf bâtons de dynamite, posés sur une grue, ont été découverts, ce mardi matin 6 juin, sur le chantier de construction de l'ensemble résidentiel de Minelli, à la sortie nord de Bastia. Ce chantier avait déjà été l'objet de deux attentats — l'un manqué, l'autre réussi — revendiqués par le F.L.N.C.

T. G.

(1) Le F.L.N.C., dont la création remonte au mois de mai 1976, milite en faveur de l'indépendance de la Corse tandis que le mouvement autonomiste — l'Union du peuple corse (U.P.C. — prône pour l'île un statut d'autonomie interne dans le cadre de la République française. Le F.L.N.C. est une organisation clandestine qui utilise la violence pour arriver à ses fins, tandis que l'U.P.C. est une organisation légale qui veut agir « *à visage découvert* ».

UN APPEL DE SYNDICALISTES ET DES AUTONOMISTES : PAS DE MANIFESTATIONS DE RUE

Le collectif A Chjama a populu (Appel au peuple), qui groupe notamment le mouvement autonomiste et des organisations syndicales, rend le chef de l'Etat « *responsable de la politique colonialiste menée en Corse avec la complicité des chefs de clan* ». A son avis, la visite de M. Giscard d'Estaing « *constitue une tentative supplémentaire de redressement d'une situation largement compromise, toutes les mesures ponctuelles et financières étant inaptes à résoudre la crise historique d'identité, de dignité et de justice qui exige une politique globale* ».

Le collectif, qui avait appelé la semaine dernière à manifester publiquement pendant le voyage officiel, se montre aujourd'hui moins catégorique. Il incite même à la plus grande « *réserve lors des manifestations officielles* » et appelle à continuer la « *lutte légitime d'émancipation* » en refusant ainsi de prendre la responsabilité d'une manifestation dans la rue.

A BASTIA

Le chef de l'État se fera présenter le 2e R.E.P.

A notre envoyé spécial à Lubumbashi, le colonel Philippe Erulin, commandant le 2e régiment étranger de parachutistes, a confié : « *Je compte bien présenter mes petits gars au président de la République.* » Le vœu du colonel Erulin sera probablement exaucé, si l'on en juge par le programme de la visite en Corse de M. Valéry Giscard d'Estaing, tel qu'il était connu ce mardi 6 juin sans être définitif.

Le 2e REP aura regagné ses cantonnements de Calvi (Haute-Corse) en deux convois aériens le mardi 6 et le jeudi 8 juin. Le colonel Erulin doit rentrer à Calvi avec l'arrière-garde de son régiment acheminé, dans la matinée du jeudi, par des avions quadriréacteurs C-141 Lockheed de l'armée de l'air américaine.

De son côté, le chef de l'Etat, chef des armées aux termes de la Constitution, sera à Calvi dans la matinée du vendredi 9 juin, mais les honneurs militaires — auxquels participera le 2e REP — lui seront rendus dans l'après-midi, à Bastia, chef-lieu du département de la Haute-Corse, une demi-heure avant l'allocution présidentielle prévue pour 17 h. 45 devant la place Saint-Nicolas.

C'est à 17 h. 15, en effet, que le chef de l'Etat, accompagné du ministre de la défense, doit passer les troupes en revue, placées sous les ordres du général Philipponnat, commandant la 55e division militaire territoriale, et du colonel Besnard, délégué militaire départemental de Haute-Corse. Seront présents des détachements de la musique de la Légion étrangère, du 173e régiment d'infanterie, de la base aéronavale d'Aspretto, de la base aérienne de Solenzara, deux compagnies du 2e régiment étranger d'infanterie (Corte et Bonifacio) et du 2e régiment étranger de parachutistes avec leurs drapeaux.

A 17 h. 25 et avant un dépôt de gerbes à 17 h. 40, il est prévu une présentation particulière au chef de l'Etat des deux compagnies du 2e REP. Le colonel Philippe Erulin doit, incessamment, être remplacé à Calvi, à l'issue de son temps normal de deux années de commandement, par le lieutenant-colonel Jean Roué. Le cérémonial, à l'établissement duquel M. Giscard d'Estaing a veillé personnellement, prévoit que les légionnaires du 2e REP seront disposés de façon que le chef de l'Etat puisse passer dans leurs rangs et serrer la main de chacun des hommes.

Ce dispositif, inhabituel, est inspiré, semble-t-il, du cérémonial en vigueur dans les troupes de pays anglo-saxons. La présentation du 2e REP au président de la République devrait s'accompagner de la lecture d'une citation ou d'un ordre du jour.

Bibliographie

« CORSE, LA POUDRIÈRE »

L'histoire de la Corse commence à Aléria le jeudi 21 août 1975 à 7 heures du matin dans la cave d'un viticulteur « pied-noir ». Au comble de l'exaspération, Edmond Simeoni et quelques militants autonomistes sont passés aux actes. « *Le coup de tonnerre.* » Pour Jean-Paul Delors et Stéphane Muracciole, deux journalistes, auteurs de *Corse, la poudrière*, « *le pouvoir commet une nouvelle bévue qui marque incontestablement la véritable naissance de la rébellion corse* ».

Cet ouvrage ne contient aucune révélation, ne propose aucune explication. Ses auteurs relatent clairement et honnêtement les faits et gestes des Corses qui ont fait l'histoire immédiate de l'île.

Leur conclusion est sévère, à la mesure de la sympathie qu'ils nourrissent pour le combat que certains insulaires mènent contre le « *centralisme jacobin* ». A leur avis, « *dans le vide politique que recèle la Corse aujourd'hui tout semble possible, toutes les aventures sont imaginables tant la situation paraît bloquée* ».

★ *Corse, la poudrière*, par Jean-Paul Delors et Stéphane Muracciole, Ed. Alain Moreau, 3 bis, quai aux Fleurs, 75004 Paris ; tél. : 325-85-44 ; prix : 46 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

société

Un quatrième ravisseur présumé du baron Empain est arrêté à Lyon

Arrêté samedi 3 juin à la gare de Lyon-Perrache (et non à la gare de Lyon, à Paris, comme il avait été indiqué dans nos dernières éditions du mardi 6 juin), Robert Matheron, un repris de justice âgé de vingt-neuf ans, soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement et à la séquestration du baron Edouard-Jean Empain, a été placé, lundi 5 juin, sous mandat de dépôt par M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, qui l'a inculpé de complicité d'arrestation et de détention illégales, complicité de séquestration de personne avec prise d'otage, et de complicité de violences volontaires sur la personne de M. Jean Denis, le chauffeur du baron.

Robert Matheron avait donné rendez-vous à sa femme devant la gare da Perrache quand il a été interpellé. Porteur de faux papiers d'identité, Robert Matheron était bien connu des services de police. Il faisait partie d'une bande de malfaiteurs qui, sous la direction de Georges Bertoncini, également recherché dans l'enquête sur le baron Empain, s'étaient livrés en 1975 à un trafic de voitures Mercedes volées puis écoulées en Syrie.

Robert Matheron reconnaît entretenir des relations avec Georges Bertoncini, mais conteste formellement avoir participé au rapt. Quel rôle a-t-il pu jouer dans cet enlèvement ?

Robert Matheron avait disparu de la région parisienne après la découverte à Savigny-sur-Orge (Essonne) du pavillon où était séquestré le baron Jean-Edouard Empain. Il s'était enfui en Italie. Selon la police, il aurait, comme Georges Bertoncini et Annick Le Gayan, actuellement recherchés, participé à la séquestration de l'industriel. Il aurait notamment conduit la voiture d'Annick Le Gayan qui a été abandonnée près du domicile de cette dernière, à Issy-les-Moulineaux.

Cette nouvelle arrestation porte à quatre le nombre des personnes inculpées dans cet enlèvement avec Marc Le Gayan, frère d'Annick Le Gayan, Bernard Guillon et Alain Caillol, sans parler de Daniel Duchâteau, tué lors de la fusillade de l'autoroute du sud, le 24 mars.

Cerveaux ou exécutants ?

Lors de l'interpellation à Nice, le 19 avril dernier, de Bernard Guillon, âgé de trente ans, petit truand sans envergure dont le frère Gérard avait été tué en juin 975 dans un règlement de compte à Paris, les policiers espéraient bien que celui-ci allait leur permettre de retrouver la piste de François Caillol (frère d'Alain) et ainsi procéder à l'arrestation d'un membre du gang, considéré par les enquêteurs comme important. Bernard Guillon venait de retirer à la poste de Nice un paquet contenant des documents administratifs, notamment une carte d'identité, et se dirigeait vers la gare avec dans sa poche un billet de train pour Saint-Raphaël.

Le nombre de malfaiteurs ayant participé au rapt étant évalué par les policiers de la brigade criminelle à une dizaine d'hommes, beaucoup d'entre eux se trouvent donc encore dans la nature plus de deux mois après la libération de l'industriel, le 26 mars, jour de Pâques, notamment Georges Bertoncini, dit « Jo », et son amie, Marie-Annick Le Gayan, sœur de Marc Le Gayan. Mais les enquêteurs sont confiants. « *Ce n'est qu'une question de temps* », dit-on au Quai des Orfèvres.

Pour l'instant, l'enquête continue. La découverte des deux autres caches, outre le pavillon de Savigny-sur-Orge (Essonne), où a été séquestré le baron Empain, pourrait peut-être fournir des éléments intéressants. Mais il est permis d'en douter, les ravisseurs ayant eu le loisir, depuis Pâques, de brouiller les pistes. Ce qui ne fut pas le cas à Savigny-sur-Orge, où, après le coup de téléphone d'Alain Caillol aux ravisseurs depuis le bureau du commissaire Pierre Ottavioli, les membres du gang ont quitté précipitamment le pavillon, non sans avoir fait signer au baron une reconnaissance de dette en trois exemplaires avec empreintes de l'industriel. L'ancien président-directeur général du groupe Empain-Schneider s'engageait ainsi à payer une rançon de 40 millions de francs dans un délai d'un mois, sinon trois personnes seraient tuées au hasard. Réaction de dépit qui n'a jamais été prise au sérieux !

La passion du jeu

Toujours est-il que pour les policiers, le coup de téléphone décisif d'Alain Caillol prouve que celui-ci a joué un rôle important dans cette affaire. Ce dernier a d'ailleurs reconnu qu'il avait *été* en possession d'une liste de personnalités fortunées susceptibles d'être enlevées, sur laquelle figuraient notamment MM. Boussac, Dassault et de Rothschild. Alors pourquoi le baron Empain, pour la libération duquel les ravisseurs avaient réclamé dans un premier temps 80 millions de francs ? Etait-ce la cible la plus facile, ou cet enlèvement était-il lié à la passion du baron pour le jeu ?

Cette dernière hypothèse est écartée par les enquêteurs, malgré les sommes importantes laissées sur les tapis verts par M. Empain. Il devait notamment près de 10 millions de francs au Palm Beach de Cannes. Mais cette dette aurait été remboursée avant son enlèvement, le 23 janvier.

Il ne s'agit, dit-on à la brigade criminelle, que « *d'une affaire de voyous. Toutes les bandes de gangsters ont pensé un jour ou l'autre à enlever Empain.* »

Mais une telle opération était-elle à la portée de la première bande de malfrats venue ? Un enlèvement suppose une préparation méticuleuse et une organisation bien au point. Alain et François Caillol en étaient-ils les cerveaux ? On prétend, à la brigade criminelle, qu'en aucun cas les sous-fifres ne sont chargés de récupérer la rançon, opération la plus délicate dans les affaires d'enlèvements. Et il semble probable que François Caillol se trouvait à proximité du mur antibruit de l'autoroute du Sud le 24 mars, jour de la fusillade. Mais ce ne sont jamais non plus les têtes pensantes qui courent les risques. Alors qui y a-t-il derrière les frères Caillol, car les policiers n'excluent pas « *qu'il puisse y avoir quelqu'un au-dessus* » ?

Les relations d'Alain Caillol avec le grand banditisme sont connues. Les autorités judiciaires belges ont maintenant la preuve que l'un des trois Sud-Américains, arrêtés au mois de février en Belgique, organisateurs d'une série d'enlèvements et de hold-up en Europe, a participé à plusieurs coups de main avec Alain Caillot avant le rapt du baron Empain. Cet homme, dont l'identité n'a pas été révélée, serait également impliqué dans l'enlèvement manqué du banquier Bernard Mallet le 9 août 1977. Des noms ont cependant été prononcés : Gaëtan Zampa, qui a mystérieusement disparu depuis plus de deux mois ; Pierre Pourrat, considéré comme le cerveau du gang des Lyonnais, arrêté le 7 avril dernier dans un marché de Provins, après, paraît-il, un vol de yaourts, et dont l'arrestation subite peu après la libération de M. Empain semble étrange. « *Il n'y a pas d'éléments permettant de dire qu'un grand truand est dans ce coup-là* », affirment les policiers chargés de l'enquête. Faut-il en conclure que, comme souvent, ce sont les exécutants qui vont payer et que cette affaire est à ramener aux strictes dimensions d'un nouveau fait d'armes d'une bande de petits truands ?

Et cela, malgré la personnalité du baron, les révélations faites sur sa passion du jeu, et l'intérêt avec lequel l'Elysée a suivi les développements de ce rapt.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Malaises judiciaires

(Suite de la première page.)

N'y a-t-il pas d'autres sujets du temps qui mériteraient plus souvent et plus durablement une aussi auguste attention, qui mériteraient qu'on y dépêchât un homme dont ce serait l'unique souci ? Il n'en va pas ainsi, et si l'on envisage des solutions, elles paraissent tenir de la désinvolture de la Régence et du cynisme de 1793.

En fait de désinvolture, un bel exemple vient d'être donné à propos des quartiers de haute sécurité dans les prisons (1), institutionnalisés par un décret de 1975. Ce décret pouvait apparaître comme contraire à la Constitution, qui réserve à la loi les sujets de cette sorte. Un recours en annulation fut déposé devant le *Conseil d'Etat*. Avait-il quelque chance d'aboutir pour que le gouvernement demande au Parlement, jusqu'alors tenu pour négligeable, de réaffirmer une opinion qu'il n'avait pas encore été prié d'exprimer ? Quant au Conseil d'Etat, il ne lui reste plus qu'à jeter au panier le *recours dont il était saisi*.

En matière de cynisme judiciaire, les exemples abondent. Les tribunaux siégeant en flagrant délit sont aujourd'hui le plus énoncé ; ils n'ont guère à envier aux juridictions *révolutionnaires* pour le caractère expéditif de la justice rendue.

Mais rien ne semble en mesure de troubler une institution avant tout soucieuse de sa pérennité. Le Syndicat de la magistrature lui-même, qui avait suscité tant d'effroi chez les uns, tant d'espoir chez les autres et d'intérêt chez les sages, trouble-t-il encore le sommeil de quiconque, alors qu'il approche de son dixième anniversaire ? C'est à peine si l'on peut tenir pour une preuve qu'il existe encore l'incarcération, la semaine passée, de ce patron qui se moquait par trop des décisions de justice. Peut-on, de plus, être assuré que la décision eût connu autant de *retentissement si on* l'avait prise ailleurs qu'à Béthune, ce tribunal qui fut le théâtre, à la fois, du crime de Bruay-en-Artois et de l'emprisonnement, après un accident mortel du travail, d'un directeur d'usine dépendant des Houillères du Nord ? Dûment convoquée pour examiner un nouveau cas de patron en prison, la cour de Douai a sa jurisprudence...

Les desservants du tribunal des flagrants délits de Paris ont la leur.

Rien ne peut être dit sur les flagrants délits qui n'ait déjà été dit ou écrit cent fois. C'est selon les codes, dans le court délai de vingt-quatre heures, le plus souvent, *qu'une infraction* est constatée, son auteur désigné arrêté, immédiatement ou « *dans un temps très voisin de l'action* » ; qu'il est poursuivi, jugé, *condamné*. Pourquoi pas ? Mais pourquoi dans de telles conditions, comme en se cachant ? Les relaxes, notamment pour *défaut de preuves suffisantes*, ne sont pas monnaie courante. Ici, plus encore que dans tout le reste de la justice pénale, *la présomption de culpabilité écrase* la présomption d'innocence, pourtant inlassablement proclamée jusque dans l'Etat.

Cette justice expresse, qui ne saurait être une contrepartie acceptable aux lenteurs subies ailleurs, est par définition en état de péril permanent. Un péril, naturellement, pour les délinquants présumés sur qui risquent de fondre des sanctions *mal* pesées ; *un péril* aussi pour les victimes à qui manque le temps de comprendre le mécanisme *judiciaire, et d'être utilement présentes* à l'audience *pour* obtenir réparation. Un péril enfin pour l'institution elle-même (les magistrats et les avocats qui la font fonctionner) en raison des excès — ou des insuffisances, — dont *ils* se rendent auteurs, quand il ne s'agit pas plus tristement d'erreurs.

Pourtant cette procédure s'étend. On la voit désormais à Versailles et dans d'autres villes. On a même assisté l'an passé, au tribunal de Bourgoin-Jallieu (Isère), après une dramatique manifestation antinucléaire, à l'emploi conjugué du flagrant délit et de la loi anticasseurs. Ce qui est beaucoup...

Les projecteurs ont donc une nouvelle fois été braqués sur les flagrants délits, mais la lumière est tombée sur les avocats, monde incertain, mal à l'aise, souvent crispé dans le conservatisme.

Haut ou bas, en public ou *in petto*, *l'avocat s'interroge sur son rôle dans* la défense, mais aussi sur sa nature. Ce métier d'avocat est par essence ambigu puisqu'il est à la fois idéal et profession, sacerdoce et activité économique. Le souci affiché de l'un masque les impératifs de l'autre. Parce que le barreau voudrait continuer de remplir un sacerdoce, il insiste sur ses prestations gratuites, sur les dix mille défenses pénales que cite le bâtonnier de Paris. Il serait juste aussi de noter que, si chacun en prenait sa part, cela ne représenterait qu'à peine plus de deux dossiers gratuits par avocat et par an. En outre, le barreau n'est pas seul à *manifester* ce genre de *générosité* — qui sera bientôt financièrement compensée par l'Etat — même si d'autres en parlent moins.

Dans le même temps, chaque avo*cat est une entreprise qui connaît* ses grandes réussites et ses grands échecs, ses artisans et ses P.-D. G., ses petits expédients et ses astuces illégales ; *le* démarchage laborieux et les clientèles prospères. Le barreau, c'est aussi un patronat en miniature, mais avec des scrupules et des ambitions nobles. Ce conglomérat de réalités contradictoires ne contribuent pas à clarifier un monde où, si l'avocat devine ce qu'on attend de lui, le public sait mal ce qu'il peut espérer.

De loin, l'Etat observe, se gardant de trop mettre le doigt dans ce nid de guêpes où l'on voit le barreau, d'un même geste, appeler au secours et repousser les sauveteurs, clamer que *la défense* est un problème *national*, mais que l'intervention des pouvoirs publics est par définition inquiétante. Ce qui n'est ni vrai ni faux. Il faudra pourtant bien qu'une initiative soit prise un jour, qu'il soit mis fin à une attitude qui tient de l'aréopage de Byzance et du conseil des ministres de *Ruy Blas* et qui laisse venir soit le règne de l'homme fort, soit la *loi* des barbares. Les avocats y auront beaucoup perdu, et la défense n'y aura rien gagné.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) *Sur ce sujet*, le Comité d'action des prisonniers (15, rue des Trois-Frères, 75018 Paris) vient d'éditer un fascicule (10 F), intitulé : *Q.H.S. MM. les jurés, il faut savoir.*

SPORTS

BOXE

LOUCIF HAMANI SUR LA ROUTE DU TITRE MONDIAL

Entre les « you-you » de sa mère et les armes de son père, l'Algérien Loucif Hamani a gagné une belle victoire face au poids moyen noir américain David Love, lundi 5 juin au Palais des sports de Paris. Deux machines à boxer étaient en présence dans une ambiance survoltée : l'Algérien, vite, précis et agile ; l'Américain rude, fort, mais statique. Le style contre l'efficacité. Tant qu'il virevoltat, Hamani paraissait largement dominer son adversaire, mais dès qu'il se prenait à son jeu, il accusait des coups lourds et douloureux. Si bien qu'à la cinquième reprise, il a été mis sérieusement en difficulté. Il est parvenu à éviter le pire grâce à sa science de l'esquive.

Après, les choses allèrent mieux pour Loucif Hamani, qui avait en face de lui un boxeur au visage ruisselant de sang sur une blessure au cuir chevelu. Pourtant, Love, roué de coups, mais courageux, est toujours resté dangereux, cherchant le coup dur sur réaction. Au total, une victoire largement acquise aux points pour Hamani, qui s'ouvre le chemin du titre mondial, et un combat particulièrement agréable à suivre au cours duquel l'arbitre *n'eut quasiment pas à intervenir.*

Il n'en a pas été de même lors de la rencontre de Jean-Baptiste Piedvache contre le britannique Colin Powers pour le titre de champion d'Europe des poids super-légers. Face à un adversaire particulièrement agressif et vicieux, Piedvache n'a pu rendre qu'un coup sur cinq. Groggy, les yeux pochés et saignant du nez, il a sagement demandé à son entraîneur de jeter l'éponge à la onzième reprise, mettant ainsi un terme à sa carrière pugilistique. — A. G.

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

VILAS : un tennis nucléaire

Le propre des champions de Roland-Garros c'est de s'améliorer à chaque match et de se présenter à l'orée de la seconde semaine des Internationaux sous un jour tout neuf : cas de Guillermo Vilas qui, en fin d'après-midi, lundi 5 juin, sur le Central, contre Arthur Ashe, a réalisé la partie parfaite, celle à laquelle, la veille des grands matches, les joueurs rêvent dans leurs songes les plus fous. Cette fois, Vilas n'a eu nul besoin de consulter du regard entre chaque échange son mentor roumain Tiriac, qui est *resté comme un grand cynocéphale* de marbre dans une loge derrière la chaise d'arbitre. Dès la première balle de ce match que les quatorze mille spectateurs avaient attendu jusqu'à la fin de l'après-midi, il a pris sa raquette dans sa pogne et s'est mis à asséner des coups gagnants dans toutes les directions.

Un tennis nucléaire : des balles de 10 tonnes qui fusaient, le long des lignes, des smashes délivrés à 300 à l'heure, le cuirassé tirant de toutes ses pièces pour transpercer la cible — et quelle *cible, Ashe, le grand champion* noir, vainqueur de la finale de Wimbledon 1975 où il joua plus vite que Connors... Mais Vilas, qui avait réplique à tout, ne lâchait pas la surmultipliée (quel coup prodigieux que cette balle qu'il était allé repêcher tout au fond du court, à la limite du deuxième rebond, et retournée le dos au filet en un revers gagnant !)

Du coup, on lui pardonnait ses tics horripilants, ses ahan ! de bûcheron, sa façon de se souffler sur les doigts, de se dandiner d'une jambe sur l'autre, de balayer soigneusement la ligne de fond avant de servir pour faire aussitôt une superbe faute de pied. Non, hier, Vilas jouait sur les nues, et il n'y avait qu'à s'émerveiller.

Trente-cinq ans le mois prochain

Ashe fut exemplaire sous la mitraille. « *Allez, Arthur !* », cria un spectateur, haut perché, car la multitude qui s'entassait jusqu'au toit de la cuve surchauffée manifestait une préférence évidente pour la grande gazelle, à la tenue et aux gestes si élégants, présentant toujours l'aspect impeccable de l'athlète en pleine forme. Mais le favori de la foule, sous son détachement impavide et tout en exécutant les trajectoires limpides de son admirable jeu plat, qui ont l'air de jaillir par hasard de sa raquette, souffrait d'une légère perte de vitesse qu'accuse son âge (trente-cinq ans le mois prochain, soit dix ans de plus que Vilas) et plus encore de ses tendons, si fragiles sur la terre battue.

Pour tout dire, ses conceptions d'attaque ou de contre-attaque étaient parfaites, mais à ce rythme infernal, malgré quelques réussites superbes, il fut pris de vitesse, l'autre demeurait le maître du passing-shot ou de la volée. A 20 h. 16, la cause était entendue sur le score saignant de 6-2, 6-2, 6-2. Attendons maintenant, en formant des prières pour que rien ne vienne entraver leur marche à la conquête du titre, le choc atomique entre Vilas et Borg : quelle finale en perspective !

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS

SIMPLE MESSIEURS. — *Huitièmes de finale :* Orantes (Esp.) bat Tin-Gulikson (E.-U.), 6-3, 7-6, 7-6 ; Stockton (E.-U.) b. Gearing (R.F.A.), 7-5, 6-4, 6-3 ; Gildemeister (Chili) bat Alexander (Austr.), 7-5, 6-4, 3-6, 4-6, 6-4 ; Vilas (Arg.) bat Ashe (E.-U.), 6-2, 6-2, 6-2.

SIMPLE DAMES. — *Huitièmes de finale :* M. Blendova (Tch.) bat P. Medrado (Brésil), 6-3, 6-4 ; B. Simon (Fr.) bat U. Gonzales (Arg.), 6-4, 6-3 ; F. Bonicelli (Urug.) bat P. Teeguarden (E.-U.), 6-3, 6-7, 6-4 ; V. Ruzici (Rou.) bat F. Thibault (Fr.), 6-3, 6-2.

LES MATCHES DU JOUR
(à partir de 12 heures)

COURT CENTRAL

R. Marsikova (Tch.) - H. Masthoff (R.F.A.) ; Pecci (Par.) - Ramirez (Mex.) ; Borg (Suède) - Tanner (E.-U.).

Ashe - McNair (E.-U.) - Gottfried-Ramirez (E.-U. - Mex.).

COURT A

Mlle Simon-Noah (Fr.) - Mlle Nagelsen-Molina (E.-U. - Col).

Dibbs (E.-U.) - Fibak (Pol.) ; Barazzutti (It.) - Birner (Tch.).

Higueras-Orantes (Esp.) - Stockton-Van Dillen (E.-U.).

CYCLISME

Le critérium du « Dauphiné libéré »

POLLENTIER SUR LA ROUTE DE HINAULT

A vingt-cinq jours du Tour de France, le critérium du *Dauphiné libéré* a remis en question les hiérarchies du cyclisme professionnel.

Bernard Thévenet et Lucien Van Impe, les deux derniers titulaires du maillot jaune, accusent une très sérieuse baisse de régime, et Zoetemelk est dominé en montagne ; Kuiper évolue en retrait ; Michel Laurent, le superbe vainqueur de la Flèche wallonne, rentre à nouveau dans le rang, et Freddy Maertens a perdu l'essentiel de son efficacité. Bref, c'est au niveau des vedettes, principalement de celles qui devaient jouer un rôle prépondérant dans les épreuves par étapes, qu'on établit aujourd'hui des bilans négatifs.

En revanche, le Dauphiné nous a restitué un Seznec ambitieux et un Mariano Martinez agressif : celui-là même qui s'était classé troisième du championnat du monde 1974 à Montréal. Il a mis l'accent sur la bonne condition du Suédois Nilsson, un ancien vainqueur du Tour de l'Avenir ; sur les mérites de Maurice Le Guilloux, auteur d'une échappée victorieuse de 245 kilomètres le premier jour, et sur ceux de Jean-Pierre Danguillaume, qui gagna dans des circonstances difficiles l'étape de montagne Allevard-Gap après avoir frisé l'abandon.

Mais on retiendra surtout de cette épreuve la manière dont Michel Pollentier exécuta ses adversaires dans la montée de Prapoutel, puisque son attaque, déclenchée à 5 kilomètres seulement de l'arrivée, lui permit de creuser sur ses suivants immédiats un écart de l'ordre de 3 minutes. Un tel exploit le désigne comme l'un des favoris du prochain Tour de France, et de nombreux observateurs estiment qu'il sera le rival n° 1 de Bernard Hinault. — J. A.

Au Havre

Des membres du SAC sont impliqués dans un trafic de faux billets

De notre correspondant

Le Havre. — Le journal *le Havre libre*, du mardi 6 juin, publie une photo de M. Raymond Barre, prise au Havre en février dernier sur laquelle figurent à ses côtés Georges Malyquevique, tenancier d'un bar de Sainte-Adresse, dit « Jo », recherché par la police, et Ernest Auger, boucher, écroué pour recel. Tous deux, membres du SAC (Ernest Auger en étant le responsable local), faisaient partie du « service d'accueil » lorsque le premier ministre était venu au Havre *soutenir* la *candidature* de M. Antoine Rufenacht, R.P.R., alors secrétaire d'Etat.

A l'origine de cette affaire, Ernest Auger est surpris, vendredi 2 juin, alors qu'il décharge, dans un quartier de la ville haute, une camionnette J 7 contenant du champagne dont la marque correspond à un lot de 4 080 bouteilles dérobées également au Havre le 29 avril dernier.

Lors de cette arrestation, les policiers remarquent les passages répétés d'une BMW dont le propriétaire est Georges Malyquevique. Perquisitionnant dans le bar que tient ce dernier, les policiers ne trouvent pas de champagne, mais découvrent deux cents coupures de faux billets de 500 F (soit 10 millions de centimes). Quant à Georges Malyquevique, il a disparu.

On apprend ensuite que le J 7 a été prêté à Ernest Auger par un troisième membre du SAC qui figurait comme candidat R.P.R. sur la liste de la majorité présidentielle conduite par M. An*toine Rufenacht* aux élections municipales de mars 1977, et qu'il appartient à un autre membre de cette même liste.

Les personnes impliquées seront entendues sur commission rogatoire. L'affaire est maintenant entre les mains de la police judiciaire de Rouen, qui va tenter de remonter la filière normande de ce trafic de faux billets. Les résultats seront communiqués à un juge d'instruction parisien chargé de grouper les données de ce trafic sur le plan national.

LES BASQUES ESPAGNOLS RÉCLAMENT LE STATUT DE RÉFUGIÉ POLITIQUE

Une délégation du Pays basque espagnol a effectué, lundi 5 juin, une démarche auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) pour obtenir que soit de nouveau accordé le statut de réfugié politique aux Basques espagnols qui cherchent asile en France. *En* effet, l'Office, invoquant le rétablissement de la démocratie en Espagne, leur refuse désormais ce statut : depuis octobre 1977, les cartes de réfugiés de vingt-sept Basques n'ont pas été renouvelées.

La délégation, qui comprenait notamment M. Letamendia, député de Bilbao, et un représentant de l'ETA, a déposé à l'OFPRA un dossier tendant à prouver que la démocratisation est un leurre au Pays basque. Selon ce dossier, les détentions de militants et les tortures continueraient et la loi d'amnistie des détenus politiques ne serait pas appliquée entièrement.

LE CENTRE POUR DROGUÉS DE LA BOÈRE VA ÊTRE SOUMIS A UNE ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

Un inspecteur général de la santé, chargé d'une enquête administrative, se rendra prochainement au centre de post-cure pour drogués de la Boère, à Saint-Paul-sur-Gave (Haute-Garonne), pour en contrôler le *fonctionnement* et la gestion financière.

Cette mission, qui répond aux vœux de M. Lucien Engelmajer, directeur du centre, satisfait plusieurs autres « demandes d'éclaircissement » (*le Monde* du 27 mai). M. Léon Eeckhoutte, président du conseil général de Haute-Garonne, avait ainsi questionné les pouvoirs publics sur les aspects financiers de la Boère.

On assure, au ministère de la santé, que la nouvelle mission ne sera pas, comme les précédentes, un simple contrôle administratif, mais qu'elle aura à se prononcer sur les méthodes thérapeutiques en vigueur et entendra ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur du centre, voudront apporter leur témoignage.

Le Monde

Artisans de la transparence

LE VERRE DANS TOUS SES ÉCLAT

MAURICE PERRIER

Le Monde

Modes du temps

Artisans de la transparence

LE VERRE DANS TOUS SES ÉCLATS

CE qui nous émeut dans le verre, ce n'est plus la pureté de sa transparence ni son apparente fragilité, c'est tout ce qu'il enferme de rêves humains, tout ce qu'il a su réfléchir comme images, sourdre comme lumière tamisée. Les quatre éléments y sont transfigurés, il devient musique avec le cristal, sculpture emprisonnant un peu de souffle de l'artisan. Il a su capter nos parfums les plus subtils et nous les restituer, rendre nos vins encore plus beaux pour nos yeux, meilleurs pour nos palais.

Le grand public connaît Baccarat, Daum, Lalique, Saint-Louis (France) ou Saint-Lambert (Belgique). Dans ces fabriques se cachent des créateurs ; leurs noms s'effacent souvent derrière celui de l'image prestigieuse de la marque. On connaît donc moins les Thuret, Schneider ou Lapierre, qui ont pourtant créé des centaines de formes, qui ont souvent formé des élèves loin des grands fours.

A part une école près de Moulins, qui prépare de bons ouvriers pour l'industrie de la gobeleterie, nous n'avons point d'école d'art du verre, mais quelques lieux où l'on peut faire des stages : à Sars-Poterie (Nord), avec Louis Mériaux, créateur d'un musée original, qui présente les « bousillés », pièces parfois extraordinaires de fantaisie, que les ouvriers pouvaient créer après leur journée de labeur ; à Méjannes-le-Clap (Gard), avec Walter Couffini ; à Saint-Mard (Seine-et-Marne), avec Joël Linard (atelier Le Cœur de Verre, après sélection seulement). Nos écoles des beaux-arts n'ayant pas de classe de verrerie, les fabriques en France étant très fermées aux créateurs indépendants, la nouvelle génération s'est donc formée soit dans l'entreprise paternelle, soit en voyageant à l'étranger.

∴

Véronique Monod appartient à la dynastie fondée par son père, à Biot. A la Verrerie de Biot, nous allions voir souffler le verre, comme à un spectacle, et le succès continue. Exemple suivi par les Verreries de Maure-Vieil (Alpes-Maritimes), Bendor (Var), Montauroux (Var), Allex (Drôme), Poncé-sur-le-Loir (Sarthe).

Véronique travaille dans l'atelier de ses frère et belle-sœur : Claude et Isabelle Monod, atelier Le Touron, Le Broc. Après un long voyage en Suède et aux U.S.A., elle expose à Paris cinquante pièces uniques de verre soufflé. A l'âge de vingt-trois ans, elle souhaite créer la première section verre dans une école des beaux-arts, à Metz, ou ailleurs. Dans ses œuvres, à la qualité de transparence du verre, la matière irisée est donnée par un dégradé d'opaline laiteuse et par la projection à chaud d'émaux. Recherche orientée vers différents oxydes colorés et noirs. Les vases ont des formes simples, refermées, tel ce bleu profond d'inspiration zoomorphe (pigeon). Quelques décors en reliefs, géométriques ou plus inattendus : une limace superbe, posée sur un vase aux teintes délicates (Créations : vases, verres, pièces uniques, de 150 F à 400 F. Galerie Sarver, 20, rue Saint-Paul, Paris-4e.)

Claude et Isabelle Monod exposent, en juin, à Avesnes-sur-Helpe (Nord), des formes très décorées et plus colorées. Nous les verrons à Paris (Art floral japonais, 28, rue d'Armaillé, Paris-17e), cet automne, avec des pièces uniques, spécialement créées pour Marcel Vrignaud. (Créations : coupes et flacons, de 50 F à 150 F. Raminagrobis, 2, rue Bastien-Lepage, Paris-16e.)

Joël Linard, fils du céramiste de La Borne, n'a que vingt-cinq ans. Après un stage à Sars-Poterie avec Mériaux, et à Méjannes avec Couffini, il a fait un tour d'Europe, comme autrefois les compagnons faisaient un tour de France ! Il a travaillé en Italie, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, et dans les quatre pays scandinaves. Il ramène une centaine de créations de ce long voyage d'étude ; trente seront exposées à partir du 12 juin, à la galerie La Tanière, 45 bis, rue de la Glacière, Paris-13e, ouverte seulement le soir, après 18 h.

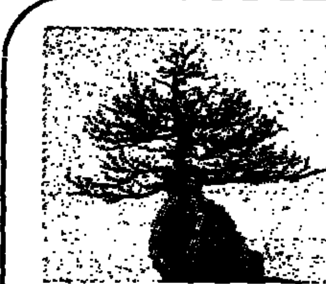
∴

Les œuvres de Joël Linard sont colorées avec des oxydes. Les décors sont obtenus au latticinio, cannes de verre préparées à l'avance avec de fines tiges de verre de différentes couleurs, par l'inclusion d'oxyde foncé sur verre clair, attaque à l'acide, gravure à la roue, etc. Les formes sont réalisées à partir d'aquarelles également exposées. On voit naître ainsi, avec les Monod, les Morin et quelques autres, non sans émotion, une nouvelle génération d'artistes du verre soufflé. (Créations : vases, coupes, verres, saladiers, flacons, bols, de 100 F à 400 F. La Moisson, 108 bis, rue de Rennes, Paris-16e.)

Deux pionniers dans le domaine des ateliers artisanaux : Claude et Florence Morin ont ouvert, il y a sept ans, la Verrerie La Pontil, Dieulefit (Drôme). Ils rentrent d'un long voyage d'études aux U.S.A. (cf. A l'école du verre, revue l'Atelier des métiers d'art, n° 25, février 78). On ne dira jamais assez combien les campus américains sont riches et exemplaires dans le domaine de l'enseignement des métiers d'art, ce qui favorise l'éclosion d'un artisanat de qualité, souvent à la pointe de la création internationale.

Les verres soufflés des Morin ont l'élégance de la discrétion et la force sereine que procurent les proportions heureuses, ce qui les rend à la fois séduisants et dignes. Vous vivrez avec leurs formes, signées par Claude et Florence, en bonne compagnie. (Créations : pots, vases, flacons, pièces uniques, en général d'une seule couleur, sans oxyde ni décoration, de 50 F à 400 F. La Maison de la Drôme, 14, boulevard Haussmann, Paris-8e.)

MAURICE PERRIER.



Pour snobs et philosophes

Un nain avec de la grandeur : le bonzaï

A tout seigneur, tout honneur et il était normal que l'empereur du Japon soit le détenteur du plus ancien bonzaï connu. Il s'agit d'un pin à cinq feuilles qui vient de fêter en pleine verdeur son cinq centième anniversaire...

Toutes les espérances sont donc permises aux amateurs de cette culture insolite... et à leurs descendants. L'achat et l'entretien des bonzaïs (mot japonais qui signifie arbre en pot) est passé en quelques années dans notre pays du simple phénomène de mode pour amateurs de curiosités à une diffusion beaucoup plus large : plus de cinq cents arbres nains ont été vendus à une clientèle soucieuse de conserver et d'élever avec amour ces petits trésors naturels.

Posséder un bonzaï implique un minimum de devoirs et de connaissances car l'acheteur accueille chez lui un végétal qui réunit un tour de force horticole (miniaturisation d'un sujet vivant qui atteindrait en liberté la taille d'un gros arbre) et apparaît aussi comme le symbole d'une nature mise à l'échelle et dominée par l'homme pour le plaisir d'une contemplation poétique, esthétique, quelquefois philosophique.

Tout cela demande de l'attention, de la souplesse envers le nouveau venu : arrosage quotidien (à mettre au pluriel en été), taille des pousses et des feuilles pour conserver à la fois l'équilibre nutritionnel et la silhouette, rempotage, apport d'engrais, ombrage. Cadeau pour snob désœuvré ou passion d'amateur sincère — on trouve une gamme très diversifiée dans la clientèle, — le premier devenant parfois le second en se faisant prendre au jeu de la culture, du succès, la compétence venant avec les saisons.

Les prix moyens — explicables en raison de nombreuses années de soins avant la vente — iront de 200 à 400 francs. Les sujets plus coûteux tentent les connaisseurs ou spécialistes en puissance qui n'hésitent pas à s'offrir des petits plaisirs au-delà de 2 000 francs et parfois beaucoup plus.

Le prix s'évalue en fonction de l'espèce, de la difficulté de culture, et bien sûr de l'âge du sujet et des soins reçus, mais surtout selon la beauté de la ligne, la force d'un tronc, la courbure des branches, la finesse et la réduction du feuillage. La vente printanière doit tenir du coup de foudre pour le petit arbre fruitier en fleur ou le jeune pin aux pousses vert tendre. Le public affectionne d'abord le conifère qui procure un décor — un peu statique — douze mois sur douze, il se tourne ensuite vers les arbres à feuillage caduc qui vibrent au fil des saisons : jeunes pousses, floraison, fructification, coloration du feuillage, écorce, lignes graphiques. Parmi les plus prisées des deux mille espèces qui se nanifient : l'orme, le hêtre, le chêne, le cotoneaster, l'érable japonais, l'arbre fruitier, la glycine.

Cet art d'Extrême-Orient s'est répandu à grande échelle en Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis, Allemagne, Hollande, Angleterre pour frapper actuellement aux vitrines de quelques fleuristes ou de nombreuses expositions provinciales ou parisiennes. Les fidèles étrangers s'organisent en clubs, en associations, ont des cours avec leurs maîtres. Il semblerait que se dessinent de tels projets dans l'Hexagone ; la bonzaïophilie va naître... que Flore lui prête longue vie puisqu'un sujet végétal soigné par des mains expertes peut franchir plusieurs générations.

Quelques conseils d'achat. — Regardez toujours le sujet sur toutes ses faces, faites le tourner dans votre main. Il doit être équilibré, bien formé, l'allure doit plaire au premier coup d'œil. Il sera plus facile de faire une bonne sélection en hiver lorsque le feuillage aura disparu des rameaux. Essayer de soulever la motte. Elle doit venir d'une seule pièce et se décoller du pot d'une façon nette.

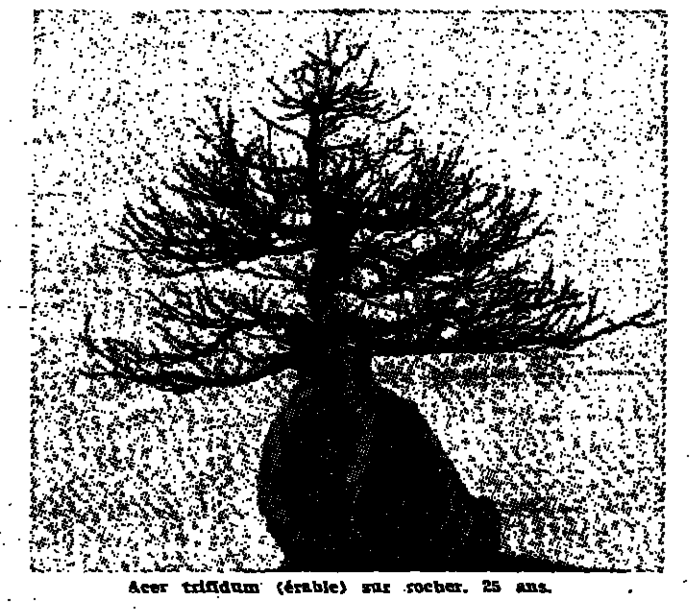
On se lasse plus vite d'un sujet persistant et, de plus, le sujet caduc sait donner des signes de détresse s'il a soif ou faim : feuillage qui retombe, jaunit... alors que pour le conifère, quand les symptômes du désespoir sont là, il est déjà trop tard. Exigez une fiche technique d'entretien, trop de vendeurs mal informés ou peu scrupuleux oublient de préciser qu'un bonzaï est un sujet d'extérieur et ne peut être rentré qu'exceptionnellement pour retrouver l'air libre après deux ou trois jours d'exposition intérieure.

Une si noble chose ne peut ni ne doit traîner au sol ou sur le balcon. On la placera sur un petit tabouret de bambou. S'il est exposé aux rayons solaires trop violents, elle exigera une ombrière en canisses ; l'arrosoir à pomme fine, la trousse d'outils de taille (100 à 420 francs) viendront compléter la panoplie. Le paquet d'engrais naturel à décomposition lente (sang desséché, poudre d'os, corne broyée, 40 francs) vous fera bien quatre à cinq ans.

Si vous ne voulez pas vous risquer dans la manipulation inconsidérée de votre cher petit, un toilettage-rempotage (avec leçon sérieuse au passage) vous en coûtera 20 francs, un changement de pot commence à partir de 30 francs, et détail d'importance, un gardiennage estival mensuel 15 francs.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

★ Deux adresses à retenir :
● Rémy Samson, 2, imp. des Aulnes à Sceaux, tél. 702-91-99, chez qui vous pourrez choisir le sujet de vos rêves dans une importante collection. Excellent spécialiste, il vous prodiguera conseils pour l'achat et l'entretien et peut assurer le gardiennage.
● Les Etablissements Despalles, 76, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, sont aussi spécialisés dans la vente de bonzaïs depuis plusieurs années.



Acer trifidum (érable) sur rocher. 25 ans.

Clin d'œil

Tous voiles dehors

UNE fois de plus, il aura suffi d'un rayon de soleil pour transformer les femmes. Cette mode du flou, de l'ampleur, de la transparence, du coton, de la mousseline vaporeuse que le printemps réticent cantonnait dans les magazines spécialisés, indifférents aux rendez-vous manqués des saisons, est enfin dans la rue. En l'espace d'une semaine, nos compagnes sont passées de la théorie à la pratique avec cette assurance que confère une longue expérience de la versalité vestimentaire.

Ne soyez donc pas étonnés si vous rencontrez sur les trottoirs des dames vêtues de longues chemises de crépon blanc sur des pantalons en toile de nappe, un jabot de dentelle noué autour du cou et coiffées d'un chapeau de groom. C'est le style indien revu et corrigé par les couturiers parisiens.

Ne croyez pas non plus que cette jeune femme à l'aise dans une ample robe de coton brillant, corail ou vert pâle, qui ne tient aux épaules que par deux nœuds « lingerie » et brodée ton sur ton, se promène en chemise de nuit ou que son amant vient de la jeter dehors dans le plus simple appareil : c'est la mode Bahia, qui a l'avantage d'être diurne et nocturne, donc économique. Et souvenez-vous que cet été le blanc sera exotique, le noir oriental, le vert bahamien !

Ne vous imaginez pas non plus que cette jeune personne en sarouel, avec sa culotte bouffante serrée sous les genoux, a emprunté la tenue d'un garde pontifical contestataire, ou que cette autre à la longue tunique de shantung retenue par une large ceinture à fermoir compliqué s'est évadée du harem d'un émir et cherche un serrurier adroit. C'est la mode arabisante qui sent bon le sable chaud des déserts pétroliers.

Ne froncez pas le sourcil si, à l'arrêt de l'autobus, votre attention est retenue par ce que vous prendrez d'abord pour une aimable auxiliaire des armées d'outre-mer. Pantalons et vareuse de soie kaki, ceinture négligemment nouée, relèvent de l'élégance civile. Le casque colonial, à la coiffe ceinte d'un flot de mousseline, comme en portaient les ladies de Bombay, du temps où Kipling régnait sur les Indes, est aussi parfaitement admis depuis que les Occidentaux ont décolonisé ! C'est la mode safari qui résiste au temps comme les neiges du Kilimandjaro.

Mais la vraie trouvaille, le trait de génie de la saison, c'est la robe juponnante toute simple, fraîche comme un sorbet, légère comme une nuée, dont l'ingénuité est des plus perverses. Le voile de coton, qu'il soit turquoise, bouton d'or, tabac, saumon ou jade, reste transparent, même s'il est constellé de petits pois, éclaboussé de points, parsemé de lunes. C'est la mode des années cinquante mise au diapason des femmes libérées du jupon, de la combinaison et du soutien-gorge.

La circulation automobile, déjà difficile dans les rues de la capitale, se serait passée de ce handicap nouveau. Qu'une demoiselle en robe de cotonnade à pois traverse hors des clous, dans le soleil qui aime à jouer aux ombres chinoises, et les automobiles s'arrêtent, les moteurs s'essoufflent, les conducteurs oublient leurs rendez-vous urgents, les agents restent interloqués, le bâton en l'air et le sifflet pendant ! On croit voir Lady Godiva descendue de son cheval ou les baigneuses de Cézanne égarées sur le bitume. Et quand ces apparitions repassent leur robe en entrant dans une zone d'ombre, on perçoit des murmures de regret !

Naturellement, ces modes ...dépouillées ne vont pas à toutes les femmes. Le plumetis de l'été est bien capable de détruire les illusions hivernales. C'est pourquoi celles qui n'ont rien à gagner aux transparences, se jettent sur le prêt à porter « toutes tailles » qui, à coups d'élastique fronceur, de godets flous, de volutes surajoutées, sans ourlets ni emmanchures, laisse aux imaginations masculines quelques ressources. Entre une pimpante jupe corolle de cent vingt grammes et une tunique du style sac postal amélioré, il n'y a après tout que l'audace de la beauté sûre de ses formes face à la prudente pudeur du précoce bourrelet !

MAURICE DENUZIÈRE.

Paris-sur-soldes

● **D'UN QUARTIER A L'AUTRE.**

Bazar de l'Hôtel-de-Ville : fin juillet.

Bon Marché : à partir du 15 juin, « Broderie de la mode ».

C & A : du 28 juin au 9 juillet, 112-124, rue de Rivoli et dans les centres commerciaux de la périphérie.

Marks & Spencer : à partir du 1er juillet, 35, boulevard Haussmann et Rosny-2.

Printemps : du 23 juin au 8 juillet.

Samaritaine : du 23 juin au 1er juillet.

● **POUR ELLE.**

Alexandra (grandes tailles) : à partir du 20 juin, 97, rue de Longchamp.

Balenciaga : jusqu'au 16 juillet, 10, avenue George-V.

La Bagagerie : à partir du 4 juillet, 74, rue de Passy ; 41, rue du Four ; 13, rue Tronchet.

Bouchara (tissus) : à partir du 19 juin.

Candide : à partir du 26 juin, 4, rue de Miromesnil.

Franck & Fils : le 29 juin, 91, avenue Paul-Doumer.

Gerlane (grandes tailles) : à partir du 20 juin, 133, rue de Sèvres.

Michel Goma : à partir du 15 juin, 36, rue Montpensier.

Charles Jourdan (chaussures) : du 29 juin au 8 juillet.

Mancini (chaussures) : à partir du 22 juin, 72, avenue Victor-Hugo et du 26 juin, 20, rue du Boccador.

Marie-Martine : jusqu'au 15 juin, 8, rue de Sèvres ; 78, rue des Saints-Pères ; 50, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Milanka : à partir du 1er juillet, 5, rue Cambon.

Schiaparelli-Lepage : du 12 au 17 juin inclus, 21, place Vendôme.

Sweaters Bazaar : du 9 au 23 juin, 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Sophie Dess (enfants) : à partir du 12 juin, 67, avenue de Suffren.

● **POUR EUX.**

Andrea Pfister (chaussures) : à partir du 19 juin, 4, rue Cambon et à partir du 26 juin, 56, rue du Four.

Burberrys : à partir du 14 juin, 10, boulevard Malesherbes.

Christian Dior : jusqu'au 8 juin, 30, avenue Montaigne ; 12, rue Boissy-d'Anglas.

Jocelyn (chaussures) : à partir du 1er juillet, 134, boulevard Saint-Germain et passage du Lido.

Ted Lapidus : jusqu'au 12 juin, 6, place Victor-Hugo ; 1, place Saint-Germain-des-Prés ; 37, avenue Pierre-1er-de-Serbie.

Jaeger : du 14 au 21 juin, 5, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Lanvin : 14 et 15 juin, 22, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Latreille : à partir du 1er juillet, 62, rue Saint-André-des-Arts.

Renoma : du 29 juin au 10 juillet, 129, rue de la Pompe ; 19, avenue Matignon.

Sun and Snow : du 15 au 23 juillet, 35, rue Eichenberger, 92800 Puteaux.

● **POUR LUI.**

Arnys : jusqu'au 25 juin, 14, rue de Sèvres.

Berel : à partir du 20 juin, 12, rue de Sèvres.

Charles Bosquet : du 1er au 7 juillet, 13, rue Marbeuf.

Cerruti : à partir du 4 juillet, 27, rue Royale.

Dorian Guy : à partir du 1er juillet, 36, avenue George-V.

Delaveine : à partir du 15 juin, 13, boulevard Montmartre.

Gary : à partir du 25 juillet, 73, avenue des Champs-Elysées.

Harrison : à partir du 25 juin, 130, rue de la Pompe.

Honest : à partir du 29 juin, 37, rue Marbeuf.

Hippolyte : à partir du 24 juin, 19-21, rue de l'Ancienne-Comédie.

Madelios : du 27 au 29 juin, 10, place de la Madeleine.

Francesco Smalto : à partir du 19 juillet, 44, rue François-1er et 5, place Victor-Hugo.

Salka : du 28 juin au 1er juillet, 2, rue de Castiglione.

PLEIN AIR

Premiers campeurs

POUR les fervents du camping, coucher sous la tente c'est vivre hors des contraintes quotidiennes et citadines. Certains y voient un mode de vacances familiales moins onéreuses que l'hôtel. Pour d'autres, c'est un moyen de changer d'horizon. Si les motivations diffèrent selon les âges, le retour vers la nature est le but commun à tous les campeurs.

Chaque année, six cent mille Français découvrent à leur tour le camping. Mais un nombre important de ces « nouveaux » l'abandonnent passé la première année. *« Parce qu'ils sont déçus,* estime Jacques Massart, ingénieur-conseil en marketing et spécialiste des problèmes de plein-air. *Alors qu'ils croyaient que le camping était synonyme de liberté, ils sont tombés dans le piège des camps, surpeuplés en plein été et en bordure de mer. A mon avis, pour un couple avec des enfants, la meilleure solution est le camping à la ferme. »*

Il existe des formules bien organisées de ce nouveau type de camping ; mais il faut retenir son emplacement assez longtemps à l'avance. En revanche, il est possible, sur place, de trouver des agriculteurs qui permettent de camper sur leurs terres. *« Il est bien rare d'essuyer un refus,* dit Jacques Massart, qui pratique ce camping rural, *si on sait formuler courtoisement sa demande, et surtout si, ensuite, on respecte le mode de vie de ses hôtes. »*

Pour une première expérience, bien des néophytes achètent un équipement bon marché. Ce camping d'essai se révèle souvent décevant : les coutures de la tente craquent, le sac de couchage ne protège ni du froid ni de l'eau. Une solution consiste à louer du matériel avant d'en acheter. A Paris, la maison Dethy loue des tentes (légères ou à armature), *des tables et des lits* pliants, des réchauds, ce qui permet une approche du camping dans les meilleures conditions.

Le camping de randonnée (à pied, sac au dos, ou sur deux roues) a la faveur de ceux qui rejettent les contraintes d'un camp fixe. Depuis près de quarante ans, ils trouvent à la boutique « Au Vieux Campeur » tout l'équipement léger nécessaire ainsi que les conseils de vendeurs qui sont aussi des campeurs chevronnés. « *Pour la randonnée,* nous dit l'un d'eux, *c'est une tente canadienne qu'il faut : le nylon est léger, sèche vite mais est fragile ; le coton, plus solide, est aussi plus lourd. Une tente en coton avec double toit en nylon est un bon compromis. Depuis cette année, certaines de nos tentes ont leurs mâts peints de couleurs différentes pour faciliter le montage à l'étape.* » Une tente canadienne vaut entre 400 et 850 F, selon la qualité du tissu et du tapis de sol ; sa durée moyenne de vie est de six ans environ, si on prend soin de bien la nettoyer avant de la ranger.

Le sac de couchage est indispensable : c'est le seul moyen de dormir au chaud et au sec. A condition, cependant, que ses composants soient de bonne qualité. De 150 à 1 200 F, tous les types de sacs sont représentés « Au Vieux Campeur », du sac traditionnel, garni de fibre synthétique, au « sarcophage » à cagoule, en très beau duvet, pour la montagne.

Camping itinérant et sportif ou camping sédentaire, avec tente-villa dotée de tout le confort, les formules de vacances au vert sont très diversifiées, et les prix aussi. Pour aider à faire un choix raisonnable, le CEDEF (Centre d'étude et de documentation pour l'équipement du foyer) vient d'éditer un « Guide du plein air » (1). On y trouve le détail des éléments de l'équipement, des prévisions de budgets et des conseils pour ne pas camper n'importe où ni n'importe comment.

JANY AUJAME.

(1) Envoi franco : 18 F, par chèque bancaire à l'ordre de la SEPI, 39, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16.

★ Dethy, 20, place des Vosges, 75004 Paris.

★ Au Vieux Campeur, 48, rue des Ecoles, 75005 Paris.

● Une tente de randonnée biplace à mât central, en coton orange et double toit débordant en nylon vert sombre. Très légère (2,45 kg), elle peut se ranger dans deux sacs séparés pour un camping pédestre (« Cap-Horn », Maréchal, 445 F).

● Des sacs de couchage allient une esthétique originale à un garnissage en vestan polyester : de couleur unie avec une sangle de ton contrasté pour le porter sur l'épaule (160 F environ) ou imprimés de motifs canevas très colorés (Lestra-Design).

● Un réchaud à deux brûleurs, fonctionnant sur bouteille de gaz, est contenu dans une mallette. Il s'utilise en réchaud traditionnel (avec dosseret et pare-vent latéraux) ou en gril, avec panneaux radiants en terre réfractaire (« Super-grillogaz », Camping-gaz international, 285 F environ).

● Une glacière portative rigide, parfaitement isolée, d'une capacité de 35 litres, est équipée d'une clayette et de deux bacs amovibles pour fruits et légumes (« California », Style-Europe, 190 F environ).

TISSUS D'ÉTÉ

Les Italiens habillent le monde

PRESENTATION des collections des tissus d'été d'Ideacomo, à la villa d'Este, à Cernobbio, sur le lac de Côme. De quoi s'agit-il ? De montrer et de vendre à leurs clients : couturiers parisiens, créateurs et modélistes, les exclusivités qui habilleront la mode internationale de l'année prochaine. A l'opposé du gigantisme d'Interstoff à Francfort, ils ont choisi la qualité et le luxe... à des prix abordables pour ces acheteurs à devises fortes parmi lesquels les Français rejoignent maintenant les Allemands en nombre, suivis des Suisses, des Américains et des Japonais.

Au fil des maisons visitées : Giampaolo Porlezza, vice-président d'Ideacomo et président de Taroni ; c'est l'un des plus importants fournisseurs de la haute couture parisienne. Il conserve précieusement les archives de son grand-père qui lui permettent d'adapter les dessins 1900 à la mode actuelle. Pour lui, le tissu doit aider le créateur, non le remplacer. Il voit la continuité des tissus fluides dans la mode, en tons plus soutenus.

Agnona est le lainier du groupe. Ses tissus aux tons naturels se retrouvent chez Dior, Saint-Laurent, Chanel, Hanae Mori, Philippe Venet. Des cachemires, des gros tweeds bouclés et frisés, des mohairs d'Afrique du Sud, des alpagas du Pérou se marient aux laines brutes des Abruzzes. Les tissages comprennent des effets de toiles ajourées, voire un genre de serpillère en soie et laine, d'une sobre originalité, un natté géant et des jerseys de soie jacquard. Tout cela est coordonné, le plus souvent en camaïeu.

Riccardo Mantero a le contrat d'exclusivité des châles « Chanel créations ». Les grandes dispositions en carré de 140 centimètres de côté influencent d'ailleurs ses créations de tissus à découpes de chinoiseries sur fonds de crêpe ou de façonnés. On parle ici des coloris acides pour 1979, des jaunes verdis, du tilleul et de tons de bonbons anglais.

Ratti est une multinationale avec une imprimerie à Andrézieux, près de Saint-Etienne. Leur division d'Este est consacrée à la création pour le prêt-à-porter des couturiers et des maisons de style ainsi qu'à la vente aux grossistes et aux détaillants parisiens. Ici, aussi, on note, dans les impressions, une certaine corrélation entre les dessins de châles à plusieurs bordures et de tissus. Parmi les *nouveautés, une « peau de soie »* spéciale pour les jupes, assez lourde pour se passer de doublure, à petits dessins de cravate sur fonds sombres.

Giuseppe Jermi, président du groupe, présente la plupart de ses dessins sur trois fonds : soie, mélange de soie et d'acétate ou de nylon, enfin coton. Cette importante société cherche à améliorer ses qualités. Ses clients français lui demandent des tissus pour robes en trompe-l'œil. Il offre donc des séries d'imprimés à plusieurs dessins avec des bordures à découper en contraste. C'est frais et plaisant.

Bini travaille beaucoup avec Karl Lagerfeld pour Chloé, avec une impressionnante série de toiles de lins unis. Une affichette au mur « Les lins se froissent. Ne les chiffonnez pas », donne le ton des dernières créations. Mais il y a aussi des soies douces, et les mêmes motifs sur voile de coton ou georgette de nylon et d'acétate pour la grande diffusion. Les châles se développent surtout en georgette et en cotons. Pour les fabricants de robes floues, les bordures à découper et à froncer sont faciles à travailler, en beaux coloris forts ou naturels.

NATHALIE MONT-SERVAN.

L'hôpital

trois propositions

Rompre l'isolement

Des centres d'information au service des médecins

Le Monde DE LA MÉDECINE

L'hôpital universitaire : trois propositions pour un changement

par le professeur JEAN HAMBURGER (*)

IL s'en faut de peu de chose que l'hôpital universitaire français soit un modèle du genre, un modèle que chacun, dans le monde, envierait. Le plein temps hospitalier a maintenant porté ses fruits, permettant que de nombreuses équipes se forment, qui mêlent intimement les soins, l'enseignement et la recherche. Une jeune génération d'universitaires animés par une passion ardente, désintéressée et créative, est à pied d'œuvre. La France a repris *sa place*, en quelques années, dans le front de *tête* de ceux qui *font* la médecine. Elle a reconquis le respect et l'estime du monde médical international, comme le démontre l'afflux croissant d'étrangers, jeunes ou moins jeunes, désireux de se perfectionner. Enfin, la tradition française séculaire d'une médecine personnalisée et humaine a permis que le progrès explosif des moyens de guérir n'assèche nullement, et bien au contraire *stimule* plus que jamais l'exigence du chaleureux soutien moral que le malade doit recevoir du médecin.

Pourquoi donc faut-il que tant de progrès, tant d'efforts, tant de talents aboutissent à un demi-échec ? Quel est ce *peu de choses* qui manque ?

Rompre l'isolement

● *L'hôpital universitaire français est devenu une tour d'ivoire et s'est isolé de l'ensemble du corps médical.*

Nulle organisation de la médecine française ne peut être saine et efficace si le médecin traitant, le médecin généraliste, le conseiller de chacun n'a pas, avec le centre hospitalo-universitaire (C.H.U.), des liens permanents, organiques : j'allais dire affectifs.

Ce centre est d'abord l'*alma mater* où il a appris la médecine et reçu son diplôme de docteur. Un polytechnicien, un normalien, un énarque, quittant l'école où ils ont été formés peuvent ne garder avec elle d'autres relations que celles du souvenir. L'hôpital universitaire, lui, n'a pas le droit de lâcher ses ouailles sans conserver à leur égard un double devoir : le médecin doit continuer à trouver un *appui* pour les cas qu'il juge difficiles ou qui réclament des moyens techniques qu'il n'a pas ; le médecin doit encore pouvoir s'appuyer sur le centre hospitalo-universitaire pour y trouver l'*information permanente* dont il aura besoin, tout au long de sa vie, pour être constamment averti des données les plus récentes sur l'incessant progrès des moyens de guérir.

Si l'idée d'un tel réseau, mettant l'hôpital universitaire au service de tous les médecins du pays pendant toute leur vie, est ce que certains nomment sur un ton agacé « hospitalocentrisme », alors, je l'avoue, je suis catégoriquement hospitalocentriste.

Mais pour que cette conjonction intime de tous les hommes et de tous les moyens au service de la santé soit autre chose qu'un rêve, l'hôpital universitaire doit changer profondément.

Le premier changement est sans doute celui des *études* médicales : je suis de ceux qui jugent sévèrement l'illusion d'une formation unique pour le futur praticien et le futur chercheur : cette formation unique manque doublement son but en ne donnant pas assez d'entraînement *« artisanal » pour le premier*, pas assez de culture « scientifique » pour le second. Mais tant de mes éminents amis sont d'un avis différent que je laisserai tout à fait de côté ici cette transformation possible ; qu'elle soit utile ou malvenue, réaliste ou utopique, elle peut être en tout cas discutée de manière parfaitement indépendante des nombreuses autres modifications désirables. Parmi celles-ci, j'en retiendrai deux parce que je les tiens pour essentielles et urgentes.

Des centres d'information au service des médecins

La première consiste à doter le centre hospitalo-universitaire, à côté des trois missions qui lui sont imparties par la loi (soins, enseignement, recherche), d'une quatrième mission : *l'information permanente de tous les médecins.* Cette information doit être faite à la demande (à la demande du médecin) : elle diffère donc totalement des programmes actuels d'enseignement post-universitaires ; elle répond, pour chaque cas particulier qui embarrasse le médecin, à la communication particulière des données indispensables pour éclairer un cas donné, un malade réel, un problème vécu.

Le modèle existe déjà : c'est celui des centres anti-poison que chaque médecin peut interroger directement, par téléphone, parce qu'il lui est évidemment impossible d'avoir en mémoire, et à jour, toutes les données les plus récentes sur les cent mille intoxications possibles dans la vie moderne. Cette impasse de la mémoire, dont l'interminable liste des poisons et de leurs antidotes donne un exemple, est un phénomène aujourd'hui généralisé à toute la médecine.

Le médecin hospitalier a de la chance, parce qu'il n'est pas seul et partage son embarras et ses problèmes d'informations avec toute son équipe. Il a chaque jour la preuve que les malades bénéficient prodigieusement de la structure qui l'entoure et l'assiste. Pourquoi le médecin traitant, homme-clé de la santé des Français, ne bénéficiait-il pas des mêmes échanges permanents d'informations, même si ce doit être surtout un télé-échange ?

Des structures ouvertes

Mais cette liaison permanente entre les médecins et le centre universitaire ne doit pas se limiter à des conversations à distance. L'hôpital doit, à l'évidence, s'ouvrir davantage aux médecins.

Il faut préciser que ce problème se posait bien différemment il y a quelques années : avant le plein temps hospitalier, les médecins du service universitaire partageaient leur temps entre ce service et la consultation de ville et, de cette façon, ne se trouvaient pas coupés de l'activité médicale générale. Le plein temps leur permet bien, en théorie, quelques heures de « clientèle » par semaine à l'hôpital. Mais cette solution est ambiguë, financièrement choquante pour certains qui voudraient interdire au médecin plein *temps tout* honoraire en sus de son traitement annuel, insuffisante pour les autres qui jugent le médecin hospitalier incapable de comprendre — donc de former — le médecin qui exerce en ville, parce que les deux activités sont devenues trop différentes.

Parmi les solutions possibles de cet irritant problème, j'entrevois un changement des *structures* hospitalières. L'hôpital universitaire ne serait plus juxtaposition, souvent assez anarchique, de services de spécialités différentes. Il comprendrait un centre de médecine générale, ouvert à tous les médecins, où tout médecin traitant pourrait se trouver chez lui parce qu'il partagerait de plein droit, avec le médecin hospitalier, la discussion et les décisions thérapeutiques concernant les malades qui se sont confiés à lui.

Autour de ce centre « ouvert » de consultations et d'hospitalisation, il y aurait la couronne, méthodique et assez complète, de services spécialisés, où le médecin traitant ne peut être qu'un interlocuteur, un visiteur, mais non un acteur. Y aurait-il, en outre, lieu plus propice qu'un tel centre original de médecine générale pour la formation « artisanale » du futur praticien, formation à laquelle les praticiens confirmés pourraient, sur place, collaborer de la façon la plus utile avec les universitaires.

Une telle organisation, comme celle des centres d'information dont j'ai parlé plus haut, ne ferait pas seulement tomber les barrières qui s'élèvent dangereusement entre la médecine praticienne et la médecine hospitalo-universitaire. Elle résoudrait aussi — enfin ! — le problème de la formation post-universitaire permanente, que les échanges concrets, directs, à propos de malades personnels, rendraient singulièrement plus efficaces que les cours, démonstrations et discussions auxquels les médecins sont aujourd'hui conviés et qui, malgré tous les efforts récents, conservent toujours un certain parfum scolaire et abstrait, peu convenable pour des médecins déjà expérimentés et forts de leur expérience personnelle.

Trouver une âme

Ouvert ainsi d'un côté à toute la médecine du pays, l'hôpital universitaire me semble devoir aussi s'ouvrir davantage, de l'autre côté, à la recherche scientifique.

● *L'hôpital universitaire français doit trouver une âme que des règlements et conventions stupides ne lui ont pas permis d'acquérir.*

Une extraordinaire magie créative pourrait naître de la réforme hospitalo-universitaire — au profit des malades et des progrès de la médecine — en permettant enfin le mélange intime de la biologie et de la médecine, de la recherche et de l'activité clinique. Non seulement le mélange ne s'est pas fait, mais des fossés profonds se sont créés. Deux de ces fossés, plus navrants que les autres, méritent d'être décrits. D'abord le fossé entre « médecins » et « biologistes ». Ensuite le fossé entre « universitaires » et « chercheurs ».

Une barrière administrative sépare officiellement « médecins » et « biologistes ». Pour comprendre l'artifice détestable qu'elle représente, il faut d'abord rappeler avec force qu'il n'est plus de médecine qui ne soit « biologique ». Déjà Claude Bernard affirmait qu'on ne peut tenter de comprendre et de guérir les maladies sans tenter de comprendre dans le même temps les structures et fonctions normales de la vie. En sens opposé, il n'est plus d'enseignement, de recherche ou d'exploration biologique qui ne soient hantés par les applications possibles à l'homme malade.

Or les règlements actuels imposent que le jeune candidat à une carrière universitaire choisisse à l'avance, et pour toute sa vie, s'il veut être « biologiste » (se consacrant, par exemple, une fois pour toutes, à la « physiologie » ou à l'« anatomie pathologique ») ou « médecin ». Et pourtant on ne peut plus concevoir un médecin s'occupant de maladies rénales, par exemple, qui ne soit pleinement compétent en physiologie du rein ou en anatomie pathologique rénale. Dans tous les pays scientifiquement avancés, sauf la France, pareille étiquette à vie est parfaitement inconcevable : un professeur de chirurgie peut devenir professeur de physiologie du jour au lendemain, s'il en a le goût et les capacités. Ce sont les capacités qui comptent seules, alors que, dans notre pays, c'est l'étiquette fournie par un concours de jeunesse.

Le résultat incongru est que, dans un C.H.U. où la loi impose que chacun ait une activité double, soins et enseignement, on contraint le physiologiste à pratiquer sur les malades des explorations fonctionnelles du poumon ou du cœur, qu'on interdit du même coup en théorie au *spécialiste compétent*, je veux dire au pneumologue ou au cardiologue. La chose est aggravée par la *tendance* à attribuer à chacun des *collaborateurs* et des moyens proportionnels à son activité clinique, si bien qu'on voit « médecins des hôpitaux » et « biologistes des hôpitaux » tirer à hue et à *dia* pour faire le plus d'examens possible, même s'ils n'en ont pas la compétence. L'espoir de collaboration précieuse s'est mué, par la faute des règlements, en compétition stupide.

Je suis donc : 1°) pour la fusion totale du titre hospitalo-universitaire *de départ*, quelle que soit la spécialité, avec abolition de la distinction artificielle entre la médecine et la biologie ; 2° pour l'attribution ultérieure des responsabilités dans le C.H.U. en fonction, non de l'étiquette fournie par le concours initial, mais par les besoins du C.H.U., les compétences et goûts de l'intéressé ; 3° pour la suppression des avantages personnels tirés du nombre de malades ou d'explorations cliniques, l'ensemble de tous les médecins, physiologistes, chimistes, embryologistes, etc., qui forment un C.H.U. recevant leurs émoluments d'une caisse commune, car le physiologiste, même s'il ne voit *aucun* malade, n'en contribue pas moins par ce qu'il fait dans le groupe à ce que *tous* les malades soient bien soignés.

Un décloisonnement général

Des suggestions assez voisines peuvent être proposées pour les « chercheurs ». Ici encore, les structures actuelles contraignent à un choix arbitrairement précoce ou définitif : ou bien on entre dans la carrière universitaire, ou bien on entre dans la carrière de chercheur. Tout passage ultérieur est, sinon théoriquement impossible, du moins trop difficile pour avoir jamais lieu dans la pratique. C'est d'autant plus ridicule que le rôle d'animation possible de la recherche par les universitaires n'est guère contesté, et que, d'autre part, un chercheur à plein temps peut parfaitement avoir, à un moment donné de sa vie, le désir et de merveilleux dons pour devenir professeur. Ici encore, une solution analogue à la précédente vient à l'esprit : les chercheurs qui œuvrent au sein du C.H.U. sont, sinon directement, du moins indirectement, de grande utilité pour les soins aux malades, même s'ils ne les administrent pas eux-mêmes. Les émoluments de ceux qui travaillent dans le C.H.U. viennent d'une double source, hospitalière et universitaire : *il n'y a pas de raison*, à mes yeux, pour que les chercheurs qui participent à la vie scientifique d'un C.H.U. ne dépendent pas, eux aussi, de cette caisse commune. Il me semble, d'ailleurs, que la double activité « enseignement - recherche » ou « soins aux malades - recherche » ne serait pas moins utile que la double activité actuellement légale « soins - enseignement ». Enfin, ici encore, l'étiquette ne devrait pas être indélébile, le chercheur devrait pouvoir devenir professeur, s'il en a le désir, les capacités, et si cela est utile au groupe. Et inversement. Seule, une fois de plus, devrait compter ce que chacun peut donner du meilleur de lui-même, à chacune des périodes de sa vie.

Alors, mais alors seulement, quand les barrières seront tombées, les carcans administratifs n'interdiront plus la naissance d'une âme commune du C.H.U., au service des malades, de la formation des médecins, et du progrès des moyens de prévenir et de guérir.

★ Chef de service à l'hôpital Necker.

LES INTERNEMENTS EN PSYCHIATRIE
Comme en 1838 ?

LE *pouvoir* et le *fou* : deux personnages en quête d'une difficile harmonie. Leurs rapports sont pourtant *régis depuis cent quarante ans sur la base d'un même contrat* : la loi de 1838 dont la teneur est *simple*. Quelqu'un — un aliéné — met-il en danger par son comportement sa sécurité ou celle des autres. La famille, après un certificat d'un médecin traitant, peut demander un placement « *volontaire* » dans un hôpital psychiatrique, où le malade doit être examiné dans les *vingt-quatre heures*. Le préfet peut, lui aussi, décider seul de prendre un arrêté de placement d'office ; des certificats médicaux, dans ce cas, doivent être établis dans les vingt-quatre heures, les quinze jours, ou les six jours.

Pérennité et simplicité : le texte serait-il bon ? Lors d'un colloque récemment organisé sur ce thème sous la présidence de M. Henri Caillavet, *sénateur* du Lot-et-Garonne (gauche démocratique), les psychiatres, les professeurs *d'université*... et les anciens internés se sont montrés, dans l'ensemble, fort critiques. Ils ont souligné le caractère fréquemment illusoire des certificats établis à l'hôpital psychiatrique, trop souvent simples reproductions des certificats initiaux ; la difficulté pour l'intéressé à recourir aux tribunaux, dans la méconnaissance *qu'il est de ses droits* ; et l'absence de sanction visant ceux qui se sont rendus coupables d'un internement arbitraire.

Le regard des législateurs de 1838 *sur la folie*, devait rappeler le docteur Charles Brisset, secrétaire *général* du Syndicat des psychiatres français, était très particulier : la *maladie mentale, loin d'être évolutive, était considérée comme un état durable* d'inconscience totale, évident aux yeux d'un non-spécialiste. Comment, dans ces conditions, aurait-on reconnu des *droits* à l'aliéné ?

Ces lacunes, *dira-t-on*, ne sont pas *graves* : rares sont les « *placements* » relevant de la loi de 1838 puisqu'ils concernent en moyenne 14 % des hospitalisations seulement.

Rarissimes sont les internements arbitraires, même si, dans la plupart des cas, des *soins* doivent être dispensés à des malades « *sans* » leur consentement. Mais non « *contre* » eux. Dans de tels cas, toute abstension thérapeutique serait pour la part des praticiens la « *négation même du métier médical* ».

Pourtant, le témoignage bouleversant d'un homme brisé après un internement d'un mois et cinq jours à la demande de sa femme, et cherchant depuis 1969 à ce que justice *lui soit rendue*, devait balayer l'argument du *nombre*.

« *L'homme doit rester libre, même et surtout s'il n'est pas tout à fait comme les autres.* » Tel est, d'après M. Pierre Marcilhacy, *sénateur* de la Charente (non inscrit), le principe qui devrait présider à la nouvelle législation « *qui se substituera, parce que c'est un devoir qui s'impose, à la loi de 1838* ». Cette loi plus souple devra, en tout cas, braver une opinion particulièrement versatile, accusant tour à tour la psychiatrie d'« *interner abusivement* », et lorsque le drame éclate, de « *faire sortir trop vite les fous* ».

Que sera ce *texte* ? Il semble qu'il y ait eu un accord pour élargir le champ d'application de la loi qui, d'après M. Jacques Robert, *professeur* de droit à Paris-II, « *doit permettre un contrôle de l'ensemble du traitement, ava[nt], pendant et après le placement* ». Pour plusieurs psychiatres, il faudrait étendre la législation à l'ensemble des soins obligatoires dispensés à des malades mentaux ou autres, sans leur *agrément* : les contagieux, les victimes d'accidents graves, les comateux et, cas limite, les drogués. Une telle *législation* « *de droit commun* » permettrait seule de tourner le dos à un droit *ségrégatif*, qui ne permet pour l'instant, entre les malades mentaux et les autres, qu'une assimilation, celle qui, dans le code pénal, met sur le même plan les « *fous* » et les bêtes malfaisantes « *qu'il est interdit de laisser divaguer* ».

Au-delà ? On peut penser avec le professeur Robert qu'il faille non seulement s'élever *contre* les contraintes, mais aussi se garder contre *la* solitude. Une solitude qui explique peut-être le vain combat depuis neuf ans de cet ex-interné, incapable de recouvrer *ses droits* ; une solitude qui empêche *qu'à côté des* médecins, des représentants de l'ordre public et des familles, le malade n'ait « *un autre lui-même* », un défenseur public capable de faire entendre sa voix, momentanément absente : un rêve qui a pris forme de *loi* en Californie.

NICOLAS BEAU.

L'insémination artificielle permet de suppléer à un nombre croissant de stérilités masculines

De plus en plus, l'insémination artificielle sera utilisée pour lutter contre certaines stérilités masculines. Aussi retient-elle chaque jour davantage l'attention des médecins, ainsi qu'en a témoigné un récent colloque organisé à Bordeaux. Le docteur Jean Cohen fait ici le point sur cette technique qui a cessé, aujourd'hui, d'être révolutionnaire.

L'INSÉMINATION artificielle est habituellement comprise par les couples stériles comme le dernier recours au-delà duquel il y a renoncement. Elle est vécue comme une « fécondation artificielle », un acte magique permettant de surmonter tous les obstacles, alors qu'elle n'est qu'une technique donnant le moyen :

● Soit de suppléer au manque de spermatozoïdes du partenaire (insémination artificielle avec sperme de donneur ou sperme de banque) ;

● *Soit de rapprocher* les spermatozoïdes du lieu de la fécondation — la trompe — où ils doivent rencontrer l'ovule (insémination artificielle avec sperme du conjoint). Depuis quelques années, les vétérinaires inséminent plusieurs centaines de femelles avec l'éjaculat congelé et conservé d'un seul mâle. Et ce sont les progrès de l'insémination artificielle animale qui ont conduit les cliniciens à se pencher sur ses applications possibles en stérilité humaine.

Les étapes de la physiologie

La création d'un nouvel individu suppose la réunion de deux gamètes : spermatozoïdes et ovule. L'ovule est le plus souvent *unique, émis par l'ovaire une fois* par cycle. Il fait un trajet court dans le tiers externe de la trompe à la rencontre des spermatozoïdes. Ceux-ci, à l'inverse, sont émis par millions, avec une grande proportion d'inutiles (40 % de formes anormales et non fécondes), une certaine proportion d'immobiles ou de lents (20 à 30 %), une quantité de débris (cellules immatures ou non impliquées dans la reproduction).

La finalité de la disproportion dans la fabrication des gamètes mâle et femelle demeure mystérieuse, comme celle de l'inégalité dès l'origine des spermatozoïdes. On peut s'aider de l'image d'un cross-country. Au départ, des millions de partants sont émis dans le vagin, où demeurent les immobiles. Seuls quelques centaines de milliers vont pénétrer dans la glaire cervicale, sécrétion liquide du col de l'uté*rus qui exerce un premier* barrage et une sélection. Là vont encore mourir les inutiles, les peu mobiles. Les actifs vont attendre dans les cryptes du col. Ils en partiront par bataillons successifs de quelques milliers à la rencontre de l'ovule, qu'un seul spermatozoïde pénétrera. Il leur faudra traverser la partie haute de l'utérus, chimiquement plus hostile, et entrer dans la trompe, plus favorable. Plusieurs centaines parviendront ainsi sur le lieu de la fécondation — au tiers externe de la trompe, — où on les retrouve déjà à la sixième heure suivant le rapport sexuel. Les vagues successives parties du col autorisent ainsi des fécondations jusqu'à trois ou quatre jours après un rapport sexuel unique lorsque les spermatozoïdes ont une qualité de survie parfaite (1).

Une perturbation de ce processus peut expliquer certaines stérilités :

● Soit que le partenaire masculin présente une absence *incurable de spermatozoïdes.* Dans ce cas, l'insémination artificielle avec le sperme d'un donneur permet à sa femme de devenir enceinte ;

● Soit que le partenaire masculin ait un sperme insuf*fisant (en nombre ou en qualité)* ou que des difficultés physiques ou psychiques empêchent les rapports. Ici l'insémination artificielle avec le sperme du conjoint peut aider à obtenir la grossesse désirée.

Avec la semence du conjoint

C'est l'insémination avec le sperme du conjoint. Elle consiste à franchir l'obstacle de la pénétration des spermatozoïdes dans *le col utérin par un geste tech*nique simple :

● Lorsque les rapports sexuels sont impossibles (impuissance, malformation des organes génitaux masculins ou féminins, vaginisme, paraplégie, etc.) ;

● Lorsque la glaire cervicale de la partenaire est hostile à la pénétration des spermatozoïdes et qu'on tente de passer l'obstacle ;

● Et surtout, plus récemment, lorsque les qualités du sperme sont insuffisantes et qu'on espère améliorer la concentration ou la mobilité des spermatozoïdes les plus féconds par des techniques particulières.

Un très récent colloque organisé à Bordeaux par les docteurs Alain Audebert et Jean-Claude Emperaire a permis de confronter les progrès et de constater que, dans ce domaine, l'imagination des chercheurs est sans limite. On dénombre quatre voies de recherche principale :

— *La centrifugation, la congélation et l'addition* (docteurs Barkay, Israël ; Combaire, Belgique ; Keswani, Etats-Unis) permet, à partir d'un sperme contenant un faible nombre de spermatozoïdes de les concentrer dans un petit volume, puis de les congeler en vue d'additionner plusieurs échantillons avant l'insémination. Cette technique a l'inconvénient de supporter une certaine déperdition au cours des *opérations de centrifugation,* de congélation et de décongélation. Mais pour ses auteurs, elle offre l'avantage de conserver les meilleurs échantillons (qui ne sont pas nécessairement émis le jour de l'ovulation) et de pouvoir en disposer pour une ou plusieurs inséminations lorsque la femme est le plus fertile.

— *La séparation* tire son intérêt d'une constatation faite il y a une vingtaine d'années chez l'homme : l'éjaculation est la résultante de trois « sécrétions » *du testicule, des vésicules sémi*nales et de la prostate. Seule la première contient les spermatozoïdes. Or, elle est le plus souvent émise en premier. Le fractionnement de son éjaculation par l'*homme permet ainsi d'isoler* naturellement la partie la plus concentrée de sa semence. L'insémination de cette fraction permettra de placer dans la glaire du col utérin des spermatozoïdes plus concentrés. Un succès a été obtenu chez 15 à 20 % des couples traités à l'aide de cette méthode. (Docteurs Jean Cohen, France ; Schoysman, Belgique ; Sinegold, *Etats-Unis.*)

— *La filtration* avait initialement été proposée par Ericson (Etats-Unis) pour séparer les gamètes porteurs du chromosome masculin des gamètes porteurs du chromosome féminin. Elle *consiste à placer un échantillon* de sperme à la partie haute d'une colonne faite de milieux liquides superposés, de densités croissantes. On recueille les premiers spermatozoïdes parvenus au bas du tube, au bout d'un temps limite. S'il y a encore discussion sur la porportion de porteurs du chromosome Y (qui engendrent un garçon) — de 60 à 80 % — *on s'accorde à considé*rer que les premiers arrivés ont les meilleures qualités de normalité et de mobilité. Et récupérant *les spermatozoïdes, on peut ainsi* pratiquer une insémination avec les éléments les plus féconds d'un sperme insuffisant, sans se préoccuper du choix du sexe. Avec cette méthode, 20 % des *femmes de ces couples aupara*vant stériles sont devenues enceintes.

On a aussi proposé une variante plus simple de cette mé*thode : la filtration sur laine* de verre (Dr Paulson, Etats-Unis), qui aboutit au même résultat.

— *Le traitement in vitro* du sperme (Docteurs Schill, Autriche ; Barkay, Israël) permet d'améliorer la qualité des spermatozoïdes par mélange avec certaines substances qui augmentent leur mobilité : l'arginine, la kallicréine et la caféine ont *été* utilisées avec plus ou moins de succès.

Le recours à un donneur

L'insémination « heterologué » est le recours des couples dont *la stérilité* est due :

— Soit à l'absence totale de spermatozoïdes chez le conjoint ;

— Soit, très rarement, au fait que celui-ci est porteur d'une tare biologique ayant déjà produit ou susceptible de donner une descendance pathologique.

Dans ce cas, et jusqu'à ces dernières années, l'adoption, attitude généreuse par excellence, *représentait la solution la plus* courante, tout en réparant une cruelle injustice. Mais les progrès de la maternité désirée, y compris par les femmes célibataires, ont fait heureusement diminuer très notablement le nombre des enfants adoptables. La conséquence est grave pour les couples stériles. Pour eux, les progrès de la conservation du sperme ont permis d'offrir une alternative, lorsque la femme est fertile : elle peut ainsi porter son enfant et vivre sa grossesse comme une autre femme. Nous ne voulons pas envisager ici les problèmes *éthiques,* religieux ou juridiques posés. Notons seulement que si l'an dernier environ cinq cents enfants sont nés en France grâce à *cette technique,* c'est que les couples concernés ont fait ce choix après mûre réflexion et longue attente. Ajoutons enfin que ces couples *représentent en*viron le dixième des ménages concernés, un grand nombre ne pouvant accéder à cette technique par manque d'information ou par éloignement d'un centre la pratiquant.

De plus en plus fréquemment, ces inséminations se font grâce à du sperme de banque utilisant les techniques de congélation. Conditionnés en petit tubes de 0,5 à 1 ml, additionnés de glycérol/ placés dans l'azote liquide à —184 °C, les spermatozoïdes peuvent *conserver leur fécondité* plusieurs années. La *décongéla*tion se fait à la température ambiante et ne nécessite aucune technique particulière. La *seule* difficulté aisément surmontée en milieu spécialisé est de disposer d'une réserve permanente d'azote liquide. La qualité du sperme diminue après décongélation, mais demeure très suffisante pour permettre une fécondation. Les enfants sont absolument normaux physiquement et psychologiquement, comme le démontrent plu*sieurs études menées notamment* au Japon et aux Etats-Unis sur *les enfants* qui ont aujourd'hui près de dix ans.

Les donneurs sont évidemment des hommes sains exempts de toute tare héréditaire, ayant déjà eu des enfants normaux, et dont le sperme a une bonne qualité *constante.* Il est évident que le choix du donneur, totalement ignoré du couple inséminé, doit respecter des conditions telles que l'*enfant né de l'insémination* n'ait pas des caractères incompatibles avec ceux de ses parents (race, couleur des yeux, des cheveux, groupes sanguins, etc.).

Les demandes de plus en plus nombreuses ont conduit à l'organisation des centres techniquement équipés, assurant à la fois le recrutement des donneurs, la conservation du sperme et l'accueil des couples stériles. La plus belle réussite dans ce domaine est celle des CECOS (centres de conservation du sperme), dont le professeur David assure la direction. Il en existe treize en France, qui respectent des règles *de fonction*nement supposant une certaine *approche* morale de l'insémination artificielle. Mais il y a aussi des centres dispersés et des initiatives locales.

Seules 40 à 45 % des femmes *ainsi traitées deviennent en*ceintes. Sans doute, une partie de celles qui postulent ont un facteur ignoré de stérilité. Mais cela ne rend pas compte de la totalité des échecs : plus d'une moitié doit être à des causes *psychologiques.*

Un facteur psychique important

Toutes ces techniques antinaturelles peuvent sembler inhumaines. Il faut connaître le désespoir des couples stériles pour comprendre l'importance des efforts consentis. Mais le désespoir est aussi générateur de désordres intérieurs, ce qui explique sans doute une partie des échecs de l'insémination ; il *suffit qu'une femme sache que* l'on va recourir à ce procédé pour que son ovulation soit décalée (entraînant l'échec d'une insémination programmée dans le temps) ou même supprimée. Or, on utilise presque toujours par principe des spermatozoïdes de courte longévité : la concordance de l'insémination et de l'ovulation est essentielle.

Pour d'autres couples, un facteur féminin d'infertilité multiplie la difficulté : un homme peu fertile aurait des enfants avec une femme très féconde. Il est apparemment stérile avec une femme dont la glaire cervicale est hostile ou l'ovulation de mauvaise qualité. Le médecin doit donc faire le bilan complet de la fertilité féminine et éventuellement en corriger les insuffisances avant de tenter une insémination. Parfois le facteur psychique joue en sens contraire : le succès est peut-être dû à la magie de l'*acte.*

Mais ce facteur psychique apparaît si important que quelques participants au colloque de Bordeaux ont exprimé qu'ils enseignaient la technique au conjoint, afin que celui-ci puisse la réaliser sans l'aide du médecin et que l'insémination perde quelque peu son caractère artificiel.

Docteur JEAN COHEN,
accoucheur, chargé de cours à l'université (Paris).

(1) On a pu observer exceptionnellement des fécondations jusqu'à sept jours après un rapport sexuel unique.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Double Jeu » : psychanalyse et identité

COMMENT définir, à travers la *psychanalyse,* la notion d'identité ? Telle est la question fondamentale que pose, dans son dernier livre intitulé *le Double Jeu,* l'un des chefs de file de la dynamique école de psychiatrie marseillaise, le professeur Jacques Caïn, membre titulaire de l'Institut de psychanalyse de Paris.

Le terme même d'identité, jusqu'à présent, a été relativement peu utilisé en psychanalyse. Est-ce parce qu'elle paraissait avant tout liée à l'*anthropologie — par le biais* de l'identité culturelle, par exemple — ou à la philosophie, puisque la phénoménologie l'a posée comme un concept central ? Toujours est-il que l'heure est venue de réintroduire dans la théorie psychanalytique une notion que la pratique et l'étude clinique se chargent constamment de resituer dans le réel. Certes, le terme avait été utilisé par Freud lui-même à propos de l'identité dans la perception : on connaît parce qu'on reconnaît. Mais Jacques Caïn se place à cet égard dans une autre perspective, plus large, puisque, estime-t-il, la notion d'identité devrait permettre de combler un manque entre la théorie et la pratique psychanalytiques.

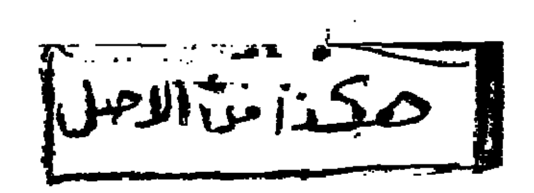
Par quel biais ? Jacques Caïn se livre, à titre d'exemple, à une étude poussée de l'identité du rêveur. Car le sommeil, écrit-il, entraîne *« un désinvestissement total qui permet la restauration narcissique... En somme, pourquoi le patient se retrouve-t-il encore le même une fois que tout a été interrompu ? »* C'est que le rêve, ajoute-t-il, assure le maintien d'une identité ; le rêve qui, par les *associations d'idées* auxquelles il donne lieu dans la cure analytique, *« permet la résurgence de souvenirs qui donnent un continuum à la vie psychique du sujet ».*

Un autre cas clinique permet d'étudier au plus près la notion d'identité. Celui de l'hystérique, dont l'existence s'exprime dans une perpétuelle négation, qui *« déclenche l'événement pour ne pas avoir à le subir »,* pour qui, finalement, la mort devient sujet d'excitation sexuelle. *« Le mécanisme de la négation permet à l'hystérique de décliner sinon de trouver, voire d'affirmer son identité. »*

Cette identité que l'analyste, au long de son expérience, retrouve à deux niveaux, celui du sexe et celui du nom. La recherche de l'identité sexuelle, explique *Jacques Caïn, « est une lutte continuelle contre la castration »,* contre la perte de l'objet sexuel, perte *fantasmatique certes,* mais perte quand même. Quant à l'identité perçue au *niveau* du nom, *Jacques* Caïn l'étudie notamment à travers trois *exemples :* celui d'un certain Arouet devenu Voltaire à l'âge de dix-huit ans en écrivant son œuvre sur Œdipe ; celui de Sacher-Masoch, qui a légué à la postérité le nom de son grand-père maternel ; celui de *Jacob* devenu *Israël,* c'est-à-dire *« celui qui a tenu tête à Dieu ».*

Les questions ultimes que pose Jacques Caïn, au terme de cet essai riche, dense et difficile, émaillé de notations sur l'histoire, la mythologie et la *littérature,* reflètent enfin l'interrogation d'un analyste sur l'analyse. La psychanalyse qui, par un « double jeu », permet d'*affronter « les leurres auxquels l'inconscient se raccrochent pour ne pas se morceler ».* — C. B.

★ LE DOUBLE JEU, essai psychanalytique sur l'identité, par Jacques Caïn. Payot éd., 200 p., 55 F.



مكذا في الأصل

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

LA RECHERCHE AU JAPON : PUISSANTE ET MÉCONNUE

« *LES Japonais ne font pas de recherche, ils copient sans vergogne les idées des autres, et grâce à un dumping effréné, s'emparent de tous les marchés.* » Au bêtisier des idées reçues, cette phrase a longtemps figuré en bonne place. Mais l'ignorance à l'égard de l'Extrême-Orient n'est plus ce qu'elle était. On ne trouverait sans doute plus personne aujourd'hui pour proférer une telle affirmation sérieusement. Mais n'a-t-elle pas laissé quelques traces dans l'inconscient de certains ?

Si l'Association nationale de la recherche technique a organisé une journée d'étude sur la recherche au Japon pour chasser de tels fantômes, on peut dire qu'elle a réussi. Des exposés bien charpentés ont fait ressortir la cohérence de la démarche nippone, et montré qu'en matière de recherche, de développement, et plus généralement d'attitude en face de l'innovation, le Japon n'a pas à envier la France. En revanche, nous avons intérêt à comprendre son attitude, et parfois à nous en inspirer.

Quelques chiffres : la dépense nationale brute de recherche et développement était de 2 940 milliards de yens en 1976. Au cours de l'époque, cela représentait 47 milliards de francs ; le chiffre français était de 29,7 milliards. En cette même année, on comptait 270 000 chercheurs au Japon, contre 98 000 en France. Compte tenu du rapport des populations, les chiffres se rapprochent, mais leur structuration est très différente : l'industrie nippone finance 65 % de la recherche, et la part de l'Etat est de 27 %. Les universités — privées — et des instituts sans but lucratif apportent les 8 % restants. En France au contraire, le financement relève, pour 59 %, du secteur public.

Autre idée reçue, encore vivace : le Japon ne fait que du développement, pas de recherche fondamentale. Là encore, les chiffres s'inscrivent en faux : le fondamental représente 17 % de la recherche japonaise ; le pourcentage français, 21 %, n'est guère plus élevé.

Mais la caractéristique principale de la recherche japonaise est sa faculté de se porter massivement sur un secteur, et d'y atteindre, vite, le premier rang. Depuis la fin de la guerre, les Japonais ont développé tour à tour la sidérurgie, les textiles synthétiques, l'électronique, l'informatique, l'océanologie, l'espace. Ils font maintenant un gros effort sur tout ce qui concerne le traitement et la transmission de l'information, la lutte contre la pollution, les sciences médicales. Et l'expérience du passé montre que vingt ans séparent l'impulsion initiale de la percée industrielle au premier rang mondial.

Créer la valeur ajoutée

Pays surpeuplé et dépourvu de ressources, le Japon a compris qu'il devait être un transformateur, un créateur de valeur ajoutée, et que le progrès technique était vital. La recherche est unanimement ressentie comme importante. Un conférencier l'a bien montré à propos de la sidérurgie. Alors qu'en France, celui qui a une idée nouvelle s'épuise à convaincre un exploitant de la mettre en œuvre, les responsables japonais de la production harcèlent les cherchrurs ; intégrés à chaque unité de production, il y a des ingénieurs dont l'unique obsession est d'améliorer les méthodes, et qui sont constamment en contact avec tous ceux qui peuvent proposer une amélioration.

Cette volonté de progrès trouve ses racines dans une mentalité bien différente de la nôtre. M. Marc Dupuis, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie, connaît bien le Japon ; il y a travaillé plusieurs années, il y retourne régulièrement, il en maîtrise la langue. Dans son exposé final, sur l'attitude des Japonais devant la science et la technologie, il a insisté sur la soif de connaissance qui fait du peuple japonais « *l'un des plus instruits sinon le plus instruit du monde* ». Il y a au Japon 2,2 millions d'étudiants, soit trois fois plus qu'en France, pour une population double. Mais, surtout, on estime que 20 millions de Japonais adultes étudient quelque chose — que ce soit une langue étrangère ou l'art floral — et chaque Japonais achète en moyenne trois livres par an.

Ce besoin de savoir, et d'un savoir concret, se conjugue avec une absence d'individualisme et une très forte intégration dans le groupe. Ce groupe était autrefois l'exploitation rurale. L'entreprise a pris le relais : le cadre de travail est pour le Japonais une cellule plus importante que sa famille ; son développement et son amélioration lui sont donc des objectifs naturels. La forte productivité, la capacité de mutation rapide, sont des conséquences de cette mentalité orientée vers le bien-être collectif.

Un exemple révélateur a été donné par un spécilisté de l'automobile : dans une entreprise qui emploie quarante mille personnes, la « boîte à idées » recueille quatre cent mille suggestions par an. — M. A.

Les incidents de fonctionnement de Fessenheim

Les centrales nucléaires d'E.D.F. victimes de la tôlerie classique

La première tranche de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) est arrêtée depuis le 11 mai dernier en raison d'ennuis survenus sur le circuit de vapeur qui alimente le turbo-alternateur (« le Monde » du 20 mai). Compte tenu des modifications à faire, elle ne devrait pas être disponible avant une bonne semaine. D'autre part, il est probable que des modifications du même ordre devront être faites sur quelques-uns des autres réacteurs de 900 mégawatts.

Depuis la fin du mois de mai, les techniciens de la centrale de Fessenheim avaient noté une baisse de la surchauffe de la vapeur de l'ordre de 40 %. De ce fait, la vapeur qui alimentait les corps basse pression risquait, moins chaude, d'être en fin de détente trop chargée en gouttes d'eau, ce qui aurait pu entraîner une usure trop rapide des aubes de la turbine.

On décida donc d'arrêter le réacteur, et sur deux des quatre sécheurs-surchauffeurs on découvrit deux problèmes importants.

Tout d'abord une tôle séparant l'une de l'autre l'arrivée et la sortie de la vapeur vive destinée à réchauffer la vapeur déjà « turbinée » avait été déformée et s'était même déchirée par endroits, ce qui expliquait l'insuffisence de la surchauffe. Du fait d'un déréglage des systèmes de sécurité des vannes d'admission de la vapeur, provoquant la fermeture intempestive de cinq d'entre elles (sur six), il y avait eu inversion de pression suffisante pour endommager la tôle.

Le mieux est l'ennemi du bien

L'examen complet des sécheurs-surchauffeurs permit de découvrir plus grave. La vapeur qui y entre pour être réchauffée étant très chargée en gouttes d'eau, on avait décidé pour protéger certaines structures internes contre la corrosion (la vapeur circule à près de 15 mètres à la seconde) de les recouvrir d'une sorte de bulbe. Celui-ci s'était détaché. On est donc contraint, aujourd'hui, et c'est ce qui prolonge l'arrêt du réacteur, de les remplacer complètement par un simple placage en acier inoxydable. Comme nous l'ont dit plusieurs techniciens, le mieux est souvent l'ennemi du bien.

Les centrales nucléaires d'E.D.F. vont-elles connaître plus d'ennuis sur leurs parties classiques que sur la partie nucléaire proprement dite ? Ce n'est pas impossible, même si, comme l'estime M. Broch, directeur adjoint de la région d'équipement Clamart d'E.D.F., cet incident était évitable, comme l'était celui qui avait rendu le même réacteur indisponible pendant près de deux mois l'été dernier, dû à un frottement intempestif de la turbine elle-même.

Aussi bien chez E.D.F. que chez Alsthom Atlantique responsable de la construction de la partie classique des centrales, on reste confiant. On souligne qu'il s'agit de « défauts de jeunesse » et que bien d'autres constructeurs, à l'étranger, en ont connu de semblables ou même de plus graves. Il reste que, pour E.D.F. ce genre de problème et d'autres (1) risquent de grever le poste « frais d'entretien » du bilan d'exploitatoin des centrales nucléaires. — X. W.

(1) Par exemple, toujours du fait de la corrosion due à l'eau que contient la vapeur, il va falloir à Fessenheim changer toute la tuyauterie qui conduit la vapeur du corps haute pression de la turbine aux sécheurs-surchauffeurs.

LE CIRCUIT DE LA VAPEUR

Dans les réacteurs 900 MW de la filière à eau pressurisée, l'eau sous pression, qui circule dans le circuit primaire, cède la chaleur qu'elle a captée au contact des éléments combustibles à de l'eau qui se vaporise au sein de trois générateurs de vapeur.

5 500 tonnes de vapeur à 270 degrés sont ainsi fabriquées chaque heure. Cette vapeur est amenée par six conduites aux corps haute pression de la turbine où elle se détend une première fois. Comme cette vapeur est pratiquement saturée, la détente provoque une certaine condensation. Il faut donc pour éviter une corrosion rapide des tuyauteries et des aubes de la turbine, du fait des gouttes d'eau en suspension, sécher et réchauffer la vapeur. Cela se fait au sein de quatre sécheurs-surchauffeurs, qui se présentent extérieurement comme de grands cylindres horizontaux d'une quinzaine de mètres de long. La vapeur y dépose son eau puis se réchauffe au contact d'un faisceau de tuyauteries parcouru par de la vapeur prélevée en amont de la turbine.

La vapeur, qui sort des sécheurs-surchauffeurs, vient ensuite se détendre à nouveau dans les trois corps basse pression de la turbine. Elle est ensuite condensée puis, liquide, est ramenée au générateur de vapeur.

UN PROFOND CANYON SOUS-MARIN DANS LE GOLFE DE GASCOGNE

A 170 kilomètres des côtes françaises, dans le golfe de Gascogne, se trouve un profond canyon sous-marin, large de 4 kilomètres et long de plusieurs dizaines. C'est la découverte que vient de faire le navire océanographique *Jean-Charcot*, à l'aide d'un nouvel instrument, le « rayon de la mer ». Il s'agit d'un système de sondage acoustique dont les divers faisceaux se réfléchissent sur le fond de la mer et permettent de tracer en temps réel une carte du relief sous-marin, le long de la route suivie par le navire, et sur une largeur de quelques kilomètres.

La marine de guerre américaine, pour qui l'appareil avait été mis au point, a renoncé à le couvrir du secret militaire. Cela a permis au Centre national d'exploitation des océans d'en commander un exemplaire. De par le monde, une vingtaine d'autres navires océanographiques devraient s'en équiper dans les années prochaines.

Le premier intérêt d'une cartographie précise des fonds marins est la détermination d'un tracé pour la pose des câbles ou tuyaux sous-marins. Le *Jean-Charcot* pourrait, dans un avenir proche, être chargé d'étudier le tracé du futur gazoduc qui doit relier l'Algérie à l'Espagne.

AUJOURD'HUI

Expositions

LES FOIRES ET SALONS FRANÇAIS EN JUIN

JUSQU'AU 9 JUIN : Biennale française de la machine-outil et de l'équipement mécanique (porte de Versailles, 9 heures à 18 heures, pas de nocturne). Ouvert au public.

JUSQU'AU 11 JUIN : Foire d'Agen (Lot-et-Garonne), Foire de Brest (Finistère), Foire de Champagne, Troyes (Aube), Salon des antiquaires, Caen (Calvados).

JUSQU'AU 12 JUIN : Foire internationale de Nancy (Meurthe-et-Moselle), Foire de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Foire d'Amiens (Somme).

DU 6 AU 10 : Salon des équipements techniques et du second œuvre, Méditerranée, Marseille (Bouches-du-Rhône).

DU 8 AU 12 : Paritex. Salon des papiers peints, revêtements muraux, textiles d'ameublement, voilages, linge de maison (Paris, porte de Versailles).

DU 10 AU 13 : Salon international du tapis et des revêtements de sol (porte de Versailles, 10 heures à 19 heures, pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

DU 13 AU 21 : Europlastique - Eurocaoutchouc (porte de Versailles, 9 h. 30 à 18 h. 30, pas de nocturne). Ouvert au public.

DU 15 AU 19 : Foire de Fontenay-le-Comte (Vendée).

DU 17 AU 25 : Foire de Bourges (Cher).

DU 24 JUIN AU 3 JUILLET : Foire de Calais (Pas-de-Calais).

DU 26 AU 30 JUIN : Salon international de l'équipement laitier (porte de Versailles, 9 heures à 18 heures, pas de nocturne). Ouvert au public.

DU 30 JUIN AU 4 JUILLET : Foire de Guingamp (Côtes-du-Nord).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 092

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II						■	■		
III			■						
IV			■					■	
V		■			■				
VI								■	
VII	■				■				
VIII					■				
IX						■			
X	■		■				■		
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Terre de Sienne ; S'entend dans une bergerie. — II. Peut faire beaucoup de chemin quand il trouve quelque crédit ; Partie de ballon. — III. Participe ; Certaine chaussait au moins du 44 ! — IV. Aplanir (épelé) ; Vigoureusement secouée. — V. Titre abrégé ; Façon d'avancer. — VI. Travailleur de force. — VII. Occupation de choix ; A l'origine d'une conversion. — VIII. Fit maintes ouvertures ; Modifias un état civil. — IX. Passas aux actes ; Vient de rire. — X. Dans les Hautes-Alpes ; Terme musical. — XI. Sont la providence de certains oiseaux grimpeurs.

VERTICALEMENT

1. Don Quichotte et Sancho Pança ; Mot d'enfant (épelé). — 2. Sorte de ficelle plus spécialement réservée aux ballots ; Dissiperas. — 3. Symbole chimique ; D'un auxiliaire. — 4. Etait familier à ceux qui méritaient un zéro de conduite. — 5. Allonge la sauce ; Désigne un grand de ce monde. — 6. Avait le pied marin ; Grecque. — 7. Avec elle, il y avait de quoi perdre la tête ! — 8. Salue le cadet de nos soucis ; Magistrat. — 9. Emportées par un fort courant.

Solution du problème n° 2 091

Horizontalement

I. Pascal ; PL. — II. Boiterie. — III. Lait ; Eues. — IV. Ut ; Andes. — V. Tièdes. — VI. Sien ; Are. — VII. Flics. — VIII. Grêle ; Pro. — IX. Elles ; Eut. — X. Acte. — XI. Tir ; Mythe.

Verticalement

1. Lut ; Agent. — 2. Abatis ; RL. — 3. Soi ; Eifel. — 4. Citadelles. — 5. AT ; Nénies. — 6. Leeds ; Ay. — 7. Rue (cf « lacune ») ; Aspect. — 8. Pies ; Ruth. — 9. Les ; Dépotée.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5-6 juin 1978 :

UN DECRET

● Relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun dans les départements d'outre-mer.

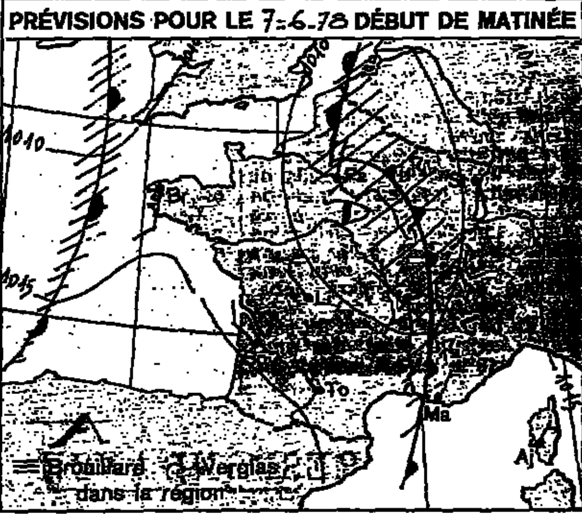
DES ARRETES

● Autorisant l'émission d'un emprunt par la Compagnie nationale du Rhône ;

● Portant réaménagement des taxes des services postaux du régime intérieur.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 JUIN 1978 A 0 h G.M.T.



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ⌐ orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 juin à 0 heure et le mercredi 7 juin à 24 heures :

L'air chaud, humide et instable qui évolue en France dans une zone de vents faibles, se décalera lentement vers l'est et fera place à des masses d'air océanique moins chaud.

Mercredi 7 juin, le temps sera très nuageux le matin, et il y aura encore des pluies et des orages sur la moitié est du pays. Au cours de la journée, la zone pluvio-orageuse se déplacera vers l'est ; elle s'étendra, le soir, de la Corse aux Alpes, aux Vosges et à la Flandre.

Sur le reste de la France, le temps sera moins chaud et plus variable. Les nuages deviendront abondants en Bretagne, où il pleuvra de nouveau dans la nuit. Des éclaircies se développeront de la Loire aux Pyrénées et au golfe du Lion.

Les vents, faibles, viendront du sud dans la zone de pluies et d'orages ; ils tourneront ensuite au secteur ouest.

Le mardi 6 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,4 millibars, soit 760,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juin ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 17 ; Bordeaux, 28 et 16 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 20 et 13 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 29 et 14 ; Dijon, 27 et 13 ; Grenoble, 30 et 15 ; Lille, 22 et 15 ; Lyon, 29 et 15 ; Marseille, 27 et 17 ; Nancy, 27 et 14 ; Nantes, 22 et 14 ; Nice, 23 et 18 ; Paris - Le Bourget, 25 et 16 ; Pau, 28 et 17 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 18 et 13 ; Strasbourg, 28 et 15 ; Tours, 25 et 16 ; Toulouse, 26 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés ; Amsterdam, 21 et 18 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 27 et 15 ; Bonn, 28 et 15 ; Bruxelles, 22 et 18 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 25 et 15 ; Genève, 28 et 14 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 21 et 14 ; Madrid, 28 et 16 ; Moscou, 18 et 6 ; New-York, 18 (min.) ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 26 et 14 ; Stockholm, 24 et 13.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
O.J.D. 1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

PRESSE

« Maintenant », nouvel hebdomadaire sera lancé en octobre prochain

Le nouvel hebdomadaire politique et culturel lancé à l'initiative d'un certain nombre de militants « de gauche » — avec la complicité de *Politique hebdo* — paraîtra, en principe, au début du mois d'octobre prochain.

« *Pourquoi un journal ?* expliquent les fondateurs. *Parce que nous ne voulons pas rester sur l'échec hâtivement refoulé de mars 1978. Parce que la gauche doit changer, au prix d'une critique lucide de nos pratiques, de nos croyances, de nos mots.* »

La liste des pères-fondateurs du nouvel hebdo, qui a pris le titre provisoire de *Maintenant*, en situe l'originalité autant que l'ambition puisqu'on y trouve notamment MM. Claude Bourdet, Didier Motchane, Jean Ellenstein, Jacques Frémontier, Danielle Kaisergruber, Jack Lang, Paul Noirot, Nicos Poulantzas et Nicole Questiaux.

La société éditrice, constituée à cet effet, a émis 15 000 actions de 300 F, qui formeront le capital de départ (4,5 millions). Le délai de souscription de six mois part du 29 mai. Il s'agit d'une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont les statuts ont été déposés le 3 mai au tribunal de commerce de Paris.

Le directoire sera présidé par M. Paul Noirot, ancien rédacteur en chef de *Politique hebdo*, qui présidera également le comité éditorial, composé d'une douzaine de membres. Ce comité fixera la ligne politique du journal mais c'est la rédaction, et elle seule, qui en concrétisera la forme, dans une totale indépendance. « *L'essentiel du nouvel hebdo*, explique Jacques Frémontier, qui sera avec Hervé Hamon un des trois rédacteurs en chef, *sera consacré à l'information, sous forme d'enquêtes et de reportages, beaucoup plus que d'articles doctrinaux... Nous comptons recruter, uniquement selon des critères professionnels, une équipe de 20 à 25 rédacteurs permanents.* »

Si la nouvelle publication n'a aucun lien organique avec les formations politiques existantes, elle n'est pas non plus dirigée contre aucune d'elles. Ainsi, les militants communistes qui participent au lancement de *Maintenant* déclarent qu'il s'agit de « *faire avancer le débat, en accord avec l'esprit du vingt-deuxième congrès* ». Des écologistes ainsi que des militantes estimant que « *la gauche a raté jusqu'ici la prise en charge du combat des femmes* » participent également au lancement du nouveau journal, qui entraînera la disparition de *Politique hebdo*.

Maintenant devrait comporter 64 pages, être vendu 8 F et tiré à 120 000 exemplaires. — C. D.

★ Les souscriptions sont reçues au siège de la société, S.P.E.P.H., 14-16, rue des Petits-Hôtels, Paris, 10e, tél. 246-72-52.

● *M. Jean-Claude Vajou*, éditorialiste à Radio-Monte-Carlo et conseiller de la direction du *Quotidien de Paris*, a été élu président de l'Association de la presse ministérielle en remplacement de Mme Micheline Basset, démissionnaire, nommée président d'honneur.

ÉDUCATION

L'instruction civique en cinquième

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU DOUBS PROTESTE CONTRE LE CONTENU DE CERTAINS MANUELS

(De notre correspondant.)

Besançon. — Le conseil général du Doubs a adopté à l'unanimité un vœu présenté par le groupe socialiste condamnant la manière dont sont rédigés certains manuels scolaires proposés au choix des *établissements* pour être utilisés dans les classes de 5e l'année prochaine.

M. Joseph Pinard, conseiller général (P.S.) et enseignant, a relevé plusieurs erreurs dans les manuels d'histoire-géographie et éducation civique édités en vue de l'enseignement des nouveaux programmes en application de la réforme Haby.

Les critiques portent aussi sur la disposition des chapitres qui reportent souvent, en fin d'ouvrage, l'instruction civique et la réduisent à la portion congrue. Les professeurs n'arrivent pas, la plupart du temps, au terme des manuels avant la fin de l'année scolaire, cette matière risque d'être éludée ou abordée trop rapidement.

M. Pinard a cité des extraits pris sur les conseils généraux. Dans l'édition Istra, on lit : « *Les pouvoirs publics tiennent souvent compte de l'avis des conseillers généraux qui restent très proches des populations rurales dont ils sont les porte-parole.* » Cette simplification laisse à penser que les cantons urbains n'ont pas de représentants dans les assemblées départementales. Larousse, pour sa part, affirme que le bureau du conseil général est élu chaque année alors que son renouvellement n'intervient que tous les trois ans. Pour Nathan, « *le préfet a sous ses ordres tous les fonctionnaires de l'Etat (gendarmes, policiers, fonctionnaires des finances et de la justice) et aussi les maires* ». Le manuel Belin est plus proche de la vérité car il exclut la justice des administrations dont le préfet est le « chef ».

Le manuel de Nathan, parlant des tribunaux de commerce, indique qu'« *ils jugent les contestations entre commerçants ou entre patrons et ouvriers* » et ne dit pas un mot des conseils de prudhommes, lesquels, comme on sait, *ont l'attribution* que ce manuel impute à la juridiction commerciale. Mais Belin assure que les « *bulletins de vote* (aux élections des conseillers généraux) *comportent deux noms, celui du titulaire et celui du suppléant* » créant ainsi des suppléants que la loi n'a pas prévus.

C. F.

A Caen

LES RESPONSABLES DE L'U.E.R. DE PHARMACIE MENACENT DE NE PAS ASSURER LA PROCHAINE RENTRÉE

(De notre correspondant.)

Caen. — L'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de pharmacie de l'université de Caen fonctionnera-t-elle l'année prochaine ? Le conseil de l'U.E.R., unanime, vient de se déclarer « *dans l'impossibilité d'assurer la rentrée 1978-1979* » et d'accueillir dans des conditions normales les neuf cent cinquante étudiants et les cinq laboratoires de recherche. Pour manifester son mécontentement, il a refusé de donner un successeur à son directeur, *M. Max Robba, élu récemment* président de l'université.

L'enseignement de la pharmacie a enregistré une croissance importante à Caen et, depuis longtemps, recherche des bâtiments fonctionnels. Une solution provisoire a été trouvée en 1975 *quand l'U.E.R. a repris les locaux* de l'école de médecine. Mais, très vite, ils se sont révélés trop petits et surtout mal adaptés. On a finalement proposé de construire du neuf. Il restait à convaincre le ministère de débloquer les fonds, mais en vain.

Depuis ces derniers mois, l'affaire s'est aggravée. Les bâtiments actuels sont en effet construits sur d'anciennes carrières au périmètre mal connu. Petit à petit le bâtiment a commencé à bouger, des fissures à apparaître, des murs à s'enfoncer. Tant et si bien que, le 28 avril, le maire de la ville a pris un arrêté de péril, obligeant à évacuer 2 000 mètres carrés. Trois laboratoires ont dû être fermés, les autres vivant dans la crainte, car des affaissements de terrain ont provoqué une fuite de gaz qui aurait pu avoir de graves conséquences dans un bâtiment où sont stockés des produits chimiques.

Le ministère reste inflexible, car il fait remarquer qu'il y aurait 2 000 mètres à 3 000 mètres carrés en trop à l'université de Caen. Mais, même si ces mètres carrés en trop étaient regroupés et facilement aménageables, ce qui n'est pas le cas, cela serait insuffisant. A cela s'ajoute le fait que le nouvel institut des sciences de la matière et du rayonnement est, lui aussi, fort à l'étroit.

Les responsables de l'U.E.R. de pharmacie, président de l'université en tête, veulent l'engagement formel que des crédits seront inscrits dans le budget 1979 et qu'en attendant une solution provisoire acceptable sera trouvée, faute de quoi ils sont déterminés à ne pas assurer la prochaine rentrée.

T. B.

Dans l'académie de Lille

LES MAITRES AUXILIAIRES FONT EN MOYENNE 40 KILOMÈTRES PAR JOUR

(De notre correspondant.)

Lille. — *Le Livre noir des non-titulaires*, tel est le titre du document que vient de publier le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) de l'académie de Lille au terme d'une enquête sur les conditions de travail des quelque quatre mille cinq cents maîtres auxiliaires du Nord et du Pas-de-Calais (1).

L'auxiliariat est devenu indispensable à la bonne marche du système éducatif français. Il est peu coûteux, permet une grande souplesse, mais il remet aussi en *cause la garantie de l'emploi* inhérente au statut des fonctionnaires.

L'enquête montre qu'un maître auxiliaire sur deux a dû s'inscrire à l'Agence pour l'emploi pendant de nombreuses périodes de chômage et que beaucoup vont de remplacement en remplacement : ces changements fréquents (quatre à cinq remplacements en neuf mois parfois) entraînent des déplacements importants qui ne sont couverts par aucune indemnité.

On se rend, par exemple, de Dunkerque à Lille, de Calais à Boulogne ou d'Arras à Maubeuge : une moyenne de quarante kilomètres par jour pour l'ensemble des auxiliaires. Le coût des transports est évalué à 12 à 14 % des salaires pour les maîtres auxiliaires à temps complet et à 22 à 25 % pour ceux qui font un mi-temps. Ces conditions de vie sont plus dures pour ceux qui ont des enfants (46 %).

Comment, dès lors, préparer les concours de recrutement qui *permettent de devenir titulaire ? Un* maître auxiliaire sur trois y a renoncé. Il est vrai que le nombre de postes offerts, en constante diminution, est décourageant et, selon le SGEN, transforme ces concours « *en jeux de massacre inutiles et peu compatibles avec une activité professionnelle* ». On se heurte aussi à une volonté manifeste de ne pas titulariser. Les mesures exceptionnelles obtenues pour le réemploi des auxiliaires pour l'année 1977-1978, ont provisoirement masqué le chômage. Mais en septembre, le problème se posera de nouveau.

G. S.

(1) SGEN-C.F.D.T., 1, rue Saint-Genois, à Lille. La brochure comporte les résultats de l'enquête et des renseignements pratiques sur les droits des auxiliaires.

CORRESPONDANCE

Sur l'enseignement de la restauration

Nous avons reçu de Mme Hélène Ahrweiler, présidente de l'université de Paris-I, une mise au point, signée de MM. Jean-Pierre Sodini, maître de conférences et Dominique Michelet, assistant, en réponse à l'article d'André Chastel sur « L'Institut français de restauration des œuvres d'art » (le Monde *du 27 avril). Nous en extrayons le passage suivant :*

A lire l'article consacré par André Chastel au nouvel Institut français de restauration, les lecteurs du *Monde* — dont l'information est dans beaucoup de domaines sans défaut — n'auront pu que se réjouir de la « bonne nouvelle » : la création, dans un désert total, de l'organisme sauveur, un peu hâtivement comparé au Restauro de Rome. Une inexactitude, due peut-être à un manque, surprenant, d'information, doit pourtant être relevée. Ce nouvel Institut n'est pas la première filière d'enseignement de la restauration créée en France. Il existe depuis quatre ans, à l'université de Paris-I, une maîtrise de science et technique (M.S.T.) de conservation et de restauration, à laquelle le nouvel Institut devra beaucoup, ne serait-ce que négativement, puisque ses dirigeants déclarent vouloir prendre le contre-pied de la M.S.T.

[Mme Ahrweiler ne peut pas nous demander de traiter comme un centre sérieux une « filière » toute théorique essentiellement destinée à fournir des auxiliaires pour le matériel des fouilles. On fait une confusion volontaire afin de promouvoir une « filière » qui ne donne pas l'impression d'être assurée de sa finalité et de sa définition. En bref, ce n'est rien qu'une velléité.]

A. C.

● « *L'enseignement individualisé* » sera le thème d'un colloque franco-québécois organisé du 19 au 23 juin à l'institut universitaire de technologie de Caen (département de biologie appliquée). Ce colloque est ouvert aux enseignants de tous niveaux.

★ Renseignements : M. Philippe Rioult, I.U.T., boulevard du Maréchal-Juin, 14032 Caen. Cedex. Tél. : *16 (31) 93-37-35, poste 647 ou 640.*

● *Le secrétariat général de l'université Dauphine* (Paris-IX) a été occupé lundi 5 juin dans la matinée par sept lycéens accompagnés de trois militants de l'UNEF-Unité syndicale. Ces manifestants entendaient exiger leur « pré-inscription » malgré la décision de l'administration de suspendre celles-ci depuis le 2 juin (*le Monde* du 24 mai). Une brève bousculade a eu lieu avec les vigiles de l'université. Les forces de police, arrivées à l'appel du secrétaire général, ne sont pas intervenues.

● *Les communistes et les inscriptions dans les universités.* — M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., député des Bouches-du-Rhône, s'inquiète dans une lettre à Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités, des mesures de sélection instaurées par certaines universités parisiennes au moment de l'inscription en première année de premier cycle et qui, selon lui, « *aggravent la sélection sociale dans l'enseignement supérieur* » (*le Monde* du 31 mai). Il souhaite que « *la validité du baccalauréat comme premier grade universitaire* » soit réaffirmée et que des mesures financières permettent aux établissements d'accueillir « *tous les étudiants* ».

DES CANDIDATS AU CONCOURS DES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS SAISISSENT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Les étonnantes pérépéties qui ont marqué le concours interne des inspecteurs départementaux de la jeunesse et des sports suscitent, comme on pouvait s'y attendre (*le Monde* daté 4-5 juin), des recours devant le tribunal administratif de Paris. Alors que *les épreuves écrites passées* le 31 janvier sont déclarées annulées en raison d'une « *erreur matérielle* » et que de nouvelles épreuves sont prévues pour le mercredi 7 juin, sept des vingt-cinq candidats considérés comme admissibles lors de l'affichage du 23 mars (vingt-six le lendemain avec le gendre de M. Haby), ont chargé Me Georgette Rendel de saisir les juges adminisratifs.

Pour chacun d'eux, l'avocat a donc intenté deux recours : d'une part un recours au fond en annulation de la décision du président du jury de faire repasser les épreuves, accompagné d'une demande d'enquête sur les motifs de cette décision, l'« *erreur* » invoquée ne pouvant porter préjudice aux candidats qui, eux, n'en sont pas responsables ; d'autre part, une requête de sursis à exécution, en vue d'empêcher le déroulement des nouvelles épreuves jusqu'à ce que soient connues les résultats de l'enquête sollicitée.

Vingt-deux postes d'inspecteurs sont à pourvoir. Le concours interne et le concours externe doivent fournir chacun onze inspecteurs. Au cas où les résultats de l'un des concours seraient insuffisants, l'autre pourrait permettre de combler les lacunes.

● *Une protestation des syndicats autonomes du supérieur.* — La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur fait état d'un « *grand nombre de conflits* » au sein des universités à propos des transformations de postes d'assistants en postes de maîtres-assistants au titre de la recherche (cent vingt-cinq) et des postes de maîtres-assistants en maîtres de conférences (deux cent cinquante).

La Fédération a noté des irrégularités de procédure et des choix reposant sur des « *motivations qui ne sont ni scientifiques ni pédagogiques, mais politico-syndicales* ».

RELIGION

Un important ouvrage de recherche linguistique et culturelle

Quatre étapes dans la genèse littéraire de l'Évangile de Jean

Un important ouvrage sur l'Evangile de Jean vient d'être publié par MM. M.-E. Boismard et A. Lamouille de l'Ecole biblique de Jérusalem. Le travail est considérable tant par ses dimensions que par la nouveauté des thèses exprimées et longuement prouvées.

Il ne s'agit pas ici d'un commentaire à proprement parler qui cernerait le sens pluriel et la valeur historique de la rédaction évangélique actuelle. L'intérêt des auteurs porte essentiellement sur la genèse littéraire du récit johannique dans le discernement des différentes étapes de sa formation. Les exégètes ont depuis longtemps mis en évidence les difficultés du texte canonique souvent peu homogène et comportant bien des redites. Diverses explications ont déjà été proposées, qui n'atteignent pas l'ampleur et la précision du présent ouvrage. Selon M.-E. Boismard, son maître d'œuvre, il faut distinguer quatre étapes dans l'histoire littéraire de cet évangile.

Patience et ingéniosité

Un premier document, écrit en Palestine toujours, un auteur, identifié au Jean l'Ancien dont parle la tradition patristique, aurait complété le canevas précédent centré seulement sur la fête des Tentes et le récit de la Passion. Le même auteur, quelque trente ans plus tard en Asie mineure, aurait ensuite gonflé le récit à l'aide de matériaux empruntés aux évangiles synoptiques et à Luc surtout, sans parler d'éléments puisés chez Paul et aussi à Qumrân. Il aurait, en outre, organisé l'ensemble du livre dans le cadre d'une série de huit semaines successives, regroupées généralement autour d'une fête. Enfin, au début du second siècle, un dernier rédacteur opéra encore quelques retouches minimes. Telles seraient les différentes couches rédactionnelles détectées, entre autres, à partir des indices linguistiques.

Devant un tel monument littéraire construit par ces deux spécialistes du texte johannique à force de patience et d'ingéniosité, le lecteur se sent parfois pris de vertige et traversé par un sentiment d'admiration et d'inquiétude à la fois. Jusqu'à quel point, en effet, la méthode d'investigation littéraire ici utilisée a-t-elle quelque solidité ? Le découpage des versets évangéliques en éléments parcellaires ne laisse pas d'étonner. La reconstruction d'un document fondamental pré-johannique — à moins qu'il ne faille l'attribuer à Jean l'Apôtre, — paraît fragile. Jusqu'à quel point nos deux exégètes ne cèdent-ils pas à ce que d'aucuns appellent « *le mythe de l'originaire* » ?

Malgré ces doutes, l'ouvrage garde une grande valeur. C'est une mine de renseignements d'ordre linguistique et culturel. Dans cette richesse peuvent largement puiser les chercheurs qui désirent saisir le texte évangélique dans son ensemble actuel et, plus encore, ceux qui tentent de cerner les motifs traditionnels ramassés successivement par les *évangélistes de l'école* johannique. Sur ce point déjà, le Père Boismard a amorcé la piste en montrant comment la personne de Jésus, désigné comme le prophète et le nouveau Moïse de l'ancienne tradition judéo-chrétienne proche de Samarie, a ensuite été légitimement exprimée dans le langage grec de la divinité du Fils de Dieu.

Ch. PERROT.

professeur à l'Institut catholique de Paris.

(1) *L'Evangile de Jean, Synope des quatre évangiles T. III.* Commentaire par M.-E. Boismard et A. Lamouille, de l'Ecole biblique de Jérusalem, avec la collaboration de G. Rochais. Edit. du Cerf. 562 p., 135 F.

M. MAURICE SCHUMANN REÇOIT LE GRAND PRIX CATHOLIQUE DE LITTÉRATURE

M. Maurice Schumann, de l'Académie française, vice-président du Sénat, a reçu des mains du président Poher le Grand Prix catholique de littérature pour son essai *Angoisse et certitude* (1) (*le Monde* du 24 février 1978). Cette réception s'est déroulée le 5 juin dans les salons de la présidence du Sénat en présence de personnalités politiques, littéraires et religieuses.

(1) Editions Flammarion, 205 p., 38 F.

Mgr JOSEPH DUVAL EST NOMMÉ ARCHEVÊQUE COADJUTEUR DE ROUEN

Paul VI a nommé archevêque coadjuteur de Mgr André Pailler, archevêque de Rouen, avec droit de succession, Mgr Joseph Duval, évêque auxiliaire de Rennes.

[Joseph Duval est né le 11 octobre 1923 à Chenex (Haute-Savoie). Ordonné prêtre en 1952, licencié en droit civil et en droit canonique, il fut successivement professeur, puis supérieur du grand séminaire d'Annecy, vicaire épiscopal chargé de la préparation au sacerdoce, responsable de la zone pastorale de Saint-Jorioz. Nommé évêque auxiliaire de Rennes en 1974, il fut ordonné la même année. Mgr Duval est membre des commissions épiscopales du clergé et du monde scolaire et universitaire. Il appartient au bureau d'études doctrinales, à l'assemblée plénière de l'épiscopat. A Lourdes, en 1976, il a présenté le dossier *Fidélité, Célibat et Ministère*.]

Présentée par le Père Hans Urs von Balthazar

UNE REVUE CATHOLIQUE INTERNATIONALE : « COMMUNIO »

Créée en 1972 autour notamment du Père Hans Urs von Balthazar, théologien suisse, la revue catholique internationale *Communio* vient de tenir à Paris sa réunion annuelle.

« *Pour nous*, a dit le Père Hans Urs von Balthazar, *le chrétien est l'homme libéré par excellence ; le christianisme est le seul " humanisme intégral ", donc universel, c'est-à-dire catholique.* »

Le catholique, a-t-il ajouté, doit éviter d'une part un légalisme rigide ou un dogmatisme mort et d'autre part un pluralisme relâché qui abandonnerait à chacun l'interprétation de l'événement du Christ. D'où le titre de la revue : *Communio* (1).

Cette revue se veut internationale en ce sens que, paraissant en huit langues autour d'un fond *commun, chaque comité directeur* conçoit librement le reste de la livraison.

Le Père Hans Urs von Balthazar rejette la rumeur selon laquelle *Communio* aurait été créé pour faire pièce à *Concilium*, autre revue internationale, plus spécifiquement théologique, créée en 1965 (2). On doit pourtant relever une différence évidente de tendances. *Concilium* est davantage audacieuse et pluraliste dans ses choix ; elle suit de plus près les évolutions post-conciliaires. *Communio* est plus classique, plus axée sur la confession de la foi, mais non moins vivante.

(1) *Communio*, Edition française, 28, rue d'Auteuil, 75016 Paris ; abonnement : 80 F.
(2) *Concilium*, Edition française, 72, rue des Saints-Pères, 75007 Paris ; abonnement : 115 F.

LA COMMUNAUTÉ JUIVE VEUT MIEUX SE CONNAITRE

Le Fonds social juif unifié (1) a réuni le 21 mai au centre Rachi, à Paris, le premier « forum » provincial d'une série de sept, destinée à dresser, avant la fin de l'année, le bilan de la vie juive dans les différentes régions de France et à mieux cerner le visage et les aspirations des quelque 700 000 juifs français répartis sur l'ensemble du territoire. Groupés ou isolés, ces juifs n'ont souvent, en effet, qu'une conscience abstraite de leur solidarité et ignorent la physionomie véritable de leur communauté. Le F.S.J.U. leur lance un appel pour les inviter à participer à cette « grande interrogation » sur la manière dont ils conçoivent le rôle spécifique de la communauté juive française, ses liens avec Israël et leur place dans la nation dont ils sont les citoyens.

La synthèse de ces forums fera l'objet d'une sorte de Livre blanc et orientera les travaux du conseil national du F.S.J.U., dont le souci majeur est celui de la transmission des valeurs juives. (Le forum du dimanche 21 mai était celui de la région parisienne.)

(1) F.S.J.U., 19, rue de Téhéran, 75008 Paris. Organisme de coordination, de planification et d'impulsion, le F.S.J.U. a la responsabilité de l'action sociale, culturelle et éducative de la communauté juive de France. Présidé par M. Guy de Rothschild, il représente l'ensemble le plus structuré de cette communauté (sur le plan non religieux) et le plus important par les ressources et les effectifs mis en œuvre.

DÉFENSE

L'Indonésie commandera à la France quatorze vedettes rapides de surveillance côtière

De notre correspondant

Cherbourg. — Après appel d'offres, l'administration des douanes indonésiennes vient de *faire connaître son intention* de confier à deux chantiers navals français la construction de quatorze vedettes rapides de surveillance côtière dérivées du type *El Wacil*, comme celles que la France a livrées à la marine royale marocaine en 1975-1976.

La commande sera partagée entre les Constructions mécaniques de Normandie et les Chantiers navals de l'Esterel (Var), deux établissements spécialisés dans la réalisation de petites unités rapides à destination des marines étrangères. Les prototypes étudiés dans la Manche et dans la Méditerranée seront légèrement différents des vedettes précédemment réalisées pour l'Espagne et le Maroc par les chantiers de Cherbourg. Plus courts (28 mètres au lieu de 32), ils seront aussi plus rapides (32 nœuds au lieu de 28), et leur coque ne sera pas collée et plastifiée, les autorités indonésiennes souhaitant ne pas avoir à former des spécialistes pour l'entretien ultérieur de leurs unités.

Faiblement armées (un seul canon ou mitrailleuse lourde), les nouvelles vedettes indonésiennes recevront des moteurs allemands de la firme Motoren und Turbinen Union (M.T.U.). La première de la série devra être mise à l'eau en mai 1979, l'ensemble de la commande devant être totalement livré pour 1980.

A Cherbourg, le contrat indonésien, qui devrait être signé officiellement avant la fin du mois de juin, complétera un plan de charges déjà assuré pour plusieurs années, notamment par la commande de dix vedettes rapides lance-missiles récemment confirmée par la Libye. Il obligera *même le chantier des vedettes*, qui prend ainsi pied dans un pays dont les besoins en matériel naval « sophistiqué » sont importants, à faire intervenir des sous-traitants ou à embaucher une main-d'œuvre intérimaire. Les Chantiers navals de l'Esterel, qui attendaient avec impatience de nouvelles commandes, vont pouvoir maintenir, pour leur part, l'emploi de leur personnel dans une période difficile.

RENÉ MOIRAND.

● *Le chef de l'Etat* a présidé, ce mardi 6 juin, à l'Elysée, un conseil de défense consacré au plan naval d'équipement pour les années 1990-2000 (*le Monde* du 13 mai). Cette réunion doit préparer un prochain conseil de défense, sans doute le 14 ou le 15 juin, qui doit définitivement fixer la composition de la marine nationale en porte-avions, bâtiments de surface et sous-marins nucléaires.

هكذا من الاصل

Le Monde
L'ALSA
Villes, bourg
dans la cohu
Les paysages de

Le Monde

une semaine avec

L'ALSACE

Villes, bourgs et villages dans la cohue du progrès

TOUT le monde vous le dira : Strasbourg est une belle ville ; Mulhouse est « moche ». Habitants et édiles des deux grandes cités alsaciennes en sont tellement convaincus qu'ils vous offrent ces « vérités » dès les premiers mots. Les Strasbourgeois sont fiers de l'être. A Mulhouse, on s'excuse presque.

L'histoire des deux villes, le site, les activités, expliquent cette distance. Mulhouse est fille de l'industrie, au point que les patrons des filatures ont pratiquement administré la ville jusqu'aux années récentes et l'ont marquée dans sa forme même, par l'intermédiaire, notamment, de leurs sociétés de construction sociale.

Strasbourg est bourgeoise, marchande, intellectuelle. Ancienne « République » — jusqu'à ce que, paradoxalement, la Révolution la fasse rentrer dans le rang. — Strasbourg n'a pas perdu l'habitude de se gouverner seule. Une loi spéciale du début *du siècle lui donne même une* autonomie inégalée en matière d'urbanisme. Elle a su s'en servir.

Mulhouse est austère — protestante ? — grise et peu avenante. Les « rénovations » successives, ponctuelles ou massives, se sont chargées de donner à la cité la mauvaise image qui est la sienne aujourd'hui. Coupée de part en part par un système de voirie important, la ville est désarticulée, divisée, faite de pièces et de morceaux, catalogue désordonné des tendances de l'architecture contemporaine. Dans le quartier de la gare, par exemple, on remarque un ensemble de logements sur pilotis vaguement corbuséen. A la porte Jeune, en plein centre, la tour de l'Europe, construite par l'architecte Spoerry (celui qui fera, plus tard, Port-Grimaud), domine un grand complexe de logements, de commerces et de parkings sous dalle, dans le plus pur style des années 60.

Les industriels-urbanistes

En ville, des constructions (comme ce grossier immeuble de bureaux élevé par la Caisse mutuelle Sainte-Marie) ou des voiries taillées trop largement font éclater un peu partout le tissu urbain. « *Mulhouse est une ville d'iconoclastes* », dit l'architecte Roland Spitz.

« *Depuis bientôt deux siècles, on a sans cesse fait passer en priorité des vues purement utilitaires au détriment de l'aspect architectural de notre cité* », écrit M. Philippe Mieg, dans le bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. Même au dix-huitième siècle, quand la production de toiles peintes « lance » l'industrialisation de la ville, les fabricants d'indiennes, plus soucieux d'efficacité que d'apparat, ne cherchèrent pas à construire de belles demeures.

Côté charme, il faut se contenter du « nouveau quartier » bâti vers 1830 dans le style Restauration : des rues rayonnant à partir d'une place triangulaire, un jardin entouré d'immeubles à arcades et balcons. Au fond, l'immeuble de la Société industrielle, sorte de syndicat patronal local, qui a gardé encore une influence morale à défaut d'avoir conservé tout ses pouvoirs directs.

Dire que les industriels ont dessiné la ville n'est pas une formule. Tandis que, à partir de 1830, les plus fortunés des Mulhousiens font construire de grandes villas à l'écart, dans les quartiers aérés de l'ancien vignoble, autour du jardin botanique, sur la colline du Rebberg, les ouvriers sont logés dès 1850 dans une cité modèle, de l'autre côté du centre ville. La ségrégation est claire et visible encore aujourd'hui.

Ces deux quartiers opposés ont bien vieilli, chacun dans son style. Pour mieux les « embourgeoiser » on avait vendu aux employés leur maison. Ils en ont pris réellement possession, ajoutant des appentis, des vérandas, des mini-terrasses, des toitures à la Mansart et des clôtures de tous styles. Sous cette accumulation, on devine le dessin d'origine, le « carré mulhousien » : quatre logements accolés sous u toiture unique au milieu d'un terrain carré divisé en quatre jardinets.

C'est dans ce quartier que la Société mulhousienne des cités ouvrières (Somco) vient de tenter une expérience qui fait couler beaucoup d'encre : un morceau de la rue Thierstein a été « mis en couleur ». Beige et vert, rose et mauve, orange et violet, on n'a pas reculé devant les couleurs violentes. « *Il fallait montrer qu'il se passait quelque chose à l'intérieur* », explique l'architecte Roland Spitz, car il s'agit de logements H.L.M. réhabilités « *pour la première fois en Alsace* ». A la mairie, on voit cette expérience d'un mauvais œil. « *Ils ont reçu le label qualité Alsace*, s'étonne M. Klifa, adjoint au maire chargé de l'urbanisme. *Mais ils ont promis de ne pas recommencer...* »

.. part ce coup d'éclat un peu provocateur, il ne se passe pas grand-chose en ville. La municipalité essaie de lancer un programme de réhabilitation groupée sur une centaine de logements du côté de la rue des Franciscains. Les anciennes cours où ont été retrouvés des vestiges de rempart seraient aménagées en promenade. Mais rien n'a démarré pour l'instant, et les immeubles se dégradent, abris précaires du sous-prolétariat.

Le plan d'occupation des sols a été publié et ne permettrait plus, selon M. Klifa, certaines opérations de densification ponctuelles contestables. Mais rien n'a été décidé pour l'aménagement du centre ville, malgré un concours d'idées lancé il y a quelques années. Mulhouse hésite à choisir son avenir.

A Strasbourg, au contraire, existe une longue tradition d'urbanisme. Au Moyen Age déjà, pour éviter les incendies, on obligeait les constructeurs à isoler leur grenier et à édifier entre les maisons des murs pare-feu. La vieille ville a su utiliser le site admirable formé par les bras de l'Ill, que les Strasbourgeois appellent l'« ellipse » insulaire ». Ici, pas d'autoroute sur berge, mais des promenades aimables sur les anciens chemins de halage.

Ruelles animées du centre ancien, avenues solennelles du quartier de Guillaume II, froideur des grands immeubles de l'Esplanade, incertitudes délabrées de la Krutenau : la personnalité des quartiers est si fortement marquée et le territoire urbain découpé si précisément qu'on y lit l'histoire des forces qui le dessinent.

Le « néo-alsacien » passe-partout

Depuis quelques années, la ville est partie à la reconquête de son centre. Toujours très vivant (la plupart des emplois de services, les trois quarts des commerces, y sont installés) et, même menacé d'asphyxie, le centre n'a pas abdiqué. Les styles s'y marialent harmonieusement : maisons à pans de bois (trop ?) soigneusement restaurées de la Petite France, hôtels particuliers de grès rose dans le style de l'« occupant » français du dix-huitième siècle, dont la place Broglie avec l'hôtel de ville et l'opéra forment un élégant exemple.

Sans doute impressionnés par la réussite de ces « intégrations » successives, les architectes strasbourgeois d'aujourd'hui ont inventé un style passe-partout, le « néo-alsacien ». Cela commença dans la Petite France — le cas était difficile, — où un promoteur voulait construire plusieurs immeubles de logement à la place d'une chocolaterie désaffectée. L'architecte Gérard Ecklé lui dessina des immeubles à haute toiture (dans laquelle sont aménagés des duplex), des volumes « décrochés », des façades décalées. L'architecte des Monuments historiques trouva le résultat à son goût. Depuis, on ne construit plus un seul immeuble dans le centre de Strasbourg sans recopier — avec plus ou moins de bonheur — cette recette à succès.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 24.)

Restauration exemplaire à Colmar

LE QUARTIER DES TANNEURS OU LA LOI MALRAUX SANS TRICHERIE

(Lire notre article page 25.)

CRAYON LIBRE

Prise de langue



★ Dessin de Roland BEUCKERT.

CAPITALE OUVERTE

Strasbourg fait la cour à l'Europe

« STRASBOURG, *ville européenne.* » Cette expression commode tient déjà du cliché et revient régulièrement dans les discours officiels des responsables régionaux, nationaux, ou même internationaux. Ville européenne, certes, mais pour une capitale européenne selon le vœu constamment exprimé et l'ambition affichée par ses dirigeants, il reste beaucoup à faire, en réalité, sur le plan des équipements comme sur celui des communications.

Strasbourg est d'abord une ville d'institutions européennes, tout en offrant la particularité unique, qu'aucune ville d'importance comparable ne peut lui contester, d'être le creuset de deux grandes cultures, latine et germanique. La symbolique de son histoire, tiraillée pendant des siècles entre les deux principaux Etats porteurs de ces deux expressions culturelles, lui a précisément valu d'être choisie comme siège de l'institution qui devait faire succéder l'Europe de la coopération à celle des affrontements.

Depuis 1949, le Conseil de l'Europe, la plus ancienne, et avec ses vingt pays membres la plus vaste organisation internationale de ce continent, s'y trouve dans ses murs. Après un rapide passage au Palais de l'université pour sa session inaugurale et une résidence d'un quart de siècle dans des bâtiments provisoires prévus pour dix ans, le Conseil a trouvé son installation définitive dans le nouveau Palais de l'Europe, pré-financé par la France et inauguré, en janvier 1977, par le président de la République.

A proximité immédiate, au bout de l'allée de la Robertsau, s'élèvent, à l'ombre de l'imposante construction, les bâtiments de la Commission et de la Cour européenne des droits de l'homme, la juridiction internationale reconnue par tous les pays membres du Conseil, et dont la très grande majorité, à l'exception notable de la France toutefois, reconnaissent à leurs citoyens le droit de recours devant elle. En franchissant le canal de la Marne au Rhin, on découvrira, dans un cadre de verdure implanté tout contre, un vaste complexe sportif, le Centre européen de la jeunesse. C'est un sanctuaire pour la formation de cadres, de mouvements et d'associations de jeunes dans un esprit européen. Ajoutons-y la Fondation européenne pour la science et la commission centrale de la navigation rhénane, la doyenne des organisations internationales, puisque plus que centenaire qui tient ses réunions au Palais du Rhin.

Siégeant à Strasbourg depuis vingt ans, dans les mêmes locaux que l'assemblée des vingt pays membres du Conseil, le Parlement des Neuf couronne le caractère européen de la ville, mais reste un sujet de souci constant pour la municipalité. Si Bruxelles le convoite au nom de la logique, de l'unicité des sièges (Conseil, commission et Parlement de la Communauté), Luxembourg, qui en héberge le secrétariat, a déjà réussi à l'attirer pour la moitié de ses dix à douze sessions annuelles, alors que l'accord entre les six pays membres fondateurs prévoyait que l'Assemblée des communautés européennes se réunirait à Strasbourg. Le traité n'avait pas précisé « exclusivement ».

JEAN-CLAUDE HAHN.

(Lire la suite page 24.)

Les paysages de la colère

UNE demi-douzaine de lièvres au milieu d'un labour, à 50 mètres de la route ; à l'orée des boqueteaux des chevreuils fourragent dans les blés, un coq faisan traverse la chaussée, entre deux voitures, comme un poulet de basse-cour. Ces images printanières sont banales pour un Alsacien. Comme il lui paraît évident que toutes les agglomérations, y compris Strasbourg et Mulhouse, puisent l'eau à quelques mètres sous terre et la distribue telle quelle, tant elle est pure. La forêt qui couvre plus du tiers du territoire du Haut-Rhin et du Bas-Rhin borne partout l'horizon : forêt blanche des bords du Rhin dont les saules et les peupliers ont les pieds dans l'humidité, sombre futaie des conifères qui montent à l'assaut des Vosges.

Comment ne pas être attaché à ces territoires assemblés comme une marqueterie au bord du plus grand fleuve d'Europe que les mouettes remontent comme s'il s'agissait d'une mer intérieure ?

Tout cela pourtant, a failli disparaître sous le soc des bulldozers du « progrès ». En fait de grands travaux, l'Alsace n'a connu, entre 1919 et 1939, que ceux de la ligne Maginot. Au sortir de la guerre, après la reconstruction, les Alsaciens observant ce qui se passait chez leurs voisins lorrains, suisses et allemands se sentent soudain « sous-développés ».

Alors, ils mettent les bouchées doubles : au bord du Rhin canalisé (plus large que Suez) s'établissent huit usines hydro-électriques, un chapelet de zones industrielles, d'immenses gravières, puis les premiers réacteurs de grande puissance construits sous licence américaine en France. Partant de là, s'étend une toile d'araignée de lignes à haute tension et de voies rapides. Autour des villes et des vieux bourgs s'étalent les lotissements et les ZUP. A travers les haies et les vergers passe le remembrement. Les remonte-pentes et les chalets partent à la conquête de la montagne, et maintenant on rêve de mettre au grand gabarit le vieux canal du Rhin au Rhône.

L'affaire de Marckolsheim

Le résultat, hélas, n'a pas été différent d'ailleurs. La moitié de la forêt rhénane a disparu et les lambeaux de ce qui reste — environ 7 000 hectares — continuent à être grignotés. La plaine est criblée de quelques centaines de gravières en exploitation mais aussi de milliers de chantiers abandonnés qui sont devenus autant de trous d'eau et de décharges sauvages. Les cours d'eau servent d'égouts à bon compte et la nappe souterraine polluée, entre autres, par les résidus salés des mines de potasse donne de graves inquiétudes. Quant aux paysages...

Là aussi, comme ailleurs, la réaction est venue vers 1957 d'une poignée de naturalistes et de jeunes amis des animaux. Mais le mouvement n'a vraiment pris son envergure qu'en 1965 avec la création de l'Association fédérative régionale de protection de la nature (A.F.R.P.N.) (1). On y trouve les défenseurs de l'environnement, les anti-nucléaires, mais aussi les pêcheurs, les chasseurs, les associations familiales et les randonneurs du week-end. Au total quinze cent adhérents individuels et une centaine de comités dont les effectifs atteignent cent mille sympathisants. Pour deux départements, c'est un record.

Par son origine élitiste et son caractère de rassemblement, l'association aurait pu rester, selon la tradition alsacienne, dans la voie d'une contestation mesurée, respectueuse de l'ordre et de l'« establishment ». Or, sous l'action des jeunes et des comités du Haut-Rhin — réputés plus frondeurs que les Strasbourgeois — l'A.F.R.P.N. a adopté les positions les plus abruptes, a suscité des courants populaires, a soutenu sur le terrain les actions des militants les plus entreprenants. Entre les « durs » et les modérés l'épreuve décisive fut l'affaire de Marckolsheim.

L'arrivée des « environnementalistes »

Tout à son rêve de développement, le Port autonome de Strasbourg avait délimité dans la forêt des bords du Rhin, sur la commune de Marckolsheim, une vaste zone industrielle qui demeurait désespérément vide. Se présenta la Chemische Werke, entreprise allemande dont la fabrique de plomb avait été successivement chassé de chez elle, puis de Lorraine parce que trop dangereuse. Les autorités alsaciennes s'empressèrent de l'accepter. Les habitants de Marckolsheim et les défenseurs de la nature ne l'entendaient pas de cette oreille. A la surprise générale, ils occupèrent le terrain pendant plusieurs mois, menèrent des grèves de la faim et convainquirent M. André Jarot, alors ministre de la qualité de la vie, de passage dans la région, qu'on ne lui avait pas tout dit. Bref, ils firent tant et si bien qu'en 1975, l'usine la Chemische Werke renonça à son projet.

L'affaire provoqua un « remue-méninge » considérable en Alsace. On avait bousculé tout à la fois, les décisions administratives, le droit de propriété et le dogme de l'industrialisation. On avait imaginé les actions qui sortaient des sentiers battus. Et on avait montré que l'audace payait. Effarés par tant de nouveautés, les pères fondateurs de l'A.F.R.P.N s'effacèrent devant les jeunes Turcs.

L'un des « anciens », Ernest Heil, professeur de biologie au lycée de Strasbourg, a fondé un Groupe d'étude et de concertation environnement nature Alsace (GECENAL) (2) qui, au lieu du conflit, prône la collaboration avec les autorités. En effet, M. Heil fait partie du comité économique et social d'Alsace. Comme représentant des « environnementalistes », il participe à l'élaboration du schéma d'aménagement de l'Alsace.

A ces deux formations s'ajoute l'association générale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace (ARIENA) (3) qui gère à Mutterscholtz, dans le Bas-Rhin, un centre permanent d'initiation à l'environnement. Des centaines de stagiaires y sont passés depuis deux ans. Il doit se doubler cette année d'un centre d'initiation au milieu urbain installé à Strasbourg.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 25.)

(1) A.F.R.P.N. : 28, rue Goethe, 67000 Strasbourg.

(2) GENECAL : 2, rue de la Brigade-Alsace-Lorraine, 67000 Strasbourg.

(3) ARIENA : 1, avenue d'Alsace, 67000 Strasbourg.

ÉCOLO-LOCOMOTIVE

Solange Fernex, celle qui dit «halte»

ELLE a le maintien modeste, la voix douce et un visage de jeune fille, mais, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, son tee-shirt d'adolescente proclame « *halte à l'industrie nucléaire* ». Solange Fernex, quarante-quatre ans, épouse d'un médecin suisse, mère de quatre grands enfants, protestante bon teint, est depuis une décennie la locomotive de la contestation écologique en Alsace.

Ses idées, son caractère, ses méthodes en font un personnage hors du commun. Née à l'orée des Vosges, descendante d'une famille de forestiers, c'est d'abord une fille des bois, qui, au temps de ses études, faisait une allergie carabinée au métro parisien.

Il y a quatorze ans, elle a acheté un immense manoir délabré, à Biederthal, un village de poupées, planté à deux pas de la Suisse. Chaque été, mobilisant les siens avec le même entêtement souriant qu'elle met à *défendre l'Alsace, elle retape un pan de sa demeure.* Puis elle va bêcher son jardin et soigner ses abeilles. C'est de ce repaire romantique que, armée d'un téléphone, d'une ronéo et d'une vieille 2 CV, elle lance ses offensives. Sa vie est celle d'un général en campagne. Secrétaire de la section du Haut-Rhin de l'Association fédérative régionale de protection de la *nature (A.F.R.P.N.), elle peut* compter sur quelques centaines de militants, dont certains sont devenus, comme elle, conseillers municipaux. Autour d'eux, quelques milliers de sympathisants prêts à se mobiliser et vingt *mille électeurs glanés en cinq* ans dans les joutes électorales.

Le dispositif a fait ses preuves. En 1970, il se rode au cours de la campagne nationale pour sauver le parc de la Vanoise. A elle seule, l'Alsace fournit le cin*quième des lettres et des pétitions.* Le gouvernement cède. 1973 : pour la première fois, des écologistes osent se présenter à des élections *législatives.* Solange fait les préaux d'écoles de Mulhouse comme suppléante d'Henri Jenn, le candidat vert.

1973 encore : quarante mille signatures s'opposent à la création d'un mini-Courchevel dans *les Vosges. Le ministre de l'environnement* — M. André Jarrot — leur donne raison. 1974 : Solange est la première à planter sa tente sur la zone industrielle de *Marckolsheim où un industriel* allemand veut installer une usine de plomb. Un pacte d'assistance mutuelle avec les voisins allemands, cinq mois d'occupation, et c'est gagné.

1975 : chose promise, chose due, les Fernex, mère et fils, vont prêter main-forte aux paysans anti-nucléaires qui occupent le site de Wyhl, de l'autre côté du Rhin. Les autorités reculent, et la justice stoppe le chantier. *Contre le projet de canal à* grand gabarit, Solange imagine une autre tactique : celle de la grève de la faim menée pendant trois jours, en public, avec cinquante autres militants. Des villages entiers, maires en tête, viennent *féliciter les audacieux.* Le décret déclarant l'ouvrage d'utilité publique est en panne.

Mais rien n'avait pu stopper la centrale de Fessenheim. Peu avant son démarrage, en 1977, Solange, son fils Antoine (dix-*sept ans) et cinq autres personnes* déclenchent un jeûne de vingt-trois jours. Ils veulent un *référendum* dans les villages, des exercices d'alerte, la publication du plan Orsec-Rad et une commission de contrôle. Quatre cents prêtres et pasteurs alsaciens disent leur émotion. Solange perd 13 kilos mais convainc le conseil général du Haut-Rhin. *La commission de surveillance* de la centrale est créée.

Entre temps, Solange Fernex n'a pas raté une seule élection : *« C'est la meilleure occasion de faire réfléchir les gens,* dit-elle. *On élève le débat au-dessus des luttes fragmentaires.*

Solange est partout, caméra au poing, pour tout filmer. Elle sait tout, car son « service des fuites » fonctionne à merveille. Elle dit tout, puisque « Radio verte Fessenheim » et ses sept émetteurs en sont à leur quarante-sixième émission, un record. Mais sa cuirasse d'airain c'est sa foi. Elle croit en Dieu, *elle croit en l'Alsace, elle croit* en l'écologie... — M. A.-R.

Villes, bourgs et villages

(Suite de la page 23.)

Certains ont même parlé de « finkwillerisation » car les premiers immeubles étaient situés sur le quai Finkwiller. Sur la place Kléber, l'ensemble de magasins qui vient d'ouvrir après une longue bataille juridique, à l'emplacement de la fameuse Maison Rouge ne déroge pas à la règle.

Pas de chance. Sur cette place aux façades austères et plates, classiques en somme, le néo-alsacien « cru 1978 » ne s'imposait pas du tout. Dans l'ensemble, cette mode astucieuse permet tout de même de limiter les dégâts. Au fond, le mérite en *revient au règlement d'urbanisme* de la ville qui décide des hauteurs de façade et de toiture avec constance et assure ainsi la *continuité du paysage urbain.*

Pris en tenaille entre le secteur sauvegardé — où les restaurations assez luxueuses sont de plus en plus nombreuses — et le quartier de l'Esplanade, — l'université et un ensemble de grands immeubles froids construits dans les années 50 par une filiale de la Caisse des dépôts, — le quartier de la Krutenau est un exemple de ce qui se passe quand le règlement change ou qu'on l'interprète.

Un quartier populaire, une architecture moins exceptionnelle, des immeubles à l'abandon occupés par un sous-prolétariat, les vives pressions exercées par la proximité du centre actif. Il n'en fallait pas plus pour que s'engage un mouvement de rénovation « sauvage » dont témoignent, ici ou là, plusieurs immeubles neufs, relativement luxueux... *et plus hauts que les autres.*

Mais la « résistance » des habitants, aidés par des groupes de jeunes et d'étudiants, fut si vive qu'elle obligea le maire, M. Pierre Pflimlin, à stopper brusquement ce mouvement. La loi locale, qui donne au maire de *Strasbourg* les « pleins pouvoirs » en matière d'urbanisme — c'est lui qui délivre les permis de construire, *édicte les règlements — lui permit* de prendre, du jour au lendemain (en septembre 1975), un arrêté qui obligeait notamment *à respecter les hauteurs du voisinage.* C'était un coup d'arrêt à la rénovation spéculative.

Depuis, plusieurs études ont *été lancées* pour essayer de « réhabiliter » certains secteurs, notamment la rue du Renard-Prêchant. L'office d'H.L.M. et la société d'économie mixte de la ville sont sur l'affaire. Mais ce sera long et difficile, surtout si l'on tient la promesse faite de reloger les habitants particulièrement défavorisés sur place. Ce quartier est en effet situé de telle façon qu'il fera l'objet de vives convoitises, surtout quand se réaliseront les projets — à plus long terme — d'aménage*ment* d'un nouveau centre administratif sur les fronts de Neudorf, là où vient d'être édifiée la « nouvelle mairie », c'est-à-dire l'hôtel de la communauté urbaine, à l'architecture tristement modulaire.

Ce qui fait de Strasbourg une belle ville, ce ne sont pas seulement les ruelles proches de la cathédrale ou les bords de l'Ill ; c'est aussi la complexité et l'harmonie de la composition urbaine de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle. Ceux qu'on appelle un peu honteusement les « quartiers allemands », et qui ont d'ailleurs été dessinés suivant les plans de Conrath, un architecte strasbourgeois, ordonnés autour de la place de la *République* — qu'on nomme encore en alsacien « Kaiserslatz », — dominée par le palais du Rhin, face au théâtre et à la bibliothèque, c'est tout un réseau d'avenues bordées d'immeubles bourgeois ou d'hôtels particuliers, dont certains témoignent avec *humour de l'art nouveau,* le Jugendstyl.

« Rurbanisation » à la française

Sûre de son centre qu'elle cherche toujours à renforcer (c'était le but de l'aberrante opération des Halles : bureaux, hôtels, parkings), fière de ses *quartiers élégants* — et du monstrueux Palais de l'Europe, — Strasbourg relègue au loin son trop-plein d'habitants. La ZUP de Hautepierre, à l'ambitieux plan « en nid d'abeille », vit mal avec 99 % de logements sociaux. « *Nous terminerons Hautepierre dans un autre style* », dit M. Pflimlin. Et l'urbanisation future se fera à Illkirch, à 10 kilomètres vers le sud. Beaucoup plus tard.

En Alsace, les grandes villes n'ont pas fait le vide autour d'elles. Elles n'ont pas accaparé les forces vives de la région. Tout *un système de petites villes,* de bourgs et de villages, demeure et participe à l'expansion. Non sans dommage.

Même dans une région comme le Sundgau, à l'extrême sud, que son retard économique a pourtant préservé des « méfaits » de l'expansion, on discerne aisément les débuts de cette « rurbanisation ». Près de la frontière —

CAPITALE OUVERTE

Strasbourg fait la cour à l'Europe

(Suite de la page 24.)

Depuis vingt ans, la ville mène combat pour ancrer définitivement le Parlement en ses murs. En 1957, déjà, elle proposait trois sites pour l'implantation *des organismes communautaires,* envisageant de réserver les collines d'Oberhausbergen, qui dominent tout le panorama, pour l'édification d'une cité européenne. Elle financera des bâtiments pour l'extension des ser*vices du Parlement. Et quand* elle offrira les 4 hectares pour la construction du nouveau Palais de l'Europe, c'est à la condition expresse qu'il puisse accueillir le Parlement des Neuf issu des élections directes. Dans cette *optique l'augmentation du nombre* des places de l'hémicycle ne représente qu'un problème secondaire. Dans un an, en effet, presque jour pour jour, la consultation dans les neuf pays aura désigné quatre cent dix représentants au lieu des cent quatre-vingt-dix-huit actuels. Pour se donner un atout supplémentaire, la *municipalité* de Strasbourg vient de décider la construction d'un immeuble de 22 000 m2 de surface utile, comprenant cinq cents bureaux et une dizaine de *salles, pour petites et grandes* conférences, équipées d'installations de traduction simultanée.

L'immeuble s'élèvera à proximité du palais, sur l'actuel terrain du stade nautique de la S.N.S., de l'Ill tennis club et du club bouliste. Sur le coût initial de 45 millions de francs, un crédit de démarrage de 10 millions *est déjà prévu au budget supplémentaire* de 1978. Les séjours des fonctionnaires du Parlement s'allongeront aussi. La ville demande l'installation à titre permanent d'une antenne du secrétariat général du Parlement et *envisage déjà la création d'un quartier européen pour* héberger les familles des fonctionnaires internationaux.

Aux déclarations françaises en faveur de Strasbourg comme lieu définitif des réunions du Parlement européen sont venues s'ajouter récemment celles du chancelier Schmidt au nom du gouvernement allemand.

Hôtels trop rares

La ville en a bien besoin. Les partisans du regroupement des *institutions communautaires* à Bruxelles ne désarment pas. Luxembourg échafaude également des projets pour loger *dignement le Parlement. Malgré* une amélioration notable dans ce domaine (lignes quotidiennes vers Londres, Amsterdam, Milan, Rome), Strasbourg se voit toujours reprocher la faiblesse de sa desserte aérienne internatio*nale. L'ouverture d'une ligne vers* Francfort, plaque tournante du trafic européen, paraît essentiel.

L'hôtellerie reste un autre point faible de la capitale alsacienne, bien que la mise en service de plusieurs unités de standing *international ces dernières* années, et tout récemment encore, l'ait atténué. Paradoxalement, le succès de Strasbourg comme lieu de rencontres internationales, comme un des tout premiers centres de congrès de France vocation *qu'accentue* encore le dynamisme du nouveau Palais de la musique et des congrès, contribue à pérenniser le problème. *Que surviennent* ensemble une session européenne et un important congrès national se surajoutant aux colloques *et séminaires qui s'y tiennent* quasiment en permanence et bon nombre de délégués, fonctionnaires ou *journalistes* seront obligés, *malgré* plus de trois mille chambres d'hôtels offertes sur place, de chercher un gîte *à une trentaine de kilomètres* à la ronde.

Et puis il faudrait un lycée européen à Strasbourg, comme *il en existe un à Sarrebruck,* à Luxembourg ou à Bruxelles.

A défaut de lycée européen, la *ville se contentera d'une école* française *internationale dont le* projet a été retenu, comme l'annonçait, il y a quelques jours, *le secrétaire d'Etat à l'éducation* nationale, chargé des constructions scolaires, de passage à Strasbourg.

JEAN-CLAUDE HAHN.

L'INSTITUT QUALITÉ ALSACE

« Nous voulons montrer l'Alsace telle qu'elle est », explique M. Pierre Cauvin, directeur de l'Institut qualité Alsace. Créé en septembre 1976 par les assemblées régionales, sous forme d'une association, l'Institut a déjà lancé plusieurs actions de recherche ou d'information. Doté par l'Etablissement public régional d'un budget confortable (environ 2 millions de francs pour 1978), l'Institut a pour mission de « promouvoir des réalisations de qualité, exprimant sous différents aspects les composants du patrimoine culturel alsacien », et d'intervenir dans les domaines de l'art, de l'architecture, des paysages, etc. Il a déjà, avec une équipe restreinte, mené une enquête sur les collèges d'enseignement secondaire et financé *des études* pour une meilleure insertion de ces bâtiments dans les sites.

Un centre de documentation *sur l'architecture* et les paysages va être mis en place, des rencontres et des colloques seront organisés. Une première exposition, *intitulée Connaissance de* l'Alsace, tourne déjà dans la région. Enfin, l'Institut intervient ponctuellement sur des *lotissements pilotes, les constructions* scolaires ou la *voie* rapide de Mulhouse. Une action sans complexe pour montrer aux *Alsaciens* eux-mêmes ce *que* cachent les cigognes.

dans la cohue du progrès

Bâle est à deux pas — les bourgs se gauchissent, se déforment. Le long de la route défilent les supermarchés et les garages, les maisons à la parade.

Pour élargir l'avenue, on a abattu les arbres et planté des lampadaires, comme « à la ville ». On va construire les bâtiments importants à l'extérieur du bourg — c'est plus facile — au risque de le démanteler.

Grand verger au Sundgau

A Blotzheim, par exemple, le nouveau maire a entrepris à la fois de rénover l'éclairage public — « *Nous avons choisi le modèle Montmartre* », — de construire un centre polyvalent de 5 millions de francs (pour une commune de deux mille habitants) et de daller la placette devant l'église — coût : 380 000 F — en l'agrémentant d'une fontaine de ciment qui arrosera les pieds d'une Jeanne d'Arc en marbre, éclairée de rouge pour figurer les flammes...

Ou encore ce village — Landser, — qui a brusquement doublé sa population en *construisant* à quelque distance du bourg un lotissement de chalandonnettes simplettes, un petit centre commercial et, de l'autre côté de la route, un groupe de maisons plus chics, plus chères.

Le Sundgau était un grand verger. Collines douces, villages discrets qu'on découvre au creux d'un vallon, au détour d'une route sinueuse souvent ombragée. Si discrets que, d'abord, on ne voit que les toits, comme un seul abri. Après avoir franchi une couronne de vergers qui enserre les maisons, la route brise un moment cette intimité et vous jette au milieu des grosses fermes à pans de bois, devant les cours ouvertes.

Aujourd'hui, le scénario de la découverte est rarement respecté. Sur la crête, quelques maisons blanches — quelle erreur, ce blanc agressif longtemps imposé aux bâtisseurs — annoncent le village. Posées, les prétentieuses, sur un socle de gazon, elles guettent. Combien de villageois qui laissent s'écrouler, faute d'entretien régulier, les belles maisons à pans de bois pour construire à côté leur cube de parpaings. Même à Riquewihr, dans le vignoble supertouristique, les habitants préfèrent vendre ou louer pour s'installer dans du neuf. Alors, ici, ceux qui, comme à Oltingue, à Obermorschwiller, entreprennent de remettre en état le village ont bien du mérite.

C'est la même chose pour les agriculteurs. Poussés à la modernisation et convaincus par les vendeurs de hangars métalliques, ceux-ci se croient obligés un jour ou l'autre de « sortir » leur exploitation du village. On plante un hangar dans la nature : les matériaux, les couleurs, le volume sont calculés pour un usage économique, non pour une insertion harmonieuse dans le site.

Conscient de la nécessité d'une action pédagogique, l'Institut qualité Alsace a confié une mission de conseil à un jeune architecte. Mais il ne s'agit pas seulement de dessiner une meilleure forme, de choisir des couleurs « naturelles », etc. Il faut déterminer mieux les lieux d'installation. « *En fait, il faudrait faire du remembrement urbain,* estime l'architecte, M. Denis Dietschy. *Les plans d'occupation des sols ne suffisent pas. Par force, on donne des droits de construire suivant les propriétés, même si elles sont mal situées. Il faudrait pouvoir faire des échanges, des compensations pour grouper intelligemment les constructions, les exploitations agricoles, etc.* »

Rien n'est réglé en effet. Les services de l'équipement font avancer tant qu'ils peuvent la définition des POS (30 % du territoire est déjà couvert dans le Haut-Rhin). Les architectes conseils et consultants font leur travail de sensibilisation, de pédagogie. On publie des plaquettes pour essayer de montrer une bonne architecture sans imposer un style trop « néo ». Tout cela ne suffit pas. Dès qu'ils ont respecté la sacro-sainte pente des toits, les constructeurs estiment qu'ils ont fait leur devoir.

Après avoir tant tardé, les villages et les petites villes semblent avoir un désir fou d'imiter la ville. Partout on aménage des bordures de trottoir, sur lesquels personne ne marchera — ils sont trop étroits, — et ce sera plus dangereux, car, la route étant élargie, les voitures rouleront plus vite. Faux besoins. Faux modernisme.

Comme cette église construite à Kappelen, un pavé de verre brun à parois inclinées totalement incongru, difficile à chauffer et si transparent — curieux pour une église — qu'« *on ne peut même plus arriver en retard sans que tout le monde vous voie* ».

Ce sont là — vous dira-t-on — raisonnements de gens des villes qui voudraient retrouver, le dimanche, la campagne intacte, comme dans leur tête. Sans doute. Mais cette course effrénée des villages et des bourgs pour ressembler à leur siècle les transforme irrémédiablement en banlieues hybrides. Elles n'ont rien à y gagner.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

CRAYON LIBRE

Forêve



Dessin de Sierri.

Les paysages de la colère

(Suite de la page 23.)

Contestation, participation, gestion, ces trois volets complémentaires ne suffisaient pas à certains Alsaciens. Dès 1973 — et les premiers en Europe, — ils ont créé un mouvement politique Ecologie et Survie (4) dont les candidats se sont présentés depuis à chaque consultation électorale. Ses objectifs sont ambitieux : « *Rompre avec le discours productiviste tenu par la droite et la gauche, présenter un projet de société fondé sur la convivialité et l'équilibre entre l'espèce humaine et son milieu.* »

Sur le chemin du front nucléaire

A Mulhouse, seule circonscription où les candidats d'Ecologie et Survie ont été constamment présents, le pourcentage des voix obtenues est passé de 2,70 % en 1973 à 6 et 12 % en 1976, 13,09 % en 1977 pour redescendre à 7,35 et 9,50 % en 1978. Les écologistes alsaciens semblent s'être créé en cinq ans une sorte de « clientèle ». Pour l'ensemble de l'Alsace où aux dernières élections législatives ils se présentaient dans onze circonscriptions sur treize, ils ont obtenu plus de 46 000 voix soit 7 % des suffrages exprimés. C'est un chiffre qui fait réfléchir.

Les Alsaciens ont aussi montré le chemin sur le « front » du nucléaire. Les premiers en mai 1971, à l'appel du Comité de sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin (C.S.F.R.) (5), ils manifestaient dans la rue contre la construction d'une centrale à Fessenheim. Certes ils n'ont réussi ni à stopper le chantier ni à empêcher les deux premiers réacteurs de démarrer. Mais, claquemurée derrière un double barrage électrifié et barbelé, entre lesquels circulent des rondes accompagnées de chiens policiers, la centrale ressemble à une forteresse assiégée. On ne parle plus des deux autres réacteurs qui devaient y être érigés.

C'est en Moselle, à Cattenom, dans une région réputée moins hostile que l'E.D.F. a décidé de construire les tranches suivantes. A Fessenheim même le harcèlement ne cesse pas. Pendant six mois, l'an dernier, des groupes se sont succédé pour occuper le chantier d'un des pylônes qui doit emmener vers Paris le courant de la centrale. En février 1977, plusieurs militants entamèrent une grève de la faim pour obtenir la création d'une commission de surveillance de la centrale. La pression a été telle que le conseil général du Haut-Rhin fut obligé de reprendre la revendication à son compte.

Les autorités ont dû s'incliner. Pour la première fois en France une commission de vingt membres (conseillers généraux, maires et représentants d'association) a le droit de « mettre son nez » dans le dossier nucléaire local. Elle visite la centrale, prend connaissance des analyses de radioactivité que l'E.D.F. lui communique, exige que le Service central de protection contre les radiations ionisantes (S.C.P.R.I.) lui montre les siennes et réclame à cor et à cri la publication du plan Orsec-Rad. Le préfet a dû promettre qu'il en serait ainsi. Ce sera un précédent. Au nom de quoi refuserait-on à Flamanville (Manche) ou à Braud-et-Saint-Louis (Gironde) ce que l'on a accordé à Fessenheim ?

A l'occasion des manifestations de Marckolsheim et de Fessenheim, les Alsaciens ont littéralement créé une sorte d'Europe de la contestation écologique. Les paysans du pays de Bade et les militants suisses sont venus leur prêter main forte. Les Alsaciens ont participé à l'occupation des sites nucléaires de Wyhl — juste en face de Marckolsheim — et de Keiserhaugst, en amont de Bâle.

La sensibilité écologique des Alsaciens explique sans doute que les premiers stages de formation des associations par le ministère de l'environnement aient été lancés dans le Bas-Rhin en 1975. Et que se soit fondée à Strasbourg, cette année-là, la Société française pour le droit à l'environnement (6). Et encore que, de toute la presse régionale française, celle d'Alsace soit celle qui ouvre le plus largement ses colonnes aux préoccupations écologiques.

Oiseaux symboles envolés

Dans ces conditions, l'administration et les élus ne pouvaient rester indifférents. Le service des mines a mis au point un schéma d'exploitation rationnel des gravières alsaciennes pour les trente ans à venir. Objectif : stopper l'exportation des matériaux qui est une mauvaise affaire pour la région, réduire les surfaces, concentrer les chantiers pour en diminuer le nombre et l'impact sur l'environnement. L'établissement public régional participe au financement d'un plan quinquennal de régénération des eaux qui coûtera 730 millions. Cent cinquante stations d'épuration sont programmées.

Le schéma d'aménagement des Vosges auquel les associations ont collaboré tient largement compte de leurs souhaits. Le schéma d'aménagement de l'Alsace qui prévoit la poursuite de l'industrialisation de la plaine alsacienne est beaucoup plus critiqué. Néanmoins, il garantit qu'on épargnera la forêt rhénane enfin considérée comme un patrimoine irremplaçable.

Ces remords ne viennent-ils pas trop tard ? Sur leurs toits, les Alsaciens ont placé des nids artificels pour attirer les cigognes. En vain. Les oiseaux symboles ne viennent plus. L'Alsace a tellement changé qu'elle est désormais, pour eux, invivable...

MARC AMBROISE-RENDU.

(4) Ecologie et Survie : 10, av. de Lattre-de-Tassigny, 68100 Mulhouse.

(5) C.S.F.R. : Ecole de Champerey, 67240 Saales.

(6) Société française pour le droit à l'environnement : université des sciences juridiques, place d'Athènes, 67084 Strasbourg Cedex.

RESTAURATION EXEMPLAIRE

Les « Tanneurs » à Colmar ou la loi Malraux sans tricher

LA restauration du quartier des Tanneurs à Colmar est bien connue. Ce quartier médiéval qui devait être rasé — et avait été vidé de beaucoup de ses habitants — a été remis en état grâce à la loi Malraux du 4 août 1962. Maisons à pans de bois discrètement colorées, ruelles pavées, échoppes et enseignes. Tout un décor, un peu figé encore, a été rafraîchi. Les travaux ont été réalisés par une société d'économie mixte de la ville, la Société immobilière de construction de Colmar et environs (SICCE). L'exemple a été suivi : d'autres travaux sont en cours dans le quartier de la Petite Venise, et des particuliers, ici ou là, entreprennent la restauration de leur immeuble.

M. Jean-Claude Guyot, secrétaire général de la SICCE et conseiller municipal, nous explique le rôle de cette société.

« *A quoi sert la SICCE ?*

— La SICCE est l'outil d'intervention de la ville dans les quartiers anciens. Sur la lancée du quartier des Tanneurs nous avons eu beaucoup de demandes de restauration. Une convention d'assistance technique a été signée en juillet 1975 avec la ville. Nous prenons en charge pour le compte des propriétaires les démarches administratives et le montage financier de l'opération. La ville nous rémunère pour ce service, à raison de 3 000 francs par dossier. Ensuite, selon les cas, le propriétaire fait lui-même les travaux et les surveille.

— *Quelles aides et subventions peuvent obtenir les propriétaires privés ?*

— Au début de l'application de la loi Malraux, l'Etat accordait une subvention de 30 % (théoriquement, car pour les Tanneurs nous avons eu 20 %) et le reste était couvert par un prêt du Crédit foncier. Aujourd'hui, l'Etat est plus chiche : 15 % des travaux sur façades et toitures. La ville et le département mettent chacun autant, ce qui fait un total de 45 % de subvention sur les travaux extérieurs.

» Parallèlement, nous nous efforçons de trouver d'autres sources de financement pour les travaux de modernisation à l'intérieur des logements : notamment auprès d'une caisse de prêts pour l'amélioration de l'habitat financée par la chambre de commerce.

Excellente opération

— *Dans le quartier de la Petite Venise, irrigué par un pittoresque canal, vous avez obtenu l'application de la loi Malraux.*

— C'est, je crois, le dernier « îlot opérationnel » créé en France. L'Etat a accordé en septembre 1975 une subvention globale de 3,9 millions qui représentent 12 % (au lieu de 20 % en théorie) du coût des travaux à faire sur trente-cinq immeubles dont l'état est très variable.

» Ces coûts ont terriblement augmenté. On travaille difficilement au-dessous de 2 400 F le mètre carré pour les seuls travaux de gros et de second œuvre. Pour les immeubles les plus malades qui ne valent que par leur aspect, on tourne entre 2 700 et 2 800 F le mètre carré. Il faut compter en outre l'achat de l'immeuble et les frais financiers qui courent au moins sur deux ans. On arrive à un prix de vente de 4 000 F, ce qui est beaucoup pour le marché local. Et qui ne permet pas le recours aux aides publiques.

— *Dans le quartier des Tanneurs, c'était différent : aviez-vous des prêts du Crédit foncier ?*

— Les maisons ont été restaurées en effet avec des prêts du Crédit foncier. Ce qui oblige les propriétaires à respecter une limite s'ils louent leur appartement : le plafond actuel est fixé à 11 F par mètre carré et par mois, soit 880 F pour un appartement de 80 m2. Nous avons commercialisé, au début, en 1969, à 1 500 F le m2 pour finir, en 1976, à 2 800 F. On note qu'il y a eu très peu de reventes depuis, alors que ces appartements valent environ 4 000 F le mètre carré actuellement. Sur les cent dix logements, soixante sont loués par les propriétaires ou par nous (nous en possédons une dizaine).

» En fait, c'est une excellente opération. La ville n'a pas mis un sou dans la restauration des immeubles. Elle a simplement racheté (400 000 F) les rues et les cours, ce qui a permis de les rendre publiques. En outre, elle a fait ce qu'elle aurait fait dans n'importe quelle ZUP (eau, gaz, chauffage urbain), et un effort sur l'éclairage public et l'aménagement des rues piétonnes.

» Le budget définitif a été bouclé. De 1968 à 1976, 20 millions de francs environ ont été dépensé, avec une subvention de 4,3 millions de francs.

— *Les travaux vont bon train, semble-t-il. Où en est le plan de sauvegarde lui-même ?*

— Il est en cours de publication et a été actualisé de façon précise. Il y a eu un litige et le conseil municipal a refusé de voter le règlement. En fait, la ville sera dessaisie, au profit du préfet, du droit de regard sur les permis de construire. Le secteur sauvegardé couvre 32 hectares (avec deux îlots opérationnels de 1 hectare et 1 hectare et demi). Il concerne trois mille cinq cents habitants sur une population de soixante-dix mille alors que la ZUP abrite, sur 10 hectares, plus de vingt mille habitants. Mais il concerne le cœur de la ville et son image. » — M. Ch.

GRANDS DÉTOURS

ICI ON DÉGUSTE, ON NE BOIT PAS

Si parcourir l'Alsace fait penser à la démarche d'un chien fou, suivre ses routes des vins évoque celle d'un pilote ivre. Ce ne sont que villages qui se suivent, s'entrecroisent, à flanc de coteau, avec leurs vignes soutenues par des chevaux de frise, dont les pans inclinés incitent à rêver à des montées de lansquenets ou à ces vagues d'assaut d'une infanterie légère, formées en carré, avec les fusils croisés, comme l'on voit dans les films de Visconti.

De courtes fumées montent du sol mouillé, qui sont déjà comme les vapeurs prémonitoires de l'ivresse. La tête tourne, en même temps que les chemins, à passer de Turckheim en Niedermorschwihr, d'Ingersheim en Katzenthal, d'Ammerschwihr en Riquewihr, d'Hunawihr en Ribeauvillé. Autant de villages qui paraissent tout frais sortis de boîtes coloriées, pour décors d'opérettes, avec leurs Alsaciennes de bois peint, en costume de folklore, qui vous attendent à chaque entrée, et toutes ces inscriptions cernées de fer forgé : « Ici, vins d'Alsace », et tous ces caveaux, ces caves, ces coopératives de dégustation qui font venir à la bouche des réminiscences de cépages dans la fumée des mets : fumets du riesling, du tokay, du pinot noir, du gewurztraminer. Tentations vaines d'ailleurs, car trop nombreuses pour être vraiment efficaces à qui voudrait boire sans acheter. Ici, on déguste. On ne boit pas. Il n'y a pas de bistrots. Mais, par contre, que d'églises, que de châteaux, que de gâteaux, de cette pâtisserie d'Alsace qui allie la fleur d'acacia à celle du sureau, la myrtille, la rhubarbe, la cerise et le fromage blanc !

Pour se prémunir contre toutes ces tentations, en mesurer l'éphémère, rien ne vaut cependant une visite préalable de Colmar, d'où l'on part, et du musée d'Unterlinden avec son célèbre retable d'Issenheim. Chef-d'œuvre de l'art gothique sur la confection duquel on ne possède aucun document et devant lequel même André Malraux se tut, mais dont les tableaux peints sur du bois de tilleul, avec des couleurs à la caséine, sont restés d'une luminosité qui défie le temps. Et que dire de leur force, de leur puissance d'expression, qui sont de l'art moderne.

Tout le musée est d'ailleurs un modèle de présentation, d'intelligence et de goût. Point ici de ces entassements de Prisunic ou de bric-à-brac d'antiquaires qui donnent le tournis, à peine effleurés. Dans cet ancien monastère des dominicaines d'Unterlinden, dont chaque élément est un joyau, chaque pièce laisse l'impression d'être unique, et appropriée à son cadre. Qu'il s'agisse des collections archéologiques ou lapidaires, des sculptures sur bois, de l'orfèvrerie, des vitraux, de la peinture médiévale ou des arts et traditions populaires.

Un certain Albert Schweitzer

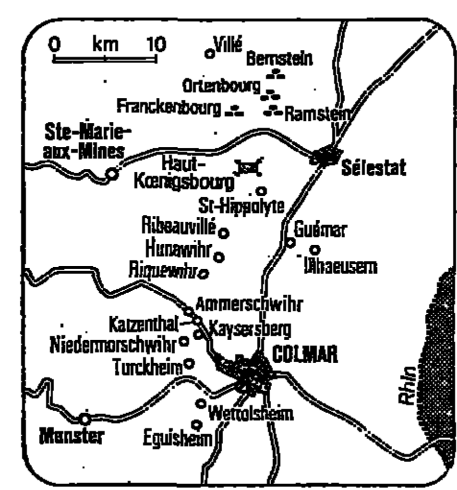
On peut terminer par la salle consacrée à la peinture contemporaine où, à côté de Vasarely, de Poliakoff, de Mathieu, de Léger, de Picasso, trône un Bernard Buffet qui aligne sur une table bancale des bouteilles de gin efflanquées comme des cierges.

Ce qui est une façon de nous ramener, par ce biais des breuvages, à la route des Vins, et nous permet, dans une rêveuse réflexion, de nous interroger sur les rapports de la durée et de l'éphémère et sur les chances que possède le profane, le moderne, de s'éterniser un jour, à leur tour, dans le sacré.

Précisément, la halte de midi, à Kaysersberg, au mitan du vignoble haut-rhinois, va nous en apporter une illustration plus actuelle ou plus prosaïque. Kaysersberg où, en face de la maison natale du docteur Albert Schweitzer, grand guérisseur de plaies et grand-oncle de Jean-Paul Sartre, se tient le restaurant de Roger Hassenforder, non moins célèbre coureur cycliste alsacien des années 60, celles où s'illustrèrent les Bobet, Coppi et consorts. Roger Hassenforder, qui, à l'image de l'auteur des « Chemins de la liberté », ne terminait pas toujours ses parcours, plus soucieux de démontrer sa virtuosité que de conclure. Pour l'heure, l'ancien champion, reconverti dans la restauration, trébuche avec sur les bras trois énormes tartes à l'oignon, déclenchant les rires homériques de trois Allemandes qui n'en finissent pas, ce qui provoque son ire, qu'il retourne contre les serveuses, qui ne s'en émeuvent pas.

Fragilité du temporel, relativité de la gloire ? Que valait-il mieux être ? Un pédaleur de charme, un guérisseur de lépreux, dans une lointaine Afrique ?

Les voici, en tout cas, réunis, le prix Nobel statufié dans sa ville et le héros passager de chevauchées légendaires, dans un face-à-face qui durera sans doute moins que les vieilles maisons à colombages, les escaliers à tourelles, les balcons, les pignons, parfois coloriés de hautes fresques, qui encorbellent la ville.



De là, on a des choix. Ou bien on revient vers Colmar, par Saint-Hippolyte et Guémar. Ou bien, laissant sur sa gauche le haut Koenigsbourg, où fut tourné « la Grande Illusion », et sa montagne des Singes où vivent en liberté trois cents macaques importés de l'Atlas marocain, en souvenir sans doute du temps où Frédéric, roi de Prusse, remontait d'Italie avec un cortège de baladins, de femmes et de dromadaires, on poursuit vers ce qui est une autre route des vins, celle du Bas-Rhin, non moins sinueuse, non moins pentue, non moins agreste, que double, sur le parcours de l'Alsace moyenne, la route des châteaux forts, visibles de la vallée et qui paraissent surgir à mesure que l'on roule, comme si c'était toujours le même qui jouerait à vous faire des farces, vous donnant l'illusion du sur-place ou du continu. Ramstein, Ortenbourg, Bernstein, Frankenbourg.

Saverne aux portes

A moins que, préférant la route des Crêtes, on passe par Sainte-Marie-aux-Mines et Villé, vers le mont Sainte-Odile encapuchonné de brumes. Sainte-Odile, vierge légendaire pour ne pas dire mythique, qui créa le premier couvent de femmes en Alsace et guérit tous les maux, sauf, apparemment, ceux du ciel. Objet de pèlerinage et lieu de retraite, il vous incitera peut-être à faire précipitamment de même tant les éléments y sont ce jour-là peu accueillants, réservant à de meilleurs auspices la visite du mur païen construit par les Celtes, celle de la source où l'on se lave les yeux, du plateau des Fées où se rencontraient les sorcières, de l'abbatiale, du couvent et du château.

Visions romantiques, songes fabuleux, qui prédisposent à ce que seront, plus tard, celles et ceux des hauts châteaux de l'Alsace bossue, aux frontières du Palatinat et de la Hardt. Mais n'anticipons pas, et, pour l'heure, quittant la route des Vins, qui est plutôt, ce jour-là, la route de l'eau, à Obernai, où vécut le poète René Schickelé, nous gagnerons Molsheim, près de Mutzig, où fut conçu et fabriqué le célèbre fusil Chassepot, de la guerre de 1870. Molsheim qui s'est illustrée elle-même par la construction des célèbres voitures de course Bugatti avant que de se consacrer aux trains d'atterrissage du Concorde. Puis, par Avolsheim et son sanctuaire du Dompeter, dont l'église remonterait à la christianisation de l'Alsace, nous rallierons Wangeh, où la fontaine, par quelque effet des dieux ou des hommes, fait, le premier dimanche de juillet, couler du vin en place d'eau.

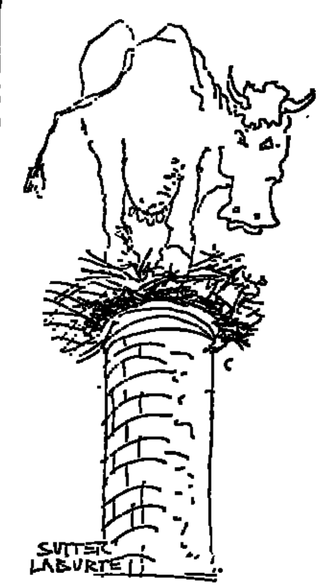
Ragaillardi par ce miracle qui, en ces temps de frimas et de pluie, nous réconforterait, nous puiserons l'ultime force d'atteindre Wasselonne et Marmoutier, dont l'abbaye doit son nom à un certain abbé Maurus et dont les souverains mérovingiens firent une marche. Et de là nous rejoindrons Saverne, au pied des Vosges. Saverne, dite aussi « la Cité des roses » ou « le Versailles alsacien » parce que les Rohan y firent construire un château. Saverne, où nous attend une surprise : la première taverne baptisée au nom de l'Ami Fritz, chers à Erckmann-Chatrian, ces deux chantres de l'Alsace qui n'étaient d'ailleurs pas nés en Alsace, mais en Lorraine. Saverne, qui achève à l'est la plaine du Kochersberg, une de celles, avec le Sundgau, qui a sans doute le mieux conservé le caractère de campagne, par opposition aux vignobles, aux anciens marais et aux forêts, avec sa polyculture et ses villages fleuris, rapprochés.

Saverne, aux confins de l'Alsace opulente, aux portes de l'Alsace bossue.

PAUL MORELLE.

CRAYON LIBRE

Cigogne de retour



Dessin de Sutter Laburte.

Jeune Chambre en congrès

Le congrès national de la Jeune Chambre économique française est organisé les 8 et 9 juin à Colmar. Il réunira mille cinq cents congressistes, représentant les deux cent cinquante-sept jeunes chambres économiques locales.

Ce congrès permettra de faire la synthèse des réflexions et des actions entreprises dans le cadre du thème actuel « *Liberté d'entreprendre et équilibre de société* », mais il permettra aussi de choisir un nouvel axe de réflexion. Deux thèmes pourraient être choisis : « L'association : expression et pouvoir du citoyen ? » ; « Les jeunes face à leur environnement ».

PIERRES PRÉCIEUSES

A Obermorschwiller, les jeunes démontent et remontent le passé

TOURISTIQUE, le village d'Obermorschwiller (Haut-Rhin) ? Allons donc. La route qui vient de Mulhouse vire à droite. Au milieu d'une profusion de verdure, des maisons alsaciennes haussent leurs toits pointus comme des bouteilles de riesling et écaillés par des tuiles « en queue de castor ». Les poutres de chêne irriguent de veines sombres les façades qu'elles supportent.

Cette image style « France profonde » recèle une aventure. Sans hôtel et sans restaurant, sans musée ni baignade, ce petit village de deux cent cinquante habitants, niché dans les plis des bois et des pâturages du Sundgau, marche méridionale de l'Alsace, a décidé de revivre par le tourisme.

Obermorschwiller mourait *tout doucement. La moitié de ses* actifs part, chaque jour, pour les usines et les bureaux de Mulhouse ou de Suisse. Les jeunes fuient vers le confort de la ville. Une vingtaine de belles maisons à colombages menacent ruine.

Dans la région, on avait fait à Obermorschwiller la réputation d'un village sale où les orties envahissent les fossés. D'un village-cimetière, aussi, où les vieux aimaient venir terminer leurs jours. Restaient les spéculateurs qui avaient calculé que, à vingt minutes de voiture de Mulhouse et de l'aéroport, à une demi-heure de Bâle, le prix des terrains ne manquerait pas, un jour, de faire plusieurs fois « la culbute »

Comment les habitants n'auraient-ils pas désespéré de leur village avec un budget communal de 200 000 francs ?

Les élections de 1977 ont remis les choses d'aplomb, en faisant entrer au conseil municipal quelqu'un qui répète *urbi et orbi que son village est le plus beau* et ses habitants les plus intelligents de France : Gérard Knecht, quarante et un ans, ancien instituteur et journaliste, revenu depuis cinq ans dans le village de ses ancêtres. Son programme : « *Rendre le village plus accueillant.* » Mais, par où commencer ? « *Je me suis dit que Obermorschwiller ne pourrait pas vivre si ces maisons restaient mortes,* raconte M. Knecht.

Le département a prêté sans intérêt et l'Etat a donné pour l'achat de trois maisons et granges de calcaire, de chêne et de torchis qui s'écroulaient, et notamment celle de « North Jules » (seizième siècle). Une fois payé le prix d'achat (100 000 F), restait à restaurer. Mais avec quel spécialiste, et avec quel argent ?

M. Knecht s'est souvenu de l'existence d'une association qui, depuis 1972, a assuré une soixantaine de chantiers dans les villages d'Alsace, avec le concours de la section des jeunes du Mouvement chrétien de la paix. *L'association « Les maisons* paysannes d'Alsace » est présidée par M. Marc Grodwohl, vingt-six ans, archéologue et ethnologue de formation. Elle a créé un centre de documentation sur les maisons rurales d'autrefois.

Aussitôt répertoriées les richesses du village, M. Grodwohl a proposé « *la conservation intégrale de chaque mètre carré de pan de bois et de tuile plate. Les couleurs, les volets, les huisseries et les clôtures sont reproduits à partir de témoins conservés à Obermorschwiller.* »

C'est ici qu'intervient un tourisme qui ne quittera plus le village. Puisque les aides publiques font défaut, tous les bénévoles sont sollicités pendant les week-ends. A Pâques, une cinquantaine de jeunes reconstruisent à l'ancienne la charpente de la maison de « North Jules ». Ils logent au presbytère et dînent chez l'habitant. En prime, celui-ci ne médit plus des jeunes *chevelus qui ont embelli son* village, et les citadins ont vu naître un veau. Quelque chose est passé...

Le gâteau de saint Sébastien

Du 1er juillet au 7 août prochains l'association « Les maisons paysannes d'Alsace » recrutera des étudiants de dix-huit à trente ans pour poursuivre la restauration de la maison de « North Jules ». A terme, celle-ci servira d'hôtel « populaire » (mais pas plus de dix chambres) et de centre de formation.

On a remis en marche des fours à pain et les ménagères ont inventé un gâteau en l'honneur de saint Sébastien.

La fête du village s'est révélée, du 27 mai au 4 juin, une réussite et cinq cents personnes ont goûté à « la palette à la diable », recette secrète, et aux nouilles fraîches préparées par les ménagères à la main. Une zone d'aménagement différé (ZAD) devrait protéger définitivement Obermorschwiller de la spéculation. « *Nous allons racheter toutes les ruines et nous les vendrons à ceux que nous choisirons* », prédit M. Knecht.

L'authenticité et l'accueil résisteront-ils au succès ? Le village ne risque-t-il pas de se figer dans une restauration trop luxueuse ? Autant de dangers que le conseil municipal et les associations s'appliquent à éviter parce qu'il n'est pas question de faire un musée. Une trentaine d'emplois devraient être créés par ce tourisme « vert ».

Obermorschwiller est-il exceptionnel ? « *Non, mais il est exemplaire,* affirme M. Grodwohl. *D'abord parce qu'il présente toutes les constructions entre 1500 et 1900 typiques d'une société rurale. On trouve un peu partout chez nous des fêtes qui renaissent, des restaurations de maisons à colombages, des fours à pain qui cuisent à nouveau, mais Obermorschwiller est une des rares communes à se préoccuper de tous ces aspects à la fois et à s'en charger seule.* »

ALAIN FAUJAS.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Paris-Berlin : Beaubourg, un certain retard.

Ce n'est pas le 14 juin, comme prévu initialement, mais le 12 juillet — étrange date pour les Parisiens — que s'ouvrira la grande exposition du Centre Georges-Pompidou : Paris-Berlin. Sous-titrée : « Rapports et contrastes, France-Allemagne 1900-1933 », elle doit, rappelons-le, brosser un panorama de la culture allemande dans les trente premières années du siècle, dans le domaine des arts plastiques, mais aussi de la littérature, de l'architecture, des objets industriels, de la musique et du cinéma, et, par conséquent, mobiliser tous les départements du Centre, y compris l'IRCAM. Une affaire qui n'est pas mince.

Juin en province.

● Hans Scharoun à Nancy. *Constructions et projets d'un grand architecte berlinois, membre du Ring, le groupe de jeunes architectes fondé à Berlin en 1925, auquel ont adhéré les plus grands : Behrens, Gropius, Mies Van der Rohe, les frères Taut... Il est l'auteur de nombreuses réalisations à Berlin, que couronne en 1963 le Théâtre philharmonique. Une exposition de l'Académie des beaux-arts de Berlin, présentée à l'école d'architecture (parc de Remicourt, Villès-lès-Nancy, jusqu'au 20 juin).*

● Cent dessins du musée d'Angers à Angers. *Après un périple en Angleterre une sélection de dessins qui témoignent de la richesse d'un fonds provincial constitué au dix-neuvième siècle. Dessins français : Cousin, Le Brun, Vouet, Poussin, David, Gérard, Géricault ; italiens : Nicolo dell'Abate, Le Guerchin, Le Parmesan; allemands. Jusqu'au 18 juin.*

● Impressionnistes et post-impressionnistes du musée de l'Ermitage, *au musée des beaux-arts du Havre : seize peintures de Bonnard, Cézanne* (le Fumeur), *Maurice Denis, Derain* (Port du Havre), *Gauguin* (les Potins et les Tournesols), *Marquet, Matisse, Monnet* (Sainte-Adresse), *Pissarro, Renoir* (Portrait de Jeanne Samary), *Signac, Sisley. En échange d'une exposition Boudin, Pissarro, Dufy, que Le Havre avait envoyé en 17 à Leningrad en 1973. (Jusqu'au 3 juillet.)*

● La pendule au nègre, à Saint-Omer. *Un thème original : la représentation du noir sur des pendules ; vingt-cinq pendules réunies grâce au concours de collections publiques et privées ; bronze doré et patine noire, nègres et négresses porteurs de cadrans; exotisme. Un genre très prisé sous le Directoire, probablement à cause de « Paul et Virginie ». (Musée de l'hôtel Sandelin, jusqu'au 12 juin.)*

● Les « archéologies » d'Henri Maccheroni à Nice. *La galerie de la Marine, qui vient d'être restaurée, inaugure une série de manifestations consacrées à la création plastique contemporaine à Nice et dans sa région. Maccheroni : un Niçois, qui ne se reconnait pas comme appartenant à l'« école de Nice »,* dont le *parcours à travers un « folklore imaginaire » a suscité de nombreux poèmes de Michel Butor (59, quai des Etats-Unis, jusqu'au 25 juin).*

● Aux Sables-d'Olonne, Hans Richter, *dessins et « portraits dadaïstes » d'une figure marginale de la création contemporaine, un touche-à-tout dont les recherches plastiques allaient déboucher après la première guerre mondiale sur le cinéma expérimental.* Et Antoni Tapiès, *œuvres sur papier 1952-1977 d'un grand de la peinture espagnole d'après-guerre (Abbaye Sainte-Croix, jusqu'au 18 juin).*

● A Saint-Etienne, Degottex, *au Musée d'art et d'industrie,* et Bryen, *à Montargis : une vingtaine de peintures et autant de gouaches et d'aquarelles de 1945 à 1975 (Musée Girodet, jusqu'au 20 juin).*

L'avenir des écoles d'art en question, à Metz

Le 18 juin auront lieu, à l'école des beaux-arts de Metz, les états généraux des écoles d'art. Cette rencontre nationale, où sont attendus des représentants des directeurs, des enseignants et des étudiants, est organisée à l'initiative de l'école de Metz parce qu'un problème brûlant s'y pose : celui de sa fermeture possible à la fin de cette année scolaire.

Il existe actuellement en France (moins Paris) sept écoles nationales d'art (financées à 90 % par l'Etat) et soixante-douze écoles municipales d'importance variable, toutes financées à 90 % et plus par les municipalités dont elles dépendent. Depuis 1970, une réforme de l'enseignement des beaux-arts a été engagée qui, pour être bien suivie, a amené les villes à multiplier parfois le budget de leur école par quatre. C'est ce qui s'est passé à Metz, où l'école, qui marche bien, est dotée du nouveau cursus complet des études préparant aux trois diplômes nationaux d'art plastique, d'environnement et de communication visuelle et audiovisuelle. Son budget est de l'ordre de 3 millions de francs pour environ deux cents étudiants inscrits, sans compter les cours du soir. Le directeur de l'école, M. Longo, a récemment annoncé que M. Jean-Marie Rausch, sénateur (Un. centr.), maire de Metz, demande à l'Etat de prendre en charge 50 % du financement de l'établissement, faute de quoi l'école sera fermée au 30 juin de cette année.

C'est donc le couteau sous la gorge que l'école de Metz a lancé ces états généraux pour que soit examinée au niveau national et non au cas par cas (d'autres écoles sont menacées) la situation des écoles d'art de province pour *« aboutir à un plan de financement équitable pour l'Etat, la région, la municipalité »* et *« entreprendre un effort d'organisation qui rende possibles les ambitions pédagogiques de cette réforme ».*

Deux thèmes de travail seront à l'ordre du jour : le financement des écoles d'art et le rôle de l'école d'art dans la cité et la région. A l'issue des états généraux, une délégation sera mandatée pour demander une entrevue au ministère de la culture et de la communication, ministère de tutelle. — G. B.

Exposition

Dürer au Marais

Un ancien théâtre de quartier. Couloirs, escaliers, retour, découvrent un itinéraire avec des salles lumineuses, où d'énormes agrandissements vous accrochent, et des galeries noires, à clarté sourde, où l'on piétine devant les vitrines dans un style bon enfant, entre le cabinet des miracles et le club ou le patronage de fortune. C'est de l'Allemagne qu'est venue la culture. Pourquoi pas ? Aujourd'hui comme hier, le dynamisme n'y manque pas dans le domaine graphique. Une exposition d'estampes modernes préparée par l'Institut de Stuttgart manque toutefois un peu son but en répétant la décomposition des planches, sur des exemples trop proches.

Avec quelque cinquante pièces, le choix de Dürer est sérieux et retient l'attention. Les planches viennent de cabinets divers : la fascinante et inépuisable Apocalypse, *présentée au complet, de Bruxelles ;* la Grande Fortune, *cette femme gravide flottant sur le paysage-microcosme, de Strasbourg ;* la Grande Passion, *de Mannheim ; les quatre nudités qu'on nomme les Sorcières, de Cologne... Le catalogue est celui d'une exposition circulante de 1971. Un ensemble de dessins (un ou deux discutés par les spécialistes) ajoutent l'acuité de la plume et du pinceau à la netteté du trait. Devant cette concentration admirable des formes, il s'avère que l'œil est le plus pur des sens, comme disait Dürer.*

ANDRÉ CHASTEL.

★ Centre culturel du Marais, 26, rue des Francs-Bourgeois, jusqu'au 9 juillet.

Notes

Cinéma

« L'Horrible Invasion » de John « Bud » Carlos

Les films fantastiques américains, avec animaux et insectes monstrueux, font apparaître une même préoccupation : la disparition possible de l'espèce humaine par suite d'une rupture de l'équilibre écologique.

Dans « l'Horrible Invasion », des colonies de mygales (grandes araignées fouisseuses) s'attaquent aux habitants d'un village de l'Arizona parce qu'elles ne trouvent plus leur nourriture habituelle d'insectes et de petits rongeurs, détruits par les pesticides. Comme les « oiseaux » d'Hitchcock, les mygales de John « Bud » Cardos gardent leur taille normale et c'est ce qui fait très peur. On n'arrive jamais à croire vraiment au gigantisme animal, à l'écran. Ici, les effets spéciaux ne sont plus des prouesses techniques. On se sent couvert d'araignées jusque dans la salle. C'est la révolte de la nature qu'aucun héros ne peut vaincre. Ces gens de l'Arizona, tous assez quelconques, rassemblant à tout le monde, ne peuvent être sauvés. Il y a dans ce film à petit budget, relevant d'un genre établi, une inquiétante fable sociale.

Moins habile qu'Hitchcock, le réalisateur crée pourtant la même angoisse que dans « les Oiseaux », lors du siège de la maison par les mygales et de l'étonnante scène finale.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « les films nouveaux ».

Festivals

Images-messages d'Amérique latine

Le Centre culturel municipal de Villeparisis présente son troisième Skuas, Trabunche, Tiempo Argenoffre principalement un ensemble de manifestations destinées à présenter la réalité latino-américaine à travers ses divers expressions culturelles : arts plastiques, cinéma, musique...

Une exposition à la galerie du centre culturel (place Henri-Barbusse, mercredi et samedi, de 14 à 19 heures, dimanche de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures, jusqu'au 2 juillet) regroupe quatre cents envois d'artistes et écrivains : dessins, peintures, sculptures, gravures, poèmes, textes, etc.

Au cinéma d'art et d'essai Le Colisée sont projetés « les Dieux et les Morts », de Ruy Guerra (Brésil), jusqu'au 6 juin ; « Raoni » — l'Amazonie, terre de génocide, — de J.-P. Dutilleux (France), du 7 au 13 juin ; « la Première Charge à la machette » — le soulèvement, en 1868, des Cubains contre les colons espagnols, — d'O. Gomez (Cuba), du 14 au 26 juin, et un inédit, « Hors d'ici », de J. Sanjines, le 17 juin à 15 heures.

Deux soirées seront consacrées à la musique (salle polyvalente, place de Piètrasanta). Le 6 juin : chants d'Amérique latine (avec Daniel Viglietti, Angel, Isabel et Tita Parra, Patricio Castillo) ; le 13 juin : la nouvelle musique d'Amérique latine au « cabaret sud-américain » (avec Skuas, Trabunche, Tiempo Argentino).

Lettres

Jacques Berque, le gourou

(Suite de la première page.)

Ceux qui connaissent bien le chercheur, l'enseignant le « Gourou » Jacques Berque retrouveront ici, avec délectation, un état de liberté hautement surveillée par le souci du style, son intelligence d'une fécondité débordante, sa vigoureuse aptitude à la synthèse miroitante, sa culture multicolore et tournoyante, et ces plongées qu'il fait, en une formule, un trait, une métaphore, au plus profond d'une situation de conflit. Athlète complet du concept et de l'image, Berque s'ébroue ici à propos d'un personnage qu'il connaît assez bien et ne méprise pas : lui-même.

Savoureuse évocation que celle de cette enfance algérienne, aux côtés d'un père investi de hautes charges politiques, plus savoureuse encore celle de la découverte du Maroc des années 30, rutilant de vitalité, de virtualités, par le jeune fonctionnaire en quête à la fois de vérité et de pouvoir, et qui, chose étrange, découvre l'une en exerçant l'autre. Le « contrôleur civil » Berque à Fès, soupesant une gargoulette ou froissant les mailles d'un tissus, pour faire le « juste prix », ce doit être un fameux spectacle... On l'entrevoit ici, et c'est beaucoup mieux que n'importe quel reportage romanesque.

Sur la grande crise franco-marocaine de la fin des années 40, l'auteur d'« Arabies » ne joue pas les Cassandre à retardement : qui plus tôt et mieux que lui dénonça la sclérose et les folies du Protectorat pourrissant, avant de prendre, dans l'ensemble du grand débat qui, de Suez à Bizerte et Oujda, dresse le monde arabe contre la France, le rôle d'un éloquent pourfendeur du colonialisme ? Fût-il aussi singulier, en ce comportement, qu'il apparaît ici ? Les noms de Gabriel Bounoure et, sur de tout autres plans, d'Alain Savary ou de Jean Rous n'auraient pas été déplacés en ce récit. Mais les inflexions sont judicieusement marquées, comme toujours, à partir de rapports de forces et d'idées infailliblement repérés.

L'historien impliqué dans l'histoire, la faisant et l'éclairant à la fois, ne pouvait manquer de se prononcer sur les conflits qui agitent inlassablement le monde arabe, de la Palestine au Sahara Occidental. On peut s'interroger sur l'interprétation que propose Jacques Berque du phénomène israélien, qui en exclut la dimension biblique, et généralement religieuse. Ce qui aboutit évidemment à une vue trop réductive, purement politique, déconcertante chez ce voyant, si hardiment penché sur les profondeurs spirituelles du monde islamique. Israël, simple avatar de la colonisation ? Arafat lui-même n'en est plus là, qui intègre le « yishouv » enraciné au Proche-Orient dans vision « rêvée » du devenir palestinien. En revanche, on ne pouvait trouver mieux éclairé qu'en quelques pages proprement magistrales que lui consacre ici Berque, le débat ouvert au Sahara Occidental par la proclamation des droits contradictoires de Rabat, de Nouakchott et du Polisario.

Tel lecteur triomphant de l'hermétisme de certaines formules s'en prendra à la richesse exubérante d'une écriture qui ne veut rien laisser oublier de sa superbe, tel autre s'irritera du rappel de l'approbation qu'une trouvaille de Jacques Berque recueillit à Bagdad ou à Khartoum : qui ne voit le prestige dont jouit, en ces lieux et en bein d'autres, le praticien le plus éclatant de l'anthropologie historique française en Orient ? Mais nul ne pourra résister à l'envoûtante chaleur de cette conviction, nourrie d'un savoir fastueux et d'une multiple expérience, et qui se ramène entre autres à ceci : que les cultures nées sur les rives nord et sud de la méditerranée, d'Athènes à Tunis et de Damas à Cordoue, n'ont d'autres vocations que de s'unir et se féconder en une Andalousie éternellement reconnaissante.

JEAN LACOUTURE.

★ *Arabies,* de Jacques Berque, coll. « Les grands auteurs », édit. Stock, 398 p., 39 F.

Théâtre

LE FORUM DE VILLEURBANNE

La fête des pauvres

Pendant six jours, du 29 mai au 3 juin, vingt troupes lyonnaises se sont partagé six lieux dispersés dans Villeurbanne, et transformés en théâtres pour l'occasion : pour le Forum organisé par la municipalité et le T.N.P., qui a fourni une assistance technique : matériel et régisseur général, billetterie et abonnements. Il y en a eu un millier. En tout, il y a eu 5 000 entrées environ. Des supporters sont venus de Lyon, mais on rencontrait beaucoup de Villeurbannais, et pas seulement recrutés dans le public du T.N.P. Des gens de tous âges allant parfois au plus près de chez eux, attirés par la nouveauté de l'événement.

C'était un forum du « jeune théâtre ». La troupe la plus connue était celle de Bruno Boeglin (avec *Lectures américaines*). Bruno Boeglin existe depuis dix ans, et le choc de son talent est incontestable, mais il dépend encore de l'aide aux compagnies (avec 120 000 F). Il s'est installé à l'Eldorado, un ancien cinéma rétro de Lyon, et la ville qui jusqu'alors l'avait ignoré vient de lui accorder une subvention de fonctionnement. Elle vient aussi de voter un budget de 2 millions dont une première tranche a été ventilée sur plusieurs troupes participant au forum. Francisque Collomb, sénateur non inscrit, maire de Lyon, fournit l'argent. Charles Hernu, député socialiste, maire de Villeurbanne, offre le public, suscite le mouvement. Collaboration ou duel à l'amiable ?

Quoiqu'il en soit, les troupes profitent de l'occasion et elles en ont besoin. Leurs conditions d'existence sont misérables, c'est le seul point qui les rapproche, comme il unit ceux que l'on classe sous l'étiquette « jeune théâtre ». Quand on n'a pas assisté à tous les spectacles, tenter de définir des lignes, des préoccupations spécifiques, communes, serait hasardeux. On peut voir cependant que le boulevard n'intéresse personne. Que les travaux sur les textes non dramatiques sont nombreux. Ce n'est d'ailleurs pas particulier à Lyon. On constate l'influence du cirque (en particulier, l'ensemble de vigoureux numéros de clowns sarcastiques pour *le Capitaine Arthur* de Ligeon-Ligeonnet) de Planchon et de Maréchal, bien entendu, et aussi de Vitez que Jean-Louis Martinelli pille sans remords, avec une insistance trop appliquée dans une adaptation « théâtre-récit » de *Lenz* d'après la nouvelle de Büchner. Mais, d'autre part, il prouve une réelle intelligence scénique et beaucoup de finesse sensible.

Le Forum a permis de découvrir des espoirs et un lieu, assez loin du centre, au milieu d'un jardin sauvage, avec une bonne acoustique, dans une usine désaffectée et réaffectée à l'entrepôt des décors du T.N.P. Un endroit magique comme il s'en révèle quelquefois : les Bouffes du Nord, le Chêne noir, à Avignon. Avec peu de frais il pourrait devenir « opérationnel ». Charles Hernu l'a presque promis pour la restauration d'orgues : *« Activité d'artistes également dont Villeurbanne est un centre international et c'est le seul endroit assez haut pour ce travail. »*

L'an prochain à Villeurbanne

Un autre élément important du forum tient au fait que tous les participants vivent et travaillent à Lyon. Cela signifie que dans cette ville, une centaine de comédiens sont prêts à exercer professionnellement leur métier. Seules les troupes « à vocation professionnelle » pouvaient s'inscrire, et c'était le seul critère de sélection. La municipalité prône l'égalité, toute relative dans les faits étant donnée la disparité des lieux des heures de passage, etc. Mais il s'agissait d'abord de constater la vitalité de la création théâtrale à Lyon. Gilles Chavassieux (les Ateliers) et Bruno Carlucci (la Satire de Vénissieux) sont restés à l'écart. Il est vrai que la permanence de leurs activités, leurs moyens, leur passé sinon leur âge les situent dans une position intermédiaire entre les institutions et le jeune théâtre, dont la vitalité a été prouvée par le nombre de troupes et l'énergie déployée. Quant à la qualité, elle est normalement inégale. Encore une fois, tenter de définir un niveau global est hasardeux quand on n'a pas assisté à tous les spectacles. Mais, manifestement, la maladresse, la complaisance, le souffle court ne sont pas toujours dus à la seule inexpérience.

Alors se pose le problème de la sélection. Au cours d'une « table ronde » sur FR 3 radio, tous ont parlé du Forum de l'an prochain comme d'un fait acquis. Toutes les troupes l'espèrent, que feront-elles entre-temps ? La municipalité de Villeurbanne abrite le T.N.P. et n'a pas les moyens d'entretenir une compagnie. Elle n'est pas responsable du sort quotidien du théâtre lyonnais, mais le principe égalitaire est à revoir. Il aboutit à la dispersion de l'intérêt, à des amalgames, à la lassitude et même avec un budget important comme celui de Lyon au saupoudrage de petites sommes, c'est-à-dire à l'endettement de ceux qui les reçoivent.

Le public n'a pas à plébisciter les hommes de théâtre et les élus n'ont pas à décider ce qui est bon ou mauvais. On peut imaginer des structures et une dynamique, une politique culturelle mise en marche par des responsables compétents. Dans la revue *Résonance*, Planchon écrit que la situation actuelle des jeunes troupes n'est pas meilleure que la sienne à ses débuts. Il l'a répété sur Antenne 2 où il venait avec ses comédiens présenter *Antoine et Cléopâtre* et *Périclès* (dont les représentations se poursuivent jusqu'au 17 juin). Cela signifie qu'après trente ans de décentralisation - service public, la place du théâtre ne s'est pas améliorée, que son organisation est tout aussi précaire, incohérente.

Pour Planchon, le Forum doit se poursuivre, mais se transformer d'autant plus que l'événement ayant perdu son attrait de nouveauté, les spectateurs risquent de se montrer moins présents. Et puisque le T.N.P. est partie prenante, il propose d'élargir le recrutement à la région Rhône-Alpes, mais en retenant huit ou dix spectacles déjà montés et en organisant une sorte de concours dont le prix permettrait au lauréat de s'atteler à un nouveau travail.

Si Villeurbanne pouvait aménager suffisamment d'endroits pour que les non-sélectionnés profitent du public et de la presse — un « off » gratuit, — les risques d'erreur et d'injustice seraient moindres. Mais actuellement le coût minimum d'un spectacle professionnel avec un décor et des comédiens salariés varie entre 200 000 et 300 000 francs. A moins, on en est réduit à l'à-peu-près. Qui paierait ? Le T.N.P. ou la municipalité ? Planchon voudrait que le concours soit celui de la qualité, ce qui valoriserait la manifestation, la ville, le lauréat. L'idéal serait aussi qu'il lui permette de sortir du ghetto brumeux, vaguement paternaliste où s'étiole le théâtre appelé jeune. Ce serait compliqué, mais possible si un nombre suffisant de directeurs s'engageaient à inviter le lauréat aux mêmes conditions que les troupes déjà consacrées.

COLETTE GODARD.

CALENDRIER DES CONCERTS

FESTIVAL INTERNATION. DES ARTS MONTE-CARLO 1978 COUR D'HONNEUR DU PALAIS PRINCIER à 21 h 45 SALLE GARNIER (Opéra de Monte-Carlo) à 21 heures Renseign. : Secrétariat de l'Orchestre National de l'Opéra Tél. : (93) 506-931 (P.e. Dandelot.)	**FESTIVAL** INTERNATIONAL DES ARTS **MONTE-CARLO** ORCH. NATIONAL de l'OPERA 16-7 R. Kubelik - Y. Menuhin 19-7 L. von Matacic-A. Fischer 23-7 Y. Ahronovitch - T. Vasary 26-7 J. Pritchard - L. Kogan 6-8 L. von Matacic-N. Milstein 9-8 G. Prêtre - B. Janis 5, 6, 8, 9-7 Ballet de l'Opéra de Budapest (2 progr. différ.) 30-7 Orch. National de l'Opéra Montserrat Caballé - G. Masini 16-8 Récital A. Weissenberg 8-9-9 Ballet-Théâtre J. Russillo (2 programmes différents) 18-19-9 I Solisti Veneti avec André Bernard (2 progr. diff.)
EGLISE SAINT-SEVERIN TOUS LES MARDIS à 21 heures Loc. Durand et face Eglise (Werner.)	SAISON PARISIENNE 1978 ORCHESTRE et CHORALE **KUENTZ** 6 JUIN : J.-S. BACH **PASSION SAINT-JEAN** 13 : HONEGGER - ROI DAVID CHŒURS d'AQUITAINE Direction : Gérard **AZEN**
EGLISE des BILLETTES Jeudi 8 juin à 21 heures Loc. Durand (P.e. Kiesgen.)	DUO de PIANOS Geneviève et Bernard **PICAVET** Bach, Schumann, Mozart, Brahms, Chopin
SALLE GAVEAU Jeudi 8 juin à 21 heures Loc. Salle Gaveau (P.e. Werner.)	« PIANISTES et CONCERTS » présentent CONCERT à 2 PIANOS **Cl. BONNETON G. IBANEZ** Clementi, Schumann, Mozart, R. Lersy, A. Louvier
ATHENEE LOUIS-JOUVET Lundi 12 juin à 21 heures (P.e. Valmalète.)	LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHENEE unique récital à Paris du ténor **James KING**
SAINTE CHAPELLE les MARDIS 6 et 13 juin à 20 h 30 Loc. Durand. 3 FNAC (P.e. Werner.)	**RACHMANINOV** VEPRES Motets de BRUCKNER **CHŒUR NATIONAL Dir. : J. GRIMBERT** et. Purcell, Gabrieli, etc. par l'ENSEMBLE de CUIVRES DA CAMERA
SALLE FAVART OPERA COMIQUE Du mardi 13 au mardi 30 juin Loc. à la Salle (Valmalète.)	**CONCOURS INTERNATIONAL de CHANT de PARIS** DEMI-FINALE le 16/6 à 20 h **FINALE** LE 20 JUIN à 20 h
SALLE GAVEAU Mercredi 14 juin à 21 heures Location : Salle Gaveau (P.e. Werner.)	« PIANISTES et CONCERTS » présentent unique Récital à Paris de la pianiste ALICIA **DE LARROCHA** MUSIQUE ESPAGNOLE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Vendredi 16 juin à 20 h 30 (Dandelot.)	Spectacles Alap Spectacles Lumbroso présentent EMILE **GUILELS** Schumann, Brahms, Chopin
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Samedi 17 juin à 20 h 45 (de Saint-Ours.)	CONCERT DE GALA pour la recherche sur la SCLEROSE EN PLAQUES **ORCHESTRE DE PARIS** Dir. : Daniel **BARENBOÏM** Berlioz, Debussy, Beethoven
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES Lundi 19 juin à 21 heures Loc. Durand Eglise (P.e. Kiesgen.)	**BACH** Magnificat **M.-A. Charpentier** Miserere des Jésuites O. Pietti - E. Guy Kummer B. Malet - M. Piquemal **Orch. B. THOMAS Chor. « Audite Nova »** de Paris (Dixième Anniversaire) Direction : **Jean SOURISSE**
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES JUIN Jeudi 22 (complet) Vendredi 23 (Valmalète-O.A.I.)	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE **DE BERLIN** Direction : Herbert von **KARAJAN** Sol. : **WEISSENBERG** DVORAK - MOUSSORGSKY



« Corrosif et insolent. » (Jean Amadou).

PIANO ★★★★
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

Lundi 12 juin — CLAUDIO **ARRAU** — LISZT - BEETHOVEN

Mardi 13 juin — UNIQUE RECITAL DE LA SAISON — ELISABETH **SCHWARZKOPF** avec GEOFFREY PARSONS

Jeudi 15 juin — STEPHEN **BISHOP** — BACH - BEETHOVEN - DEBUSSY

Lundi 19 juin — PIERRE **AMOYAL** PASCAL **ROGE** — 3 SONATES PIANO-VIOLON DE BRAHMS

Loc. : Théâtre, Agences, 3 FNAC



RÉCITAL DE CHANT
RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 6 juin à 20 h 30	**Helen WATTS** John STREETS, piano CAVALLI, SCHUMANN, PURCELL, BRITTEN, WARLOCK, WILLIAMS

PRESTIGE DE LA MUSIQUE
SALLE PLEYEL Jeudi 8 juin à 20 heures	**TCHAÏKOVSKY** « EUGENE ONEGUINE » par les ARTISTES DU BOLCHOI T. Milaschkina, W. Atlantov, T. Siniavskaia, Y. Mazourok NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE **Dir. : A. LAZAREV**

SAISON LYRIQUE
RADIO FRANCE Grand Auditorium Vendredi 9 juin à 20 heures	**VIVALDI** « LA FIDA NINFA » I. Garcisanz, P. Bouveret, J. Berbié, A. Terzian, B. Brewer, P. Huttenlocher NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE **Dir. : V. NEGRI**

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Grand Auditorium Lundi 12 juin à 20 h 30	**RAVEL - ISAYE SZYMANOVSKI MILHAUD - BRAHMS** A.K. Kolka, G. Marchwinski Quatuor Via Nova, J. Dupouy

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO FRANCE Grand Auditorium Mercredi 14 juin	**Dir. : Gilbert AMY** Solistes : T. Prévost, C. Eda-Pierre MOZART - CHAYNES DEBUSSY

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
à 20 h 30 ABBAYE de ROYAUMONT Samedi 17 juin à 21 heures	Direction et soliste **Emmanuel KRIVINE** BRITTEN - HAYDN TCHAIKOVSKY

Location : RADIO FRANCE, Salle et Agences

théâtre école de montreuil
2 CRÉATIONS EN ALTERNANCE
6 JUIN 2 JUILLET
CANTE JONDO
CHANT PROFOND
FEDERICO GARCIA LORCA
DÉSACCORD PARFAIT
par le TEM/MIME
STUDIO-THÉÂTRE 858 65.33 MONTREUIL - AUTOBUS 129
Nombre de spectateurs limité : Venez avant l'heure !
MARDI A DIM. 20 H + SAM. ET DIM. : 16 H

MARDI 13 JUIN A 21 H 15
EGLISE SAINT-MERRI (illuminée)
CONCERT
d'ouverture du XVe Festival du Marais donné au profit de l'Association pour le développement de l'
Institut Pasteur
MOZART
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MUNICH
DIRECTION KURT REDEL
MARIELLE NORDMANN (harpe)
RENSEIGNEMENTS ET LOCATION :
CENTRE D'INFORMATION DU FESTIVAL DU MARAIS
68 rue François Miron 75004 Paris
Tél. : 887.74.31 et 277.67.44
PLACES : 30 F

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Salle Favart, 20 h. 30 : Ballet international de Caracas.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Salle Gémier, 20 h. 30 : les Baracos.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Mal d'amour de M. Leyrac.
T. E. P., 20 h. 30 : l'Odeur des fleurs des champs (cinéma).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Compagnie Serge Keuten ; 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre (Papin).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Una Ramos ; 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Biothéâtre, 21 h. : J.-J. Rousseau.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : Rétro-Parade.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — La Resserre, 21 h. : Antigone. — Grand Théâtre, 21 h. : Ulysse.
Comédie-Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 30 : Michael Kohlaas.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Mathurin, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 6 juin

Michel, 21 h. 15 : Duo sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 20 h. 30 : les Barzaz Breiz.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : la Brise-l'âme.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais des arts, 20 h. 45 : Roger Mason et les touristes.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Péniche, 20 h. 30 : Festival du théâtre non professionnel.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Ranelagh, 20 h. 45 : Feu la mère de madame.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Plantons sous la suie.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 21 h. : Légendes à venir.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : Isabelle Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : F. Bender.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : J. Serizier ; 22 h. : J.-C. Amouroux ; 23 h. 30 : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 18 h. 30 : le *Prix* du Nobel ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Campagne-Première, 22 h. : Comme à la fin d'une danse.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : France Léa ; 21 h. 30 : le Bourbon magique ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, II, 22 h. : E. Piaf parmi nous.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valises.
Le Manuscrit, 19 h. : les Marins de Cronstadt ; 20 h. : la Prostitution chez la limace ; 21 h. : Ça va beaucoup mieux ; 22 h. : Croul et Croula.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : H. Texier.
Petit Bain-Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : le Droit à la paresse ; 22 h. 30 : M. Fontenay ; 23 h. : Poésie.
Le Plateau, 20 h. 30 : Anticosi ; 21 h. 45 : R. Favey.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : la Culture physique ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
Le Splendid, 20 h. 45 : Amours, coquillages et crustacés.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J. Mechin.
Le Vieille Grille, I, 20 h. 30 : C. Ricard ; 23 h. : Poussez pas le mammifère. — II, 20 h. 30 : Michel Ripoche ; 23 h. : les Mille et Une Nuits.

Les théâtres de banlieue

Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Christian Stalla.
Meudon, Orangerie, 21 h. : Manécanterie des Petits Chanteurs à la croix de bois.
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. : Canté Jondo.
Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : Toto Bissainthe.
Saint-Denis, église luthérienne, 21 h. : J.-C. Dalzon, flûte, et D. Boussac, orgue (Bach, Mozart, Sciortino).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally, 21 h. : Ch. Grimm et Sybil. — Salle polyvalente, 22 h. 15 : Angel et Isabel Parra.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : D. Barenboïm, L. Yordanoff, M.-F. Pouillot, D. Benyamini, G. Massias, A. Tétard (Mozart, Ligeti, Franck).
Sainte-Chapelle, 20 h. 30 : Ensemble de cuivres Da Camera ; Chœur national, dir. J. Grimbert (Rachmaninov, Brückner).
Lucernaire, 20 h. 30 : C. Debrus et M. Pieger, piano (Schubert, Mozart, Fauré, Brahms).
Hôtel de Saint-Aignan, 20 h. 30 : C. Tsan-Mathern, violoncelle ; G. Armana et L. Tsan-Hacquard, piano (musique romantique d'inspiration populaire).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Bach).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : Chœur et Orchestre d'Ile-de-France (Honegger).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas et Chorale Vittoria (Mozart, Schubert, Calmel).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Helen Watts, chant (Haendel, Purcell, Britten).
Eglise allemande, 20 h. 45 : Chorale *Sine Nomine*. *Ensemble instrumental de l'Ile-de-France* (airs et madrigaux des seizième et dix-septième *siècles*).
Cité internationale, salle Michelet, 21 h. : Musique brésilienne contemporaine.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Concert de fin d'année des résidents (entrée libre).
Hôtel des Monnaies, 20 h. 30 : Récital de clavecin.

La danse

Bouffes-du-Nord, 20 h. et 22 h. : *Compagnie Moebius*, *le Journal* solaire. Ballets de la Cité.
Studio Chandon, 21 h. 30 : Entre chien et loup.
Lucernaire, 21 h. : Hieroglyphe.

SALLE PLEYEL - DEMAIN 7 JUIN A 20 H. 30 - RÉCITAL
VYRON BELLAS
Schumann . Carnaval opus 9 - Scènes d'Enfants
Chopin : Sonate funèbre-opus 35 - Liszt : Sonate en si mineur.

MERCREDI
GAUMONT AMBASSADE VO **FRANÇAIS** VF **GAUMONT RICHELIEU** VF
WEPLER PATHE VF **MONTPARNASSE PATHE** VF **CAMBRONNE** VF
GAUMONT GAMBETTA VF **GAUMONT SUD** VF **CLUNY PALACE** VO
BRONSON IRREDUCTIBLE
DANS
UN ESPION DE TROP
(TELEFON)
METRO GOLDWYN MAYER présente
CHARLES BRONSON
LEE REMICK dans un film de DON SIEGEL "UN ESPION DE TROP" avec TYNE DALY ALAN BADEL PATRICK MAGEE
et DONALD PLEASENCE
Scénario de PETER HYAMS & STIRLING SILLIPHANT
D'après le roman de WALTER WAGER
Musique de LALO SCHIFRIN Réalisé par DON SIEGEL Produit par JAMES B. HARRIS
CHAMPIGNY Multiciné Pathé - **PARINOR** Aulnay
ARGENTEUIL Alpha - **RUEIL** Studio - **ENGHIEN** Français
PARLY 2 - VELIZY - EVRY Gaumont

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Cinéma et les Arts plastiques ; 18 h. 30 : Leçon d'amour d'E. Escorel ; 20 h. 30 : Diable ! la Reine, d'A.-C. Fontoura ; 22 h. 30 : Versailles peut-être, de M. Sibra ; La vie, t'en as qu'une, de D. Guedj, J.-P. Pétard et A. Segal.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-*Germain-Village*, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75)
ALLO MADAME (It., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; *Paramount-Opéra*, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
BORN TO BOOGIE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
LA CHAMBRE VERTE (Fr.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LE CERCLE INFERNAL (*) (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11)
COMMENT ÇA VA ? (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE CROCODILE DE LA MORT (**) (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.o. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
EMMANUELLE II (**) (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 6e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

SPECTACLES

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-69-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V. f. : U G C. Opéra, 2e (261-50-32)
JESUS DE NAZARETH (It.), première et deuxième partie (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; deuxième partie (v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
JULIA (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

Les films nouveaux

RETOUR, film américain de Hal Ashby (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)

RUBY, film américain de C. Harrington (*) (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LES BATISSEURS, film français de P. Haudiquet : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

CARMEN, opéra filmé par François Reichenbach : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

UN FLIC AUX TROUSSES, film américain de Charles S. Dubin (*) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Fauvette (13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

L'HORRIBLE INVASION, film américain de J.-B. Cardos (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (vers. fr.) : Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 9e (206-71-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet - Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-43-90) ; Mercury, 8e (225-75-90).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sauf L. et Mar. à 23 h.) : Racine, 6e (633-43-71)
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN JUGE EN DANGER (It., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Cinéac Italiens, 2e (742-72-19).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (633-97-77). H. Sp. — Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LA CARRIERE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
CHARLES, MORT OU VIF (Suis) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DEDE D'ANVERS (Fr.) : Le Ranelagh, 16e
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e
FACE A FACE (Suéd., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Daumesnil, 12e.
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o) : André-Bazin, 13e (371-74-39).
LENNY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
MON NOM EST PERSONNE (It.) (v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex-2e (236-83-93), UGC-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NASHVILLE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
PHARAON (Pol., v.o.-v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.o. : Biarritz-8e (723-69-23).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 7 au 14 juin)

[C]entre Pompidou (277-11-12), mer., 15 h. 45 : Mini-cinéma. — Esplanade, mer., sam. dim., 15 h. : jeudi, ven., sam., dim., 18 h. 30 : Cirque Gruss.
[M]arionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, sam. 15 h. et 16 h. : le Cirque en folie.
[Théâ]tre libre, mer., 15 h., 16 h. et 17 h. : les Aventures de Sifflotin (marionnettes).
[Ca]rtoucherie de Vincennes, tous les sam. et dim., à 15 h. 30 : Punchinelle (marionnettes).
[Ca]fé d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : le Noble Jeu de l'oye.
[Le]s Blancs-Manteaux (277-42-51), mer. et sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.
[Le]s Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
[Lu]tèce (033-53-14), sam à 15 h. : les Cornemuseux.
[Th]éâtre de la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; dim. 15 h. : les Voyages forment la jeunesse.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) la Guerre des étoiles, l'Incompris, Commencez la révolution sans nous, les Trois Caballeros, le Nouveau Cartoon à Hollywood ; Rencontres du troisième type, la Planète sauvage ; (adolescents) le Crabe-Tambour, Barberousse, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?, Qui a tué le chat ?, Tournant de la vie, Harold et Maude, Phantom of the Paradise, Vera Romeyke n'est pas dans les normes, la Fièvre du samedi soir, Sale rêveur, American Graffiti, les Chevaux de feu, Frankenstein Junior, Etat sauvage, le Soleil des hyènes, Pharaon, Mon beau légionnaire, Diabolo menthe, la Vie devant soi, Bobby Deerfield, les Orphelins, Exodus, les Nouveaux Monstres.

— VU —

Occasions perdues

On a beau dire, le répéter, ça ne sert à rien. Alors, pourquoi insister, dira-t-on ? Parce c'est plus fort que soi, parce que, chaque fois qu'on se voit obligé de veiller jusqu'à plus de vingt-trois heures pour ne pas manquer sur A 2 une merveilleuse petite série intitulée Bande à part, une brève rencontre avec quelqu'un d'intéressant, d'inattendu, d'exceptionnel — lundi, c'était un curé de montagne, — que voulez-vous, on enrage.

Enfin, nos lucarnes sont faites pour cela, pour nous ouvrir aux choses, aux gens, pour nous obliger à sortir de nos terriers, de nos clapiers, mais pas au milieu de la nuit. Si encore il s'agissait d'une émission difficile, hermétique, réservée aux bûcheurs, aux couche-tard... Pas du tout. Rare exception qui confirme la règle d'un élitisme trop souvent prétentieux, l'approche de Mariane Gosset et de Martine Lefèvre est d'une modestie, d'une courtoisie parfaites. C'est à peine si l'on entend la voix de l'interviewer. Il ou elle — c'est souvent une femme — s'efface devant son interlocuteur, le laisse passer notre porte le premier, nous le présente brièvement et puis se tait ou n'intervient qu'à demi-mot.

Ce prêtre en pull, en bottes et en blouson, installé dans un petit village du Massif Central, nous exprimait très simplement sa joie, sa chance de pouvoir vivre là, en pleine neige, en plein ciel, libre de méditer, de communier avec Dieu, avec la nature, de célébrer — pour combien de temps encore ? — la messe devant ses ouailles, une poignée de vieilles fidèles au visage attentif et cerné sous le fichu qui est resté, des Rocheuses à l'Oural, la coiffe du monde occidental.

Sans vouloir jouer les chefs de gare, on ne peut s'empêcher de penser que si ce genre de train omnibus, hélas ! devenu bien rare, où chacun peut monter sans ennui, sans difficulté, passait à des heures moins tardives, il serait bondé. Une belle occasion perdue. Une de plus.

CLAUDE SARRAUTE.

AVANT-PREMIÈRE

Le cinéma au féminin

Dans la « *case ouverte* » de « Ciné-Regards », magazine hebdomadaire de FR 3, un jeune réalisateur, Richard Rein, propose, cette semaine, un reportage sur la « prise de parole » des femmes cinéastes. Cette case sans producteur *n'est pas*, comme celles d'Anne Andreu et Maurice Le Roux ou celle de Catherine Laporte, liée *à l'actualité* immédiate ou à une question limitée. On peut, en trente minutes, y traiter un peu plus largement un seul thème, au lieu de plusieurs rubriques. N'empêche que ce magazine, bien dans la ligne de la « *chaîne du cinéma* », intéressant, attachant par sa diversité de tons et de styles, mériterait, dans l'avenir, une plus longue durée.

« Le cinéma au féminin », c'est, en France surtout, un phénomène qui prend de l'importance. Il y a de plus en plus de femmes qui tournent des films, qui sont, à la fois, auteurs et metteurs en scène. De Véronique Caillot, jeune fille débutant par un court métrage, à Agnès Varda, qui fit, elle, ses débuts avant la « nouvelle vague », Richard Rein présente une mosaïque où s'inscrivent Diane Kurys, Christine Pascal, Coline Serreau, Chantal Ackerman, Yannick Bellon et Nina Companeez. Et l'on voit que le dessin général est fait de motifs particuliers, qu'il n'existe pas un bloc féminin monolithique dressé contre le cinéma des hommes, mais des individualités féminines dont le seul point commun est d'avoir tenu à s'exprimer, à créer librement. Richard Rein laisse parler toutes ces cinéastes sans trop intervenir, et sans illustrer leurs propos par des extraits de films. Il est toujours difficile pour un homme de ne pas avoir l'air « paternaliste » ou « sexiste » en abordant un pareil sujet. Richard Rein a gardé la juste distance. Ce qui compte, ici, c'est la prise de contact établie, la connaissance chaleureuse offerte aux spectateurs de femmes qui, en changeant le regard, l'expression cinématographique, participent à toute une évolution de la vie sociale.

JACQUES SICLIER.

★ Mercredi 7 juin, FR 3, 22 h. 15.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 6 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Sport : Coupe du monde de football : Italie-Hongrie (en direct) ; 20 h. 30, Journal.

21 h., Série : Contes à vivre debout (Saint-Etienne, ville secrète), de J. Chollet et A. Voisin.

Saint-Etienne, une des premières villes industrielles, mais qui n'a aujourd'hui que les « Verts » pour maintenir sa renommée. Une bonne enquête.

22 h., Jazz à Juan : Tommy Flanagan ; 22 h. 30, Sport : Internationaux de tennis.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club (avec Michel Sardou et Carlos) : 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les dossiers de l'écran : VINGT ANS APRES.

Film-hommage à l'équipe de France de football.

Vers 22 h., Débat : Une religion universelle, le football.

Avec MM. M. Hidalgo et les vingt-deux joueurs sélectionnés de l'équipe de France interrogés pendant leur stage au Touquet ; H. Patrelle, délégué de la F.F.F. à l'équipe de France ; J. Sadoul, président du Groupement de football professionnel ; F. Sastre, président de la Fédération française de football ; J. Fontaine, R. Piantoni, J.-J. Marcel, Cl. Abbes, anciens joueurs de la Coupe en Suède ; L. Deprez, maire du Touquet.

22 h. 35, Football : Coupe du monde, Allemagne-Mexique ; 0 h. 10, France-Argentine (en direct).



CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : CINQ HOMMES ARMES, de D. Taylor (1969), avec P. Graves, J. Daly.

Au Mexique, pendant la dictature du général Huerta, cinq bandits préparent et exécutent l'attaque d'un convoi militaire transportant un demi-million de dollars.

Amalgame de situations et de personnages qui ont traîné dans tous les westerns de série.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz ; 19 h. 25, Sciences (le darwinisme) ;

20 h., Dialogues : le charme discret de l'humaniste, avec Jacques Lacarrière et Claude Roy ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 23 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. Danou-Boileau.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Henry Purcell, musicien à tout faire : la carrière du compositeur dans l'Angleterre du dix-septième siècle ; 20 h. 30, Concert de l'association pour la collaboration des interprètes et des compositeurs : « Sacral d'ilx pour clavecin, hautbois et cor » (M. Ohana) ; « Herbania pour clavecin » (T. Marco) ; « Themen pour un percussionniste » (C. Roque Alsina) ; « Khoai pour clavecin amplifié » (I. Xénakis) ; « Torner pour clavecin et trio à cordes » (T. Marco), avec E. Chojnacka, clavecin ; G. Sylvestre, percussion ; C. Sylvestre, percussion ; C. Maisonneuve, hautbois ; G. Mahaut, cor ; 23 h., France-Musique la nuit : Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Huelgas Ensemble, direction P. Van Nevel : J. Heer, M.-P. el Viejo ; 0 h. 5, Musiques par le geste ; 1 h., Mythes et musique... « Sylphes et Elfes » : R. Schumann, E. Grieg, Chopin, Kuhlau, etc.

MERCREDI 7 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 35, Sport : Coupe du monde de football : Brésil-Espagne (en direct) ; 20 h. 35, Journal.

21 h., Dramatique : La vigne à Saint-Romain, de J.-M. Soyez, réal. J. Pradinas. Avec J. Dufilho, M. Robin.

Jacques Dufilho joue les prophètes : la vie d'un gros bourg que ses dons de voyances, vite célèbres dans la région, dérangent et arrangent tout ensemble.

22 h. 40, Emission médicale : Les sécurités illusoires (la sécurité routière) ; 23 h. 40, Sport : Internationaux de tennis.

0 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (le loup dans la porcherie) ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait 3 milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits : la trompette ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Michel Sardou et le groupe Voyage) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde.

20 h. 40, Feuilleton britannique : Moi, Claude, empereur (premier épisode : Le début de la décadence de l'empire romain) ; 21 h. 35, Football : Hollande-Pérou (en direct).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : MARSEILLE-CONTRAT, de R. Parrish (1974), avec M. Caine, A. Quinn, J. Mason, M. Kerwin, M. Bozzufi, M. Ronet, C. Rouvel.

Un agent du bureau américain des narcotiques à Paris engage un tueur pour mettre hors d'état de nuire un notable marseillais qui dirige un trafic de drogue.

Policiers et gangsters protégés. La fin et les moyens... Rien d'inattendu. Les scènes d'action sont spectaculaires.

22 h., Journal.

22 h. 15, Ciné-regards : Le cinéma au féminin.

Avec des interviews d'A. Varda, Ch. Akerman, C. Serreau, Ch. Pascal, P. Moraz, N. Companeez, D. Kurys, Y. Bellon.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vigne à Saint-Romain », de J.-M. Soyez ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Jeunes musiciens alsaciens ; à 16 h. 25, En direct avec... V. Jankélévitch ; 17 h. 32, Tribune internationale des compositeurs 78 ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz ; 19 h. 25, La science en marche (les parfums) ;

20 h. 30, La musique et les hommes : le castrat ou l'ange détourné, par C. Gaumy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. Danou-Boileau.

FRANCE-MUSIQUE

12 h. 40, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : P. Ladmirault, Porte, Dondeyne, Luypaerts ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Bach, Leclair, Mozart ; 15 h. 32, Concert du mercredi... Orchestre philharmonique de Lorraine : Mozart, Beethoven, Brahms ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Henry Purcell... Musicien à tout faire dans l'Angleterre du dix-septième siècle ;

20 h. 30, Orchestre Philharmonia, direction A. Davis. Avec J. Vickers : « Fidelio », ouverture et air de Florestan, extrait de l'acte II (Beethoven) « la Walkyrie », monologue de Siegmund, extrait de l'acte I (Wagner) ; « la Vie d'un héros » (R. Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Musiques pour le geste... corps et percussions : Al Jarreau, Guem, Varese, Xénakis, K. Orff, Henry ; 1 h., Mythes et musiques : les fées.

D'une chaîne à l'autre

« AUJOURD'HUI MAGAZINE » DISPARAITRA FIN JUILLET

● L'émission de Gilbert Kahn « Aujourd'hui magazine », diffusée en semaine sur Antenne 2 tous les jours sauf le mercredi), de 16 heures à 18 heures, disparaîtra à partir du 29 juillet et ne sera pas reprise à la rentrée. Les lundi et mardi, selon Gilbert Kahn, « *la priorité serait laissée à TF 1, même si l'antenne de la seconde chaîne reste ouverte* ». Le jeudi et le vendredi prendraient place des émissions moins longues réalisées par différentes équipes. L'équipe d' « Aujourd'hui magazine » comptait environ vingt personnes. Selon Gilbert Kahn, la direction se serait engagée à ne pas licencier.

LES PRIX DES CRITIQUES

● L'Association française des critiques et informateurs de radio-télévision a décerné ses prix annuels pour la période allant d'avril 1977 à mars 1978.

Catégorie dramatique : « Inutile d'envoyer photo », scénario et réalisation d'Alain Dhouailly (TF 1).

Documentaires de création : « Une autre vie : les indiens Wayanas », de Claude Massot (*TF 1*) ; « Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon », de Daniel Karlin et Tony Laine (A 2).

Homme de télévision : Alain Bombard, pour sa série « Au-delà de l'horizon » (TF 1).

Magazine d'actualité : « Apostrophes », de Bernard Pivot (A2).

Feuilleton et séries : « Le loup blanc », d'H. de Turenne et J.P. Decaux (FR 3).

Prix de radio : « Marche ou rêve », de Claude Villers (France-Inter).



TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 6 JUIN

— Le SAMU de Strasbourg fait l'objet de l'émission « C'est la vie », sur A 2, à 18 h. 40.

— *M. Thomas de Anchorena*, ambassadeur d'Argentine en France, est l'invité du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

MERCREDI 7 JUIN

— Le magazine « C'est la vie » est consacré au quotidien *l'Alsace*, sur A 2, à 18 h. 40.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

PROJET D'EXPLOITATION DU NICKEL / BURUNDI

Le Gouvernement du Burundi recherche un économiste spécialiste de l'industrie minière et un *ingénieur métallurgiste qui exerceront durant une période de deux ans renouvelable*, les fonctions de conseillers auprès du Directeur Général de l'Industrie, des Mines et de la Géologie, à Bujumbura, pour assurer l'exploitation des gisements de nickel. Le financement du projet et le recrutement de candidats qualifiés sont assurés par la Banque Mondiale.

INDUSTRIE MINIERE — ECONOMISTE

Le candidat retenu effectuera des travaux de recherche, visant notamment à déterminer la valeur des formations existantes ; il établira des projections des coûts de base des matières premières et de l'infrastructure *et participera à la création d'une compagnie minière.*
Les candidats devront être titulaires d'un diplôme d'ingénieur des mines ou de géologue, avoir une formation d'économiste et posséder au moins cinq années d'expérience en tant que technicien et gestionnaire de l'exploitation de gisements de nickel (latérite), de préférence dans les pays en développement.
La connaissance du français est indispensable.

METALLURGIE — INGENIEUR

Le candidat retenu sera chargé de la création et de la direction d'un laboratoire de métallurgie et de l'organisation de programmes de formation. Il fournira conseils et assistance pour les travaux métallurgiques qui seront exécutés dans le cadre de l'étude de factibilité du projet.
Les candidats devront être ingénieurs métallurgistes, ingénieurs des mines ou ingénieurs chimistes et posséder au moins cinq années d'expérience du traitement des minerais du nickel (latérite) selon les procédés pyro ou hydro-métallurgiques, ainsi que de la récupération des autres métaux, *de préférence en pays en développement. Une expérience de l'analyse de la teneur* en nickel des latérites est souhaitable. La connaissance du français est indispensable.

Le traitement sera déterminé selon des normes internationales et en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur C.V. détaillé sous le numéro de référence 78-2-00401 à l'adresse suivante :
Personnel Department - Recruitement Division,
World Bank - 1818 H Street, N.W.,
Washington D.C., 20433,
U.S.A.



Collège SAINT-BENOIT
P.K. 310 KARAKOY
ISTANBUL TURQUIE
demande professeur homme licencié français.
Contrat type.

Société Japonaise (Marubeni) recherche plusieurs Japonais célibataires, parlant bien français pour postes relatifs à travaux de construction d'usine en Algérie. Téléph. : (74) 94-14-22.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer. Paris-9e.

L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES
d'AFRIQUE NOIRE
FRANCOPHONE
exerçant des activités commerciales et industrielles dans plusieurs pays
recherche

DEUX CHEFS COMPTABLES

Titulaires D.E.C.S. complet et ayant acquis une solide expérience de leur métier, de préférence dans une affaire similaire installée dans la même zone géographique.
Age souhaité : 28 ans minimum.

Les situations offertes comportent des possibilités d'accession à des postes supérieurs et, dès le départ, seront de bon niveau, tant en ce qui concerne le salaire que les avantages annexes, prévoyance en particulier.

Envoyer C.V. détaillé sous référence nº 6 439 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

GESTION 2000
RAFFINERIE MOYEN-ORIENT
INGÉNIEURS
électricité matériel.
TEL. : 246-42-01.

DU PONT

Nous recrutons pour la division RISTON*, *Produits Electroniques*, un

ingénieur conseiller technique
spécialiste des circuits imprimés

Il assume, au sein d'une équipe internationale, un rôle de conseil et d'assistance auprès de notre structure technico-commerciale et de notre clientèle.

Il résout les problèmes d'utilisation et teste les nouveaux produits tant sur le plan technique que sur le plan commercial.

Il est chargé en outre des contacts avec le laboratoire aux USA et de la documentation technique.

Ces fonctions impliquent une prise en compte de notre image de marque en Europe.

Elles nécessitent une grande disponibilité et peuvent entraîner des déplacements fréquents.

Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable.
Lieu de résidence : Francfort.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur (chimie, physico-chimie ou électrotechnique), le candidat doit justifier d'une expérience de deux à cinq ans en fabrication de circuits imprimés.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., sous référence 305, à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A., Service du Personnel - B.P. 85 - 91403 ORSAY.

* Marque déposée de Du Pont.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION
recherche pour
CHANTIERS en ALGERIE des

INGENIEURS CHIMISTES

BILINGUES ANGLAIS

spécialisés en analyses et chromatographie gazeuses. Une expérience professionnelle de 5 à 7 ans acquise dans l'industrie chimique et pétrochimique est impérative.
Les candidats devront également avoir une expérience certaine de l'organisation et de la mise en place de laboratoires de chantier.
Ils bénéficieront de tous les avantages liés à l'expatriation.
Le détachement s'effectue en statut célibataire.

Envoyer C.V. détaillé, expérience et prétentions à
BECHTEL 58, rue Pierre Charron
75008 PARIS s/réf. 978 YMM

IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION
recherche pour
CHANTIERS en ALGERIE des

traducteurs techniques et interprètes

PARFAITEMENT BILINGUES ANGLAIS

Leur expérience professionnelle d'au moins 5 ans aura été acquise dans des sociétés d'engineering et de construction orientées de préférence vers l'industrie pipe-line.

Les candidats bénéficieront de tous les avantages liés à l'expatriation.
Le détachement s'effectue en statut célibataire.

Envoyer C.V. détaillé expérience et prétentions à
BECHTEL 58, rue Pierre Charron
75008 PARIS sous réf. 1178 YMM

P. LICHAU

SENEGAL
très important groupe minier
1200 personnes
recherche

CHEF COMPTABLE

Le candidat devra avoir :
- 35 ans minimum.
- diplôme de gestion comptable ou niveau expertise (DECS ou certificat supérieur de révision).
- une expérience d'au moins 5 ans en entreprise à un poste équivalent s'étendant de la comptabilité et paie sur informatique aux problèmes juridiques et fiscaux.

Nous offrons :
Responsabilité d'un service de 20 agents qualifiés.
Rémunération importante et avantages sociaux (villa, voiture de fonction, 50 jours de conges par an, retraite cadre français, soins médicaux gratuits, etc.).
La scolarisation des enfants est assurée selon les normes françaises jusqu'au baccalauréat.
Lieu de travail à 80 km de Dakar, au bord de la mer.
Adresser C.V. et prétentions à nº 6022
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Important bureau d'études recherche pour
AFRIQUE DE L'OUEST, MOYEN-ORIENT
INGÉNIEURS
Contrôle travaux routes, hydraulique, agricole.
Expérience de 10 ans minimum.
Adr. C.V. et prét. s/nº 4 959 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE FRANÇAISE
recherche pour la SARRE

INGÉNIEUR CHEF DE CENTRE

(NIEDER LASSUNG)
Grad. en électrotechnique

LA FONCTION EXIGE :
- Dix ans d'expérience de gestion et réalisation de contrats de travaux et régie en entreprise ;
- Un sens commercial éprouvé.

DANS LES ACTIVITES :
- Contrôle et régulation ;
- Automatismes ;
- Electricité industrielle.

Le candidat sera de nationalité ALLEMANDE ou FRANÇAISE (bilingue exigé).

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 1303 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING ET D'ENTREPRISE GENERALE
recherche

un directeur de chantier

pour l'ALGERIE, sur la côte.

Le poste requiert une expérience de plusieurs années dans la Direction de chantier d'installations pétrolières et pétrochimiques et la pratique des langues française, anglaise et allemande, pour diriger la construction d'un complexe industriel dont le coût se chiffre en centaines de millions de francs.

La fonction requiert une personnalité dynamique, capable de diriger un effectif important d'ingénieurs, techniciens et ouvriers.

Avant de prendre résidence en Algérie, *il* y aura obligation de séjourner au Siège de la Société à *Paris pour une période de quelques mois.*

La rémunération offerte sera intéressante, à la mesure de l'expérience du candidat sélectionné.
Le séjour en Algérie sera assuré en famille.
Envoyer C.V. manuscrit à No 66755 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS FRANÇAIS
recherche pour *SA FILIALE BELGE*
(Résidence REGION BRUXELLES)

UN RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION DE TRANSPORTS ROUTIERS
ADJOINT A L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

(Minimum 30 ans)

- Niveau ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SCIENTIFIQUE ou formation spécialisée en matière TRANSPORTS.
- ANGLAIS ou ALLEMAND courant.

Sérieuses connaissances dans domaines GESTION FINANCIERE, COMPTABLES, FISCAL.
POUR ASSURER AVEC DYNAMISME :
- animation, exploitation et gestion PARC 60 à 70 CAMIONS GROS PORTEURS. commandement 80 à 100 personnes
- participation à action commerciale directe.
- suivi gestion administrative et comptable.

SI REUSSITE
AVENIR ASSURE DANS UN POSTE SUPERIEUR

Env. C.V. manuscrit, photo (ret.) et prétentions sous réf. nº 1233

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias - Paris 17e

---

emplois régionaux

SOCIETE spécialisée dans la COMMERCIALISATION de TERMINAUX TELEPHONIQUES
recherche pour l'ouverture d'une agence à MARSEILLE

Un Responsable d'agence

28 ans minimum
SUP de CO ou EQUIVALENT

Il sera chargé :
- **d'animer** l'équipe commerciale,
- **d'assurer** les contacts avec le siège et les diverses Administrations de la Région,
- **de prospecter** lui-même un secteur de clientèle.

Des Attachés Commerciaux

ayant :
- **une bonne expérience en techniques de commercialisation,**
- **le goût** des contacts et de la négociation,
- si possible des **connaissances en matière de terminaux téléphoniques.**

Envoyer C.V. détaillé photo à :
E.G.T. 66, Av. du Maine 75682 Paris Cédex 14

---

consultant gestion MAROC

Un cabinet international d'audit recherche pour le département conseil de ses bureaux au Maroc, un consultant en administration et gestion.
Basé à Casablanca, ce candidat se verra confier des missions de conseiller de Direction auprès d'entreprises clientes. Ces missions ont en général pour but, la mise en place ou l'amélioration de systèmes d'information de gestion.
Le candidat a 30 ans environ, une formation supérieure comptable (DECS-IUT/IAE finances-comptabilité), une expérience de 3/4 années en entreprise ou dans une banque, *et la capacité de travailler par projet.*



L'utilisation de la langue française est requise, celle de la langue arabe souhaitée.

Envoyer CV et prétentions s/réf. M9501 à : F. MEYER, Tour Maine Montparnasse 33, av. du Maine - 75755 Paris cédex 15.
Discrétion absolue

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE
recherche

DIRECTEUR DE ZONE GÉOGRAPHIQUE au MOYEN-ORIENT

Activités principales de la Société dans la zone :
- travaux tous corps d'état électrique : Secteurs industriel et tertiaire ;
- construction électrique (tableaux, pupitres, etc.) ;
- négoce matériel divers.

Pratique courante de la langue anglaise indispensable
Langue arabe souhaitée
Expérience de poste similaire au MOYEN-ORIENT.

5 ans minimum. — Adresser C.V. et prétentions à A.I.C., sous le nº 1.533, 22, rue des Martyrs, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour OUTRE-MER

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Le candidat retenu de formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs) aura une expérience dans la télémesure de 3 à 5 ans et plus particulièrement dans le domaine des antennes, de formats de réception télémesure et des investissements.

Séjour de longue durée en famille.

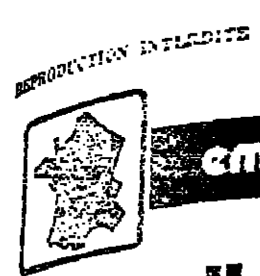
Ecrire avec C.V., photo et prétent. s/réf. 1.208 M, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS, Cedex 09, qui tr.

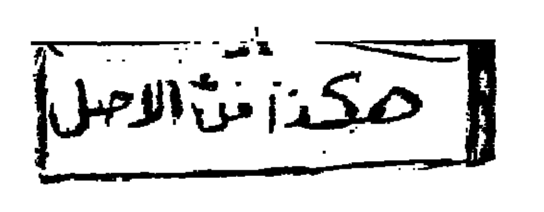
IMPORTANT CABINET JURIDIQUE ET FISCAL
région RHONE-ALPES
recherche
pour poste à responsabilité

1 COLLABORATEUR FISCAL

de haut niveau, avec bonne formation comptable. Possédant 5 ans expériences professionnelles.
Discrétion assurée.

Envoyer C.V. et prétentions à HAVAS 1085, B.P. 297, 38044 GRENOBLE CEDEX.







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur unité autonome

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Vous avez une expérience de direction d'une unité de distribution d'au moins 3 ans, de préférence dans les hypers et supermarchés. Vous voulez devenir "le seul Patron" de votre exploitation et être jugé sur vos résultats. Un groupe français, leader sur son marché, vous propose de prendre la direction de l'un de ses centres. Vous aurez la responsabilité complète d'un "grossiste" : achats - ventes - gestion des stocks - gestion du parc P.L. - relations et gestion du personnel. Pour réussir à ce poste il vous faut avoir l'habitude de la gestion d'un centre de profits mais aussi le goût de la vente au commerce traditionnel. Formation assurée.

3 postes à pourvoir : **Région Nord** (Réf. 3376-M) **Région Sud Est** (Réf. 3377-M) **Région Centre** (Réf. 3378-M).

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence correspondante à Manrégies - 3, rue d'Hauteville - 75010 Paris, qui transmettra.

MARKETING EMBALLAGES

La Branche EMBALLAGE du Groupe BSN-Gervais Danone recherche un Responsable Marketing pour ses produits verriers destinés au marché des liquides alimentaires (CA > 1 Md de F).

Mission :
- élaborer et proposer au Directeur Commercial le plan de développement à moyen terme et les stratégies adaptées ;
- contribuer à la définition de la politique d'investissements industriels ;
- assister activement la Force de Vente pour la réalisation de ses objectifs annuels ;
- animer et coordonner les chefs de produits et le service création.

Cette opportunité intéresse un Diplômé d'Études Supérieures, 30 ans minimum, ayant acquis une expérience marketing complétée, de préférence, par une activité de vente. Connaissance des marchés de l'Emballage appréciée. Anglais parlé indispensable.

Lieu du poste : Lyon.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 17 M, à Jean Bürckel, BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

GEP
Chef de Ventes Export

Déjà en position dominante sur le marché national de la chaussure, GEP entend conforter sa présence à l'exportation où le Groupe bénéficie d'une forte image de marque.

Au nouveau Chef de Ventes seront d'abord confiés l'Angleterre, la Scandinavie, l'Italie, le Moyen-Orient et l'Afrique francophone. Il y prospectera, choisira et animera des agents, visitera la clientèle spécialisée, les centrales et la VPC.

Ce poste est celui d'un homme jeune, bien formé, et de forte compétence. Vendeur, il a travaillé des marchés étrangers, et si possible pour les industries de la mode. Il parle bien sûr anglais et allemand et peut voyager 7 mois par an. Il trouvera en contrepartie une large autonomie dans son travail et les possibilités de développement personnel que peut offrir un groupe en expansion.

Sa rémunération ne sera pas inférieure à 100 000 F.

Le poste est à pourvoir près de Cholet.

Une réunion d'information au cours de laquelle le Directeur Commercial détaillera cette offre aura lieu à Paris le 20 Juin.

Les personnes intéressées sont donc priées d'adresser d'urgence leur dossier sous réf. GP 644 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

GROUPE BONGRAIN

recherche pour une de ses **filiales fromagères** avec deux usines l'une **pâtes molles**, l'autre **pâtes pressées**

très bon professionnel du fromage

- ayant la pratique du commandement et de la gestion d'usine, pour lui en confier la **DIRECTION TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE**,
- ce poste implique la position de **MEMBRE DU DIRECTOIRE** et de ce fait son titulaire peut espérer dans quelques années une DIRECTION GENERALE DE FILIALE,
- rémunération motivante pour homme de valeur,
- résidence en MAYENNE.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 2784-M
Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

WATERMAN

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Dans une entreprise de la taille de Waterman, le Directeur du Personnel est un collaborateur de la Direction Générale.

Celui-ci, basé à Nantes, anime un service d'une dizaine de personnes. S'il doit assurer pour deux établissements industriels la fonction personnel classique (paie inclue), il a pour mission également de concevoir, proposer, mettre en œuvre et suivre une politique sociale qui permet d'améliorer les relations entre les partenaires.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 28 ans minimum, ayant une expérience industrielle de 5 ans environ. C'est un homme de méthode, de dialogue et d'équipe.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 423 BJ

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

BANQUE

Jeune cadre administratif, vous êtes par expérience autant que par vocation centré sur les problèmes de l'

Organisation Administrative

Votre formation supérieure et votre vécu professionnel (3 - 4 ans) vous ont familiarisé avec l'informatique, sans toutefois méconnaître l'importance des facteurs humains.

Souhaitant valoriser votre acquis, vous pensez qu'un important établissement bancaire régional (EST) peut être un excellent contexte d'épanouissement justifié, à terme, par la direction du service.

Il vous appartiendra, comme le veut la fonction, de détecter les besoins actuels et futurs pour mettre en place les structures et procédures les mieux adaptées.

Une expérience d'organisation nous semble ici nécessaire, même si les compétences strictement bancaires ne sont pas confirmées.

Un premier contact peut être envisagé avec notre conseil à qui vous ferez parvenir votre dossier complet sous REF. N° 2681 sous la garantie absolue d'une totale discrétion.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

SOCIÉTÉ IMPORTANTE

leader permanent dans sa branche recherche pour son siège dans la région

RHONE-ALPES

LE RESPONSABLE DE SES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

Le candidat devra répondre au profil suivant :
- — forte personnalité ;
- — gestionnaire rigoureux ;
- — professionnel solide et pragmatique ;
- — formation supérieure souhaitée ;
- — sens et goût des rapports humains ;
- — expérience acquise dans des sociétés en forte expansion ;
- — âge 30 ans environ.

Le candidat devra impérativement avoir un fort potentiel de progression.

Adresser lettre manuscrite, curr. vitae, photographie, prétent., motivations, date disponibilité.

Ecrire n° 755.438 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Importante Société de Services leader sur son marché - C.A. 200 MF -

Province 100 km Nord-Est Paris
recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Rattaché à la Direction Générale, il participe à l'élaboration de la politique commerciale, étudie l'évolution du marché et contrôle la réalisation des objectifs.

Il dirige et anime l'ensemble des services commerciaux (30 personnes), assure personnellement les contacts et négociations à haut niveau.

L'expérience de ce cadre confirmé de formation supérieure témoigne d'une réussite réelle dans la vente de services aux entreprises.

La rémunération ne sera pas inférieure à 120.000 F/an.

Écrire avec CV détaillé et rémunération actuelle à Solange MONTEIL, sous référence 13318 M,

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

INGENIEUR CHIMISTE

La Société (200 M de C.A. H.T.), fabrique des produits de synthèse organique. Elle recherche pour son usine de 400 personnes située à 200 km de Paris un ingénieur « Méthodes » de plus de 27 ans.

Le poste convient à un ingénieur chimiste présentant une réelle expérience de fabrication industrielle. La formation « Méthodes » pourra être donnée dans l'entreprise.

Rémunération 83.000 F. +.

Adresser CV détaillé s/réf 76717M à Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 Paris.

promodès

est un des leaders de la distribution alimentaire en France. Il comporte actuellement plus de 12.000 collaborateurs et son rythme d'expansion est exceptionnel (25 à 30 % par an).

supermarchés **champion**

Sa branche Supermarchés recherche pour accélérer l'expansion déjà prévue :

2 FUTURS SUPERVISEURS

Réf. M710

Après un an environ de Direction de magasin, ils participeront à l'élaboration des politiques et des plans d'action de la Branche, qu'ils mettront ensuite en œuvre dans le but d'atteindre les objectifs de rentabilité fixés dans les magasins du secteur qui leur sera confié. Les candidats devront faire la preuve d'une expérience réussie comme Directeurs de Supermarchés importants ou de Superviseurs. Ils posséderont un potentiel adapté et un tempérament de "battant".

DIRECTEURS DE MAGASINS

Réf. M711

Ils auront 2 à 5 ans d'expérience dans l'encadrement de supermarchés et se verront confier la Direction d'un magasin après une période d'adaptation indispensable.

2 FUTURS RESPONSABLES D'ECOLE DE FORMATION

(Épicerie - Produits frais)

Réf. M712

Il s'agira de techniciens confirmés ayant quelques années d'expérience.

Ils posséderont un sens pédagogique développé, allié à des qualités de gestionnaires pour pouvoir élaborer, dans leur domaine, des méthodes d'organisation.

Ils seront chargés de la formation du personnel d'encadrement de la Branche, au sein d'un magasin-école où ils auront la responsabilité du rayon concerné.

Ces postes permettent de réelles possibilités d'évolution liée aux résultats. Cette évolution pourra se faire au sein de la Branche ou du Groupe.

Si vous êtes intéressés, adresser CV, photo et prétentions, en précisant référence, à Mademoiselle Françoise VUILLEMENOT, Service Recrutement, PROMODÈS, B.P. 17, 14120 MONDEVILLE.

HAVAS CONTACT

DOWELL Schlumberger

Compagnie Internationale de service dans l'industrie pétrolière
recherche
dans le cadre de l'extension de son laboratoire situé à SAINT-ETIENNE

UN INGENIEUR CHIMISTE

Diplômé grande école de chimie exclusivement. Spécialisation polymère vivement souhaitée. Anglais courant indispensable.

Mission : Recherche dans les domaines de la stimulation des puits de pétrole et de la récupération assistée. Animation d'une équipe de techniciens.

UN TECHNICIEN CHIMISTE IUT ou BTS

Pour travaux de laboratoire dans le domaine de la cimentation et de la stimulation des puits de pétrole. Très bon niveau d'Anglais indispensable.

Les entretiens se dérouleront en Anglais.

Envoyer lettre de candidature, C.V. avec photo et rémunération souhaitée à :

C. VERCAEMER - DOWELL SCHLUMBERGER
8, rue Bellini - 75782 PARIS CEDEX 16

P. LICHAU

AUCHAN

ST JEAN DE LA RUELLE

recherche

CADRES
ou
FUTURS CADRES COMMERCIAUX

Vous êtes :
- diplômé d'Ecoles Supérieures
- vous possédez l'esprit commerçant
- vous avez le goût des efforts physiques
- vous savez entreprendre et décider
- vous êtes capable de diriger et d'animer des hommes de bon niveau.

Nous vous offrons :
- une entreprise performante dans le secteur du libre-service
- une école enrichissante sur le plan humain, sur le plan professionnel
- une large délégation :
  - la responsabilité d'une partie du magasin
  - la définition de votre politique, de votre gamme et de vos objectifs en C.A., Marge et Frais
  - la responsabilité de votre personnel
- l'évolution de la rémunération est liée aux résultats économiques et humains
- une évolution de carrière grâce à une politique active de promotions internes et d'expansion.

Ecrivez-moi en joignant C.V., photo et prétentions
F. LECLERCQ - Rue de la Mouchetière - 45140 ST JEAN DE LA RUELLE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

tubest

Fabricant de tuyaux métalliques flexibles de haute technicité pour l'industrie et le bâtiment – CA 80 millions de francs –

Filiale de la C.G.V.

recherche pour son USINE de 300 personnes située à 120 km de Paris (par autoroute) un

ingénieur mécanicien

Formation ENSI, IDN, A & M...

pour lui confier, sous l'autorité du Directeur Industriel, le poste de

chef de production

A ce titre, il dirigera l'ensemble des services d'exploitation (ordonnancement, ateliers, magasins, entretien), et sera amené rapidement à faire fonction de

CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Ce poste implique une expérience directe et approfondie de l'encadrement de personnel de production.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1524 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Chef de produit Senior

fr. 130.000 max.

Savoies

Pour notre client, une importante société multinationale très bien implantée en France et qui désire développer de façon originale son secteur confiserie, nous recherchons un Chef de Produit Senior directement rattaché au Directeur du Marketing. Il aura la responsabilité de la finalisation de la stratégie d'introduction du produit sur le marché et pourra ultérieurement se voir confier le développement de ce département.

Si vous êtes âgé de 28 ans min., parlez couramment l'anglais, et qu'en plus de votre expérience de technicien du marketing, vous possédez les qualités d'homme de terrain par la connaissance des réseaux de distribution dans la grande consommation, adressez votre C.V., détaillé sous référence 7631, en indiquant votre rémunération actuelle ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone à rsc carrières 92, rue Bonaparte 75006 Paris.

En tant que Conseillers de Direction chargés de la sélection des cadres, nous garantissons le secret absolu des candidatures et la discrétion de nos démarches. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

SOCIETE INDUSTRIELLE
NICE COTE D'AZUR
composants électroniques
à usage professionnel recherche

INGENIEUR DEBUTANT

pour FABRICATION
et DEVELOPPEMENT

Fonction :
- industrialisation de composants
- conception et amélioration de technologies
- gestion atelier de fabrication

Spécialisations souhaitées :
mécanique - micromécanique et automatismes.

Il sera répondu à toute candidature correspondant aux critères suivants : Ingénieur diplômé Grande Ecole, pratique de l'anglais.

Adresser C.V. photo et prétentions s/réf. 5958 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---



S.A. Burroughs

Le Centre d'Etudes et de Production des calculatrices et systèmes d'applications

* recherche pour la section FIABILITE de son Service CONTROLE QUALITE

1 INGENIEUR-ELECTRONICIEN

débutant ou ayant un début d'expérience dans la fonction FIABILITE et possédant une bonne connaissance de la langue anglaise.

* offre contexte multinational formateur.

Adresser C.V., photo et prétentions à l'attention du Chargé de Recrutement B.P. 5 - 76360 BARENTIN.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE SPÉCIALISÉ RÉALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS RECHERCHE

LE DIRECTEUR

DE SA DIVISION CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Il s'agit d'un poste important qui implique la DIRECTION

- D'un bureau étude-conception
- D'une usine de 700 personnes
- Des services commerciaux de la division.

Ce poste peut convenir à ingénieur diplômé grande école, X, E.C.P., MINES, 35 ans minimum, ayant solide expérience de la Direction d'une usine et qualités marquées d'animateur et de gestionnaire.

POSTE PREMIER PLAN.
LARGES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION.

Lieu de travail : grande ville Université NORD.

Traitement : **200.000 +**

Ecrire sous référence WL 494 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris discrétion absolue **etap**

IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN

(C.A. : 2 milliards de F)
recherche

FINANCIER HAUT NIVEAU

(180 000 francs à 240 000 francs/an)

Agé de 35 ans environ, de formation supérieure (ENA, NOR. SUP., X, H.E.C., Mines, M.B.A. ou équiv.), il devra avoir une expérience de 5 à 10 ans dans la banque et l'industrie. Il aura approfondi les différents aspects de la finance d'entreprise (analyse financière, rentabilité des investissements, plans de financement et choix de structures financières, gestion de trésorerie, mise en œuvre de financements nationaux et internationaux, prises de participation, contrôle de filiales, négociations bancaires). Il aura une dimension d'animateur et une personnalité lui permettant de s'affirmer avec diplomatie dans une équipe dynamique et expérimentée.
Il sera chargé de superviser, au nom du directeur général, l'ensemble des aspects de la gestion financière du groupe. Ce poste est un tremplin vers l'évolution de responsabilités supérieures au sein du Groupe pour un élément de valeur.
Le lieu de travail se situe dan une ville de province à environ deux heures de PARIS.

Envoyer curriculum vitae détaillé avec prétentions et photo au n° 7.393, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

Nous sommes un groupe français de dimension internationale
Pour participer au développement attendu de notre informatique en temps réel (IBM 370/138), nous cherchons

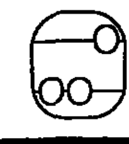
UN RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Grenoble (90.000 F.)

Il coordonne toutes les activités de production : prises de données, exploitation du centre ordinateur, préparation et contrôle, activités annexes.

Il a 30 ans minimum, une bonne formation et une expérience d'au moins 3-4 ans en programmation et en exploitation d'ordinateurs.

L'expérience de DOS/VS et de CICS est déterminante.



Adresser votre C.V. à INFORAMA
7, rue Pasquier 75008 PARIS Tél. (1) 742.14.40
ou 10, rue du Plat 69002 LYON Tél. (78) 37.64.05
Chargé du recrutement.

P.LICHAU

FREYSSINET INTERNATIONAL
(S.T.U.P.) recherche pour son établissement situé dans la zone industrielle
EPERNON (28)

COMPTABLE INDUSTRIEL

qualification CHEF DE GROUPE COMPTABLE.

— Gestion analytique d'un centre de production industrielle par informatique.
— Comptabilité prix de revient mécanique générale.

Ecrire avec C.V., référ. photo FREYSSINET INTERNAT. Direction du Personnel, 66, route de la Reine, 92100 BOULOGNE.

Rech. puéricultrice pour garde bébé pendant 2 mois environ à Marseille. Adresser C.V. et photo à n° 20070 P.A. SVP 37, av. du Gal-Foy, 75008 Paris.

CHEF DE DÉPARTEMENT

Fils d'ameublement

Dans le cadre d'une activité en progression rapide GROUPE TEXTILE EUROPEEN (C.A. = 1,5 milliard, effectif : 10.000) crée pour l'une de ses divisions le département « fils d'ameublement ». Le développement en sera confié à un professionnel ayant à la fois une expérience de Direction Commerciale et une excellente connaissance des produits et du marché de l'ameublement (tapis, sièges, revêtements muraux).

Rattaché au Directeur de Division, il devra définir la politique commerciale, élaborer la collection en relation avec la fabrication, animer le réseau commercial tant en France qu'à l'exportation.

Langue allemande souhaitée.

Le poste est à pourvoir dans le Nord de la France (région Lilloise), mais implique de nombreux déplacements.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2376 à Danielle JALBERT, 65, avenue Kléber, 75116 PARIS. Discrétion assurée.

CORT

LABORATOIRE
PHARMACEUTIQUE
GRANDE VILLE
DU SUD OUEST
PRODUCTION IMPORTANTE
(33 MILLIONS D'UNITES EN 1977)
recherche

CHEF DE LABORATOIRE DE CONTROLE

PHARMACIEN (NE)

âge minimum 30 ans
expérience indispensable
dans la fonction contrôle

Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions s/réf. 2003 à P.LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

Très Important Groupe Français
Métallurgie et Mécanique
recherche :
POUR UNE DE SES USINES
(1500 personnes)
Ville universitaire - 180 kms de PARIS

UN INGENIEUR

Diplômé : ENSAM, ECAM, ICAM, IDN, INSA...
Expérience professionnelle de 5 ans minimum en atelier de fabrication ou en service préparation - méthodes.
Placé sous la responsabilité du Chef de Service, il sera le responsable des secteurs : planning - approvisionnements de l'usine.
De réelles possibilités d'évolution de carrière lui sont offertes.

Adresser C.V., photo et prétentions sous N° 5029 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

SPIRITUEUX DE GRAND RENOM
IMPLANTATION INTERNATIONALE
recherche

contrôleur de gestion

- 33 ans minimum.
- formation supérieure finance comptabilité : ESSEC, ESC, DECS, Expertise comptable, Audit...
- il sera chargé de l'établissement de la comptabilité générale et analytique, du budget annuel, des situations mensuelles, sera responsable de la gestion financière à court et moyen terme et il participera aux plans d'achat des matières premières et suivi des stocks,
- rattaché directement au PDG son rôle sera d'assister et de conseiller celui-ci dans les domaines administratif et financier,
- anglais exigé,
- résidence CHARENTE.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 2762-M. Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

CETELEM

Leader dans le domaine des services financiers aux particuliers :
– Crédit à la consommation et prêt personnel,
– Diffusion de produits d'épargne et de placements,
recherche un

jeune commercial

DIJON

Débutant, ou presque, avec un niveau d'Études Supérieures économiques ou commerciales. Il sera responsable, en agence, des contacts avec la clientèle, de la gestion complète d'un portefeuille et de son développement.
Une évolution vers des fonctions de Directeur d'Agence est accessible à un candidat efficient.
Envoyer C.V. et photo, sous référence 514, à Françoise Rousseau - Compagnie BANCAIRE - Service Orientation-Recrutement - 25, avenue Kleber, 75016 Paris.

HAVAS CONTACT

ENSIVAL - FRANCE

Constructeur de Pompes
recherche
pour son Usine de TOURS

Ingénieur responsable service technique

- ayant expérience pompe.
- âge minimum : 33 ans.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à : ENSIVAL-FRANCE, B.P. 13. — 37001 TOURS CEDEX

Filiale Groupe Industriel Important
implantée dans grande ville universitaire de Province
cherche

COLLABORATEUR

pour organiser et contrôler fabrication importante de matériels thermodynamiques.

Niveau INGÉNIEUR A.M. ou I.F.I. ou INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Minimum 35 ans

Situation d'avenir dans usine en expansion de 120 personnes actuellement.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 67.002, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

LA VILLE DE GRENOBLE
recherche

UN ARCHITECTE URBANISTE

pour étude et réalisation d'un quartier nouveau (en limite du centre ville).

- Expérience professionnelle minimum 5 ans.
- Aptitude au travail en équipe et en liaison avec le public ;

— Rémunération à déterminer selon expérience.

Adresser C.V. et lettre manuscrite avant le 20 juin 1978 à M. le Maire de la Ville de Grenoble, 11, boulevard Jean-Pain - 38000 GRENOBLE. (Téléphone : 42-81-12, poste 276).

ROYAL CANIN

SOCIETE SPECIALISEE DANS LA FABRICATION D'ALIMENTS POUR CHIENS ET CHATS

recherche

POUR RÉGION MONTPELLIER :

UN CONTROLEUR DE GESTION RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il aura pour mission :
— d'assurer le suivi et la coordination de la gestion consolidée ;
— de contrôler les gestions et la comptabilité des filiales et des usines ;
— de leur apporter son assistance dans ces domaines.

LE CANDIDAT DEVRA ETRE DIPLOME D'UNE E.S.C. ET TITULAIRE DU D.E.C.S.

Une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire ou auprès d'un cabinet d'Audit serait fortement appréciée.

Ecrire s/référ. R.G avec C.V. manuscrit obligatoire et prétentions à ROYAL CANIN, Direction Générale B.P. n° 4 - 30470 AIMARGUES.

POUR L'OUEST ET LE CENTRE DE LA FRANCE :

CHEF RÉGIONAL DES VENTES

CE POSTE POURRAIT CONVENIR A JEUNE DIPLOME D'UNE E.S.C.A.E. OU A AUTODIDACTE CONFIRME.

Ecr. s/référ. J.L.R. avec C.V. manuscrit obligatoire et prétentions à ROYAL CANIN, Direction Générale B.P. n° 4 - 30470 AIMARGUES.

IMPORTANTE STE DE FABRICATION ARTICLES EN MATIERES PLASTIQUES GRANDE CONSOMMATION
recherche
dans le cadre de son développement

- **UN RESPONSABLE BUREAU D'ÉTUDES COMMERCIALES**
  niveau I.U.T. gestion ou E.S.C.
- **UN CHEF DES VENTES FRANCE**
  pour animer équipe et visiter clientèle grossiste, centrale et hyper.
- **DEUX RESPONSABLES DES VENTES RÉGIONAUX**
  pour visiter clientèle grossiste et grande distribution sur secteurs : OUEST-SUD-OUEST et centre SUD-EST.

Pour tous ces postes, expérience souhaitée et âge minimu 28 ans

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à n° T. 56.016 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e.

Usine produits chimiques
Nord de la France
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

attiré par métier technico-commercial ayant une formation de plusieurs années. Connaissance parfaite de la langue anglaise exigée + allemand souhaite. Résidence nécessaire Nord de la France.

Ecrire n° 755 219 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Hôpital PONT-A-MOUSSON (54) recherche inf. anesthésiste pour rempl. août 78. Rens. aup. du Directeur. Tél. : (23) 81-13-26.

---

fiscaliste d'entreprise

Une importante union de coopératives en Normandie cherche un fiscaliste. Son rôle est de conseiller la direction sur la politique fiscale la plus appropriée, de veiller à sa bonne application et de représenter l'entreprise auprès des administrations concernées. C'est un licencié en droit, ancien élève de l'Ecole Nationale des Impôts, ayant environ huit ans d'expérience dans l'administration fiscale.

Ecrire à G. BARDOU, réf. 3385 LM.

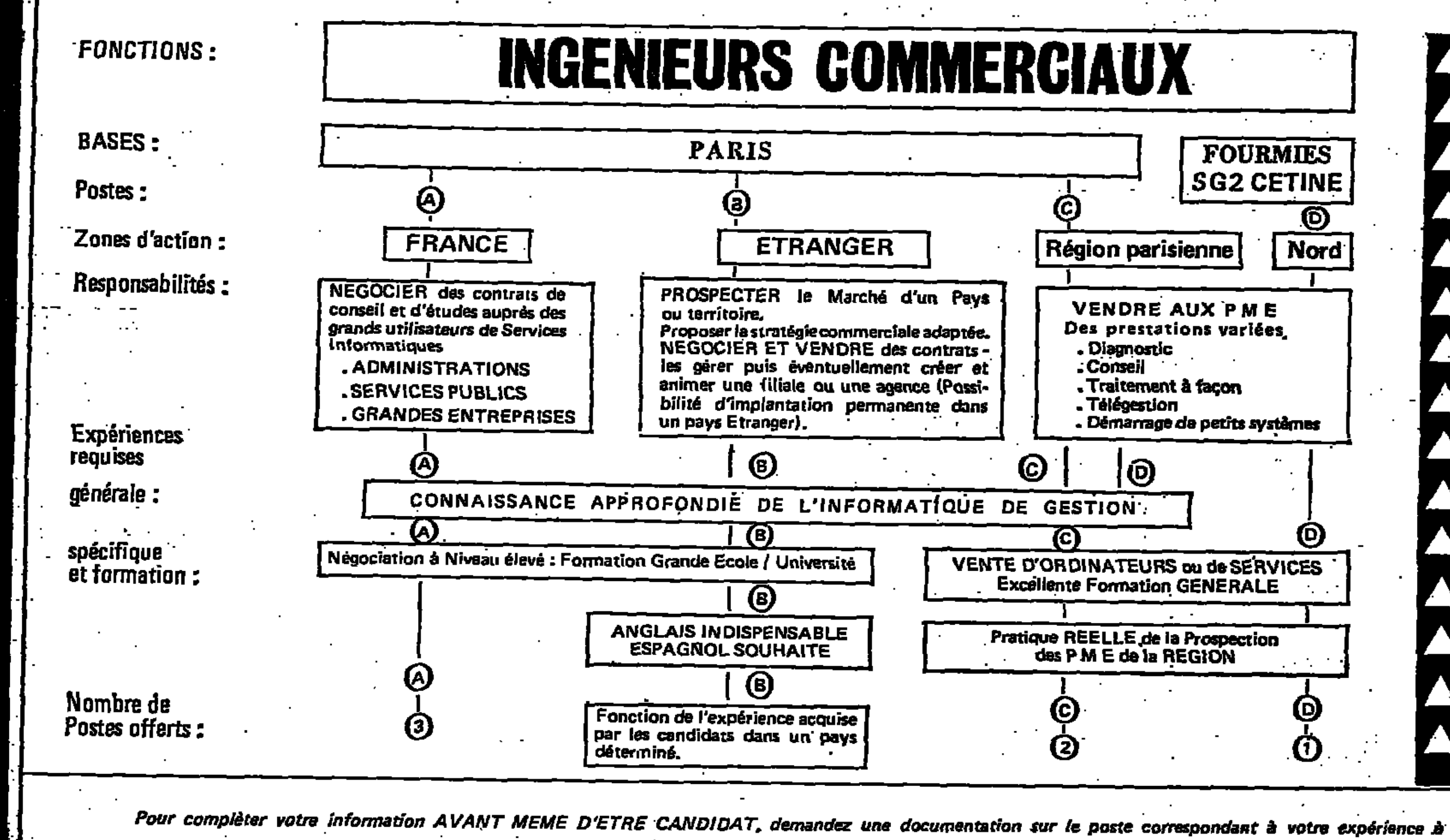


ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

SG2 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION
FILIALE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

GROUPE INFORMATIQUE : 1700 personnes (1000 fin 1976)
SOLIDEMENT IMPLANTE EN FRANCE ET A L'ETRANGER
STRUCTURE EN UNITES OPERATIONNELLES DE TAILLE HUMAINE
OFFRANT A SES CLIENTS UNE GAMME ETENDUE DE SERVICES SUR MESURE
- Diagnostic - Etudes - Organisation - Service Bureau - Télétraitement - Saisie de données - Formation du personnel - Micromation
S'APPUYANT SUR DE PUISSANTS MOYENS DE TRAITEMENT : 20 CENTRES EN FRANCE
EQUIPE pour aider les Entreprises de TOUTES TAILLES à MAITRISER TOUS LES ASPECTS de l'INFORMATIQUE

POURSUIT SON EXPANSION ET OFFRE LES POSTES SUIVANTS :



INGENIEUR TECHNICO - COMMERCIAL

PARIS

(E)

France (75% région parisienne)

Informer et conseiller des entreprises de toutes tailles utilisant l'informatique. Etudier l'ingénièrie de leurs salles d'ordinateurs ou leur modification ou leur extension (notamment les problèmes d'alimentation électrique de climatisation, de sécurité, de réseau, etc) afin de pouvoir leur vendre à bon escient des services très complets : conseil, diagnostics, études de conception, mises en service, maintenance, etc.

(E)

Avoir vendu des matériels électrotechniques ou informatiques nécessitant des aménagements particuliers pour leur installation. Donc être ingénieur diplômé d'une Ecole d'Electricité, électromécanique ou électronique.

(E) — (1)

Pour compléter votre information AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sur le poste correspondant à votre expérience à

F. DOZOL - DELTA CONSEIL
27, rue Dombasle, 75015 PARIS

UTA
Union de Transports Aériens

(2,5 milliards Francs de C.A., effectif 7000 personnes)
recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE
COMPTABILITE FINANCIERE

Le poste rendu vacant par la promotion de son titulaire recouvre la gestion d'un service qui au sein de la Division Comptable est chargé de :
- la mise en forme des comptes sociaux de la Société et des filiales
- la définition des méthodes comptables
- le développement de systèmes d'information comptable.

Il requiert une formation du type HEC - ESSEC - ESC + decs ou expertise comptable.
Une expérience de 4 ou 5 ans vécue dans les services comptables et financiers d'une grande entreprise, une aptitude à animer une équipe importante de collaborateurs.

Il offre une opportunité d'exercer de réelles responsabilités, une rémunération qui sera fonction de la qualité de l'expérience acquise, des possibilités d'évolution dans un groupe en expansion rapide.

Les candidats devront adresser C.V. manuscrit, photo et prétent. à UTA - D.A.S.I. Service Recrutement B.P. No 7 - 93350 AEROPORT DU BOURGET.

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL DU SECTEUR TERTIAIRE PARIS

RECHERCHE POUR ÊTRE DIRECTEMENT RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE

RESPONSABLE AUDIT INTERNE ET ORGANISATION

Le titulaire du poste devra disposer :
- d'une formation supérieure grande école ingénieur ou commerciale (complétée par de solides connaissances comptables, financières et informatiques) ou expert-comptable ;
- d'une expérience d'environ 5 ans acquise en cabinet d'audit anglo-saxon ou au sein groupe important.

Il devra prendre en charge :
- le contrôle interne ;
- le développement et la mise en œuvre des outils de gestion : comptabilité analytique - contrôle de gestion - tableau de bord...

Larges possibilités d'évolution ultérieure de carrière au sein du groupe.

Ecrire sous référence SH 490 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

Nos ingénieurs ne sont pas des juristes vous le serez à leur place

Notre entreprise conçoit et réalise de très importants ensembles industriels "Clefs en mains", en France et à l'étranger. Pour renforcer sa compétence juridique, notre secteur Réalisations désire recruter un cadre confirmé qui sera chargé d'assister et de conseiller les responsables opérationnels pour tous les problèmes contractuels et contentieux : préparation, gestion et suivi des contrats, information juridique, examen des documents contractuels, règlement des problèmes juridiques de douane et de devises et, en général, de tous types de litiges-contentieux pouvant survenir sur les chantiers (notamment, les problèmes de sinistres).

De formation supérieure, le candidat est âgé de 35 ans minimum, maîtrise la langue anglaise et a acquis une bonne expérience de la gestion d'affaires à l'exportation. Capable de prendre en compte les exigences des responsables opérationnels, il sait transcrire en langage simple et concret tous les éléments juridiques d'un projet.

Les dimensions de notre entreprise (3.500 personnes), filiale d'un des premiers groupes industriels français, comme notre développement, orienteront notre choix vers un candidat capable d'accéder, à terme, à de plus larges perspectives.

Les candidatures seront traitées avec la plus totale discrétion.
Elles sont à adresser, accompagnées d'un C.V., sous la référence 39476 à Havas Contact, 156, Bd Haussmann, 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT





emplois régionaux

Entreprise 200 personnes région LYONNAISE fabricant appareils industriels recherche

CHEF DES MÉTHODES
- 35 ans environ.
- Formation technique supér. ayt expér. tr. sér. pr être opérationnel immédiatement.
- Pratic confirmé du M.T.M., B.T.E., etc.
- Cap. anim. éq. et inculquer à entreprise esprit méthodes.
- Responsable analyse et réduction des coûts.

Envoyer C.V. et prétentions : AUX INGENIEURS ASSOCIES, av. Berthelot, 69007 LYON.

Société d'expertise comptable recherche collaborat. experts-comptables, commissaires instits, diplômés grandes écoles commerciales ou expérience approfondie du contrôle, pour exécution missions censoriales avec résidence NORD, NANCY, NANTES et RENNES et stagiaires avec DECS pour LIMOGES PARIS et RENNES
Ecr. n° 7 383, « le Monde » Pub. r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

STE D'EXP.-COMPTABLE recherche pour son bureau AUXERRE collaborateur niv. certificats supér. ou D.E.C.S. Expérience indispensable.
Adresser C.V. et prétentions au 7 376, « le Monde » Publicité, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Importante Société
TRAITEMENT DES EAUX CONDITIONNEMENT DES EAUX
recherche :
région MARSEILLE
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
- Formation ingénieur chimiste ou équivalent, dynamique et possédant très bonne expérience de la vente pour entretien et développement importante clientèle.

Voiture fournie.
Ecr. avec C.V., prét. sous réf. 7884 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Concours sur titres ouvert à la PREFECTURE de HTE-SAONE *pour recruter*

3 ASSISTANTES SOCIALES DEPARTEMENTALES
- Inscriptions reçues jusqu'au 15 juil. (18 h.) à la direction départementales des affaires sanitaires et sociales.

place du 11e-Chasseur, 70000 VESOUL. Téléph. : 84-75-32-20

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour étendre son implantation et lancer de nouveaux produits

jeunes inspecteurs commerciaux

Une période de formation au Siège et un training pratique sur le terrain leur permettra de se familiariser avec les techniques de crédit qu'ils auront à promouvoir auprès d'une clientèle existante et à créer.
Dans le cadre de petites équipes souples, ils auront un rôle de prospection et de suivi de clientèle.
Ces postes conviendraient à Diplômés d'études secondaires et supérieures (D.U.T. ou équivalent), débutant ou ayant acquis une première expérience de négociation commerciale et souhaitant la développer. Ils sont à pourvoir dans la Région Parisienne et en Province (Marseille, Pau, Rennes, Nancy...), mais les titulaires devront être capables d'envisager des mutations ultérieures.
Voiture fournie.
Les dossiers de candidatures – sous réf. 1523 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 PARIS.

Etablissement financier filiale d'un groupe bancaire privé recherche pour participer :
- à la mise en place d'un système I.B.M. 37 90,
- au développement d'application Batch sur I.B.M. 370.

UN PROGRAMMEUR ANALYSTE
(HOMME OU FEMME)
Niveau de formation :
- Instituts universitaires de technologie ou équivalent.
- Débutant ou ayant 1 ou 2 années d'expérience programmation assembleur et/ou COBOL.

Lieu de travail : parc Monceau.
Poste à pourvoir immédiatement salaire sur 14,5, 8 X 5, restaurant entreprise, divers avantages sociaux.
Adresser C.V. et prétent. sous référ. 1 302 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Le Centre d'Informations financières recherche :

COLLABORATEURS COMMERCIAUX
Très bonne présentation. Goût contacts à haut niveau. Formation assurée, situation d'avenir, rémunérat. importante. Tél. pr rendez-vous : 574-33-33 +

IMPORTANTS MAGASINS DE DETAIL Nouveautés et textiles PARIS recherchent

ATTACHÉS COMMERCIAUX
Age minimum 30 ans
Ayant une expér. du commerce de détail textile pour postes à responsabilités.
Emplois stables et d'avenir.
Ecrire avec C.V. détaillé, n° 37.847 B, BLEU Publicité, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche
un ingénieur

pour assurer le support d'IMS sur une IBM 370/168 fonctionnant sous MVS.
Il devra :
- Contrôler les applications mises en exploitation.
- Conseiller et assister les équipes d'études dans leurs développements.
- Définir des standards avec l'équipe système.
- Conseiller et aider les clients dans la mise en place de leurs applications.

Le candidat possèdera plusieurs années d'expérience sur IMS ou CICS, ainsi que des qualités propres à un rôle de coordination.
Adresser C.V. et prétentions, CISI, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

emplois et carrières

DEVELOPPER NOS COMPETENCES INFORMATIQUES

(SYSTÈMES D'INSTRUMENTATION POUR LA RECHERCHE PÉTROLIÈRE)

Au sein du Groupe Schlumberger, ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et réalise des "outils" permettant de rechercher, d'évaluer et d'exploiter les gisements pétroliers.
Utilisés dans plus de 70 pays, dans des conditions diverses, ces outils font largement appel à des développements technologiques avancés, notamment en informatique.
C'est pour renforcer dans ce domaine notre potentiel d'études et de réalisations que nous désirons recruter des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(ou Formation Supérieure équivalente + spécialisation en informatique)

Ils s'intégreront dans différentes équipes, et travailleront en étroite collaboration avec nos autres centres de Recherche et de Développement (RIDGEFIELD [Connecticut], HOUSTON [Texas]).

INFORMATICIEN SCIENTIFIQUE

(MINI-ORDINATEURS)
Réf. 7840

Son expérience des mini-ordinateurs lui permettra de prendre en charge des programmes d'interprétation de mesures physiques enregistrées et traitées sur les ordinateurs installés en tête des puits de pétrole.
Des connaissances en temps réel seraient très appréciées.

SOFTWARE ENGINEERING

Réf. 7841

Intégré à une équipe d'informaticiens, il conçoit et développe les programmes correspondant aux besoins exprimés par les physiciens.
Ces fonctions intéressent un ingénieur déjà sensibilisé aux différentes étapes de développement de programmes, comprenant les phases successives de spécifications externes, spécifications internes, codage et mise au point.

SPECIALISTES TEMPS REEL

(2 postes)
Réf. 7842

Ces ingénieurs conçoivent et développent des programmes en temps réel sur mini-ordinateurs. Ils ont acquis une expérience dans ce domaine, par exemple dans les systèmes d'armes ou de contrôle de processus industriels. Ils seront en relation étroite avec les physiciens des Études.

L'évolution importante de nos activités, et leur haut niveau scientifique et technique ouvrent aux titulaires de ces postes de réelles perspectives professionnelles.
Elles requièrent, de ce fait, une solide formation scientifique renforcée par une expérience de 2 à 5 années dans les domaines concernés.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un C.V., sous la référence correspondante, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée,
92142 CLAMART.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

Dans le cadre du développement d'un important réseau de terminaux bancaires

GRANDE BANQUE PRIVÉE

recherche,
pour son service informatique
implanté dans le centre de Paris, des

CHEFS DE PROJET

Leur profil :

— connaissances approfondies de la Banque et de ses différents services.
— 5 à 10 ans d'expérience informatique dans une Banque ou dans une Société de services.
— niveau d'études supérieures.

Leur mission :

Participer à l'élaboration d'un système informatique décentralisé avec une prédominance organisation et conseil auprès des utilisateurs.

Adresser C.V. manuscrit + photo à n° 792
Publicité MURATET, 15, rue Taitbout, Paris-9°, qui transmettra.

---

analystes programmeurs

La Générale Informatique d'Exploitation
recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing,
des Analystes *(Référence 1185A)*
des Programmeurs *(Référence 1185P)*

Le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370 / 168 AP de 6000 K,
- UN 370 / 168 UP de 5000 K,
- 600 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, cédex 11, 92081 Paris - La Défense.





DARTY

recherche

UN ASSISTANT CONTROLE BUDGETAIRE

— diplômé d'une grande école commerciale ou équivalent
— ayant de préférence une expérience professionnelle de 1 à 2 ans dans cette fonction, pour :
- participation à l'élaboration et au suivi des budgets annuels,
- analyse des dépenses par fonctions et des résultats par magasins et par branches d'activités,
- études et suivi des investissements,
- participation à l'élaboration des plans à long terme de l'entreprise.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Directeur du Personnel et des Relations Sociales, 123/155 Avenue Galliéni, 93140 BONDY.

EXPRESS DOCUMENTS
HEBDOMADAIRE FISCAL ET JURIDIQUE

FONDE IL Y A 37 ANS
modernise sa formule, élargit son équipe et développe son service conseil pour accroître encore son audience.
Il recherche.
1) Un professionnel de la presse, ayant une solide expérience fiscale et juridique, sens de l'organisation, références et relations.
2) Journalistes très spécialisés, fiscal, juridique, social.
3) Experts (universitaires, professeurs qualifiés, anciens de l'administration), possédant une sérieuse expérience rédaction, et capable réaliser étude pratique, très haut niveau, cas par cas.
4) Secrétaire polyvalente grande expérience. Parfaite sténo-dact. pour assurer secrétariat serv., conseil aux abonnés, rédiger et taper correspond. à partir d'éléments techniques fournis par nos spécialistes. Ambiance dynamique et agréable.

Ecr. avec C.V., prét. et photo à : Robert MONTEUX, directeur d'EXPRESS DOCUMENTS, 61, rue de Malte, 75011 PARIS.

---

sems

Société européenne de mini-informatique et systèmes
Groupe THOMSON CSF
recherche

ingénieurs projets-systèmes

Formation grandes écoles, expérience minimum 5 ans, bons contacts clientèle pour élaboration et suivi technico-commercial de projets dans les domaines :
- applications temps réel
- gestion par mini-ordinateurs
- télé-informatique et réseaux.

ingénieurs technico-commerciaux après-vente

Formation grandes écoles, 1 à 5 ans d'expérience, connaissances souhaitées du logiciel SOLAR pour assistance technique en clientèle.

ingénieurs technico-commerciaux avant-vente

Formation grandes écoles, 1 à 5 ans d'expérience, pour assurer le support technique avant-vente du réseau commercial :
- à l'export
- auprès des administrations.

Pour tous ces postes, le lieu de travail est LOUVECIENNES.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à SEMS, Service du Personnel, 36/38, rue de la Princesse 78340 LOUVECIENNES.

GRACE

920 personnes.
Filiale d'une société multinationale située à EPERNON proche de RAMBOUILLET,
recherche pour ses activités

SPECIALITES CHIMIQUES
(gamme de produits utilisés comme additifs ou adjuvents dans les industries de la *papeterie, du traitement de surface, du ciment*...) un

directeur de la recherche appliquée et du développement

En étroite liaison avec les services commerciaux, la fabrication et les autres filiales européennes du groupe, il sera particulièrement chargé : • de développer des produits nouveaux, • d'adapter les gammes existantes aux exigences des clients, • d'assister et conseiller la force de vente et la clientèle en France, au Bénélux et en Suisse.
Cette opportunité s'adresse essentiellement à un INGENIEUR CHIMISTE ayant au moins 5 années d'expérience à un poste équivalent, parlant très bien anglais et capable, par ses qualités d'initiative, de créativité et d'adaptation, de contribuer à l'évolution du groupe.
La rémunération sera à la mesure de l'expérience du candidat.
Merci de nous adresser votre lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à F. RAMON — Société GRACE — B.P. 10 - 28230 EPERNON

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE METALLURGIE
recherche

ingénieur-chimiste confirmé

qui prendra la responsabilité de plusieurs ateliers d'affinage de métaux précieux.

Pour faire acte de candidature, il faut avoir impérativement 3 à 5 ans d'expérience de production et, de préférence, de solides connaissances *en hydro-métallurgie et métaux non-ferreux.*

Le candidat retenu disposera pour l'aider dans sa tâche d'une maîtrise compétente et d'un personnel d'exécution qualifié sur le plan technique.

En raison de la valeur des métaux travaillés, il assumera d'importantes responsabilités d'ordre financier.

Pour un candidat à fort potentiel, ce poste pourra évoluer à moyen terme vers des responsabilités élargies.

Lieu de travail : proche banlieue Est de Paris.

Rémunération 85.000 F/an.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 6042 à :

OP organisation et publicité

Le Département « Production » du Groupe CEGOS
recherche

Ingénieur Grande Ecole
aimant l'usine
(X, ECP, Mines)

pour promouvoir en tant qu'organisateur-conseil les nouvelles méthodes d'organisation industrielle : groupes semi-autonomes, gestion automatisée, assurance qualité, maintenance contrôlée.

Trois à quatre ans d'expérience en usine sont nécessaires soit en position opérationnelle sur des ateliers de production, soit dans des services techniques actifs (méthodes, procédés, maintenance...).

Ce jeune ingénieur sera directement adjoint au Chef de Département pour concevoir, expérimenter et faire connaître les méthodologies nouvelles.

Il bénéficiera de l'apport de compétence d'une équipe d'ingénieurs très expérimentés, ce qui lui assurera un enrichissement professionnel rapide.

sélé CEGOS

Envoyer candidature et curriculum vitae à Bernard POUTERMANN, Directeur du Département « Production ». CEGOS - B.P. 50 - 92152 SURESNES CEDEX.

---

offres d'emploi

contrôleur de gestion

contrôleur de gestion

contrôleur des investi...

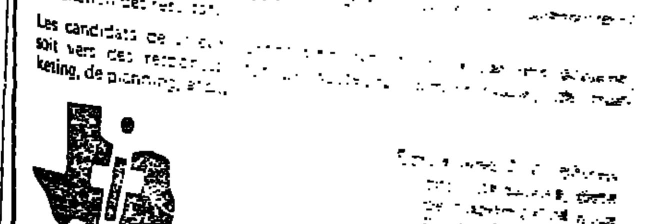
stimulateurs cardiaques

DIRECTEUR DE PRODUITS

egor

TEXAS INSTRUMENTS

INGENIEURS COMMERCIAUX



IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

INGÉNIEURS - PROGRAMMEURS

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

ANALYSTE LANGAGE + PROGICIEL

PROGRAMMEURS SYSTÈME

هكذا من الأصل

contrôleur de gestion-distribution

CONSTRUCTION MÉCANIQUE

Dans le cadre de la mise en place de ses nouvelles structures, la Direction Financière d'un important groupe industriel (secteur Construction Mécanique) recherche un CONTROLEUR DE GESTION - DISTRIBUTION, chargé de la conception et de la mise en place de systèmes de gestion devant permettre le contrôle de l'ensemble des activités commerciales de la Société (Structure très décentralisée dans 25 établissements de vente et d'après-vente).

Les candidats examinés devront être âgés de 32 ans au minimum, de formation supérieure (ESSEC, ESC, maîtrise de gestion ou équivalent) et posséder plusieurs années d'expérience du contrôle de gestion des activités commerciales acquise, si possible, dans une Société à comptes d'exploitation multiples.

Connaissance de l'Anglais indispensable et connaissance de l'Italien souhaitée. (Réf. M 454)

contrôleur de gestion industrielle

CONSTRUCTION MÉCANIQUE

La Direction du Contrôle de Gestion d'une Importante Société de Construction Mécanique, filiale d'un puissant groupe industriel, recherche un CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE, responsable du développement et de la mise en place de sytèmes de gestion permettant la consolidation et le contrôle des résultats industriels des différents établissements de la Société : Regroupement des informations, analyse des résultats, interprétation des ratios, contrôle des coûts et des budgets, etc...

Les candidats seront âgés de 30 ans au minimum, de formation supérieure (commerciale, gestion ou technique) et devront prouver une première expérience réussie d'au moins 3 années en Cabinet d'Audit ou en Entreprise dans une fonction identique.

Connaissance de l'Anglais indispensable et connaissance de l'Italien souhaitée. (Réf. M 455)

contrôleur des investissements

CONSTRUCTION MÉCANIQUE

La Direction «Contrôle de Gestion» d'une importante Société de Construction Mécanique (6000 personnes) recherche pour étoffer son équipe un CONTROLEUR DES INVESTISSEMENTS, afin de lui confier la responsabilité des analyses de rentabilité prévisionnelle des investissements à réaliser dans les différentes unités de Production, en étroite relation avec les services techniques.

Il devra, par ailleurs, assurer le suivi des réalisations, en contrôler les coûts face aux prévisions tout en assurant le dialogue avec les services concernés.

Ce poste conviendrait à des candidats âgés au minimum de 30 ans, de formation supérieure (E.S.S.E.C., E.S.C., E.D.H.E.C. ou équivalent) et possédant 3 à 4 années d'expérience du même type acquise en milieu industriel.

Connaissance de l'Anglais indispensable et connaissance de l'Italien souhaitée. (Réf. M 456)

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la réf du poste au :

Cabinet J.C. MAURICE - Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS - Tél. : 533.97.33

UN DES PREMIERS MONDIAUX EN APPAREILLAGES MEDICAUX
recherche pour son Laboratoire de Développement

CGR

TECHNICIEN (V-2 - V-1)

spécialiste en électronique digitale avec au moins deux ans d'expérience dans l'étude et la mise au point de systèmes digitaux (logique rapide, électronique de calculateurs).

TECHNICIEN (V-1)

Formation BT ou BTS électronique digitale et bonne connaissance des calculateurs pour écriture de programmes assembleurs destinés aux tests de prototypes et mise en œuvre de ces tests (2 ans d'expérience en assembleur)

ANALYSTE

connaissant RSX 11M ASSEMBLEUR

Lieu de travail : ISSY-LES MOULINEAUX.

Adresser C.V. à C.G.R., Service du Personnel B.P. No 3 - 93240 STAINS

POUR UNE ENTREPRISE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION 1200 PERSONNES

Secrétaire Général

110/140.000 F an

33 ans environ, de formation supérieure, il dispose d'une bonne expérience en droit des affaires. Il sera complètement responsable auprès de la Direction Générale de l'ensemble des fonctions juridique et économique (non comptable) de l'entreprise.
Une voiture de fonction lui sera attribuée.
Siège Paris *réf 603 M*

POUR SOLIDE ENTREPRISE FILIALE D'UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL

Controller

160/180.000 F an

38 ans environ, il dispose d'une très bonne expérience de gestionnaire. En prise directe avec le Président, il devra couvrir l'ensemble de la fonction financière et comptable, la coordination de la planification, le suivi économique des affaires (en particulier à l'exportation), la direction administrative de l'entreprise.
Anglais nécessaire.
Siège Marseille. *réf 572 M*

Envoyer CV en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser.
Les consultants de GFC vous garantissent une réponse et une discrétion absolue.
Prière de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

---

stimulateurs cardiaques

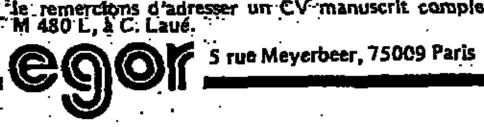
DIRECTEUR DE PRODUITS

Cette filiale d'un des premiers groupes industriels mondiaux occupe sur le marché français une position importante dans le domaine de l'électronique médicale.

La Direction Générale souhaite maintenant accroître en France la vente des stimulateurs cardiaques développés et fabriqués par le groupe. Elle crée le poste de Directeur de Produits.

Ce spécialiste, après avoir intégré la situation actuelle, détermine un plan de développement, négocie les affaires importantes et constitue une équipe de vente qu'il anime. Il est responsable du profit dégagé par sa division et y est intéressé.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de ce marché et nous le remercions d'adresser un CV manuscrit complet sous référence M 480 L, à C. Laué.



5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour ses différentes divisions :

- **semi-conducteurs** (à Paris - Lyon - Bordeaux)
- **mini-informatique distribuée** (à Paris)
- **appareils de contrôle et automates programmables** (à Paris).

La Société offre un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing, de planning, etc...

Ecrire avec C.V., photo
prét. de salaire, date
de disponibilité sous
Référ. TIM/678/507
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél : (93) 20.01.01.



première organisation d'assistance voyage en France et à l'Étranger.

Travail temporaire pour étudiants ou jeunes gens bilingues

Nous offrons des emplois temporaires à des étudiants ou à des jeunes gens parfaitement bilingues, habitant Paris ou la proche banlieue.
Ils devront impérativement parler parfaitement le français plus une ou plusieurs des langues suivantes :
Espagnol - Grec - Italien - Polonais - Portugais - Yougoslave.
Ils devront être libres de juillet à septembre, et totalement disponibles au niveau des horaires.
Les salaires et les avantages sociaux sont attractifs.
Les candidats intéressés sont priés d'adresser très rapidement leur candidature à EUROP ASSISTANCE Service du Personnel Temporaire, 23-25, rue Chaptal 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

---

chef de département commercial

PRODUITS INDUSTRIELS

135.000 +

Groupe international fabriquant et commercialisant des produits métallurgiques de haute technicité et de forte notoriété, leader sur le marché national, recherche le Chef d'un de ses départements commerciaux, capable de le développer tant en France qu'à l'exportation. Rattaché au Directeur Commercial, il est responsable des ventes, du développement, de la gestion commerciale et anime une équipe complète.

Les candidats âgés d'au moins 32 ans, de formation supérieure (Ingénieur ou Grande école commerciale) doivent avoir une bonne expérience de ce type de fonction, et avoir fait la preuve de leur aptitude à gérer et diriger un centre de profit réalisant un CA supérieur à 50 millions de francs.

La connaissance de l'anglais est indispensable.
L'allemand est souhaitable.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Ecrire avec CV, photo et prétentions, sous réf. 459 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

RESPONSABLE DES VENTES POUR LA FRANCE

La commercialisation et la vente de matériel de travaux publics sur le marché français est une tâche difficile mais toutefois fort intéressante.

Notre société appartenant à un des premiers groupes allemands de l'industrie mécanique, leader sur le marché international, vous offre avec son know-how technique et son expérience une garantie pour un travail fructueux soutenu par l'efficacité mondialement reconnue de ses produits. Vous connaissez le marché français et ses particularités, avez de l'expérience sur le secteur du matériel de travaux publics et apportez les idées ainsi que les connaissances commerciales et techniques nécessaires pour soutenir activement nos distributeurs dans la vente et le service après-vente et pour dénicher et mettre au point de nouveaux canaux de distribution. Vous avez l'habitude de mener des négociations. Des connaissances de la langue allemande et anglaise seraient avantageuses.

Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser votre candidature sous N° 446 à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 FRANKFURT, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES
(Paris 8ème)
recherche pour son département
COMMUNICATIONS

JOURNALISTE D'ENTREPRISE

de formation Supérieure Economique ESSEC, ESC ou équivalent.

Agé de 35 ans environ, ayant une expérience confirmée de rédacteur acquise:

- soit en Entreprise.
- soit dans la presse économique de préférence.

Ce poste nécessite le sens des relations commerciales, car il implique des contacts fréquents avec la clientèle des Entreprises auxquelles il proposera les services de son département.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2022 à : I.C.M. 83, rue de Rennes - 75006 Paris qui transmettra.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

se décentralisant proche banlieue ouest, recherche d'urgence pour matériel IBM 370/158 sous OS/VS 1

INGÉNIEURS - PROGRAMMEURS

EXPERIMENTES

pour réaliser des applications bancaires (titres + tenue de comptes). Connaissances Cobol/ANS + Assembleur + CICS. réf. 101

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

pour réaliser et maintenir des chaînes de gestion. Niveau Maîtrise ou DUT + 2 ans expérience. réf. 202

ANALYSTE LANGAGE + PROGICIEL

pour choisir, mettre en place et promouvoir les progiciels nécessaires au système d'exploitation. Formation système. Connaissances Assembleur, Cobol et traitement à distance. réf. 303



PROGRAMMEURS SYSTÈME

pour concevoir et réaliser des outils informatiques, assister techniquement la section production et participer à la formation du personnel. 2 à 3 ans d'expérience. Compétence CICS souhaitée. réf. 404

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : N° 4.939, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Entreprise commerciale de Mulhouse
recherche
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET INFORMATIQUE
(30 ans environ)

Dont la première mission sera l'intégration dans l'exploitation de nouvelles applications de gestion et de traitement après la réalisation d'une analyse-programmation.
En raison des larges possibilités d'évolution, une formation commerciale supérieure, la connaissance de l'allemand et de l'anglais et une solide expérience acquise dans un service informatique constituent les éléments principaux du profil.

Ecrire sous n° 11.179 à l'Alsace Havas Publicité, 68100 MULHOUSE.

LA DIRECTION DU PERSONNEL A PARIS D'UN IMPORTANT
ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche

PSYCHOLOGUE

Titulaire d'une maîtrise, diplômé d'un Institut ou de l'École des Psychologues Praticiens.

Ses fonctions consisteront au sein d'une petite équipe à participer progressivement à l'ensemble des tâches du service :

- recrutement du personnel à tous les niveaux de la hiérarchie dans diverses spécialités,
- actions d'orientation et de suivi des carrières des agents en formation,
- différentes études se rapportant aux techniques et méthodes utilisées.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 37048 B à BLEU, 17 rue Lebel, 94300 Vincennes Q.T.

CIE INTERNATIONALE DE SERVICES « C.I.S. »
INGÉNIEURS LOGICIELS
pour projets internationaux
S/MITRA 15-125-SOLAR
3 à 4 ans expér. temps réel.
Aptitudes à direction projets.
9, rue de Hanovre - 2e, 337-99-79.

STE HECHTER ET FILS
rech. pour son service client
1) J. F., capable d'assurer la gestion COMPTABLE d'un groupe de clients allemands, connaissance de la langue appréciée.
2) J. F. DACTYLO confirmée, connaissance de la langue allemande indispensable.

Postes libres de suite.

Env. C.V. + photo, prétentions, à Mme LASSAGUE, 35, rue de Trévise, PARIS-9e.

Ingénieurs
H.B. 64, H.B. 66/GECOS 3 ;
Analystes-Programmeurs
COBOL WARNIER (L.C.P.)
IBM 370
ou GAP/II C.C.P. IBM 3/15
ou M.L.P. H.B. 64.
Sté MOS, 15, r. des Petits-Hôtels 75010 Paris. Tél. : 770-54-12.

Honeywell Bull

NETWORK INFORMATION SERVICES

Leader Européen des Services Informatiques en Temps Partagé
Filiale de HONEYWELL INFORMATION SYSTEM et de la COMPAGNIE DES MACHINES BULL
recherche

des candidats de formation supérieure commerciale ou scientifique, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise pour des postes :

Ingénieurs Commerciaux

Chargés de la promotion et de la vente des services et produits informatiques auprès de Sociétés sélectionnées dans un marché en forte expansion. Une première expérience de la vente est souhaitable, mais non indispensable.

Ingénieurs d'applications

Participant à la conception, à la réalisation et au développement d'applications chez les utilisateurs de tous les secteurs professionnels.

pour renforcer son équipe de Conseil Analyse Programmation réalisant des logiciels «clés en mains», en temps partagé ou en télétraitement par lots :

Ingénieur de Projet

Analyste confirmé ayant une expérience pratique de réalisation de projets de gestion.
Il participera à :
- l'élaboration des propositions en avant-vente,
- la conduite de projets depuis l'étude du cahier des charges jusqu'à la réception de l'application,
- la mise en place des méthodes de travail.

2 Analystes

Analystes Programmeurs confirmés.
Ils assureront, en liaison avec les ingénieurs de projet, l'analyse organique des applications et en assumeront leur réalisation.

Pratique du FORTRAN et du temps partagé souhaitable.
Formation complémentaire assurée
Ces postes nécessitent le goût du travail en équipe et des contacts en clientèle

Pour un premier contact, envoyer C.V. en indiquant le poste choisi à Monsieur R. NOELL - HB-N.I.S. FRANCE - Tour Atlantique - Cedex 06 - 92080 PARIS LA DEFENSE

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE

restructure et développe

son département informatique

nous recherchons

UN CHEF DE SERVICE

Ingénieur Grande Ecole, possédant une expérience d'au moins 5 années d'animation et de gestion d'équipes en logiciel. (référence CS)

UN CHEF DE PROJET

Ingénieur confirmé ayant déjà eu en charge une responsabilité équivalente. (référence CP)

DES INGENIEURS LOGICIEL

Jeunes diplômés ou possédant une ou deux années d'expérience. (référence IL)

Pour tous ces postes, une bonne connaissance de la réalisation de systèmes temps réels sur mini-ordinateurs seront un atout important.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle et souhaitée à Monsieur BENOIT - Direction du Personnel - ROCHE BIOELECTRONIQUE
16 - 18, avenue de l'Europe
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

BANQUE PRIVÉE

recherche pour PARIS

GESTIONNAIRE D'OBLIGATIONS sur marchés français et étranger

— de préférence formation actuaire,
— expérience nécessaire dans une fonction similaire.

Envoyer C.V., photo et salaire annuel désiré sous référence 6066 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Sté Porte de la Villette recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

confirmés sur matériel CII-H.B. 64 langages COBOL, JCL. Télécommunication très appréciée. Situations stables 5 X 8. Avantages sociaux. Congés assurés. Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 4.024 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

TELESYSTEMES

Importante Société *de services en téléinformatique* recherche

UN INGÉNIEUR - SYSTÈME DÉBUTANT

pour travail sur gros système type CII - HB 66

Envoyer C.V. et prétent. sous référ. DSD 8.506 à Mme MOMBAZET Télésystèmes 115, rue du Bac, 75007 Paris.

Recherche pour COLOMBES VENDEUSE FLEURISTE très qualifiée. Tél. : 784-03-17.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

recherche

POUR SON CENTRE D'ÉTUDES BANLIEUE SUD

UN INGÉNIEUR DE RECHERCHE

Formation Grandes Ecoles, Domaine Chimie ou Génie Chimique (Docteur Ingénieur de préférence).

Pour étude de procédés de production et recherche d'applications nouvelles de gaz spéciaux.

Anglais indispensable

Adresser lettre man. avec C.V. et photo sous la référence A 198, à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra

---

SEDIS

GROUPE PEUGEOT

1.200 pers. - C.A. 150 MF
Entreprise PERFORMANTE
Nº 1 FRANCE - Nº 2 EUROPE
en CHAINES MECANIQUES tous types
rech. pour LEVALLOIS (92)

RESPONSABLE DES VENTES PAR DISTRIBUTEURS

INTERLOCUTEUR, CONSEIL et ANIMATEUR DU RESEAU de 60 Agents et distributeurs vendant en FRANCE les chaînes S E D I S. - Supervise un animateur terrain et un inspecteur

INDISPENSABLE

EXPER. prouvée de l'ANIMATION et de la GESTION d'UN RESEAU COMPARABLE (Négociants en fournitures industrielles de préférence)

DISCRETION ABSOLUE Lettre manuscr., rémunération, C. V. dét. et photo (ret.) ss réf. 3877 à

SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

APSIDE

40, rue de Ponthieu 75008 PARIS - recherche disponibles rapidement DUT + 2 ans

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Tél. : 225-12-46/359-27-00 *ou envoyer C.V.*



DEVENIR CONSEIL MARKETING "NIELSEN"

Diplômé d'une Grande École commerciale (HEC - ESSEC - ESCP) ou scientifique (Centrale - Mines...). Votre première expérience d'une à deux années vous a sensibilisé aux produits de grande consommation.
Vous êtes attiré par les fonctions de Conseil, *et vous estimez en avoir les capacités : qualité* d'analyse et de synthèse, maîtrise de votre expression orale, disponibilité aux problèmes des clients, autonomie.
Nous proposons à deux jeunes hommes ou femmes, correspondant à ces exigences, des fonctions de Conseil en Marketing. Totalement responsables des dossiers qui leur seront confiés. Ils prendront en charge l'exploitation et le développement d'études de marchés réalisées pour le compte d'entreprises clientes (Panel Distribution - Études AD-HOC) : analyse des résultats. établissement et présentations des recommandations, définition d'études spécifiques, négociation des budgets annuels.
Une formation de plusieurs mois est prévue, intégrant un stage à l'étranger. La maîtrise de l'anglais est nécessaire. Une bonne connaissance de l'allemand serait un atout.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un CV. et d'une photo, à :
Mademoiselle THORBAHN
A.C. NIELSEN Co.
28, boulevard de Grenelle - 75015 PARIS.

HAVAS CONTACT

A.C. NIELSEN COMPANY

AUCHAN

jeunes responsables commerciaux

DANS UNE DES PREMIÈRES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION FRANÇAISE

- Vous avez 25 ans.
- Vous êtes diplômés de l'enseignement supérieur ou autodidactes, ayant quelques années d'expérience.
- Vous avez le courage d'assumer des efforts à la taille de vos ambitions.
- Vous avez le sens des relations humaines, du concret, des réalisations.
- Vous avez un sens critique et l'imagination qui feront de vous un responsable autonome.

nous vous proposons :
- D'apprendre un métier qui vous passionnera.
- De ne pas attendre 5 ans avant de prendre d'importantes responsabilités.

Si notre proposition vous intéresse, nous vous attendons et serons heureux de vous recevoir. Envoyez C.V. détaillé et photo, ambitions, sous référence A 533 à : M. Ph. Eggermont, Directeur Hypermarché AUCHAN, Centre Commercial de Boissenart, R.N. 5, 77240 Cesson.

Olympe

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

UNE DIVISION DU GROUPE

+ 40 % en 1976 et
+ 20 % en 1977
LEADER SUR SON MARCHE EN FRANCE et EN EUROPE
recherche :

Deux attachés commerciaux

REGION PARISIENNE

Après formation (2 à 6 mois), prise en charge du secteur avec MISSION DE DEVELOPPER et SUIVRE UNE CLIENTELE d'ENTREPRISES ttes dimens.

RÉMUNÉRATION STIMULANTE

(4.000 F garantis pendant trois premiers mois + frais)
POSSIBILITES DE CARRIERE en PROVINCE et à l'ETRANG.

JEUNES GENS AMBITIEUX
- Libérés O.M. avec auto.
- *Format. Commerciale* E.S.C. E.D.C., I.S.C., IDRAC, I.U.T.
- Courageux et impatients de REUSSIR dans GROUPE DYNAMISANT
- Sans complexes, même si DEBUTANTS.

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire, photo, ss référ. 3871 à

SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

DIPLOMES E.N.S.I., E.C.A.M., I.D.N. ou équivalent

— 2 à 3 ans d'expérience en Industrie, si possible dans un secteur « fabrication ».

pour son secteur Risques Industriels
(Incendie - Perte d'exploitation - Bris de machine Responsabilité civile)

HAUTE FORMATION TECHNIQUE ASSUREE.

Ecr. av. réf., C.V. et prét. à nº 66.548 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.

CABINET INTERNATIONAL DE SERVICES

recherche

jeune femme 30 ans environ

pour occuper un poste d'organisation et suivi des missions, affectation de personnel et suivi des carrières.

Cette fonction très autonome qui comprend de grandes responsabilités et des possibilités d'évolution, nécessite un grand sens des contacts, une autorité naturelle et une bonne adaptabilité.

Nous exigeons une formation de grande **Ecole de Commerce** ou équivalent et expérience dans une fonction en rapport avec la gestion du personnel ou l'organisation au sein d'une entreprise.

Anglais courant.

Nous offrons une rémunération intéressante, position cadre.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence **10.75-M** à **CLSP** 3, avenue Percier, 75368 Paris Cedex 08.



Ch. étudiant 23 a. min., parl. fr. bien l'allem. av. voiture pr encadrer jeunes français Allemagne août. Tél. M. Roche, après-midi : 723-57-22.

BANQUE

PLACE DE PARIS recherche pour son service trésorerie

TELEXISTE

CONFIRME(E)
expérience trésorerie appréciée, solides not. anglais indispens. Env. C.V. + photo nº T 5.989 M, REGIE-PRESSE, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*



Société à STRUCTURE légère *spécialisée dans fabrication matériaux souples de technologie avancée offre poste :*

DIRECTEUR MARKETING

pour superviser Service Commercial (25 pers.). Formation Technique ou Grandes Ecoles Commerciales. Expér. : *5 ans minimum dans poste de* responsabilités - Secteur techniq. (Connaiss. industrie caoutchouc appréciée). Anglais indispensab. Allemand souhaité.
Qualités : sens des relations humaines, autorité souple, dynamisme.
Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo sous référ. 817, à Mlle de CLINCHAMPS, E.A.M. *Recrutement, 14, rue G.-Péri,* 92120 MONTROUGE
Réponse et discrétion assurées.



Pour établissement hospitalier privé Paris *recherchons, urgent :*

GESTIONNAIRE EXPÉR.

possédant parfaite connaissance tous problèmes hospitaliers. Env. C.V. et photo sous référ. 2046, à INTER PA - B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui tr.



ROCHE BIOELECTRONIQUE

accroît le potentiel de

SA DIRECTION ETUDES et DEVELOPPEMENT

Nous recherchons

un ingénieur électronicien de haut niveau

maîtrisant techniquement l'électronique logique et analogique et ayant fait ses preuves dans la conduite de projets.

un ingénieur débutant

ou possédant 1 ou 2 années d'expérience

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle et souhaitée à Monsieur BENOIT - Direction du Personnel - ROCHE BIOELECTRONIQUE
16-18, avenue de l'Europe
78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

RECHERCHONS

TRADUCTEURS FREE - LANCE

FRANÇAIS - ANGLAIS
langue maternelle anglaise ou américaine, compréhension excellente du français.

DIPLOMES ETUDES SUPER., HAUT NIVEAU, pour traduire textes très techniques.

SPECIALITE RECHERCHEE actuellement : droit des affaires, contentieux, finances, fiscalité, comptabilité, gestion.

AUTRE SPECIALITE RECH. : engineering cimenterie.

Une expérience min. de 3 ans, en tant que praticien dans sa spécialité et dans le pays d'origine est exigée.

Envoy. C.V. à FASTRAL, référ. M. 1 - 15 bis, rue Cimarosa, 75116 Paris

---



KONTRON S.A.

DIVISION ELECTRONIQUE MEDICALE

spécialisée dans la distribution et la maintenance d'équipements sophistiqués d'électronique médicale, recherche un

CHEF DE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

pour la REGION PARISIENNE

Le candidat retenu, Ingénieur ou de formation technique supérieure devra posséder une bonne expérience de la maintenance dans le domaine de l'électronique professionnelle ainsi que la capacité d'animer et de gérer une équipe.

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE DANS UNE ENTREPRISE EN PLEINE EXPANSION

Adresser CV, photo, rémunération actuelle à M. BENOIT - Direction du Personnel KONTRON S.A. 6 rue des Frères Caudron 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

DU FAIT DEVELOPPEMENT RAPIDE

HIAB-FOCO

1er constructeur mondial de grues hydrauliques
RECHERCHE D'URGENCE
pour son service exportation

ADJOINT AU DIRECTEUR EXPORT

rompu aux routines export avec solides connaiss. anglais

Homme de terrain et de gestion pour animation réseau et administration ventes, ses fonctions seront réparties 50 % à Trappes, près de Paris, et 50 % en Afrique Francophone et plus particulièrement Maghreb.

Expérience souhaitée dans les domaines poids lourds, T.P., hydraulique.
Expérience marché Maghreb appréciée

Adresser C.V. + photo à HIAB-FOCO, B.P. 34, 78192 TRAPPES Cedex

---

INGÉNIEUR CHIMISTE

2 ou 3 années d'expérience en Synthèse Organique.

Libre rapidement pour Centre de Recherches Privé banlieue Sud.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous nº 42.689, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

هكذا من الأصل

Important producteur français d'équipements mécaniques pour

AUTOMOBILES

ingénieur responsable bureau production

30 ans minimum — 100 000 / AN

Expérience dont planification programmes, productions et méthodes d'optimisation de la production mécanique de série.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11-11

Réf. 334.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CHEF DE VENTE

Service Intérieur

Nos produits de grande série (charnières et ferrures) pour l'industrie du meuble sont de plus en plus utilisés dans le monde entier, et ceci grâce à leurs avantages techniques convaincants. Nous avons tenu compte de ce développement par l'établissement de nos propres bureaux de vente et usines en Europe et Outre-Mer.

Nous recherchons pour notre société filiale française, avec siège à Paris, un organisateur et coordinateur de vente doué pour le service intérieur qui regroupera tous les liens. Afin de pouvoir maîtriser cette tâche indépendante exigeant des propres décisions, vous devrez posséder quelques années d'expérience de la vente. Il est exigé de parfaites connaissances de la langue allemande.

La rémunération élevée sera en fonction des résultats et il existe la possibilité d'occuper des postes plus importants au sein de notre organisation exportation. Veuillez adresser votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite en indiquant la date d'entrée et votre rémunération actuelle à notre Direction.



PAUL HETTICH & Co.

Scharnier-und Möbelbeschlagfabriken,

Vahrenkampstrasse 12-16, D-4983 Kirchlengern 1.

UFB LOCABAIL

analyste-programmeur

Vous possédez une formation en informatique de type MIAG et une expérience professionnelle de 2 à 3 ans (COBOL).

Nous vous proposons de vous intégrer à une équipe chargée de concevoir et organiser des traitements informatiques à partir de projets initiés par les divers services utilisateurs.

Cette activité vous amènera à jouer un rôle assez complet auprès de vos interlocuteurs (des professionnels du crédit). Elle exigera de vous de faire preuve d'aisance et de souplesse dans les contacts.

Lieu de travail : Front de Seine.

Nombreux avantages sociaux dans le cadre d'un groupe financier important.

Adressez votre candidature en détaillant votre expérience sous référence 513 M à : J. Morel - Service Orientation Recrutement - Compagnie Bancaire - 25, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

---

directeur d'usine

RÉGION RHONE-ALPES

400 personnes, expérience industrie pharmaceutique. Connaissance anglais.

directeur personnel et R.H

PARIS

500 personnes. Parlant anglais.

directeur établissement "vinicole"

SUD FRANCE

50 personnes. Transformation du vin.

directeur commercial

PARIS

Ameublement, connaissant circuit moderne et magasins franchisés.

médecin

PARIS

Responsable essais cliniques et suivi homologation ; connaissance anglais.

Ecrire à Monsieur BOURQUIN

3, rue Théodore de Banville - 75007 PARIS



CAP SOGETI LOGICIEL

dans le cadre de l'expansion importante de ses activités

RECRUTE IMMEDIATEMENT

3 INGÉNIEURS COMMERCIAUX (réf. 823/1)

expérimentés dans la vente de services ou de produits programmes pour contribuer au développement de l'Agence Produits Logiciel (CPL 1, MULTILIB, STARTER, SYSIF, MULTIFASTER).

1 RESPONSABLE MARKETING (réf. 823/2)

Cet ingénieur aura la responsabilité de la réalisation des supports pour la promotion des ventes, la formation des utilisateurs et la mise en forme de la documentation. Il participera en outre à l'élaboration de la politique Produits Logiciel de la Société. Ce poste nécessite une réelle connaissance de l'anglais ainsi qu'une compétence dans l'utilisation de l'informatique.

Envoyer C.V., photo et prétentions à

CAP SOGETI LOGICIEL,

5, rue Louis-Lejeune, 92128 MONTROUGE CEDEX

---

jeunes DUT informatique

(environ 2 ans d'expérience)

Connaissant PL 1 — 60.000 F/an

Une grande Société du secteur pharmaceutique propose deux postes pour traiter les problèmes de gestion de stocks.

Equipé d'un IBM 370-138, cette société travaille en DOS/VS, et en télétraitement.

Elle offre de réelles possibilités d'évolution au sein d'une équipe jeune, et des avantages nombreux, tels que: horaires souples, restaurant d'entreprise, et 5 semaines de vacances.

Envoyer Curriculum-Vitae et une lettre manuscrite, sous référence 216 à:

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE

Conseil en Recrutement

9, rue Alfred de Vigny 75008 Paris

CHEF DE PRODUIT

Filiale française d'un puissant Groupe International d'import-export distribue sur le plan national des articles diversifiés. Elle recherche pour son département QUINCAILLERIE ET SERRURERIE DE BATIMENT un chef de produit. En liaison directe avec le Directeur du Marketing, il devra élaborer, puis mettre en œuvre, les stratégies et assurer le lancement des produits sur le marché français.

Son action l'amènera à établir des contacts internes avec la force de vente et des relations personnelles auprès de certains distributeurs (quincailliers, grossistes) et des prescripteurs (architectes, B.E.).

Pour réussir, il faut 5 ans d'expérience minimum de la fonction chef de produit acquise sur le marché de la serrurerie, du bâtiment ou encore de la métallurgie.

Bonnes connaissances en anglais nécessaires.

Résidence Paris ou région parisienne.

Ecrire avec C.V., photo et prétention ss réf. 2378 à Danielle JALBERT

CORT 65, av. Kléber 75116 PARIS

Discrétion absolue.

IMPORTANT ORGANISME

Grande banlieue NORD de PARIS

recherche pour poste

de CHEF de SERVICE

INGÉNIEUR

GRANDES ECOLES

(MINES, CENTRALE) 35 ans minimum

Il animera une équipe d'ingénieurs et de techniciens, chargée de travaux de recherches et d'assistance technique dans des domaines variés intéressant la construction mécanique (fatigue des structures, travail de la tôle, chaudronnerie).

Expérience industrielle indispensable. - Bonne connaissance de la mécanique des milieux continus et de la métallurgie. - Anglais ou Allemand souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 66.809, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

chef de projet informatique

Nous sommes un Groupe industriel important (20.000 personnes) équipés de matériel IBM et développant des applications interactives sous VM. Nous voulons renforcer notre équipe informatique d'un Chef de Projet.

Celui-ci aura la responsabilité des applications GESTION DE PERSONNEL (paie, fichier de personnel, etc...).

De formation supérieure et excellent technicien en informatique, il aura eu une expérience concrète de plusieurs années en tant qu'ingénieur de projet "Paie et Gestion du Personnel". La connaissance du matériel IBM et du langage Cobol est indispensable.

Lieu de travail : Paris Ouest.

Possibilités d'évolution de carrière pour un candidat à forte personnalité.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 22.01/CP/136 à Adéquation - 54, avenue de Versailles 75016 Paris.

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

---

comptabilité dynamique

Nous sommes jeunes et expansionnistes.

Le décuplement de notre C.A. depuis 4 ans et nos ambitions dans le secteur des matériels pour la communication d'affaires nécessitent le renforcement de nos structures administratives. Nous recherchons :

LE CHEF COMPTABLE

qui mettra en place un service comptable fiable et efficace en formant, transformant et animant une équipe d'une dizaine de collaborateurs.

Outre les aspects classiques des comptabilités générales et analytiques, il s'occupera des opérations administratives et financières liées à nos activités d'import-export (crédits documentaires, achats de devises, etc...).

Les candidats domineront parfaitement, tant au plan théorique que pratique, tous les problèmes habituels de la comptabilité. Ils auront les diplômes de base nécessaires, plusieurs années de "métier" et l'habitude de l'outil informatique. Ils auront à cœur de faire de notre comptabilité un moyen véritablement au service de l'entreprise et non une fin en soi. Ils seront, comme nous, jeunes et expansionnistes et avides de grandir professionnellement avec la société.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite (au stylo plume sans guide-lignes) sous réf. 3723-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

120.000 F +

Spécialisés dans les systèmes d'informatique répartie, nous élargissons actuellement notre gamme de produits pour un meilleur service à notre clientèle.

Dans le cadre de cette expansion, nous recherchons de véritables hommes d'affaires pour prendre en charge la commercialisation de nos produits à des niveaux élevés.

A notre avis, pour réussir dans un tel poste, il faut faire la preuve d'une expérience réussie de la vente d'ordinateurs et disposer d'incontestables qualités de négociateur.

Une formation d'Ingénieur serait souhaitable. Mais l'homme nous intéresse plus que son diplôme. En plus d'un salaire motivant, puisque non plafonné, vous disposerez d'une voiture de fonction.

Par ailleurs, la qualité, la fiabilité de nos produits, l'efficacité de notre équipe de maintenance et notre excellente image de marque seront des atouts à la mesure de votre volonté de réussir.

Notre expansion, notre ambition devraient être à la mesure de votre volonté de réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.860, à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié cette recherche.

---

jeune responsable crédit immobilier

est recherché par établissement financier en pleine croissance.

Ayant une expérience de 3 ans dans le financement promoteur, il sera capable de monter les dossiers de crédit et d'en suivre la gestion avec autonomie.

Poste à pourvoir à Paris.

Rémunération 70 à 80 000 F/an.

Envoyer C.V. sous réf. LDK 609 à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIÉTÉ PRODUCTION ET VENTES P.V.C.
FILIALE GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS
RECHERCHE

INGÉNIEUR DE VENTES

Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou commerciale, ayant l'expérience de la vente du P.V.C. (ou domaine proche), capable de développer les ventes auprès d'une clientèle industrielle française.

Poste basé au siège à PARIS.

Ordre de grandeur de rémunération

100.000 +

Ecrire sous référence UJ 492 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue

efap

Filiale importante
groupe français multinational
industrie bâtiment
recherche pour Paris

adjoint directeur exportation

Ce collaborateur aura pour mission de développer les ventes de la Société en Europe à travers un réseau d'agents commerciaux. 30 ans au moins, de formation E.S.C., allemand-anglais courants. L'Adjoint recherché possédera avant tout capacité et expérience dans la négociation ainsi que dans l'animation d'un réseau de vente à l'étranger. Il doit détenir également des aptitudes réelles d'ordre et de méthode pour aborder ultérieurement des fonctions plus importantes incluant une capacité de gestionnaire. Bon climat de travail pour un élément dynamique et énergique.

P.LICHAU

SODECI — Adr. C.V. + photo + prétent. s/réf. 751 à 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS

Pour l'ouverture d'un bloc médico-chirurgical en Septembre 1978,
LE CENTRE HOSPITALIER DE PONTOISE (95)
recherche une

assistante sociale

pour s'occuper du personnel (1700 agents). Les candidates, qui doivent justifier d'une sérieuse expérience, peuvent adresser leur CV au Directeur de l'Hôpital de Pontoise — 95300 — ou téléphoner au 030.94.00, poste 20.19.

AYANT REALISE AVEC SUCCES SON PLAN DE DEVELOPPEMENT

TELIC STRASBOURG

POURSUIT SON RECRUTEMENT ET RECHERCHE

DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS EXPÉRIMENTÉS

Les candidats devront avoir une formation du niveau maîtrise en informatique ou école d'ingénieurs avec spécialité informatique.

Une expérience professionnelle entre 5 et 10 ans sera demandée.

Ils participeront à l'étude, au développement, à la maintenance de systèmes électroniques de pointe utilisant les microprocesseurs.

Dans ce cadre, ils auront pour mission de faire l'analyse détaillée, la programmation, le support du logiciel de ces systèmes.

Expérience dans la conception et la programmation de systèmes temps réel sur mini ou micro-ordinateurs, et utilisation des langages évolués.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et STRASBOURG.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer curr. vitae avec photo et prétentions à : TELIC 206, route de Colmar, 67023 STRASBOURG CEDEX.

Filiale française implantée sud Paris
société multinationale européenne
équipements électroniques et électromécaniques
milieu médical recherche

CHEF SERVICE APRES VENTE

Ce collaborateur aura pour mission de diriger une équipe nationale de Techniciens après-vente chargés de la mise en route, de l'entretien et des dépannages de matériels. Agé de 30 ans au moins, formation I.U.T. ou équivalent, l'homme recherché, devra détenir une solide formation et expérience d'électronicien ainsi que des notions de mécanicien. Priorité sera donnée à candidat offrant une expérience réussie du commandement et de l'animation des hommes. Anglais courant exigé. Déplacements sur toute la France et relations régulières avec les pays étrangers. Très bon climat de travail, nombreux avantages sociaux.

P.LICHAU

SODECI — Ecrire avec C.V., photo et prétent. s/réf. 753 à 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS

CABINET CONSEIL EN MARKETING ET DEVELOPPEMENT
recherche pour son département création (6 pers.)

UN(e) CONCEPTEUR(trice)-RÉDACTEUR(trice)

dont le rôle sera essentiellement :
— De concevoir et rédiger des thèmes d'actions publicitaires et promotionnelles, mais aussi des audio-visuels, des dossiers destinés à la distribution ou aux forces de ventes...
— De rechercher les informations nécessaires à l'élaboration de ces actions.
— D'assister le responsable Création.

Compétences et qualités :
Bonne formation générale, 4/5 ans d'expérience en rédaction, curiosité intellectuelle, sens de la synthèse et de l'efficacité, sens commercial et, bien sûr, goût de la créativité.

Pièces demandées :
Lettre manuscrite, avec salaire souhaité, curriculum vitae et photo, ss réf. 754973 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

FILIALE ENTREPRISE NATIONALISÉE
recherche pour son siège à PARIS (12e)

2 ASSISTANTS (ES) DE GESTION

Formation E.S.C., B.T.S., D.U.T., G.E.A., E.A.P...
débutants ou quelques années d'expérience

POUR PARTICIPER A LA CREATION ET A LA MISE EN PLACE DU CONTROLE DE GESTION ET DE L'INFORMATISATION DE L'ENTREPRISE

Connaissances exigées :
Comptabilité analytique et générale - informatique
Analyse fonctionnelle appréciée.

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires, pouvoir se déplacer en province, être aptes à tenir dans le courant de leur carrière un poste opérationnel.

Ecrire sous le n° 7361 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

offres d'emploi

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

secrétaires

information divers

formation profession.

villégiatures

capitaux ou proposit. com.

occasions

automobiles

divers

autos-vente

bateaux

l'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Paris Rive gauche

Province

appartem. achat

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

17e ATELIER ARTISTE dans Hôtel part. 80 m2 hors du commun. - 574-22-60.

MONTMARTRE Dans bel imm. rénové. 2 P. tt cft à partir de 155.000 F. 522-95-28.

12e. Imm. ancien, 2 PCES, cuis. Bains. Refait nf. Bon placement. 180.000 F. - 655-10-17.

RUE QUINCAMPOIX Très beau duplex, caractère. 44 m2, tt confort. 305.000 F. 522-95-20.

Proximité immédiate PARC MONCEAU, imm. catégorie exceptionnelle, ét. élevé, balc., soleil, 245 m2 environ. Tr. bon plan. I.C.H. 742-08-00.

Pptaire 3 P. cuis. Bains. Plein soleil, 6 étage, 45 m2. Imm. rénové. - 555-92-29.

A deux pas Bois Vincennes, pptaire 4 P. duplex 100 m2 envir. S/jardin, à aménager. 555-92-29.

MICHEL-BIZOT. Pptaire studio duplex, rez de jardin, vraie cuisine. Salle de bains. W.C. Tél. 555-82-35.

PLAINE-MONCEAU IMM. EXCEPTIONNEL 2e ETAGE - TOUT CONFORT GRAND 7 P. 250 m2 2 BAINS - LINGERIE BON ETAT GENERAL + 2 chbres serv. + débarras PRIX 1.450.000 F Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h. 11, rue THEODULE-RIBOT ou 723-91-22

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 P. en duplex - Visite du mardi au samedi inclus 16 h. à 19 h., ou téléphoner heures bureau 359-30-85

MUETTE Imm. récent Beau 115 m2 + 40 m2 terrasse. 8e ASCENS. 5 PCES - Bon état - Parking 1.300.000. - FONCIAL 266-32-35.

28, AVENUE FOCH

PARIS (16e)

Dans un immeuble jugé exceptionnel (70 % du programme vendu en trois mois)

Reste à vendre :
— 9 appartements de 100 à 200 m2 ;
— 3 hôtels particuliers, sur jardin (avec ascenseur privé pour chacun).

Divers appartements décorés par Jansen.

Réception de 14 h. 30 à 18 h.

Réalisation CIABA 53, avenue George-V, 75008 PARIS.

ACHETEZ SANS COMMISSION Appts - Villas - Terrains INTERPROPRIETAIRES Tél. : 280-23-28 - 280-54-28 38, rue de Londres, Paris (9e)

TROCADÉRO Imm. 2 B - Sél. dble. 3 chbres, + 2 ch. serv., 115 m2 au 1er étage. 750.000 F. JOUBERT et ANDRE TELEPH. : 266-67-06

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE STUDIOS 19 et 26 M2 environ APPTS de 76 M2 à 235 M2 Sur place, tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57

AV. VILLIERS Imm. pierre de t. 6 p. tout cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

LEDRU-ROLLIN (100 m) Propriétaire vend directement STUDETTES STUDIOS 2 P. DUPLEX tous loués. Contrat longue durée. Locataires sérieux. Très bel imm. complètement restauré. Pour investisseur, prix étudié pour achat groupé. Gestion assurée. Le Propriétaire - O.F.B.I. 555-92-72

AUTEUIL - 6.000 F le m2 entièrement rénové, 6e étage, ensoleillé, salon, sal. à manger, 4 chbres, 2 bains, cuis. équipée, tél., chbre de service, confort, possib. parking. GEFIC Mme RENARD 723-78-90

EXELMANS 3 P., 90 m2, parking. P. à part. 700.000 F. T. 224-18-38.

HALLES MAGNIFIQUE SEJOUR 50 m2, cuisine, gdes cheminées, caractère, 2 chambres + 2 sanitaires. IMM. RENOVE. Tél. : 233-62-46.

PORTE DAUPHINE Magnifique 180 m2, 10e étage imm. récent. - 567-22-88

4, rue Torricelli, pptaire vend dans bel imm. 3 Pces tt cft, calme. 280.000 F - 336-33-62 Ce mercredi 14 à 18 h.

A VENDRE 1 Studio entièrement rénové 9, rue des Ardennes 75019 PARIS S'adr. à JAURES IMMOBILIER 132, av. J.-Jaurès, 75019 PARIS Tél. 200-99-05

2 STUDIOS A VENDRE dans le 18e affaire à saisir très bas prix. S'ad. à JAURES IMMOBILIER

DAUMESNIL, imm. 1968, séj. + 3 chbres, 85 m2 sur jard. 445.000 F. FONCIAL - 266-32-35

CHATELET beau 2 PCES tt cft, poutres apparentes. 544-58-38

NATION Immeuble récent Studio calme, cuis., s. de bains, w.-c., confort, propre. 75.000 F. - 331-89-46.

60, rue Joseph-de-Maistre DANS IMM. NEUF, STUDIOS 2 Pces, parking, mardi, vendredi de 14 h. à 19 h.

RUE BOULAINVILLIERS moderne 3 p., bns, 70 m2, 5e ét. grand cft. Vue dégagée. MICHEL ET REYL - 265-90-05

ETOILE très belle réception. 2 gdes chbres, cuis. équipée, bains, prof. lib. possib., imm. stand. 1.050.000 F - 727-84-76

ENTRE PALAIS-ROYAL et FUTURS JDINS DES HALLES Maison XVIIe, luxe, raffinement pied-à-terre, gd dble living + chbre, tt cft. Prix : 650.000 F DORESSAY. - 548-43-94

GDS BLDS, superbe appartem. 180 m2, duplex dernier ét., grd balc., vue exceptionnelle s/Paris et Sacré-Cœur. Tél. 770-07-55

HALLES - BEAUBOURG Gd studio 46 m2, 3e étage avec ascens., poutres anciennes, refait neuf. 395.000 F. Visite 14 à 19 h (sauf lundi). GEFIC CTI 53, rue Saint-Denis 508-41-63

29 APPARTEMENTS DANS LE 9e
4.000 PARIS et AUTOUR L'ordinateur de la MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

THÉOPHILE-GAUTIER Immeuble P. de T., 4e étage, splendide récept. + 5 chbres + 2 services + 2 boxes. Prix étudié. — CAILLET : 359-83-04.

Paris Rive gauche

100 m du CHAMP-DE-MARS 3, av. FR. -LE PLAY VERDURE - SOLEIL 3/4 p. 110 m2, gd stand. 1927. Parfait état. Chambre service. Mercr., 14 h. à 17 h : 266-19-00

BAC SOMPTUEUX 8 P., 3 BAINS, GD STANDING, PARF. ETAT. VUE. - 265-67-79.

ITALIE Bel immeuble classique Ravissant 78 m2 au soleil, vue, grand balcon. 370.000 F. - 320-73-37.

Mo ALESIA 6e étage Balcon IMM. RECENT TT CONFORT SEJOUR + 1 CHAMBRE, entrée, cuisine, bains, tél. PRIX INTERESSANT 48, rue SARRETTE - Mardi, mercredi, 14 h 30 à 17 h 30.

DENFERT-ROCHEREAU 3 P. 1er ét., cft impeccable. Prix 270.000 F. - 322-40-92 ou ce jour de 17 h 30 à 19 h : 27, RUE FROIDEVAUX

QUARTIER LATIN Ds imm. p. de t. ravalé. Asc. 5e ét. rue et cour. Balc. Soleil Beau 5 PIECES Double living, 3 chambres, cuis., 2 bains, 2 w.-c., ch. cent. ENTIEREMENT RENOVE PRIX 700.000 F Merc., jeudi, de 14 h à 18 h : 28, rue du Cardinal-Lemoine ou tél. 292-29-92.

EXCEPTIONNEL DERNIER ÉTAGE VUE IMPRENABLE SUR JARDIN DES INVALIDES APPARTEMENT 127 m2 GRANDE RÉCEPTION 2 CHAMBRES 1 BUREAU 140 m2 DE TERRASSE AVEC PERGOLA + 20 m2 DE BALCON POUR VISITER TÉLÉPHONER A APRI 885 - 12 - 30

XVe - LIMITE VIIe RUE ROSA-BONHEUR Tr. bel imm. 3 P., cft, salon, s. à m. + chb. Cotimo, Mme Toppo, 783-62-74

PTE ITALIE, 1973, gd conft. 2 Pces, 44 m2, impec. Park. 188.000 F + 27.000 C.F. 535-56-92

VAVIN. Atelier, chbre 44 m2, meubles évolutifs, cft, calme, très sympathique. RIC. 02-44.

34, BD DE GRENELLE studio 35 m2 + grand balc. Ascenseur. Chf. central. 225.000. Mercredi de 12 h. à 16 h.

Mo LOURMEL Imm. stand., stud., kitchenette, balc. Impeccable. 230.000. T. 533-96-65.

DENFERT-ROCHEREAU Gd stand. 8e ét. Vue dégagée. 4 Pces, cuis., bns. 110 m2 + terrasse. 387-42-37.

41, AV. FELIX-FAURE Imm. pierre de t. Qualité except. 4 Pces. 98 m2. Chf. central, bains. Appt à modern. 2e ét. Asc. 520.000 F. Créd. Vis. s. pl. mardi, mercredi 14 h. à 18 h.

7e Paris. Profession libérale. Bd St-Germain, Chambre des Députés. 6 P. 170 m2. cft. Très bel imm. Firmy. 874-26-98.

5e MOUFFETARD Studio ORIGINAL. Cheminée. 3e et dernier étage. Calme. 135.000 F - 707-35-58

SUR CHAMP-DE-MARS 7 pces 220 m2, grand standing, office + cuisine, 2 bains, balcon. Grd hall. Téléph. - 5e étage, ascenseur - 227-33-51

AVENUE DU MAINE Maison particulière style atelier. Neuf. Living avec loggia. 190 m2, hauteur : 5,50 m. 2 chbres, 2 bains, grd confort. Jardin intérieur surf. totale : 250 m2. Prix justifié. PROMOTIC - 322-15-76

26, RUE GUYNEMER Part. vend dans très bel imm. pierre de taille appart 3 Pces 110 m2, 2e ét. sur cour. Clair et calme. Apr. 21 h. - 222-81-91.

ST-GERMAIN-DES-PRES ravissante maison 180 m2, état impeccable, récept., 4 chambres, 3 bains, calme, soleil. - 544-11-87

AV. EMILE-ZOLA. Imm. pierre de taille 3e ét., asc. 4/5 pièces. Chambre de service. 754-29-84

ILOT ST-SEVERIN. Part. vend 2 p. de caractère, classé XVIe, cheminée. Tél. : 633-93-69

Dans bel imm. tt confort, magnifique duplex 45 m2 + 2 balcons. 7e étage. Vue panoramique. 270.000 F - Tél. : 734-36-17

VARENNE IMMEUBLE DE CARACTERE 4e ETAGE - CALME et SOLEIL CHARMANT 2 PCES Kitchen., bains, w.-c. Moquette. ENTIEREMENT RENOVE PRIX 245.000 F Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h. 59, RUE DE BOURGOGNE, ou tél. : 723-96-05.

CHAMP DE MARS Etage élevé. 7 pces. tt confort. Vue, soleil. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

CHARLES-MICHELS 300 m du Front de Seine Imm. neuf, jamais habité 3 pces 61 m2 + balc., 2e étage. Prix : 422.300 F Studio, terrasse, 5e étage, Prix : 220.000 F IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland - 225-93-69

MONTPARNASSE - Pptaire Magnifique atelier d'artiste de 180 m2, 2 mezzanines. Calme. Soleil. Caractère - 555-92-29

MONTPARNASSE - VAVIN Luxueux duplex, terrasse, 7e ét., 3 pièces. Cabinet Jean COURTOIS - 261-80-02

EGLISE ALESIA - Maison part. 250 m2, style atelier. Living, loggia 190 m2, 2 chambres, 2 s. de bns, cuisine, gd confort. Etat neuf. Patio. PRIX JUSTIFIE 633-45-40, matin

Région parisienne

CHAVILLE LA FORET avec vue imprenable sur les bois ds imm. gd stand. av. piscine. 3 APPTS DE 54 à 170 M2 Tél. 727-10-44 - 326-50-19.

Versailles. P. à P. Beau 4-5 P. Prox. gare. Calme, verdure. Urgt. Px à déb. 950-81-56.

Pont Neuilly-Puteaux, Petite résidence récente. P. de taille. Standing, calme, soleil. 73 m2 séjour + 2 ch., balcon, Tél. H. de B. - 609-06-09.

BOULOGNE. Pr. Mo. Im. réc. 7e ét. Balcon, soleil, hall, séj. dble. 2 ch., cuis. S. de bns. IMPECCABLE. Parking. Prix 415.000 F. ROUSSEL. 620-36-49.

45 m2 TERRASSE PLANTÉE NEUILLY. Part. vd appt stand. 126 m2 + parkg. Vis. s/place : jeudi 8, 14 h. à 18 h., 78, bd V.-Hugo, 92200 Neuilly. 747-58-18

ST-CLOUD - VAL D'OR Rue du Mont-Valérien - Imm. grand standing, construit par Claude Parent. 6 p. DUPLEX 205 m2 + terrass. et balc. 260 m2 vue sur Paris. Excellent état - EXCLUSIVITE GEFICO - 755-99-40

BOULOGNE S/jdin. 11e ét., entrée, séjour, chbre, cuis. s. bains, wc, 54 m2 + terrasse. Vue imprenable. Parking. 268.500 F 825-60-40

BOULOGNE RESIDENTIEL DUPLEX 195 m2 APPART. DE CARACTERE Magnifique réception, 3 chbres, JARDIN PRIVE. - 825-21-52.

Mo GENTILLY Très beau 2 pièces récent, téléph., balcon, jardin suspendu 55 m2 environ, garage. 220.000 F. - 387-27-60.

ST-CLOUD VUE PANORAMIQUE SUR PARIS ET VERDURE Splendide 154 m2, 5 P., 2 bains, LOGGIAS, 2 garages. 755-87-86.

NEUILLY RESIDENTIEL - IMM. NEUF PLEIN SOLEIL Belle réception avec cheminée TERRASSE-JARDIN S. à m., cuis., office, lingerie, 4 chbres, 4 bains, 2 gar., serv. DECORATION DE CLASSE MAZEL IMMOBILIER 843-76-42

NEUILLY VICTOR-HUGO Imm. neuf Séjour + 2 chbres, balc., soleil. 325-20-77.

VERSAILLES 3 minutes GARE Part. vd 6-7 pces, dernier étage, imm. p. de t., 150 m2 + gd balc. Prix 775.000 F. - Tél. 950-97-47.

Vincennes - ODE. 42-70 BALCON Vue Bois R.E.R. 3 P., 75 m2. Soleil. Calme.

Province

Vends Appt, NICE, 2 p., cuis., s. bns, neuf, bien placé. Tél. : (90) 91-17-59, après 20 heures.

PLEIN CENTRE DE CANNES Particulier vend dans immeuble grand standg appartement tout confort, 2 pièces principales, 50 m2 + terrasse, 7e étage. VUE CALIFORNIE PRIX 350.000 F. Téléph. 885-85-90.

CENTRE VILLE d'AVIGNON Du Studio au 3 P. 105.000 F à 400.000 F Dans HOTEL PARTIC. AVEC JARDINS Restauration de grande classe Location, gestion assurées R. U. R. 4, r. Sergent-Hoff, 75017 PARIS (1) 924-80-74 et 75

appartem. achat

SPECIALISTE du 16e, 17e et NEUILLY, recherchons pour notre clientèle, Appts 2 à 5 pièces - 574-22-60

RECH. BON XVIIIe 3/4 P. confort ou possib. Bon immeuble - HUSSON, heures bur. au 255-66-18

Jean FEUILLADE - 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75 rech., Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. STUDIOS, Paris, préférence rive gauche, près Facultés Téléphone : 873-20-67

Rech. appts 2 à 4 pces, PARIS, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire - Tél. : 873-23-55.

locations non meublées Offre

Paris

CONVENTION - Récent. Etage élevé, plein Sud, Studio tout confort, balcon, parking, 1.100 F + charges - 742-99-09

6e - Tr. GD 4 p. de caractère + de 100 m2 sur jardin privé, dépend. Vis. s/pl. mercredi 7, 14 à 17 h. 19, quai MALAQUAI, au fond de la cour. Téléphoner le matin. SEGECO au 522-69-92

PRES CHAMP-DE-MARS Pptaire, gd living, 3 ch., 2 bns, calme, balc. 4.000 + ch. 359-44-38

Gérant loue, Malesherbes, 95 m2, 4e ét., tr. ensol. 4 p., cuis. équ., bns, tél., moq. T. pr RV 12 à 20 h 924-32-69, mercr. 7 et jeudi 8.

16e, av. Président-Wilson 2e ét., asc. 120 m2, imm. stand. Gd 4 pièces + 2 chambres serv. Poss. parking - 3.500 F. Téléphone : 574-82-81. P. à P.

Hôtel partic. 5/6 p. gd confort (3 × 2 p., cuis., bns), 4.000 F par mois. « FAC », 337-69-59

Pl. DAUMESNIL - Dans imm. neuf, loue 2 p., moqu., cuis., s. de bains, wc, tél. Téléphoner : 8 h./20 h. au 942-19-08

Région parisienne

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE)
3 pces 76 m2 + loggia 13 m2, loyer 1.151 F, charges 250 F.
4 pces 90 m2 + loggia 13 m2, loyer 1.331 F, charges 313 F.
5 pces 105 m2 + loggia 13 m2, loyer 1.546 F, charges 375 F.
S'adresser au Gardien : 1, avenue Nationale - MASSY Tél. : 920-48-90 - 920-48-92 ou 920-48-91, le matin.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02

SOCIETE AMERICAINE recherche pour 3 de ses Directeurs : logements de fonction
1o) Mais. indiv. ou penthouse vide 300 m2, quart. 8e, 16e, 17e, Neuilly ou Boulogne.
2o) Appt vide, dble liv., 2 ch., banlieue Ouest, proche R.E.R.
3o) Appt meublé, dble living, 3 chbres, 17e pr. Parc Monceau.
Contacter M. Monserrat, 260-33-80 (Poste 334)

locations meublées Offre

Paris

A louer, PARIS-13e Du 1er juillet au 15 septembre, petit studio. Possible par quinzaine. - Téléphone : 259-65-64

DUROC - GD STANDG. STUDIO DECORE. Parking, 2.500 C.C. Immo Balzac - 723-50-00

Région parisienne

10 min. Porte Choisy, de préf. à universitaire, début juillet, 4 ou 7 mois : 6 P., 2 S. de Bains, équip. électromén. compl., tél., 4.000 F/m. + électr. + caution. Téléphone : 680-17-01

constructions neuves

60, avenue Claude-Vellefaux Métro Colonel-Fabien Très bel immeuble livrable immédiatement. Reste 2 et 3 p. Visite appartement modèle tous les après-midi. Tél. 870-46-82

BOUCICAUT Prix ferme et définitif, habitable 4e trimestre 1978 petit immeuble standing : 2, 3, 7 PIECES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, avenue Friedland. 225-93-69.

immeubles

DENFERT O. F. B. I. Marchand de biens vend directement immeuble en totalité 1.600.000 F. Bon rapport. Possible 70 % crédit. 555-92-72 Interméd. avec clients accepté.

J'achète murs de boutiques occupés, valables, jusqu'à 5.000.000, décision immédiate. Intermédiaires sollicités. VIDAL - 758-12-40

Vds imm. rénové, 14e S. Rapport 8,5 % l'an, plein cœur vieil Albi. Écr. no 2718 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

RECHERCHONS IMMEUBLES PARIS ou PROXIMITE PAIEMENT COMPTANT PARIM 103, RUE JOUFFROY 75017 PARIS - 227-29-59

hôtels-partic.

11, rue CHALGRIN PARIS-16e Maison particulière sur rue, sans jardin, 6 pièces. Ascenseur privé A aménager. Peut convenir pour habitation société ou profession libérale. Px intéressant : 1.200.000 F. S'adresser sur place exclusivement de 11 h. à 13 h.

NEUILLY-ST-JAMES bel récept. + 6 chbres, services gd jard. gar. 567-47-47 matin.

bureaux

REPUBLIQUE, RUE AMELOT. Immeub. de BUREAUX R + 5, 7.800 M2 + SOUS-SOL VENTE OU LOCATION. La propriétaire, 580-82-78.

1 à 20 BURX tous quartiers Location sans pas-de-porte Agence MAILLOT 293-45-55

PALAIS-ROYAL A louer 4 beaux BUREAUX, très bien situés, au 2e étage; LIBRES 1er JUILLET 1978.
— Possibilité commerce ;
— Sans pas-de-porte.
Tél. : 296-05-82 et 09-54.

locaux commerciaux

Pptaire vend et loue LOCAUX industriels P.M.E. entrepôts, Est de Paris. 25 km. A-4. — Téléph. 322-15-85.

fonds de commerce

URGENT. Bail à céder (150 m. Centre Pompidou), 40 m2 au sol 20 m2 ss-sol, 7 m. façade, et appart. 1er ét. 40 m2. Rens. tél. 278-46-04 mat., 223-95-15 apr.-midi

A vendre, complexe cinématographique (3 salles) murs et fds. Très bien situé dans une grande ville de province. Ecr. no 6046 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A vendre, fonds de commerce pour magasin de vêtements à Paris, emplacement exceptionn. 187 m2 sur 3 niveaux, chiffre d'affaires actuel 6 m. par an. Prix : 3 M. + loyer. Ecr. no 6045 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

viagers

TROCADERO - 4/5 P. 130 m2 Tt conft. Bel imm. VUE SUR VERDURE. - 850.000 F, pas de rente, occupé homme 76 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

YONNE, 99 km. Paris belle maison occupée, tout cft, état neuf, gd jard. avec arbres fruitiers Bouquet. 50.000 F. Rente 2.300 F. Tél. 770-87-55

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra 84, rue d'Alésia, Mo Alésia Frais abon. 350 F. - 266-52-04

propriétés

VERSAILLES 5 km, près gare CHAUMIERE sur 7.000 m2 parc boisé. Px justifié. MAT IMMOBILIER - 953-22-27.

RETROUVEZ VOTRE ENFANCE Départ. du CHER, près d'un joli village fleuri, anc. école rurale de 200 m2 habit. avec sa cour, son préau, le tout clos de murs, sur terr. 880 m2. Gr. œuv. et toit. excell. état, eau, électr. PRIX 130.000 F Possibilité crédit 80 %. PROGECO 3, B.P. 159, 90, aven. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUCON CEDEX. Téléph. 16 (70) 28-30-30.

BEAUJOLAIS, Résidence style rustique 5/1 pces, sur terrain 2.500 m2, calme, vue. Prix : 600 000 F. FORUM. AG. Tél. (74) 65-55-26

REGION LIVAROT Jolie propriété normande bordée par ruisseau + plan d'eau 1 ha 87 de terrain. Px 430.000 F Tél. (31) 64-72-83

25 km BORDEAUX NORD PAR AUTOROUTE maison bourgeoise, 12 pièces à restaurer, cour intérieur sur 7.800 m2 boisé. Prix : 330.000 F. CABINET MERVEILLAUT ST-ANDRE-DE-CUBZAC. 43-11-96

115 ha - SOLOGNE Est. N. 20, 170 km. PARIS. Excellente propté, chasse-pêche, agrément, 114 plaine, 314 bois, bel étang, rivière 2 rives. Rend.-vs de chasse, bât. ferme. Libre vente. Possibilité réduction. IMMOB. REMANGEON S.A. VIERZON, 18104. B.P. 132 Tél. (36) 75-39-91 +

A VENDRE PAR PROPRIÉTAIRE Résidence secondaire 1974 Maison ROCHEL, 2 gdes terrasses. Séj. Salons, 3 chbres, moquettés. Cuisine aménagée. S. de bains + W.C. + chbre d'appoint. Chauffage électrique, cheminée Philippe. Parc aménagé avec gazon. 4.400 m2 + bassin. LA BRIONNERIE 41-42, SOMMECAISE (Yonne) Accès A-6 sortie Joigny.

MONTMORENCY Vue panoramique, propriété bourgeoise de caractère, récept. 60 m2. Très belle cheminée, grande cuis., office, 3 chbres + maison gardiens. 4 PIECES tt conft dans parc décoré 3.100 m2. Prix : 1.500.000 F à débattre. Tél. : 417-34-80.

CRETEIL PROPRIÉTÉ bourgeoise, salon, S. à M., bureau, 4 chambres, S. de B., sur 703 m2 + 50 m2 bureau, conviendrait profession libérale. 900.000 F. - VARD : 376-45-46.

SOLOGNE A VENDRE Terrains et Territoires de 1 à 100 hectares avec étangs dont certains constructibles. Tél., matin, 9 h. 30 à 11 h. : 16 (38) 35-00-58.

domaines

35 KM. AIX-EN-PROVENCE Propriété 80 ha, très b. bâtiment, église du XIIe, presbytère, caves voûtées, 15 pièces + ferme. Possibilité rapport. Prix 1.700.000 F. AGENCE SAN PEYRE. 84 - Ménerbes. Tél. (90) 72-22-81.

SUD BRETAGNE (44) Propriété 500 m2 habit., impecc., séjour 120 m2, 4 s. de bains, 19 ha, cultivables. Libres 1.000.000 F. CELTIQUE, 2, rue Héronnière, Nantes. (40) 71-80-18

villas

HOUILLES Résident. VILLA meulière 3/700 m2 terrain décoré Séjour dble av. cheminée, belle cuis., 4 chbres, salle d'eau, garag. sous-sol total. - 8' gare. Prix : 662.000 F. — 913-20-14.

CHATOU CALME 500 m R.E.R. VILLA ANCIENNE. Récept. + 4 ch., bains, tt cft. Jard. clos. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

13 - AIX-EN-PROVENCE Ds site verdoyant et calme, très belle ville provenç. prestat. de classe, parf. état. Séj. 40 m2 av. cheminée, 4 grdes ch., 2 bains, cuis. tt équ., ling. gge, ch. cent. tél., terrasses 70 m2, jardin clos de 2.000 m2 très agréab. amén., très belle vue. Px 1.040.000 F AG. COUGARD, 43, cours Mirabeau, AIX. (42) 27-84-69 - 26-15-75

ST-GRATIEN LIMITE ENGHIEN Villa 9 ans élevée s/ss-sol total, séjour en L, cuis., 5 ch., 2 bains Terrasse. Jardin 900 m2 envir. 840.000 F. Tél. 989-31-74.

BRY-SUR-MARNE COTEAU, près centre : VILLA MODERNE, séjour double de 35 m2, bureau, 4 chbres, cuis., 2 bains, état exceptionnel, jardin, sous-sol, garage, 590.000 F. AG. REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. Tél. 324-17-63.

VILLEMOMBLE RÉSIDENTIEL Maison exceptionnelle sur jardin paysagé de 1.000 m2. Prix justifié. Tél. : 668-28-00 ou 927-98-85

FRONT DE MER MORBIHAN terrain nu et propriété ds parc boisé, environnement exceptionnel, tennis. Manoir de LANHOEDIC, 56370 Sarzeau

PARTICULIER VEND MAISON 7 PIÈCES dans forêt, terrain boisé de : 608 m2, exposition sud, 2 S. de B + 1 douche, écoles, commerces à 5 minutes, gare des Clairières-de-Verneuil à 5 minutes (30 minutes de Saint-Lazare) : 550.000 F. T. 971-92-54/971-67-88.

pavillons

RUEIL Vends 6 pièces + gar. 900 m2 proche forêt - 778-34-54 et 967-74-52 après 18 h. 620.000 F.

NANTERRE Mairie. Beau Pav., living dble + 6 ch., tt conft. Jard. Prix intéressant. MERGUI S.A. - 766-42-08

maisons de campagne

CEVENNES, vd sur 13.000 m2 MAS s. de séj., 4 ch., gde cuis. s. d'eau, cave, grange aménag. T. apr. 19 h. au 16-42-88-40-85

Part. vend petite maison dans village forêt landaise, 40 km océan. Eau, électr. - 30.000 F. Ecr. Mme LARRAZ TRENSACK 40630 SABRES

Maison ancienne, tt cft, 7 Pces, 2 bns, garage, 1.800 m2, OISE, 100 km PARIS Tél. : 345-88-61 ou (4) 443-22-70.

terrains

CANNES à 35 km - Vue sur le lac de ST-CRASSIEN 3.500 m2 - Plein sud Viabilisé - 220.000 F Tél. h.b. 976-33-84/Soir 958-14-73.

HOULGATE. Terrain à bâtir, 2.500 m. Eau, gaz, électricité. 59 F le m2. 359-30-85 h. bur. ou 567-07-08 après 20 h.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER ACHETE COMPTANT TERRAINS TOUTES SURFACES à partir de 5.000 m2. Faire offre : Société DEVIQ, 60, av. Joffre, 60 - CHANTILLY. Téléph. 16 (4) 457-12-02.

SOLOGNE A VENDRE Terrains viabilisés et constructibles, avec ou sans étang et bords rivières également terrains pour création étang. — Téléphoner, le matin, de 9 h. 30 à 11 heures, au : 16 (38) 35-00-58.

manoirs

Autor. Ouest, 50' Paris prox. golf, parc 1 ha manoir luxueus. aménag., nombr. dépend., pisc. chauf., imm., chemin. et vitraux époque. - Tél. (32) 53-42-11

demandes d'emploi

CADRE DE PRESSE 6 ans d'expérience - Cadre I Bonne pratique dans la gestion des fichiers (sur fiches et informatique). Expérience dans la promotion et la diffusion de publications (hebdo ou mensuel) cherche situation dans le même cadre d'activité. Libre immédiatement. Ecrire no T. 06.003 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

AUDITEUR INTERNE 29 ans - Dauphine - D.E.C.S.
• 3 ans d'Audit International.
• Responsable de la conception et mise en place des techniques d'Audit dans filiale (2 500 sal.) de multinationale.
Recherche France ou étranger, poste de contrôleur de gestion ou controller. Ecrire no T. 05.973 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

RESPONSABLE FORMATION
— 38 ans, Sciences Po + Psycho ;
— 13 ans exp. fonct. personnel puis FORMATION.
Recherche pour CONSULTANT et FORMATEUR ou RESPONSABLE de FORMATION Domicile région parisienne exclue. Ecrire no T 05.972 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Chef compt., DECS, spécialiste liaison organisation informatiq., à 1 an de la retraite, le rech. missions temporaires d'organisation ou remplacements. Libre au 1-7-78. Ecrire no 82.837 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Docteur-ingén. ENSEM, expér., rech. industrielle, cherche poste ingé. rech. ou prod. en mécan. Ecr. no 7.394, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Direct. gestionn., dipl. dr CVL, format. économ., expér. et réf., autorité confirm., connais. parf. gestion et anim., cherche poste au sein assoc. ou comité entrep., maison familiale, centre accueil permanent jeunes ou adultes. Téléphoner : (68) 50-15-70, ou écr. no 7.400, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Docteur en économ. (formation universit. franç.), 34 a., marié, ex-fonctionn., install. aux Pays-Bas, cherche poste de hte resp. ds Sté install. aux Pays-Bas ou à l'étrang. Libre de suite. Ecr. A. K. Bachstraat 48, Zevenar, PAYS-BAS.

J. H., 25 a., lib. O.M., maîtrise Sc. Eco., option économétrie, solides connaiss. maths, statist., compt., contr., gest., angl. cour., cherche emploi. — M. BOHET. 17 C, avenue Crébillon, 78600 MAISONS-LAFFITTE.

H., 34 ans, cadre de gestion, lic. droit, expérience administrat. et financière, cherche situat. Ecr. no 2.661, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 20 a., rech. garde enfant, juillet, bord de mer, ayant permis et fait colonies. Ecrire : no 8.882, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMPTABLE, 42 ANS, expérience entreprise T. P., hôtellerie et commerciale, réside actuellement en Côte-d'Ivoire, recherche situation similaire. Accepte poste expatrié. Ecrire, sous le no 66.110, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. F., 29 ans, ayant réalisé :
— Etud. statist. de produits ;
— Etud. qualitat. et quantit. ;
— Campagne publicit. et ayt participé à l'élaboration ;
— De plans marketing à court et à long terme ;
cherche pour septembre POSTE ASSIST. MARKETING chez annonceur ou dans agence. Ecrire à Mlle LESAGE, 5, square Monsoreau, 75020 PARIS ou tél. : 370-46-63, après 19 h.

JURISTE - 30 ANS dipl. étud. sup., 6 a. expér. Dt des affaires (assurances). Dt immobil. (constr., gestion). Dt social, fiscal. et content., rech. poste responsab. rég. parisienne. Ecr. : no 2.723, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

D.E.C.S. : plus 10 ans cabinet expert comptable, rech. situat. de responsab. dans moyenne ou import. Sté, Paris ou proche banl., cabinet s'abstenir. Ecrire no 82.779 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR AGRICOLE expérience de la vente, cherche emploi dans technico - commercial, avenir intéressant. Ecrire Agence HAVAS, CAEN. no 7.737.

B.T.S. ESTIENNE J. H., 28 ans, expér. intern., rech. poste Dir. artistique ou fabric. Presse, Edition, Pub. Ecr. no 82.942 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CADRE JURIDIQUE ADMINISTRATIF H. 29 ans - Maîtrise (droit des affair.) D.E.A. (droit d. affair.) connaiss comptables et immob. (I.C.H.), goûts contacts, 7 ans exp. Et. tte prop. Paris/rég. par. Ecr. no T 06010 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. Française - 34 ans cherche poste attachée de direction ou secrétaire de direction en Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats ou Koweït. BTS secrétariat, DEUG arabe, anglais, notions d'allemand. Mariée - 2 enfants Ecr. no T 005965 M Regie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE HAUT NIVEAU Dipl. Sc. Po, doct. Sc. Eco., I.C.G. - 44 ans 15 a. expér. maîtrise d'ouvrage aménagements, rénov. urb. stationnt, constr. soc., montage et direct. projets et progr. négoc. tt niveau, contact coll. loc. animat. équipe pluridiscipl. Libre rapidement Ecr. no 2.724 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE COMMERCIAL 20 a. d'expér. gds magasins gest stocks, achats, ventes et rentabil, rech situat similaire, Paris ou proche banlieue Ecr no 7.404 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR FINANCIER 31 ans, autodidacte, ch. poste équivalent France ou outre-mer Ecr. no T 05.746 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HME 51 ANS LICENCIÉ DROIT Mémorialiste expert-comptable, Directeur financier Sté d'importation depuis 10 ans, raison fusion rech. poste similaire. Libre rapidement. Ecr. SHAMOON, 13, r. Thouin, Paris-5e.

JOURNALISTE 30 ans, célib., 3 ans expér. ds revue prof. hebdom. (édition, bibliot.), en fonction. expér. hebdo régional, agence locale gd quotidien, intérêt p. audio-visuel, télév., cinéma. Tr. bon rédacteur lic. et maîtrise lettres et histoire. Poss. déplac. fréquents Province et étranger. étudie toutes propositions. Ecr. no T 05.975 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e ou téléph. 579-34-69.

Cadre Banque retraité, spécialiste import-Export, opération documentaire, réglementation des changes, rech. activités plein ou mi-temps M. Mercier, 32, av. Félix-Faure 75015 PARIS. Tél. : 557-06-21.

DIRECTEUR DE SOCIETE (300 personnes, 50 millions C.A.), 40 a., formal. de base : Electricité, grande expérience organisation gestion. Actuellement à l'étranger. Cherche situation France hors région parisienne (Direction société moyenne, direction service exportation, entretien travaux neufs). Ecrire Agence Havas 06071 Nice Cedex réf. 0121 qui transmettra.

Licenciée espagnol, 25 ans, aimant travaux recherche, expérience secrétariat, cherche plein temps documentation bibliothèque, librairie, édition. PARSY, 3, rue Henri-Martret, 94000 Créteil.

Dame cinquantaine, bacc. sér. réf., permis conduire, rech. emploi stable COMPTABLE SECRETARIAT. Toutes offres acceptées. Tél. 828-10-21.

CADRE SUPERIEUR 52 ANS, Ingénieur I.P.F., Solide expér. dans conception, études et réalisations gds projets également domaine gestion et direction, envisagerait toutes situations permettant utiliser expérience acquise ds domaine bâtiment ou industrie. Libre immédiatement. Ecrire Havas 28100 Dreux sous no 27 603 qui transmettra.

3e CYCLE SUP. DE CO. + MAITRISE ANGLAIS (ESPAGNOL) LIBRE IMMEDIATEMENT. Etudie toutes propositions. Ecr. no 82.841 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RESPONSABLE SCE PAYES H., 35 a., rech. emploi payes ttes déclarat. soc. Travx. administratif, état divers. Tenue dossier personnel. Libre de suite. Ecr. no 2.724 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Homme, 50 ans, cherche emploi surveillant de magasin. Sérieuses références. Ecr. no 6.047 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL, 28 a., étud. supér., excel. résult. vente, dynam., ch. poste organ. gest. - cciale - marketing. Libre rapid. Hamy, 6, r. E.-Dubois-14e

Assistante administrative et financière, 46 ans, expér. 10 ans import-export et 18 ans agences publicité. Bonnes connaissances anglais. Secrétariat - comptabilité. active, organisée, efficace, habitude responsabilités, rech. poste stable tous secteurs. Tél. : 526-45-74.

J. H., 28 a., Espagnol courant bnes not. angl., cherche emploi étud. ttes prop. Tél. l'après-midi de 14 à 18 h. : 373-66-93.

JEUNE CADRE INFORMATICIEN 10 ANS EXPERIENCE recherche vie active responsabilités et moyens d'action. Lieu de travail indif. (Paris, province, étranger). Etud. toutes propositions. Ecr. 042 CHALMANDRIER, 76, Champs-Elysées, Paris-8e.

J. Fme, secrétaire expér. Bac G1, posséd. machine à écr. électrique rech. tous travaux secrétariat à domicile. possib. travail sur bande magnétique. Tél. : 403-16-32.

Jeune femme 24 ans ÉCONOMISTE Maîtrise sciences éco. Relations économiques internat. Rech. poste dans secteurs bancaire, assurances. Etudes statistiques, relations internat. Anglais écrit et parlé. Mlle P. DATTIN, 6, rue de Chantilly, Paris. Tél. : 526-84-78.

LICENCIÉ EN DROIT 30 ans, homologué Maîtrise, diplôme Ecole Notariat, expér. Droit privé notarial, contentieux administrat., ch. poste intéres., accepterait courte mission ou travail temporaire Paris ou proche banlieue. Ecrire no J. 400, Publicité Roger Bley, 101, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Hme, Bonne présentation, 21 ans Dégagé O.M. Expérience P.A. Service exécution d'un grand quotidien. Cherche POSTE STABLE. Vacances août. Ec. s/no 625, M. à Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE BATIMENT - 48 a. Format. A et M, diplômé de l'Institut de droit du travail, I.C.G., intervenant en formation cadre et maîtrise. Organisateur, dynam., grande possib. d'adaptation, connaiss. approfondie au niv. régional Rhône-Alpes, 20 a. d'expér. de coordination et d'animation de réalisations complexes (universités, hôpitaux, usines), etc. Nomb. référ., spécial. de la communicat. et des relations dans les groupes opérationnels. Rech. ht niv. de responsabilité France ou étranger dans les fonctions : animat. d'affaires, études dans agence ingénierie, commerc., de personnel, secrétariat génér., création de G.I.E. pr réhabilitation habitat ancien. Etudierait d'autres propositions : Etablissement d'éducation ou de formation perman., tourisme et loisirs, société d'aménagem. régionale. Ecr. no 7.363 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

RESPONSABLE ACHATS Ecole approvisionnement. Collaboration P.M.E. province. Pour organiser, améliorer, rentabiliser service. 22 a. expér. achats industriels, sidérurgie, meuble, alimentaire. Libre de suite. Ecr. no 6.048 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

CARNET

Mariages

— On nous prie d'annoncer le prochain mariage de

Mlle Blandine de CHEVIGNY,
fille de M. de Chevigny et de Mme, née Hélène de Courson,
avec
M. Jacques GRAVEREAU,
fils de M. André Gravereau et de Mme, née Anita Eymeoud.

Décès

— Le conseil d'administration de l'Institut d'études bancaires et financières (IDEF) a le profond regret de faire part du décès de son président,

M. Wilfrid BAUMGARTNER,
survenu le 1er juin 1978.

— *On nous prie d'annoncer le* décès de

Mme Marie, Henriette BEZIAUD,
survenu le 3 juin 1978, à l'âge de soixante-dix ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978.

On se réunira au 41, boulevard de la Chapelle, Paris (10e), à 10 h. 15.

De la part de M. et Mme Georges Gouraut, ses amis.

120, boulevard de Magenta,
75010 Paris.

— *On nous prie d'annoncer le* décès de

M. Hamoudou CHEKIKEN,
à Alger, le 23 mai 1978, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu à Alger.
13, avenue Foch, 75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort, survenue le 30 mai 1978, de

M. François DREYFUS,
ingénieur en chef
des télécommunications,
chevalier de la Légion d'honneur,
âgé de soixante-trois ans.

De la part de :
Mme François Dreyfus, sa femme,
Catherine, Odile, Michel et Geneviève, Sylvie, ses enfants,
Mme Georges Dreyfus,
M. et Mme Jean-Paul Dreyfus,
M. et Mme Raymond Weill,
Mme François Évard,
ses frère, sœur, beau-frère et belles-sœurs et leurs enfants,
Mme Jean Hatzfeld, sa belle-mère,
M. et Mme Oliver Hatzfeld,
M. et Mme Henri Hatzfeld,
Le docteur Claire Hatzfeld,
ses beaux-frères, belles-sœurs et leurs enfants.

L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité.

43, boulevard de Glatigny,
78000 Versailles.

— M. et Mme Jacques Mauret,
M. et Mme Michel Duluat,
M. et Mme Dominique Barbier,
Mme Françoise Duluat,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Georges DULUAT,
née Hélène Varin,
le 1er juin 1978, à Castelnau-Montratier.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Louis Guimon, son épouse,
M. et Mme Pierre Guimon,
M. et Mme Claude Guimon,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis GUIMON,

ingénieur du génie civil,
président-directeur général
de la société
Mécano-Plastique-Guimon,
chevalier de l'ordre du Mérite
pour la recherche et l'invention,
président d'honneur
de l'Association inter-entreprises
de Suresnes, Puteaux, Saint-Cloud,
président du Groupement
d'enseignement scientifique
et technique de l'Ouest parisien,
président de la section
Thermodurcissables
du Syndicat national
de la transformation des plastiques,
président d'honneur
du syndicat d'initiative de Suresnes,

survenu le 5 juin 1978, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à son domicile, 92, rue de la Liberté, à Suresnes (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 juin, à 10 h. 45, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 23, rue de Verdun, à Suresnes.

L'inhumation aura lieu au cimetière Voltaire de Suresnes dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Wilhem Langeler, son épouse,
M. et Mme Jean Piet et leurs enfants, ses enfants et petits-*enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Wilhem LANGELER,
ancien directeur
des Etablissements Van Waveren,
Hillegom (Hollande),
survenu, après une longue maladie, le 3 juin 1978.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 7 juin, à 13 h. 15, en l'église de Hillegom (Hollande).

12, rue Van Den Endelaan,
Hillegom.

— M. et Mme Jean Mesnard,
M. et Mme Guy Mesnard,
M. et Mme Claude Besse,
M. et Mme Jean Richard,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Achille Bouchaud,
Mme Roger Augé,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond MESNARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
des postes et télécommunications,
survenu le 2 juin 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église *de Champagnac (Charente-Maritime).*

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort du

docteur Raymond MOLES,

croix de guerre 1914-1918,
membre du réseau de résistance
franco-belge Zéro-France,

survenue à Caen, le 3 juin 1978.

De la part de :

Mme Raymond Moles, son épouse,
M. et Mme John Morgan-Jones,
leurs enfants et petits-enfants,
Docteur Roger Moles, ses enfants et petits-enfants,
Docteur et Mme André Moles, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Moles et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bourdeau,
Sa famille et ses amis.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité et l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière de Passy.

11 bis, avenue de Varaville,
14390 Cabourg.

— La famille royale d'Egypte a la douleur d'annoncer le décès de

Sa *Majesté la reine NAZLI,*

épouse de feu le roi Fouad Ier, survenu à Los Angeles (Etats-Unis), le 1er juin 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 6 juin.)

— M. et Mme Paul Paillat,
M. Claude Paillat,
Mme Georges Galand, ses enfants et sa petite-fille,
Mme Maurice Paillat, *ses enfants* et petits-enfants,
Leurs parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel PAILLAT,
survenu le 1er juin 1978, à La Verrière, *dans sa quatre-vingt-unième* année.

Conformément à ses volontés, l'inhumation a eu lieu le samedi 3 juin à Marray (Indre-et-Loire) dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, avenue du Château,
92190 Meudon.
5, rue des Sablons, 75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pellegrino PIZZI,

survenu à Versailles, le 31 mai 1978, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques et l'inhumation dans *le caveau de famille* à Viroflay (Yvelines) ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

129, boulevard du *Général*-Kœnig,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le président, les membres du conseil d'administration, les directions et le personnel du Crédit de la Bourse ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. René VASSEL,
président-*directeur* général,
membre du Groupement
des professionnels de l'or,
expert agréé
auprès de la Chambre nationale,
survenu le 3 juin 1978.

— Le conseil d'administration,
La direction générale et le personnel de la société Roux-Combaluzier-Schindler,
ont la tristesse de faire part du décès du

général Marcel VIGOUROUX,
vice-président de la société
et ancien directeur général,
survenu le 4 juin 1978, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le mer*credi 7 juin 1978, à 10 h. 30, à* Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, boulevard Montbauron à Nice.

Remerciements

— Mme René Cahen,
M. et Mme Jean Dutheil et leurs enfants,
M. et Mme Armand Carlier et leurs enfants,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. René CAHEN,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, mardi 6 juin 1978, à 15 heures, amphithéâtre Quinet, Mme Anne-Marie Guyonnet, née Longeray : « Mauriac et le mythe d'Atys ».

— Université de Paris-V, jeudi 8 juin 1978, 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. François Gresle : « Indépendants et petits patrons. Pérennité et transformations d'une classe sociale ».

— Université de Paris-III, jeudi 8 juin 1978, à 14 heures, salle Greard, escalier A, deuxième étage, Mme Viviane Sukanda : « Le triomphe de Sri en pays soudanais. Etude ethno-philologique des techniques et des rites agraires et des structures socio-culturelles ».

— Université de Paris-IV, vendredi 9 juin, à 14 heures, amphithéâtre de Martonne, Institut de géographie, M. Jean-Claude Yvard : « Géomorphologie du sud-ouest du Bassin de Paris ».

— Université de Paris-I, vendredi 9 juin, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Roger Calmes : « Développement et progrès agricoles dans les Ségalas et *Lévezou* ».

— Université de Paris-I, samedi 10 juin 1978, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Claude Cabanne : « La région nantaise, problèmes économiques et perspectives d'aménagement ».

— Université de Paris-III, samedi 10 juin, à 14 heures, salle Octave-Greard, M. Robert Palacin : « Les comprehensive schools britanniques à travers l'expérience du bourg comté de Bristol ».

— Université de Paris-IV, samedi 10 juin 1978, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Jacques Puiggali : « Etude sur les discours de Maxime de Tyr, conférencier platonicien du IIe siècle ». (Cette soutenance devait avoir lieu le 29 avril.)

— Université de Paris-IV, samedi 10 juin 1978, à 14 heures, amphi*théâtre de Martonne. M. Jean Steinberg* : « Les problèmes posés par la réalisation des villes nouvelles de la région d'Ile-de-France ».

— Université de Paris-III, samedi 10 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Robert Horville : « Le théâtre de Mairet. Une dramaturgie de l'existence ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Visites et conférences

MERCREDI 7 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 15, Grand Palais : « Cézanne » (Mme Angot).

15 h., métro Mabillon : « Les Jardins de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h., 1, place Saint-Blaise : « Adieu au petit quartier de Charonne » (Mme Hager).

15 h., 16, rue de Birague : « La place des Vosges » (M. de La Roche).

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins » (Paris et son histoire).

15 h., 16, rue Cadet : « Les loges du Grand Orient de France » (Tourisme culturel).

21 h. 45, devant l'église Saint-Paul-et-Saint-Louis : « Promenade dans le Marais illuminé » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Marcelle Manigaud : « Les secrets de l'aura dévoilés » (L'Homme et la Connaissance).

19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Haïm Vidal Sephiha : « La haketiya ou judéo-espagnol du Maroc ».

20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, palais de Chaillot, M. André Langaney : « La sexualité : de la biologie à la culture ».

20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. La paranoïa » (Psycho-Santé).

20 h. 30, Musée social, 5, rue Las Cases, MM. Ch. Guasco et B. Arhoult : « Gisors d'hier et d'aujourd'hui » (Templia).

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité - B.P.I.) : « Signification et portée du renouveau de l'idée de nature » (revue « Autrement »).

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1 - Timb. Mbl. Obj. ar. 18e.
S. 3 - Tissus Dentel. soieries.
S. 4 - Linge. Dentel. Tablx. Tapis.
S. 6 - Bijx. Obj. vitrine argent. anc. et mod.
S. 7 - Art d'Orient.
S. 8 - 16 h. 30. Tapis d'Orient.
S. 10 - Tablx anc. Obj. art mod. et anc.
S. 13 - Imp. Brjx Belle orfèvr. anc.

EXPOSITIONS

S. 9 - Art Nouveau.
S. 12 - Artist. Hongr. Contemp.
PALAIS d'ORSAY - Art Primitif.

Le Monde

économie

LE CONFLIT A LA RÉGIE RENAULT

« On nous traite comme des manœuvres »

Combien sont-ils dans l'atelier de presses ? Difficile à dire. Plusieurs dizaines d'O.S. au cours de la nuit de dimanche à lundi ont franchi sans difficulté les grilles d'enceinte, au nez et à la barbe des gardiens.

Enroulé dans sa couverture un immigré — la plupart des O.S. des presses sont des travailleurs étrangers — commentait en ces termes la situation : *« Pour la première fois notre atelier a été occupé pendant tout un week-end. La Régie n'a pas réussi à mobiliser un assez grand nombre de briseurs de grève. Nous, on a tenu, parce que plusieurs centaines de travailleurs se sont relayés pour passer la nuit. »* Lundi matin l'effectif des agents de maîtrise, cadres, techniciens et gardiens appelés pour « assurer la sécurité » avait été renforcé. *« Mais ce ne sont pas des durs,* déclarait un gréviste. *Ils sont là parce qu'on leur a dit de s'y trouver. Mais certains ne savaient même pas pourquoi. Tout se passe comme si la direction avait voulu rechercher l'incident. »*

A Flins comme à Cléon, c'est la base qui a déclenché, à une forte majorité dans l'atelier des presses, cette grève qui porte non seulement sur les salaires mais encore sur les classifications et la « sécurité d'emploi des immigrés ».

Diallon, un travailleur africain, s'explique :

« Je travaille quarante heures par semaine, je gagne 2 500 F, je paie 600 F de loyer, j'ai trois enfants. Pour vivre, il me faudrait au moins 3 000 F. »

« On nous traite comme des manœuvres », explique un autre Africain. *« Pourtant nous ne voulons pas nous non plus rester O.S. toute notre vie. Nous voulons avoir la possibilité d'évoluer, d'accéder aussi à une meilleure formation professionnelle. »*

Une autre revendication, tout à fait nouvelle, apparaît alors derrière ce conflit. Elle traduit un malaise qui, depuis l'application du plan Barre e tsurtout depuis les dernières mesures de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des immigrés, se développe dans la plupart des usines employant des étrangers. *« Depuis la fin de l'an dernier,* explique Ahmed, autre ouvrier des presses, *les contremaîtres ne cessent de nous houspiller. On nous dit sans cesse : « Si tu n'es » pas content, rentre dans ton pays. »*

« Pour un oui ou pour un non ajoute Ahmed, *on nous menace de licenciement. Tu vois, sur mon dossier, il est écrit : « mauvais élément ». Ça veut tout dire : parce que je suis syndiqué,* je « fais de la politique ». *Parce que j'ai perdu du temps le jour où ma machine était en panne, je suis un* « mauvais travailleur ».

A cela s'ajoutent des conditions de travail plus pénibles. Pour certains éléments de voiture, dont la cadence de fabrication était fixée à soixante pièces à l'heure en 1968, la Régie exige aujourd'hui une production de cent quatre-vingts à l'heure et les pièces de la nouvelle Renault-18, fabriquées actuellement à Flins, sont plus lourdes et d'une manipulation plus difficile. *« Ainsi,* disent les O.S., *les prétextes ne manquent pas pour nous embêter. »* Avertissements, mises à pied, puis licenciements.

Déjà en 1973, une grève similaire avait éclaté à l'atelier des presses de Flins. Une vingtaine d'ouvriers étrangers avaient alors été licenciés. *« A présent,* concluent nos interlocuteurs, *on en a ras-le-bol. Comme les travailleurs français nous réclamons la sécurité de l'emploi. Le plan Barre, nous, on n'en a rien à foutre. Et si M. Barre n'est pas d'accord, il peut toujours venir nous rendre visite. On lui fera soulever un « côté de caisse »... Et d'ailleurs, les Français sont-ils prêts à venir travailler aux presses ? »* — J. B.

LES MOTIVATIONS DE DEUX GRÉVISTES

Par discipline ou par volonté d'action

De notre correspondant

Rouen. — Tous deux sont syndiqués. L'un à la C.G.T., l'autre à la C.F.D.T. Le premier, Robert C..., est arrivé à la Régie en 1972. « *Pour le salaire* », il a quitté un emploi de manutentionnaire. Il a vécu « *quelques petites grèves* », mais c'est la première fois qu'il voit l'usine occupée. Le second, Jean L..., est un non-voyant. Il y a quinze ans, il a été embauché à l'usine de Cléon, ce qui lui a permis de « *quitter la cave de son H.L.M., où il rempaillait des chaises* ». C'est en 1968 qu'il a pris conscience de la « *nécessité d ela lutte* ».

Tous deux sont de simples militants. Ils font partie du maigre piquet de grève qui garde la grille principale. Ils ont des opinions parfois proches, mais privilégient cependant des revendications différentes. Pour Robert C..., qui doit quotidiennement contrôler deux mille sept cent vingt pistons avant de mettre en place les axes correspondants et placer — en plus — cinq cents rondelles sur des vis, l'important c'est le salaire : « *Au coefficient 170, je touche — primes comprises — environ 2 700 F par mois. J'ai un loyer de 680 F, une femme qui ne travaille pas et trois enfants. Je ne m'en tire qu'en faisant tous les samedis des déménagements. Depuis mon arrivée ici, toutes mes vacances aussi ont été consacrées à ce travail supplémentaire. Heureusement, les enfants partent en colonie... Mais cela ne peut plus durer. A ce rythme, ce n'est pas utile que je cotise pour la retraite ! Ce qu'il faut, c'est une augmentation fixe pour tous et non pas une prime au pourcentage qui bénéficiera encore à ceux qui en font le moins.* »

Jean J..., dont la femme et les deux enfants sont aussi aveugles, est, lui, au bas de l'échelle des salaires. Coefficient 165, 2 600 F par mois tout compris. Mais ce sont surtout les conditions de travail qu'il dénonce : « *Avant, j'assemblais six cent quarante-quatre pompes de R 16 par jour. Avec la R 18, cela va parfois jusqu'à huit cent trente, selon le modèle, tout cela en moins de huit heures, puisque la direction nous octroie royalement quarante minutes pour déjeuner ! A chaque fois qu'ils modernisent, on a l'impression qu'ils en profitent pour mettre une machine de plus. Alors les gars, ici, deviennent des robots. Quand, en plus, les contremaîtres — passé les élections — retrouvent un goût du pouvoir, cela devient insupportable. Les jeunes qui ont un C.A.P., une qualification professionnelle, ils en ont forcément marre. Ils ne peuvent pas accepter un tel boulot en pensant qu'ils vont y passer leur vie.* »

Pourtant, lors des votes successifs de la semaine passée, ce militant cédétiste de quarante-trois ans s'est toujours prononcé contre l'occupation. Il se doutait que « *les gars allaient préférer le jardinage ou le bricolage à la présence sur place* » ; il y avait des chances « *pour qu'on se retrouve à quelques-uns à manifester activement notre mécontentement* ». S'il est là aujourd'hui, c'est plutôt par discipline syndicale : « *Quand on a décidé quelque chose, il faut s'y tenir.* »

« C'est pas la révolution »

Robert C..., cégétiste, était favorable à ce type d'action : « *C'est pas la révolution qu'on demande, mais des négociations sérieuses. On en a marre des propositions faites pour nous distraire. On sentait le mécontentement dans les ateliers depuis quinze jours. Les copains attendaient quelque chose des syndicats.* »

Pourtant, les grévistes actifs restent — c'est un euphémisme, — minoritaires. Beaucoup de ceux qui sont venus lundi 5 juin au meeting et se sont prononcés pour la grève ne peuvent s'empêcher de penser aux vacances et au salaire réduit qui sera versé en juillet. Les responsables syndicaux eux-mêmes ne parviennent pas à faire croire à leur enthousiasme. Débordés hier, ils sont surpris encore aujourd'hui par cette « *drôle de grève* » dont la presse « *parle peut-être trop* ».

Une grève exemplaire... par les questions qu'elle leur pose. « *Il faut bien se rendre compte,* explique un témoin, *que si ce conflit se termine sans gain pour leur cause, les syndicats auront contre eux les « durs », qui leur reprocheront de ne pas avoir su populariser la lutte, les « mous », qui leur en voudront d'avoir laissé faire et la direction qui s'interrogera sur leur comportement* ». Pourtant, Jean J. et Robert C rejoignent leur poste de veille. Pour eux, qui avouent « *ne pas avoir envie de quitter la Régie* », c'est la seule solution en attendant que la « *direction accepte la réouverture des négociations avec un calendrier précis* ».

MARC LECARPENTIER.

AFFAIRES

Cher dépannage

La panne, c'est l'incident bête qui prive la famille d'un plaisir attendu ou d'une habitude devenue chère lorsque le téléviseur, par exemple, se retrouve sans images ou privée de son. C'est le contretemps agaçant qui bouleverse l'emploi du temps de la mère de famille quand la machine à laver dûment remplie se refuse à tourner. Les nombreuses défaillances des services après vente incitent l'utilisateur malchanceux à recourir aux sociétés de dépannage rapide. Dans son numéro de juin, la revue Que Choisir ? *met ces entreprises au pilori, sous le titre « Du matraquage à l'escroquerie » à la suite d'un test pratiqué sur sept de ces services.*

Le remplacement du fusible d'un téléviseur couleur (la pièce en elle-même vaut 1 F) a ainsi coûté de 192,75 F à 414,20 F, selon les cas. Quatre sur sept des dépanneurs ont effectivement changé le fusible, mais tous ont changé d'autres pièces, dont le coût oscille de 47 F à... 304,20 F. L'argument est simple : « Nous ne changeons pas une pièce pour le plaisir, mais bien parce qu'elle est défaillante. Nous évitons ainsi au client d'être obligé de refaire appel à nous et de payer de nouveau un déplacement. » *Bien sûr. Mais qui assurera le client que la pièce en question était réellement défectueuse ? Quant au temps passé et au coût de la main-d'œuvre... la variation est là aussi très grande.*

Tout semble se conjuguer pour inciter les dépanneurs à agir « à la tête du client » : payé à l'acte, avec un calcul compliqué où s'additionnent salaire horaire, pourcentage sur le déplacement et sur les fournitures, l'ouvrier a tout intérêt à changer le plus de pièces possibles, cette méthode bénéficiant également à l'entreprise qui l'emploie. « Il serait inadmissible que les dépanneurs soient seuls jugés responsables de certaines pratiques alors que la direction porte la responsabilité des méthodes employées », *dit un responsable C.F.D.T. d'une de ces entreprises. La mensualisation de ces salariés, pour souhaitable qu'elle soit, ne résoudrait qu'imparfaitement le problème.*

Le consommateur qui fait appel à des sociétés de dépannage rapide, pour conscient qu'il soit des risques courus de dépenses excessives, accepte de payer cher la remise en état rapide de l'appareil défaillant. Nul ne peut savoir soi-même tout réparer... Alors que faire ? Comme l'indique Que choisir ? *à noter le temps réel de travail, à rester présent pendant la réparation, à demander qu'on laisse sur place les pièces changées, à exiger une facture détaillée...*

Constituée par trois sociétés françaises
Framelec entend devenir le chef de file de la montre électronique

Le plan de restructuration de l'industrie horlogère mis au point en décembre dernier (*le Monde* du 10 décembre) par les pouvoirs publics afin de permettre à la France de relever le défi de l'électronique prend forme.

Trois entreprises : Jaz, Finhor et Cupillard-Rième, ont en effet décidé de concentrer leurs activités. L'opération débouchera sur la fusion de Finhor et de Cupillard-Rième, la seconde entreprise devenant filiale de la première. La direction du nouvel ensemble ainsi constitué, qui prendra le nom de Framelec (Société française de montres électroniques), sera assurée par Jaz, qui acquerra 34 % de son capital. Un autre tiers des actions sera détenu par la Société de développement de l'horlogerie (S.D.H.), mini IDI de la profession, qui, sous l'égide des pouvoirs publics, a puissamment contribué à ce rapprochement, le reste des titres se trouvant partagé entre les anciens actionnaires de Finhor et de Cupillard-Rième.

Avec un chiffre d'affaires d'une centaine de millions de francs, Framelec se classera parmi les premiers fabricants français de montres mécaniques, son objectif étant d'atteindre les 2 millions de pièces en 1979, comme Yema, mais aussi, grâce à l'aide promise par l'Etat (15 millions de francs sur cinq ans), devenir le numéro un français de la montre à quartz.

Dans ce domaine, les futurs dirigeants de Framelec espèrent, comme le souhaitent les pouvoirs publics, prendre le contrôle de Montrélec, seul producteur français de modules électroniques, en proie actuellement à de sérieuses difficultés financières.

La constitution de Framelec marque une étape importante. D'abord parce que le groupe ainsi constitué sera l'un des plus puissants de l'Hexagone, ensuite et surtout parce qu'il traduit un changement d'attitude significatif d'une profession jusqu'alors fort réticente à la coopération.

Il reste que l'horlogerie française demeurera encore longtemps, en matière de montres à quartz, très dépendante de l'étranger pour la fourniture de ses composants. En dehors des quartz fabriqués par Sofrélec (Sociétés Frézard et Cheval), Montrélec achète ses circuits intégrés soit à l'American Micro System AMI (Etats-Unis), soit à Intersil (Etats-Unis), soit à Eurosil (R.F.A.), soit enfin à Faselec (Philips).

Pour les afficheurs à cristaux liquides, la firme s'approvisionne également auprès de l'AMI mais aussi chez Swarovsky (Autriche). Quant à la société Jaz, qui se borne à faire de l'emboîtage, elle a été longtemps et reste encore cliente d'Ebauches S.A. (Suisse) pour les modules. Cette « absence » de l'industrie française est fort dommageable.

ANDRÉ DESSOT.

APRÈS L'ÉVACUATION DE L'USINE DE FLINS PAR LA POLICE

(Suite de la première page.)

● A CLEON, l'usine est toujours occupée par une minorité décidée de salariés. Mardi matin, selon la direction, un millier de personnes se sont présentées au travail et ont dû rebrousser chemin. La Régie pourrait faire appel à la police pour évacuer les occupants, comme les juges de Rouen lui en ont donné la possibilité, par une ordonnance en référé ; mais un délai de réflexion — quarante-huit heures — qui expire mercredi vers 11 heures, a été accordé aux grévistes.

● A SANDOUVILLE, selon la C.G.T., un millier d'ouvriers sur quatre mille ont répondu, mardi matin, à l'appel à une grève de solidarité lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T.

● A DOUAI, la grève qui se poursuit à l'atelier d'emboutissage a gagné celui du montage tôlerie. A l'atelier d'emboutissage la direction fait état de soixante-dix grévistes sur cent dix-sept personnes, et à l'atelier de tôlerie soixante-deux sur cent trente-trois.

● DANS LES AUTRES USINES, selon la direction, la situation est normale. Alors que les appels venant des confédérations, de fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. se multiplient en faveur de l'ouverture de discussions, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'ensemble des usines Renault, qui se sont réunis séparément pour faire le point, devaient se rencontrer mardi après-midi. Au cours d'une conférence de presse, la veille, le responsable des syndicats C.G.T., Renault, M. Alain Stern a déclaré que « *des débrayages et des délégations auraient lieu dans toutes les usines de la Régie, mardi* ». « *On assiste,* a-t-il ajouté, *à un mouvement montant dans l'ensemble des usines de la Régie, face à la décision de la direction de rompre les négociations et de faire appel aux tribunaux pour régler les conflits.* » La C.G.T. a, d'autre part, souhaité que la C.F.D.T. « *s'engage plus résolument dans l'action des travailleurs* », ce qui n'est pas le cas actuellement, selon M. Stern au Mans, par exemple.

● *La société Lepoutre Frères* a déposé son bilan. Cette firme occupe cinq cents personnes dans deux usines textiles à Roubaix et à Halluin. Le règlement judiciaire accordé par le tribunal de commerce permet en raison des perspectives de concordat de continuer l'exploitation. Un plan de restructuration avait au début de l'année 1977 déjà entraîné le licenciement de cent cinquante salariés et l'arrêt de l'unité de peignage. Le nouveau plan de réorganisation aura sans doute pour conséquence de supprimer d'autres emplois. — *(Corresp.)*

Pour la première fois la conférence internationale du travail siège sans les États-Unis

A Genève, la soixante-quatrième conférence du travail, qui s'ouvre le 7 juin va se tenir pour la première fois sans les Etats-Unis.

Ceux-ci ont quitté l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) au mois de novembre 1977 en invoquant sa politisation croissante. Parmi les cent trente-cinq pays membres, plusieurs gouvernements ne désespèrent cependant pas de voir M. Carter réintégrer l'organisation genevoise. Pour y parvenir, celle-ci devra veiller à un déroulement plus serein de ses travaux et procéder à une certaine révision de ses structures. Celle-ci est inscrite, *in fine*, à l'ordre du jour, qui comporte, comme à chaque session, diverses questions sur les droits des travailleurs : liberté et emploi dans la fonction publique, protection des dockers contre les accidents, repos dans les transports routiers, etc.

Il est prévisible que les affrontements d'ordre politique ne seront pas évités, notamment à propos de la situation des travailleurs arabes dans les territoires occupés par Israël, à propos de l'apartheid, ou encore à propos de l'application des normes sociales dans les pays de l'Est.

Mais la conférence, avant de se séparer à la fin du mois, devra s'efforcer de résoudre ses difficultés financières. Le départ des Etats-Unis prive le Bureau international de 38,6 millions de dollars. Plusieurs pays ne paient pas, ou paient avec retard leurs cotisations. La Chine doit 18,9 millions de dollars et l'U.R.S.S. 9,8 millions. En outre, la baisse de la monnaie américaine va obliger à réviser le budget dont elle était la base d'évaluation.

NOUVELLE GRÈVE AU CRÉDIT AGRICOLE CONTRE L'ÉLABORATION D'UN STATUT DU PERSONNEL

Le personnel de la Caisse nationale du Crédit agricole a observé un nouvel arrêt de travail mardi 6 juin pour marquer son opposition au projet de statut du personnel élaboré par la direction de la banque. Le mouvement doit se poursuivre mercredi 7 juin.

Déjà, le 30 mai, les salariés de la C. N. C. A. avaient observé une grève d'avertissement. La reprise actuelle du mouvement est due au refus de la direction de retirer, comme le demandaient les syndicats (C. G. T., C. F. D. T., F. O., C. F. T. C., C. G. C.) et le comité du personnel, le projet de statut.

La C. N. C. A. est un établissement public régi par les dispositions du code rural. Elle emploie plus de 2 380 personnes, dont 1 156 fonctionnaires, 613 contractuels et 574 membres d'une filiale, le SOGEQUIP, auxquelles s'ajoutent diverses catégories : agents temporaires, intérimaires et personnel externe. C'est pour simplifier cette mosaïque que M. Lallement, directeur général de la C. N. C. A., a lancé un projet de règlement intérieur portant statut du personnel. Mais « le remède est pire que le mal », estiment les syndicats, ce règlement intérieur étant, affirment-ils, sur de nombreux points, en retrait sur la plupart des avantages acquis. Ils considèrent en outre ce projet comme « un pas de plus vers la privatisation du Crédit agricole ».

LA C.G.T. ET LA VILLE DE REIMS RENDENT HOMMAGE A L'OUVRIER CÉGÉTISTE ASSASSINÉ IL Y A UN AN.

(De notre correspondant.)

Reims. — Le 5 juin 1977, un piquet de grève présent à l'entrée des Verreries mécaniques champenoises de Reims était attaqué, peu après minuit, par un commando de cinq hommes. Repoussé par les syndicalistes, le commando disparaissait. Quelques minutes plus tard, pourtant, la même voiture revenait sur les lieux avec, à son bord, seulement deux occupants. Une série de coups de feu étaient tirés. Trois ouvriers étaient blessés. Atteint d'une balle en pleine tête, M. Pierre Maitre, trente et un ans, marié et père d'un enfant, décédait le lundi 6 juin, au centre hospitalier de Reims.

Moins de vingt-quatre heures après cette agression, la police de Reims interpellait cinq hommes. Aujourd'hui, seul Claude Leconte, membre de la C.F.T. et auteur des coups de feu tirés en direction des grévistes, est encore emprisonné.

Lundi 5 juin, plusieurs manifestations ont marqué le premier anniversaire de la mort de M. Pierre Maitre. Ce fut d'abord M. Séguy et d'autres syndicalistes qui allèrent s'incliner sur la tombe de l'ouvrier assassiné. Puis le secrétaire général de la C.G.T. dévoila, sur le lieu même de l'assassinat, une stèle de marbre fleurie par les sections syndicales de nombreuses entreprises, et sur laquelle on peut lire : « Le 5 juin 1977, ici est tombé Pierre Maitre, militant de la C.G.T., assassiné par un commando fasciste alors qu'il luttait pour la liberté et le progrès social. » D'autre part, la rue séparant les établissements V.M.C. de Citroën portera désormais le nom de l'ouvrier assassiné.

M. BERGERON A ENTRETENU M. BARRE DES INQUIÉTUDES CROISSANTES DES SALARIÉS

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a été reçu pendant deux heures le 5 juin par le premier ministre. Il a souligné les préoccupations de sa centrale sur la situation économique et sociale, sur l'emploi et sur l'état des négociations conventionnelles dans la fonction publique et les entreprises nationales, comme dans le secteur privé.

Se déclarant parfaitement conscient des inquiétudes des salariés, M. Barre a réaffirmé sa volonté de maintenir le pouvoir d'achat et d'améliorer celui des catégories les plus défavorisées, qu'il s'agisse des travailleurs, des personnes âgées et des familles. Jamais, a dit le premier ministre, l'emploi n'a été considéré comme un problème secondaire, au contraire. Tout sera fait pour préserver et créer des emplois, sains et durables, notamment à travers une vigoureuse politique d'aménagement du territoire.

La Fédération générale des fonctionnaires F.O., qui ouvre son congrès le 6 juin, à Limoges, semble résolue à durcir son attitude. « *Nous nous trouvons dans un climat de rupture* », a déclaré M. Glauque, son secrétaire général.

Les postiers F.O., qui, de leur côté, tiennent leur congrès à Paris, paraissent aussi résolus à défendre les conditions de rémunération et de travail.

● *Le mouvement de grève à la R.A.T.P.* — Le mouvement de grève tournante des conducteurs d'autobus parisiens a repris mardi 6 juin. Selon la direction de la R.A.T.P., trois dépôts de banlieue-sud étaient touchés le matin : Créteil, avec 65 % seulement des voitures en service, Ivry avec 61 % et Thiais avec 54 %.

DEUX NOUVELLES ENTREPRISES VOSGIENNES EN DIFFICULTÉ

(De notre correspondant.)

Epinal. — La crise du textile dans les Vosges, ce n'est pas uniquement l'affaire Boussac. Deux nouveaux cas d'entreprises en difficulté révèlent la gravité de la situation dans l'industrie cotonnière. La Société nouvelle Paul Perrin, fabrique de filets et de tissus de coton à Nomexy, qui emploie six cent vingt-cinq personnes, a déposé, le 3 juin, auprès du tribunal de commerce de Nancy, une requête en suspension provisoire de poursuites.

Second cas, celui des établissements Chagué, filature et tissages à Cornimont, en cessation de paiement depuis le 5 juin. Cette entreprise, qui emploie deux cent cinquante personnes, est confrontée à de graves difficultés de trésorerie, cette mesure ne devant pas, explique la direction, provoquer l'arrêt des activités.

LA COMPAGNIE DES MACHINES BULL CÈDE A HONEYWELL SES INTÉRÊTS DANS LE « TIME SHARING »

La compagnie des Machines Bull négocie les conditions de la vente au groupe américain Honeywell de la participation de 49 % qu'elle détient dans la société Honeywell Bull Network Information Systems (H.B.N.I.S.), dont Honeywell détient déjà 51 %.

H.B.N.I.S. est une société spécialisée dans le « temps partagé » *(time sharing)*. Elle offre à ses mille six cents clients permanents, répartis dans dix pays européens, dont la France, la possibilités d'accéder, pour une tâche précise, par un simple coup de téléphone, à un central d'ordinateur. Outre sa propre machine à Lille, elle peut « brancher » l'utilisateur sur le réseau mondial « temps partagé » commun à Honeywell et General Electric, et notamment sur les deux unités de calcul de cette société aux Etats-Unis.

Dans le cadre de la fusion entre C.I.I. et Honeywell Bull, toutes les activités « temps partagé » de ces sociétés ont été regroupées au sein de H.B.N.I.S., qui emploie quatre cents personnes en Europe (cent quarante en France), et dont, le chiffre d'affaires avoisine 150 millions de francs.

La vente de la participation de 49 % de Machines Bull découle directement de l'accord de « division du travail » qui vient d'intervenir entre Honeywell et General Electric. Ces firmes regroupent toutes leurs activités « temps partagé » au sein d'une société où General Electric détiendra 84 % et Honeywell 16 %. Cette nouvelle société, dirigée par General Electric, assurera directement les activités « temps partagé » des deux groupes, notamment en Europe, ce qui implique la disparition en tant qu'entité de H.B.N.I.S. La totalité du capital — et les hommes — de H.B.N.I.S. iront à la nouvelle compagnie.

Cette opération marque un grave échec pour les pouvoirs publics français. Ceux-ci avaient laissé entendre lors de l'opération C.I.I.-Honeywell-Bull que les intérêts français seraient susceptibles de détenir la majorité de H.B.N.I.S. Ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir de la part des Américains, et au refus de General Electric de renouveler la licence qui régissait les rapports entre H.B.N.I.S. et le réseau commun « temps partagé » Honeywell-General Electric. — J.-M. Q.

CONJONCTURE

La liberté des prix ne doit pas aboutir à des profits indus

écrit M. Monory aux chefs d'entreprise

« Il est essentiel pour la France que l'opération de liberté des prix industriels réussisse, car son succès déterminera pour longtemps l'évolution des structures de notre économie », écrit M. Monory dans une lettre adressée aux présidents de la Confédération des petites et moyennes entreprises, du Conseil national du patronat français et de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie.

« Le succès de l'opération, indique le ministre de l'économie, *suppose que les chefs d'entreprise abordent cette libération des prix avec sérénité. (...) Cela suppose ensuite et surtout que l'on n'abuse pas de cette liberté nouvelle. (...) La liberté des prix ne doit en aucun cas aboutir à une pénalisation des consommateurs et à la réalisation de profits indus au détriment de ceux-ci.*

» La responsabilité des chefs d'entreprise est globale. (...) Elle s'exerce vis-à-vis du consommateur comme vis-à-vis des salariés d'entreprise. Au demeurant, chacun sait bien que les ressources des ménages proviennent, pour l'essentiel, des salaires : toute hausse anormale des prix industriels qui pèserait sur le pouvoir d'achat des consommateurs exposerait rapidement les entreprises à des revendications salariales qu'elles ne pourraient satisfaire sans difficulté pour leur compétitivité ou pour leur équilibre financier. »

« La saine discipline des prix, indique encore M. Monory, *implique enfin que l'évolution des coûts de production soit suivie avec soin »*, en ce qui concerne les prix d'achat et les rémunérations. *« L'évolution de la masse salariale de l'entreprise à effectifs constants*, précise le ministre, *ne devra pas sensiblement excéder l'évolution des prix. Elle doit naturellement s'accompagner de la mise en œuvre de mesures permettant une progression plus rapide des rémunérations les plus faibles, conformément aux orientations fixées par le premier ministre. »*

UN AVIS DE LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE

Des électriciens court-circuités

Alors que la société Feudor et la Fédération nationale des entreprises de miroiterie-vitrerie ont été mises en demeure de cesser leurs pratiques anticoncurrentielles (« le Monde » daté 4-5 juin), la société Legrand, quant à elle, vient de faire l'objet, avec les syndicats de grossistes en matériel électrique, d'une décision de transmission au parquet de son dossier en vue d'éventuelles poursuites pénales pour « entente » et « pratiques anticoncurrentielles » de la part du ministre de l'économie après avis de la commission de la concurrence.

Pourquoi traiter de la sorte cette multinationale de Limoges, qui a réussi avec ses prises de courant, interrupteurs, télérupteurs, fusibles, disjoncteurs... à faire partie des entreprises-fleurons que les discours officiels se plaisent à qualifier de « performantes » et qui a même décroché l'an dernier un Oscar de l'exportation ?

Pour saisir l'affaire, mieux vaut avant d'éplucher l'avis de la commission de la concurrence (1), interroger un des rares concurrents que Legrand n'ait pas racheté. *« Pour nous torpiller, Legrand baptise « produits pilotes » ceux pour lesquels nous lui faisons concurrence. Il fait alors dépendre une remise globale d'environ 6 % sur l'ensemble du chiffre d'affaires réalisé avec un grossiste donné, de la réalisation d'un objectif de vente sur ses seuls produits pilotes. Cette remise équivaut à elle seule au chiffre d'affaires que les grossistes réalisent avec nous. La plupart de ces grossistes jouent donc le jeu de Legrand et il n'est pas toujours facile de les convaincre des inconvénients d'avoir un interlocuteur de plus en plus puissant. »* Ce petit industriel estime qu'un tel comportement est bien plus grave que les autres pratiques de Legrand et de ses grossistes incriminées par la commission.

Selon M. Jean Verspieren, président-directeur général de Legrand, au contraire, *« lorsque l'on veut promouvoir un matériel déterminé c'est tout à fait normal d'améliorer la ristourne en fonction des services rendus par les grossistes. Il n'y a rien d'illégal à cela. »*

La commission reproche surtout aux grossistes en matériel électrique et à Legrand l'utilisation, à partir d'un *« tarif prix public »*, *« d'un même barème de prix de revente par l'ensemble des entreprises du négoce en gros, quel que soit leur prix de revient propre, pratique ayant pour effet de créer une situation analogue à celle qui serait résultée de l'imposition de prix minima »*, en accroissant les marges des grossistes au détriment de l'utilisateur final. La commission reproche également aux grossistes de s'être entendus pour fixer les taux de remise supplémentaire à appliquer à certains clients, selon leur importance.

Comment expliquer la relative sévérité de la commission dans cette affaire, la seule parmi les quatre que vient de condamner le ministre de l'économie (2) à faire l'objet d'une transmission au parquet en vue d'éventuelles poursuites judiciaires ?

Jouer au plus malin

Il semble que l'administration ait voulu « punir » les intéressés d'avoir tenté de « jouer au plus malin » avec elle. Une semonce adressée en 1974 à la Fédération des grossistes en matériel électrique et électronique avait eu pour seul résultat de faire accomplir la besogne par les syndicats régionaux. De plus, ces derniers ont parfois tenté de masquer leur concertation en recommandant de « personnaliser » les prix d'un nombre réduit d'articles, mais dans la limite de... plus ou moins 1 %. *La commission a considéré comme « circonstance aggravante »* le fait que l'utilisateur final ne soit pas, en général, en mesure de discuter le prix des produits concernés qui s'intègre souvent dans des installations complexes. Quand on fait rénover son appartement, par exemple, on n'a pas souvent la possibilité de savoir combien a été facturé tel ou tel interrupteur.

La justice devra répartir les responsabilités entre les grossistes qui ont gonflé leurs marges et Legrand qui a élargi sa part du marché (celle-ci est de 50 % pour les prises de courant, interrupteurs et télérupteurs en France). *« Nous ne pensons pas avoir commis d'irrégularités »*, nous a, pour sa part, déclaré M. Jean Verspieren, en ajoutant que *« la décision du ministre est dictée par les circonstances économiques et politiques. Les pouvoirs publics ont fait leur petit cinéma à propos de la concurrence, pour faire contrepoids à la libération des prix. Nous sommes parmi les pigeons. »*

L'affaire Legrand peut être l'occasion de s'interroger sur l'équilibre à attendre entre la remise à l'honneur des vertus de la concurrence et la nécessaire constitution d'industries capables d'affronter la concurrence internationale. Les deux ne vont pas forcément de pair. Après tout, la société Legrand n'a fait, peut-être involontairement, que suivre l'exemple tant vanté des Japonais en assurant son emprise sur le marché intérieur, pour dégager des ressources permettant de mieux conquérir ceux de l'étranger où elle réalise 22 % de son chiffre d'affaires. Devrait-on nuancer les sanctions pour entente ou abus de position dominante, selon l'utilisation des bénéfices qui en sont tirés : distribution de dividendes aux actionnaires ou investissements permettant d'accroître les exportations ? Ou serait-ce là justifier commodément toutes sortes de manœuvres ?

MICHEL SIDHOM.

(1) *Bulletin officiel des services des prix* du 1er juin.

(2) Un quatrième avis concerne le négoce des tubes d'acier.

ÉTRANGER

Le gouverneur de la Banque d'Italie préconise une réduction du coût du travail

De notre correspondant

Rome. — M. Paolo Baffi, gouverneur de la Banque d'Italie, vient de se féliciter de l'assainissement des comptes extérieurs de son pays. Toutefois, il s'est montré préoccupé quant à la reprise économique, soulignant notamment, dans son rapport annuel, la nécessité de réduire le coût du travail et de lutter contre l'inflation.

Devant deux mille personnalités du monde économique, entourées cette année de mesures de sécurité exceptionnelles, le gouverneur a notamment mis en cause la politique économique de l'Italie qui n'a pas permis une véritable relance. Les investissements, y compris dans le secteur public, *sont « gelés » et la réforme de* l'entreprise que beaucoup réclament en Italie n'a pas été entreprise. *« La modestie de l'essor productif a compromis*, a-t-il souligné, *un nouveau ralentissement de l'inflation et accentué le coût du travail. »* Selon M. Baffi, la hausse des prix serait de 13 % en 1978 (contre 18 % en 1977 et 21,8 % en 1976).

M. Baffi a mis en garde contre les dangers du coût excessif du travail, qui, *de 1970 à 1977, a* pratiquement doublé. L'échelle mobile italienne est en cause, qui avec une revalorisation trimestrielle, « collerait » trop à l'augmentation du coût de la vie. D'après les études de la Banque d'Italie, cette indexation ferait monter l'indice des prix, en deux ans, de plus d'un tiers par rapport à une revalorisation annuelle.

Enfin le gouverneur de la Banque centrale a demandé plus de rigueur dans la gestion publique, souhaitant, selon les recommandations du F.M.I., une importante réduction des dépenses publiques. M. Baffi a suggéré une réforme de l'impôt et des finances locales. Mais chacun sait en Italie que le rétablissement passe par des mesures draconiennes qui *auraient des répercussions sur l'emploi*. Or l'Italie comptait, à la fin de 1977, un million et demi de chômeurs *« officiels »*, soit déjà 7,2 % de la population active.

(Intérim.)

JAPON

● *La production industrielle au Japon* a baissé de 0,5 % en avril, l'indice mensuel étant revenu à 121,3 contre 121,9 en mars (base 100 en 1970), après correction des variations saisonnières. Par rapport à avril 1977, la progression de l'indice est de 5,2 %. Le résultat d'avril doit être interprété comme une pause de l'activité après trois mois de progression ininterrompue (+ 0,9 % en janvier, + 0,1 % en février, + 2,1 % en mars). L'O.C.D.E. prévoit pour le Japon en 1978 un taux de croissance de la production nationale d'environ 5 %, c'est-à-dire de même ordre de grandeur qu'en 1977.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,6175	4,6230	P	+ 20	P	+ 20	+ 40	P
$ can.	4,1300	4,1350	— 16	+ 10	— 30	P	— 65	P
Yen (100)	2,0870	2,0915	+ 90	+ 115	+ 170	+ 195	+ 500	+ 545
D. M.	2,2010	2,2060	+ 80	+ 100	+ 160	+ 185	+ 525	+ 575
Florin	2,0560	2,0610	+ 53	+ 70	+ 105	+ 130	+ 320	+ 360
F. B. (100).	14,10	14,1250	+ 275	+ 400	+ 560	+ 700	+1560	+1950
F. S.	2,3580	2,3960	+ 130	+ 152	+ 260	+ 285	+ 780	+ 840
L. (1 000)..	5,3340	5,3530	— 200	— 155	— 420	— 340	—1340	—1175
£	8,40	8,41	— 260	— 190	— 510	— 430	—1560	—1600

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 3/16	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16	3 7/16	3 11/16
$ E.-U	7 7/16	7 13/16	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8 1/8	8 1/2	8 3/4
Florin	4 5/8	5 1/8	4 1/2	5	4 9/16	5 1/16	5 1/16	5 9/16
F. B. (100).	3 1/4	4 1/4	4 3/4	5 1/2	5 3/16	5 11/16	6	6 1/2
F. S.	1	1 1/2	1 1/16	1 7/16	1 3/16	1 7/16	1 7/16	1 11/16
L. (1 000)..	10	12	12	12 1/2	12	12 1/2	13	13 3/4
£	9 1/2	10 1/2	11 1/8	11 5/8	11 1/4	11 3/4	12	12 1/2
Fr. franç...	8 7/8	9 5/8	9 3/8	9 7/8	9 3/8	9 7/8	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉQUIPEMENT

L'industrialisation à Paris

M. BARRE REJETTE LES REQUÊTES DE M. CHIRAC

MM. Jacques Chirac, maire de Paris, et Jean Thèves, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, ont annoncé, lundi 5 juin, plusieurs mesures pour enrayer le recul de l'industrie dans la capitale.

Ces mesures (*le Monde* du 4 juin), dont l'application sera contrôlée par M. Gabriel Kaspereit, adjoint au maire, viseront à maintenir et à développer sur place les entreprises industrielles qui existent à Paris. *« Paris devient une ville pauvre, car la dépense s'accroît alors que la recette diminue du fait de la fuite des activités »*, a déclaré le maire de Paris.

M. Chirac a précisé qu'à la suite de son intervention auprès du premier ministre, pour lui demander *« que la réglementation mise en place pour promouvoir la décentralisation tienne compte de l'évolution récente de l'activité parisienne »*, M. Barre lui avait répondu, par lettre datée du 29 mai. Le premier ministre *« ne juge pas opportun de remettre en cause fondamentalement le dispositif réglementaire et financier de contrôle de la localisation des activités industrielles à Paris »*.

● *Le projet de « Marineland » au bois de Vincennes est abandonné* — L'accord passé entre la Ville et la société du Marineland pour la création d'un parc zoologique marin au bois de Vincennes vient d'être résilié par le Conseil de Paris. Ce projet n'a pu aboutir à cause de difficultés rencontrées pour obtenir le permis de construire et d'autre part en raison *« des problèmes insurmontables que pose l'approvisionnement en animaux marins. »*

A PROPOS DE...

UNE DÉCISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Feu vert pour les poids lourds

Le tribunal administratif de Grenoble a rejeté, le lundi 5 juin, les requêtes visant à l'annulation des arrêtés pris par les maires des communes de Saint-Nazaire-les-Eymes, Motbonnot-Saint-Martin et Gières, dans l'Isère, qui réglementent la circulation des poids lourds sur leur territoire.

La question était de savoir si le fait de détourner la circulation des poids lourds sur les autoroutes à péage entraînait une rupture du principe fondamental d'égalité des citoyens devant la loi.

« Les arrêtés ne créent aucune inégalité entre les usagers, *répond le tribunal*. De fait, le *principe d'égalité ne s'exerce* qu'à l'intérieur d'une même catégorie de droits et ne peut, en l'espèce être invoqué dès lors que l'interdiction visée s'adresse à « tous les véhicules d'une charge supérieure à 6 tonnes. »

Selon le tribunal, en vertu des pouvoirs de police qui leur sont confiés dans le but d'assurer la sécurité lorsque les circonstances l'exigent, les maires sont expressément habilités, en matière de circulation, à prendre des mesures plus rigoureuses que celles prévues par le code de la route.

En outre, précise le juge, il n'apparaît pas qu'il eût été possible de prévenir par une mesure aussi efficace et moins contraignante la menace qui pesait sur la sécurité et la salubrité publique.

Enfin, dès lors que les véhicules visés peuvent éviter la traversée desdites agglomérations en utilisant un itinéraire de déviation, ces mesures, justifiées par l'intérêt public, ne portent pas atteinte à la liberté de circuler ou à la liberté du commerce et de l'industrie.

Cette décision intéressera de nombreuses autres communes, qui, un peu partout en France, ont réglementé ou souhaitent le faire, la circulation des poids lourds à l'intérieur des villes.

● *Atlantique nord : nouveaux tarifs réduits.* — Le bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) vient d'autoriser Air France à étendre ses bas tarifs *« milieu de semaine »* en vigueur sur la ligne Paris-New-York, aux vols Paris-Chicago, Paris-Houston et Paris-Los Angeles. Ces barèmes, inférieurs d'environ 50 % à ceux de la classe économique, ne s'appliquent qu'au départ des villes américaines, en milieu de semaine et pour un séjour d'une durée de quatorze à quinze jours. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

Le projet de loi sur les économies d'énergie

Le parti socialiste, dans un communiqué de son bureau exécutif, estime que le projet de loi relatif aux économies d'énergie et à la récupération de la chaleur, en cours de discussion devant la commission de la production de l'Assemblée nationale, ne propose pas de politique d'ensemble ni de mesure vraiment efficace pour économiser l'énergie. Il réaffirme « son hostilité à la privatisation des services publics, en même temps que sa volonté d'œuvrer pour leur décentralisation réelle ». Ce projet donne lieu, d'autre part, à une journée d'action des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. d'E.D.F. le 8 juin. M. Paul Quilès, député de Paris (P.S.), donne ci-dessous son point de vue.

Libres opinions

UN ALIBI

par PAUL QUILÈS

LE débat sur la politique énergétique, promis l'été dernier, n'a toujours pas eu lieu au Parlement. Volonté politique du gouvernement de ne pas ressortir un dossier trop brûlant ? Probablement. Toujours est-il que la nécessité de ce débat va se faire clairement sentir au cours de la discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi « *relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur* ».

Le gouvernement présente ce projet à contrecœur, d'une certaine façon sous la pression de l'Assemblée qui, lors des discussions des précédents textes concernant les économies d'énergie, avait demandé que soient examinées les conditions de récupération des rejets thermiques industriels.

L'enjeu est de taille, puisque ces rejets représentent des millions de tonnes d'équivalent-pétrole par an, actuellement évacués dans l'atmosphère ou les eaux de réfrigération et qui pourraient, après récupération, fournir de la chaleur à des réseaux de chauffage urbain. De tels réseaux pourraient être également alimentés par des centrales mixtes produisant à la fois de l'électricité et de la chaleur, dont le rendement serait largement supérieur à celui des centrales électriques (80 % au lieu de 40 %).

Malheureusement, le gouvernement préfère en rester à un projet de loi confus et d'une portée limitée qui ne précise pas, par exemple, les conditions dans lesquelles sera récupérée ou produite la chaleur alimentant les réseaux, ni comment s'effectuera le financement des installations, ni encore qui prendra l'initiative de ces projets.

Il ne suffit pas, à cet égard, d'affirmer que la collectivité locale assumera toute la responsabilité de l'opération. Il faut être conscient que la collectivité, n'ayant rien d'autre à gagner... que des ennuis, dès lors qu'elle n'est pas aidée financièrement, risque de se dessaisir de sa maîtrise d'œuvre au profit de quelque grosse entreprise qui, elle, n'hésitera pas à faire passer ses profits avant l'intérêt général.

***

Le flou et la confusion du texte amènent à s'interroger sur les véritables intentions du gouvernement. S'agit-il d'un projet volontairement bâclé, avec la complicité de certains ministères et destiné à ne pas être appliqué, comme cet article 23 de la loi de juillet 1975 prévoyant la récupération des rejets thermiques... dont on attend toujours les décrets d'application ?

Ou bien s'agit-il d'un projet visant tout autre chose que les économies d'énergie ? C'est la question que l'on peut se poser effectivement en analysant certains passages du texte :

— Prenons cet article 8, à l'origine de la grève du 1er juin à l'E.D.F. Il prévoit que les installations destinées à alimenter des réseaux « classés » de distribution de chaleur pourront déroger à la loi de nationalisation d'E.D.F. Une centrale nucléaire de 900 mégawatts, livrant seulement 5 % de sa production sous forme de chaleur, pourrait, par ce mécanisme, passer sous contrôle d'une entreprise privée qui gérerait l'installation et revendrait l'électricité à l'E.D.F. Il est évident que ce serait là ouvrir la porte à tous les excès et que le parti socialiste... ne peut accepter pareille atteinte à la notion de service public, ce dont s'émeuvent fort justement les salariés d'E.D.F.

— Autre exemple : le « classement » d'un réseau de distribution de chaleur ouvre un certain nombre de prérogatives aux collectivités locales qui peuvent « *imposer le raccordement de certaines installations existantes de chauffage* » à des conditions telles que « *les propriétaires et les exploitants des installations ne subissent aucun préjudice financier* » (article 6). Ceux-ci apprécieront certainement de telles dispositions, mais les collectivités locales, qui en supporteront les conséquences financières (article 7) et les usagers, totalement oubliés, risquent de faire les frais de cet incroyable cadeau aux chauffagistes.

Mais laissons là les arrière-pensées, qui seront d'autant plus faciles à combattre qu'elles ont été démasquées. Le texte en lui-même est tout à fait insuffisant pour permettre que les économies d'énergie apportent — selon la déclaration du conseil des ministres du 7 décembre 1977 — « *une contribution d'un ordre de grandeur voisin de celui que nous attendons de l'énergie nucléaire* ».

***

A l'évidence le gouvernement refuse de se donner les moyens de ses objectifs. Prenons trois exemples :

— L'effort budgétaire pour les économies d'énergie et les énergies nouvelles ne représente en 1978 que 4,2 % de l'effort pour le nucléaire ! ;

— La taxe sur les consommations d'énergie annoncée l'an dernier, et qui aurait pu apporter une aide déterminante à l'action de l'Agence des économies d'énergie, a été refusée par le gouvernement sous la pression du C.N.P.F. ;

— Aucune disposition législative ou réglementaire ne donne à l'administration les moyens d'obliger les industriels, sous certaines conditions, à investir pour économiser de l'énergie. Les résultats sont d'ailleurs très concluants : les particuliers, qui consomment autant que le secteur industriel, ont économisé jusqu'ici dix fois plus que l'industrie ! C'est bien la preuve que des moyens d'actions peuvent être trouvés ; mais, encore une fois, ce sont les particuliers qui payent pour les industriels.

Plutôt que de présenter un projet de loi alibi, le gouvernement se serait grandi à organiser un véritable débat sur notre politique énergétique. Il est vrai que ce débat ferait éclater les contradictions qui existent entre objectifs et moyens. Il est vrai aussi que le libéralisme pur et dur, remis à l'ordre du jour depuis peu, s'accommode mal des interventions indispensables que nécessiterait une politique volontariste.

Le parti socialiste, quant à lui, souhaite que soit définie une politique de l'énergie cohérente et au service de la collectivité. Pour cela, un grand débat national doit s'ouvrir sur les choix énergétiques et sur les problèmes que pose le recours à l'énergie nucléaire. Par leurs implications, les questions énergétiques concernent, en effet, de multiples aspects de la vie de la collectivité nationale : niveau de pollution, lutte contre le gaspillage, appel aux consommations collectives, création d'emplois, décentralisation des centres de décision. Il faudra bien, un jour ou l'autre, aborder de face toutes ces questions que ne règle en rien un projet de loi bâclé, dont l'objectif le plus clair semble être de mettre à mal la mission de service public que remplit l'E.D.F.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les relations économiques entre l'Australie et la C.E.E.

Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis le mardi 6 juin à Luxembourg, ont examiné les relations entre la Communauté européenne et l'Australie. Comment faire pour calmer la mauvaise humeur du gouvernement de Canberra qui dénonce de plus en plus vertement le protectionnisme de la C.E.E. et menace, si rien n'est fait par les Neuf, de prendre des mesures de représailles ? A l'évidence, les Etats membres n'ont pas bien mesuré la colère australienne. M. Garland, le ministre spécialement chargé des négociations commerciales avec l'Europe, revient à Bruxelles les 8 et 9 juin avec la volonté d'aboutir à des résultats concrets. L'Australie, si elle n'obtenait pas satisfaction, pourrait bien être le premier pays à attaquer brutalement de front la Communauté.

La grande colère de Canberra

De notre envoyé spécial

Canberra. — En vérité, l'Australie a jusqu'ici traversé la crise mondiale sans problème majeur Les innombrables voiliers qui évoluent dans la baie de Sydney ou sur la rivière de Perth, les tennis et les golfs impeccables, aussi nombreux que les cafés en France, les banlieues coquettes, les quartiers résidentiels au luxe californien, les plages surpeuplées, les petites villes animées de l'intérieur, même les campagnes — ces campagnes supposées en déconfiture. — tout ce que voit le visiteur de passage laisse une impression d'aisance et de confort.

Les brochures distribuées à Canberra confirment ce sentiment. *Comme partout*, il y a des chômeurs, des usines qui ferment, des agriculteurs qui, contraints et forcés, quittent la terre. Mais ici plutôt moins qu'ailleurs. Le revenu par habitant est élevé, le commerce extérieur équilibré, l'inflation à peu près maîtrisée. A côté de cela, la lecture des programmes de développement futuristes, qui sont le principal objet de la sollicitude du gouvernement fédéral comme des premiers ministres de chaque Etat, révèle une richesse potentielle considérable.

Et pourtant, l'Australie craint pour sa prospérité. Ce pays gigantesque — à peu près la surface des Etats-Unis — n'est peuplé que de quatorze millions d'habitants. A cause de l'étroitesse de son propre marché, il a besoin de l'extérieur pour se développer, pour exporter les richesses qu'il tire de son agriculture et, surtout, de son sous-sol. Il a besoin d'attirer des capitaux pour les mettre davantage en valeur. Aujourd'hui, l'Australie craint que ces indispensables concours lui fassent défaut. De manière un peu obsessionnelle, elle dénonce par anticipation l'Europe comme le premier responsable d'une réaction en chaîne qui aboutira à la catastrophe.

Cette inquiétude a deux causes principales : d'une part, la perte du lien préférentiel avec le Royaume-Uni et, par voie de conséquence, du marché britannique ; d'autre part, la crainte d'une récession au Japon, promu depuis dix ans au rang de nouveau partenaire privilégié. Si la Communauté a si mauvaise presse aux yeux de M. Fraser, premier ministre, et de ses amis conservateurs, c'est que, un peu sommairement, ils la rendent responsable non seulement du déclin des ventes australiennes au Royaume-Uni, mais aussi des premiers ratés du boom japonais. La Communauté et son protectionnisme, source de tous les maux... Le slogan trouve un écho dans l'opinion publique et constitue, en bonne place à côté de la croisade contre l'inflation, un des arguments favoris de l'actuel gouvernement.

Un archipel si proche...

Les Australiens ont découvert avec délice le marché japonais vers la fin des années 60. Pour un pays dont, en 1955, 63 % des exportations étaient destinées à la lointaine Europe et 9 % aux Etats-Unis, l'archipel nippon semblait merveilleusement proche.

C'est au moment où le Royaume-Uni manifestait son intention d'adhérer au Marché commun que les Australiens comprirent la nécessité de diversifier leurs échanges. « *Ce fut une histoire fantastique. Nous nous sommes rapprochés du Japon alors que son économie connaissait une croissance très rapide. Nos échanges se sont développés considérablement.* » Aujourd'hui, 30 % des exportations du pays vont au Japon, qui achète en Australie la moitié des matières premières dont il a besoin.

Cette belle aventure est-elle menacée ? Le Japon, à son tour touché par la crise, veut déjà réduire ses importations de minerai de fer et de charbon australiens, et les payer moins cher. Les Australiens, affolés, multiplient les missions ministérielles pour convaincre Tokyo — apparemment sans grand succès — de n'en rien faire. Même si les ministres de M. Fraser ne manquent pas d'arguments (l'Australie, par exemple, va incessamment étendre à 200 milles sa zone de pêche, et est bien décidée à monnayer le droit pour les chalutiers nippons de continuer à pêcher dans ses eaux), les Japonais, qui sont liés avec d'autres producteurs de matières premières — le Brésil pour le minerai de fer, l'U.R.S.S. pour le charbon, l'Afrique du Sud pour l'uranium, — ne pourront leur donner que partiellement satisfaction. La récession, si elle atteignait sérieusement le Japon, provoquerait, donc une diminution des exportations australiennes. Autre coup dur : une crise inciterait probablement les industriels nippons à réduire leurs investissements dans les grands projets énergétiques ou miniers australiens.

Une défaillance japonaise n'est pas impossible. Raison de plus pour tenter de convaincre l'Europe d'ouvrir davantage ses frontières. « *Nous ressentons très durement la manière dont la Communauté nous a traités* », nous a confié M. Anthony, vice-premier ministre, ministre du commerce et des ressources naturelles, qui exprime un sentiment largement partagé. Deux grands reproches sont faits à la C.E.E. :

● LA FERMETURE DE SON MARCHE AUX PRODUITS AGRICOLES AUSTRALIENS. — « *L'Australie est le pays qui a été le plus affecté par l'élargissement de la C.E.E. au Royaume-Uni, au Danemark et à l'Irlande, et par la politique agricole commune. Il ne faut pas oublier que pour moitié nos exportations sont composées de produits agricoles* », soulignait, en mars, devant le Parlement de Camberra, M. Garland, qui revenait d'une de ses tournées en Europe.

L'adhésion du Royaume-Uni en 1973 a entraîné l'arrêt soudain des exportations de beurre, fromage, sucre et blé. Quelques mois plus tard, la mise en œuvre d'une réglementation très protectionniste a dramatiquement réduit les ventes de viande bovine. De 1973 à 1976, les exportations agricoles vers la C.E.E. *ont diminué de plus de 80 %*. « *Ce qui est intolérable, c'est l'exclusion totale du marché. Les Américains et les Japonais freinent les importations, mais ils laissent la porte entrouverte et sont prêts à négocier des contrats. Le système de quotas qu'ils appliquent est finalement plus supportable* », remarque M. Anthony.

● LA POLITIQUE DE SUBVENTION A L'EXPORTATION. — Là réside sans doute le péché absolu. Pour se débarrasser des excédents qui résultent de sa politique de prix élevés, la C.E.E. subventionne fortement ses exportations agricoles, prenant la place des producteurs les plus compétitifs et contribuant à déprimer les prix. Pour plusieurs produits, conclut un mémorandum transmis l'automne passé à Bruxelles, la politique agricole agit comme une force déstabilisatrice sur les marchés agricoles mondiaux. Comme preuve du délit, on nous a montré une liste des marchés dont les exportateurs australiens ont été évincés en raison de la politique de « restriction » agressive de la C.E.E. Retenons un des exemples les plus spectaculaires : l'Australie au début des années 60 fournissait 87 % des importations de farine de Sri-Lanka, part qui est tombée à 20 %.

Le domaine interdit va s'agrandir

Les griefs ne se limitent pas à l'agriculture. MM. Fraser et Garland dénoncent les restrictions aux importations d'acier récemment édictées et celles qui risquent d'affecter aussi celles de charbon pour centrales : la Commission européenne n'a-t-elle pas proposé de subventionner l'exportation vers les autres pays membres du charbon anglais et allemand ? D'une façon générale le futur élargissement de la C.E.E. va étendre le domaine interdit aux Australiens.

M. Fraser, qui considère cette affaire — le commerce avec l'Europe — comme fondamentale, a décidé d'agir. Venu à Bruxelles en juin 1977, il a obtenu — non sans mal — de la Commission que le problème des relations C.E.E.-Australie fasse l'objet de négociations. Il a ensuite désigné un ministre pour les négociations commerciales avec l'Europe et a immédiatement engagé la phase d'explications.

M. Fraser comme M. Garland soulignent que ce qu'ils demandent est très « *raisonnable* ». L'objectif, expliquent-ils, n'est pas d'équilibrer le commerce avec la C.E.E. — en 1976-1977, le déficit de la balance des paiements courants de l'Australie avec la C.E.E. a atteint 1,9 milliard de dollars australiens, soit 10 milliards de francs environ (1), — mais de réduire le déséquilibre grandissant du « droit à commercer » *(the imbalance of trading opportunities)*. Il ne s'agit pas non plus, soulignent-ils, de remettre en cause les règles de la politique agricole commune, mais de réduire un peu son degré de protection. « *Il faudrait que vous gériez votre réglementation agricole de façon à rendre possible un certain commerce* », nous a déclaré M. Fraser. Le mémorandum déposé à Bruxelles fin 1977 décrit, produit par produit, comment le dispositif actuel pourrait être utilement aménagé. Ce sont surtout les exportations de viande bovine que les Australiens voudraient voir reprendre.

Ce qui irrite le plus les Australiens, c'est l'impression de se heurter à un mur. De fait, la Communauté n'a guère jusqu'ici réagi à leurs demandes. Du coup, l'appel à la négociation est de plus en plus souvent assorti de menaces. Les membres du gouvernement ne perdent pas une occasion pour faire remarquer que l'Australie demeure un marché important et raisonnablement ouvert pour les Neuf puisque 25 % de ses importations viennent de la C.E.E. Ils ajoutent immédiatement que cette situation n'a rien d'irréversible et que le protectionnisme communautaire ne peut que les inciter à acheter davantage aux Etats-Unis et au Japon.

La menace prend parfois des tours plus sophistiqués. On laisse entendre, sans l'exprimer jamais très nettement, que les négociations avec la Communauté ou ses Etats membres pour la fourniture d'uranium australien risquent d'être plus difficiles si les problèmes commerciaux en suspens ne sont pas réglés. Mais c'est un problème pour demain : le gouvernement de Canberra n'a pas encore mené à leur terme les tractations avec les représentants des aborigènes et avec les syndicats, qui doivent procéder à la mise en exploitation de la nouvelle mine de « Ranger ».

« *Il y a des limites à la patience et à la compréhension,* » soulignait, en mars, M. Garland. Estimera-t-il que ces limites sont atteintes lorsqu'il s'apercevra que la Communauté n'a guère à lui offrir. On peut le croire et redouter, alors, de sérieuses tensions. Il existe, en effet, un décalage de mentalité que ne peuvent combler les négociations à épisodes imposées par l'Australie. La Communauté continue, non sans raison, à avoir en tête l'image d'une Australie très prospère. Pourquoi les neuf gouvernements européens, qui ont en charge sept millions de chômeurs, se soucieraient-ils de récriminations qu'ils jugent excessives ? Pourquoi seraient-ils disposés à entendre l'hymne à la compétitivité et au libre-échange qu'affectionnent M. Fraser et ses amis ?

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) *1 dollar australien = 5,30 F environ.*

BILLET

Au Japon

LA HAUSSE DU YEN FAIT LA FORTUNE DE CERTAINS

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Au cours des quinze derniers mois, le yen a augmenté de 33,5 % par rapport au dollar. Cette forte valorisation n'a pas eu que des inconvénients, comme on l'a dit et répété à Tokyo. Certes, beaucoup d'exportateurs doivent comprimer leurs bénéfices pour pouvoir vendre, ce qui les fait souffrir. Il reste que, selon une étude récemment publiée par la Banque de Tokyo, entre janvier 1977 et mars 1978, le Japon a économisé sur ses importations 2 800 milliards de yens, soit 12,4 milliards de dollars. Si le touriste nippon qui se rend à l'étranger bénéficie de l'appréciation du yen, il n'en va pas de même des ménages qui vivent dans les villes. Ces derniers mois, les grands magasins ont fait le plein avec des produits de consommation étrangers qu'ils ont revendu au même prix qu'il y a un an, privant les ménagères du gain de change.

D'une manière générale, les autorités nippones ne font pas grand-chose pour que la revalorisation du yen soit répercutée sur les marchés locaux. Quelques baisses de prix ont été enregistrées sur les produits qui sont au centre du litige entre le Japon et ses partenaires commerciaux : automobiles, films en couleurs, etc.

Certains étrangers ont trouvé avantage à cette situation : les soldats des bases américaines ont repris allègrement le vieux trafic des cigarettes. Le plus choquant est le prix des billets d'avion, toujours évalué sur la base du cours de 308 yens pour un dollar, un cours vieux d'il y a plusieurs années. On achète au Japon un Tokyo-New-York 30 % plus cher qu'on ne paierait le même billet aux Etats-Unis : à Tokyo, ce billet revient à 1 849 dollars alors qu'il en coûte 1 300 à New-York. Personne, à commencer par les compagnies aériennes qui font de coquets bénéfices, ne tient à changer cette situation. L'Association des transports aériens internationaux (IATA) « étudie » bien la question mais se retranche derrière de prétendues difficultés de tabulation pour n'agir qu'avec une lenteur extrême. En attendant, il est préférable d'aller à Hongkong ou à Séoul pour acheter un billet d'avion sur long courrier.

La situation est analogue pour les communications téléphoniques internationales : la corporation des téléphones et télégraphes (K.D.D.) n'a pas changé depuis 1950 *(sic)* le prix de l'unité (le yen valait alors 360 yens pour 1 dollar). Tel homme d'affaires américain a donc pris l'habitude, quand il veut avoir une longue conversation avec son siège à New-York, d'appeler celui-ci pour simplement demander qu'on le rappelle : il économise ainsi à sa société plusieurs milliers de dollars par an.

PHILIPPE PONS.







CREDIT LYONNAIS

EXERCICE 1977

Une croissance moins rapide qu'en 1976 dans la plupart des pays industriels sauf aux Etats-Unis,
- La diminution assez générale des taux d'inflation, gagnant en fin d'année la Grande-Bretagne et la France,
- Le contraste persistant entre les pays dont les balances extérieures courantes sont excédentaires et ceux dont elles restent déficitaires,
- L'instabilité corrélative des taux de change,

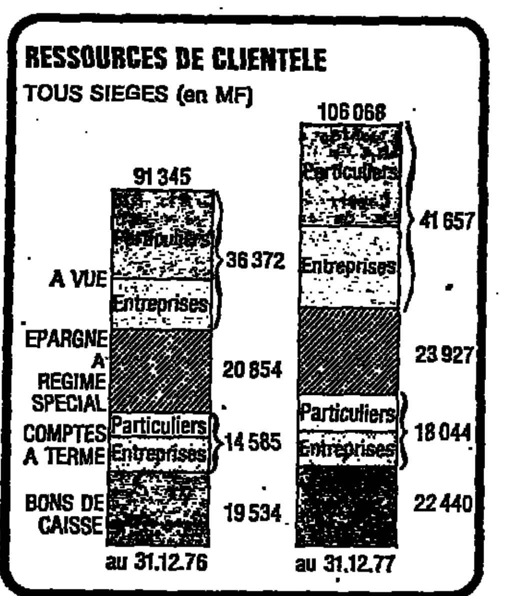
tels sont les éléments qui ont caractérisé l'année 1977 et déterminé les conditions de l'activité bancaire.

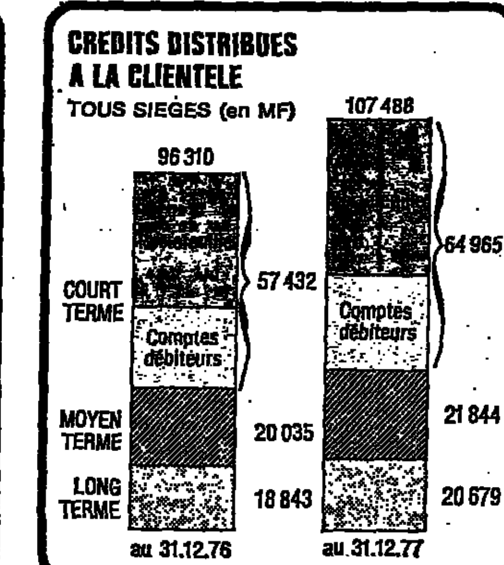
En dépit d'une conjoncture encore médiocre, le Crédit Lyonnais a obtenu en 1977 des résultats satisfaisants grâce aux efforts soutenus de son personnel et à une attention rigoureuse portée aux problèmes d'exploitation et de gestion.

LE DEVELOPPEMENT DES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE...

PROGRESSION DES DEPOTS

L'année 1977 a été marquée par un nouveau renforcement du réseau d'agences à l'**étranger** (Düsseldorf, Liège, Zurich, Houston, Panama, Tokyo,...). En **France**, le programme de création de nouveaux guichets s'est limité à une quinzaine, mais la poursuite des opérations de rénovation des agences et la couverture totale du réseau en moyens informatiques ont permis d'améliorer encore sensiblement les conditions d'accueil et de traitement de la clientèle.
Au total, les ressources confiées par ses clients à l'Etablissement ont augmenté de 16,1 % contre 12 % en 1976.





CONCOURS AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

Les crédits consentis aux particuliers et aux entreprises au cours de l'exercice se sont élevés au total à F. 107 488 millions au lieu de F. 96 310 millions en 1976.

En France

Les crédits destinés à financer les exportations ont poursuivi leur développement, notamment ceux à moyen et long terme qui ont progressé de 17,3 %. Les crédits d'équipement en revanche se sont stabilisés au niveau — il est vrai élevé — où les avaient portés deux années de forte croissance.

A l'étranger

La progression (+ 21,1 %) a été à nouveau plus rapide qu'en France. De ce fait, la part des agences étrangères dans l'ensemble de l'activité avec la clientèle s'est encore accrue ; celles-ci consentent désormais 11,4 % des crédits aux clients de l'Etablissement contre 10,5 % en 1976.

...ET L'ATTENTION RIGOUREUSE PORTEE AUX PROBLEMES D'EXPLOITATION ET DE GESTION...

Comme en 1976, l'évolution des frais généraux a fait l'objet d'une surveillance attentive destinée à en contenir la hausse dans des limites compatibles avec la croissance des activités. Leur progression (11,4 %) a même été légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent.

Par ailleurs, les actions visant à promouvoir un développement plus qualitatif que quantitatif ont été poursuivies, entraînant une vigilance accrue tant en matière d'investissements nouveaux — immobiliers et financiers — qu'en matière d'engagements.

...ONT PERMIS DE MAINTENIR DES RESULTATS SATISFAISANTS.

En effet, le développement de l'activité a plus que compensé la nouvelle diminution de la marge sur les opérations de clientèle qui a résulté principalement du renchérissement du coût des ressources ; de ce fait, le **produit net bancaire** a progressé de 10,8 % pour atteindre F. 6 860 millions.

En raison des difficultés éprouvées notamment par beaucoup de petites et moyennes entreprises, les dotations aux provisions pour créances douteuses — F. 652 millions — ont constitué; cette année encore, une charge élevée.

Néanmoins, le **bénéfice net** de l'exercice s'est élevé à F. 302,7 millions au lieu de F. 287,3 millions en 1976.

La ***structure du bilan a été renforcée*** : l'autofinancement, après répartition, a été de F. 455 millions et a largement couvert les investissements de l'exercice ; en outre, deux emprunts obligataires en devises ont été émis pour un montant total de $ 110 millions.

Le fonds de roulement net s'est amélioré de F. 604 millions et son montant atteint F. 1 088 millions.

Le 30 mai 1978, le Collège des actionnaires a approuvé ces comptes et décidé — sur proposition du Conseil d'Administration — la distribution d'un dividende de F. 12 net par action: Il s'y ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de F. 6 (avoir fiscal) pour former un dividende global de F. 18 par action.

Formation du Résultat 1977

(en millions de F.)

AUTRES PRODUITS
PRODUIT NET BANCAIRE 6 860
PRODUITS BANCAIRES 16 115
CHARGES BANCAIRES 9 255
FRAIS GENERAUX
Amortissements
Provisions
301 Résultat d'exploitation
62 Participation des salariés
33 Impôts sur les bénéfices
301
Pertes et Profits divers 97
303 Bénéfice net

BILAN CONSOLIDE

un total de 249 milliards de francs

A la fin de l'exercice 1977, le bilan consolidé du Crédit Lyonnais et des sociétés de son groupe faisait apparaître un total de F. 248 808 millions (opérations de refinancement comprises) en progression de 21 % sur l'exercice précédent. L'ensemble des dépôts de la clientèle confiés au Groupe s'élève à F. 110 114 millions, tandis que les concours consentis à la clientèle atteignent F. 117 233 millions. Quant aux capitaux permanents, ils s'établissent à F. 3 440 millions. Le bénéfice consolidé s'est élevé pour 1977 à F. 453,8 millions, en progression d'une année à l'autre de 28,1 %.

(En millions de F.)

ACTIF → 117 233 + ... + ... = Total 248 808
PASSIF → Ressources de clientèle + Opérations avec les Banques et de Trésorerie 94 404 + Autres opérations 44 290 = Total 248 808

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NOUVEL EMPRUNT GROUPÉ DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Les Sociétés de Développement Régional (S.D.R.) suivantes émettent conjointement, mais sans solidarité entre elles, un emprunt groupé de 260 000 000 de francs, se répartissant comme suit :

S.D.R. SUD-EST	36 000 000 F
— S.D.R. NORD - PAS-DE-CALAIS	35 000 000 F
— S.D.R. EXPANSO	33 000 000 F
— S.D.R. SODLER	25 000 000 F
— S.D.R. SODERO	22 000 000 F
— S.D.R. NORMANDIE	20 000 000 F
— S.D.R. SODECCO	18 000 000 F
— S.D.R. TOFINSO	18 000 000 F
— S.D.R. BRETAGNE	17 000 000 F
— S.D.R. SODERAG	15 000 000 F
— S.D.R. PICARDIE	11 000 000 F
— S.D.R. MEDITERRANEENNE	10 000 000 F

L'emprunt, garanti par l'Etat pendant toute sa durée, est représenté par 260 000 obligations de 1 000 F nominal, dont le prix d'émission est fixé au pair, jouissance 31 mai 1978, intérêt annuel 10,80 %, amortissement en quatorze annuités constantes dont la première aura lieu le 31 mai 1980, moitié par tirage au sort, moitié par rachats en Bourse.

Les obligations émises feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (notice publiée au B.A.L.O. du 5 juin 1978. Note visa 78-54, du 30 mai 1978 de la C.O.B.).

Le nouvel emprunt permettra aux S.D.R. désignées de financer les besoins à long terme d'entreprises de leur ressort, soit par l'octroi de prêts directs, soit par l'intermédiaire d'opérations de crédit-bail immobilier et de répondre ainsi aux besoins nombreux et variés de leur clientèle.

SETIMEG S.A.

AVIS D'ASSEMBLÉE

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale à caractère mixte, le mercredi 28 juin 1978, à 9 h. 30, au siège social de la société, 157, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine (92200), *salle du conseil, 8e étage*, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil sur l'activité de la société au cours de l'exercice 1977 et rapport des commissaires sur les comptes de cet *exercice et sur les opérations visées* à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.
- Approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 1977, ainsi que des conventions visées à l'article 101, affectation des résultats *et quitus aux administrateurs.*
- Rapports du conseil, des commissaires aux apports et des commissaires aux comptes relatifs au projet de traités de fusion-absorption-renonciation des filiales COURCOM et SOCOFFA par SETIMEG.
- Approbation du modificatif au protocole signé le 25 novembre 1977 par les sociétés SETIMEG, SOCOFFA, SOFIFA et COURCOM.
- Approbation du traité de fusion-absorption-renonciation de la *filiale COURCOM* par *SETIMEG.*
- Augmentation du capital social de la société de 5 400 F pour le porter à 30 680 400 F par la création de 54 actions nouvelles de 100 F chacune et réduction de ce même capital de 3 192 700 F, ce *qui le portera à 27 482 300 F par* annulation de 31 981 actions précédemment détenues par la société COURCOM.
- Approbation des apports faits par la société COURCOM.
- Constatation et réalisation de l'augmentation et de la réduction de capital et du caractère définitif de la fusion, ainsi que de la dissolution et de la liquidation de la société COURCOM.
- Modification corrélative des statuts de SETIMEG.
- Approbation du traité de fusion-absorption-renonciation de SOCOFFA par SETIMEG.
- Augmentation du capital social de la société de *1 000 F* pour le porter à 27 483 300 F par la création de 10 actions nouvelles de 100 F chacune et réduction de ce même capital de 4 391 000 F ce qui portera à 23 091 300 F par annulation de 43 920 actions figurant au portefeuille de cette société.
- Approbation des apports faits par la Société SOCOFFA.
- Constatation de la réalisation de l'augmentation et de la réduction de capital *et du caractère définitif* de la fusion, ainsi que de la dissolution et de la liquidation de la société SOCOFFA.
- Modification corrélative des statuts de SETIMEG.
- Pouvoirs pour dépôt et *régularisation de ces fusions.*
- Nomination d'administrateurs.
- Renouvellement de mandats d'administrateur.
- Institution d'un collège de censeurs.
- Nomination de censeurs.
- Renouvellement du mandat du commissaires aux comptes suppléant et nomination d'un commissaire aux comptes titulaire.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour *avoir le droit d'assister ou de se faire représenter* à cette assemblée générale à caractère mixte, déposer leurs titres soit à la Banque internationale pour l'Afrique Occidentale, 9, avenue de Messine, 75008 Paris, ou au Crédit du Nord/ 6 à 8, boulevard Haussmann, *75009 Paris, avant le 19 juin 1978.*

Des pouvoirs sont tenus à la disposition des actionnaires dans les banques ci-dessus désignées.

SIMCO

L'assemblée générale ordinaire, *réunie le 21 mai 1978 sous la présidence* de M. Maurice Gontier, a approuvé les comptes de l'exercice 1977. Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 75 608 318,21 F, dont 7 302 818,05 F de plus-values nettes, contre, en *1976, 64 781 488,30 F*, dont *3 763 936,09 F de plus-values nettes.*

L'assemblée générale a décidé de distribuer une somme de 65 893 750 F correspondant à un dividende de 11,50 F par action, en augmentation de près de 14 % sur celui de l'exercice précédent ; le report à nouveau *étant par ailleurs augmenté d'une* somme de 2 611 750,16 F, correspondant à environ 0,45 F par action.

Le dividende sera mis en paiement le 3 juillet 1978, contre remise du coupon n° 13 A pour la somme de 9 F et du coupon n° 13 B pour la somme de 2,50 F (exonérée de l'impôt sur le revenu des personnes physiques).

Le président a rappelé, dans son allocution, que la loi de finances pour 1978 avait engagé un processus de retour progressif à la liberté des loyers. Au titre des conventions passées avec l'Etat, la société touchera donc cette année encore des indemnités compensatrices de la quote-part des loyers contractuels qu'elle n'aura pas été en mesure de percevoir sur ses logements.

L'activité de la société au cours des quatre premiers mois de 1978 a été satisfaisante : le taux d'occupation de ses logements s'est encore amélioré et son patrimoine commercial est loué en totalité.

Trois programmes se trouvent actuellement en cours de construction à Saint-Quentin-en-Yvelines, rue de l'Est à Paris (20e) et rue de Bagnolet à Paris (20e). Ces chantiers se poursuivent suivant le planning prévu et les deux premiers de ces immeubles devraient entrer en exploitation à la fin de l'exercice.

La société dispose d'une trésorerie qui lui permet d'envisager le lancement d'une ou de deux opérations nouvelles actuellement activement recherchées.

Le marché boursier de l'action SIMCO demeure actif et le cours a enregistré une hausse significative depuis le début de l'année.

L'exercice 1978 se présentant de façon favorable, les résultats de la société devraient normalement enregistrer une nouvelle progression.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateur de M. Maurice Gontier et du Groupe des assurances nationales, incendie, accidents ; il a également renouvelé le mandat de censeur de la Société de banque et de participations.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a réélu M. Maurice Gontier, aux fonctions de président. Il a, en outre, coopté en qualité de censeur le Groupement d'assurance des risques de la construction (GARCO).

COMPAGNIE DES MACHINES BULL

La Compagnie des machines Bull est en négociation avec Honeywell Information Systems Inc. (H.I.S.) en vue de lui apporter la participation de 49 % qu'elle détient dans leur filiale commune Honeywell Bull Network Information Services (H.B.N.I.S.).

Rappelons que H.B.N.I.S. est une société de services informatiques qui distribue dans plusieurs pays d'Europe les produits de temps partagé (Time-Sharing) de la société américaine General Electric en vertu d'une licence de distribution concédée par celle-ci à H.I.S. Cette licence, dont H.B.N.I.S. bénéficie comme sous-licenciée à titre de filiale contrôlée de H.I.S., expire sous sa forme exclusive actuelle à fin septembre 1978.

General Electric ayant décidé d'assurer désormais directement en Europe la distribution du Time-Sharing, il est apparu, au cours des négociations qui ont été menées en concertation avec les pouvoirs publics, que le rattachement de la société de commercialisation au dispositif mondial de General Electric constituerait la seule solution de nature à sauvegarder, dans les meilleures conditions, l'emploi du personnel et les actifs engagés.

BANQUE FININDUS

L'assemblée générale ordinaire de la Banque Finindus a approuvé les comptes de l'exercice 1977. Le bénéfice net après impôts s'est élevé à 811 304,69 F contre *629 253,93 F* en 1976.

Au cours de l'exercice, la Banque Finindus a poursuivi son développement puisque le total du bilan est passé de 175 734 965,20 F à 240 millions 098 871,21 F.

Les dépôts (hors banques et correspondants) ont pour leur part progressé de 127 000 000 de francs à 184 000 000 de francs, soit 45 % au cours de l'exercice.

UNION MINIERE

Exercice 1977

71e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES du 25 mai 1978

Extraits du Rapport Annuel et de la Communication du Président, M. Paul-Emile CORBIAU

FAITS SAILLANTS

- Recul persistant des cours du cuivre et du zinc.
- Adoption d'un programme de production réduit à la mine de Thierry au Canada.
- Progression normale des investissements de Jersey Miniere Zinc au Tennessee.
- Commencement des travaux de mise en valeur du gisement de cuivre d'Oracle Ridge en Arizona.
- Poursuite par Ocean Mining Associates des essais de récolte et de traitement des nodules océaniques.
- Association avec Sibeka pour la prise de contrôle de deux sociétés brésiliennes spécialisées l'une dans l'exploitation d'alluvions diamantifères, l'autre dans celle de sables et de graviers de construction.
- *Réduction des résultats et du dividende.*

PRINCIPAUX CHIFFRES

- *Bénéfice* net pour l'exercice 1977 : 601.070.014 F.B.
- Dividende net : 500 F.B. par part sociale entière.
- Immobilisations financières : + 1,7 milliard de F.B.
- *Dépenses de prospection* : 267 millions de F.B.
- Participation Umican (Mine de Thierry) : Amortissement de 306 millions.

ACTIVITÉS

CANADA

- Umex. — *Maintien en activité de la Mine Thierry* (mine et concentrateur), mais à une allure limitée à la moitié environ de sa capacité nominale. Perspectives techniques encourageantes pour l'exploitation souterraine du gisement.

U.S.A. (Union Mines)

- Union Copper - *Projet Oracle Ridge en Arizona* (gisement de cuivre). — Poursuite normale des travaux qui s'étendront sur deux ans (mine et concentrateur).
- Union Zinc - *Jersey Miniere Zinc au Tennessee.* — Sérieux problèmes dus principalement à l'état actuel du marché du zinc. Examen d'un éventuel ralentissement temporaire du développement minier.
- Union Seas - Ocean Mining Associates - Nodules polymétalliques. — Réduction de la charge financière supportée par l'Union Minière suite à l'entrée dans le consortium, en avril 1977, d'un troisième partenaire. Poursuite des essais miniers sur le site océanique.

MEXIQUE

- Astumex - Projet Velardena. — Poursuite de certaines recherches et études.

BRESIL

- Diversification du champ d'action dans le secteur minier par la prise de participation, avec une filiale locale de Sibeka, *dans* une exploitation d'alluvions diamantifères dont les perspectives s'avèrent intéressantes (Mineraçao. Tejucana).
- Participation, en tant qu'actionnaire, de la Cia Paraibuna de Metals, à la construction à Juiz de Fora d'une usine d'électrolyse de zinc d'une capacité de production annuelle de 30.000 tm de métal et aux perspectives intéressantes.

ENGINEERING MINIER

- Poursuite en Irak du projet relatif aux phosphates d'Akashat géré par Sybetra.
- Etudes et offres de services en divers pays.

PROSPECTIONS

- Poursuite de divers programmes de recherches géologiques, notamment au Canada, U.S.A., Brésil et Espagne.

ÉVÉNEMENTS DU SHABA

En répondant à plusieurs questions d'actionnaires relatives aux récents événements du Shaba et à leurs éventuelles répercussions sur la société, le président, M. P.-E. Corbiau, qui est également gouverneur de la Société Générale de Belgique, a notamment déclaré, après s'être incliné devant les victimes zaïroises et étrangères :

« Il apparaît évident que les massacres perpétrés à Kolwezi n'ont pas été l'effet d'un soudain déchaînement d'envahisseurs enivrés, mais bien l'application d'une politique préméditée visant à mettre à bas la Gécamines, support de l'économie zaïroise, et ainsi tenter de renverser le gouvernement en place au Zaïre.

» Nous avons le devoir de mettre toute notre énergie à limiter au mieux les conséquences du désastre de Kolwezi et contribuer au redressement de la situation de la Gécamines qui est — je le répète — le premier chaînon de la subsistance des populations du Zaïre. C'est pourquoi les sociétés de notre groupe sont décidées à intensifier leur collaboration avec la Gécamines et le Zaïre, dans toute la mesure de leurs possibilités et en fonction de ce qui sera demandé.

» Cette action, commandée d'abord par des sentiments de solidarité humaine, l'est également par la complémentarité des industries belges et zaïroises, notamment dans le domaine des métaux non ferreux. »

PARCOR

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 2 juin 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Elle a décidé la mise en distribution d'un dividende net de 21 F par action auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 10,50 F pour donner un revenu global de 31,50 F contre 28,50 F l'an dernier. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 19 juin.

L'assemblée a renouvelé pour trois ans, la durée prévue par les statuts, le mandat de l'ensemble des membres du conseil d'administration qui se compose de MM. Pierre Bourbon, Michel Burcq, Jean-François Dehecq, Jean Fouchier, Roland Marie, Marcel Naville, Sébastien *Picciotto, Jean* Questiaux, Jean-Jacques Renaud, Christian Rheims et de l'Omnium financier Aquitaine pour l'hygiène et la santé — SANOFI — actionnaire majoritaire.

Au cours de la réunion du conseil d'administration, du même jour, M. Sébastien Picciotto a été reconduit dans ses fonctions de président-directeur général.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour les cinq premiers mois de 1978 marque sur l'année précédente une augmentation de 24,7 %, opérations de négoce exclues.

Les ventes du secteur pharmacie-France (produits remboursables et produits grand public) ont augmenté *de 30 %. Cette progression* est due en particulier à la spécialité antimigraineuse, mise sur le marché il y a huit mois et qui a reçu un accueil favorable du corps médical. Une forme retard de cette spécialité vient d'être lancée. L'anti-agrégant plaquettaire *sur lequel* le centre de recherche du groupe travaille depuis six ans, a obtenu l'autorisation de mise sur le marché et pourrait être commercialisé vers la fin de l'année.

Les résultats de l'exercice en cours devraient normalement marquer une progression par rapport à ceux de 1977.

A propos du gonflement important des transactions en Bourse sur le titre *Parcor* et de la montée des cours observée depuis deux mois, le *président a fait observer qu'au niveau* de 600 F le cours représenterait environ dix fois le bénéfice net consolidé de l'exercice 1977 et le rendement, avec avoir fiscal, 5,2 %.



BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 31 mars *1978 s'élève à 226 milliards* 672 millions.

Au passif, la rubrique « banques, organismes et établissements financiers » figurent pour 6 217,9 millions en comptes à vue et 36 099,1 millions en comptes et emprunts à échéance.

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 25 970,5 millions en comptes à vue et 14 554,7 millions en comptes à échéance.

Les comptes de particuliers atteignent 20 107,6 millions pour les comptes à vue, 6 752,9 millions pour les comptes à échéance et 26 995,3 millions pour les comptes d'épargne à régime spécial.

Les bons de caisse apparaissent pour 28 554,3 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 122 935,3 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent, pour le portefeuille, à 108 878,8 millions, répartis comme suit : 26 299,2 millions de créances commerciales, 20 015,3 millions d'autres crédits à court terme, 35 213,6 millions de crédits à moyen terme, 25 350,70 millions de crédits à long terme, et, pour les comptes débiteurs, 12 954,4 millions.

Les banques, organismes et établissements financiers figurent pour 2 339,1 millions (comptes à vue) et pour 45 517,9 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe, à la date du 31 mars 1978 s'établit à 245 milliards 225 millions.

CRÉDIT COOPÉRATIF B.F.C.C.

L'assemblée générale de la Banque française de Crédit coopératif, qui s'est tenue le 26 mai 1978, a approuvé la gestion et les comptes de l'exercice 1977.

La B.F.C.C. a accéléré la croissance de ses dépôts, qui ont progressé de 22,5 %, passant de 626 à 767 millions de F et a développé les services financiers à sa clientèle.

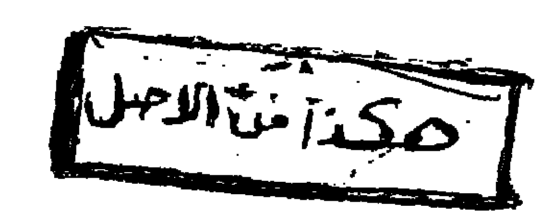
Ses encours globaux ont atteint 732,1 *millions de F (+ 14,8 %)*. La politique de crédit est restée très sélective : d'où l'augmentation modeste (+ 7,8 %) des encours directs (527,5 millions de F). Mais parallèlement, la B.F.C.C. a participé très largement au financement des établissements financiers du groupe, ainsi qu'au placement de leurs produits et services par ses dix-sept agences qui représentent le groupe localement.

Le total de son bilan atteint 1 088,7 millions de F (+ 13,3 %). Les recettes de l'exercice s'élèvent à 89,4 millions de F (+ 20,7 %) et le produit net bancaire ressort à 37,1 millions de F (+ 7,3 %).

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 5 883 963 F. Compte tenu de dotations pour 1 057 604 F aux amortissements et 4 083 425 F aux provisions, le résultat net est de 737 933 F, dégageant un bénéfice pour l'exercice de 375 994 F contre 73 543 F l'année précédente.

CHASE MANHATTAN BANK

La communauté urbaine de Montréal a donné mandat à Chase Manhattan Bank Ltd de trouver 250 millions de dollars. Les conditions sont de 0,75 % supérieures pour 10 ans à celles du marché de Londres avec 3 ans de franchise inclus. Les besoins financiers de la communauté seront ainsi satisfaits pour 1978. Le syndicat mené par Chase comprend la Compagnie Financière, la Deutsche Bank Ag, Deutsche Girozentrale International S.A., Merrill Lynch International Bank Ltd et la Banque Royale du Canada.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 JUIN

Reprise en main

Encore assez mal orienté en début de séance, après la forte baisse de vendredi (2,6 %), le marché des valeurs françaises a peu à peu été repris en main par les « gendarmes » (Caisse des dépôts et autres compagnies d'assurances), et l'indicateur instantané qui perdait encore 0,3 % à l'ouverture s'est finalement inscrit en progrès de 0,2 % environ.

Les interventions des organismes de placement collectifs ayant été, comme à l'habitude, très sélectives, un certain nombre de compartiments (chimie, bâtiment, alimentation, magasins, banques) ont enregistré un nombre sensiblement égal de hausses et de baisses. En revanche, ces dernières ont nettement dominé au matériel électrique et à la métallurgie, tandis que les pétroles progressaient sur un large front. Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Hachette, Sacilor, U.F.B. et Pétroles B.P. (+ 5 à 7 %). A l'inverse, Beghin, P.L.M. et Pompey subissaient les plus nets reculs (— 3,5 à 5 %).

La « grogne » des professionnels de la corbeille paraît donc se poursuivre à la suite des projets gouvernementaux concernant les valeurs mobilières, et, dans certaines banques, comme chez quelques agents de change, l'on prépare activement des contre-propositions destinées aux parlementaires. Fait nouveau : des opérateurs particuliers, sans doute peu convaincus des bienfaits de ces projets, commencent eux aussi à passer des ordres de vente. La crainte de voir se développer les troubles sociaux qui ont éclaté chez Renault et chez Boussac n'est probablement pas étrangère non plus à cette mauvaise humeur.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 115 F à 27 295 F, tandis que le napoléon est resté stable à 259,10 F. Le volume des transactions s'est élevé à 7,45 millions de francs contre 6,66 millions.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... $ ... %

LONDRES

Calme

Peu de variations sur le marché, où les pétroles s'inscrivent en hausse, tandis que les mines d'or continuent à perdre du terrain.

Or (ouverture) (dollars) 181 95 contre 183 85

VALEURS	CLOTURE 5/6	COURS 6/6
Beecham	653 ...	649 ...
British Petroleum	868 ...	868 ...
Courtaulds	122 ...	122 ...
De Beers	349 ...	351 ...
Imperial Chemical	388 ...	386 ...
Rio Tinto Zinc Corp	228 ...	229 ...
Shell	554 ...	558 ...
Vickers	172 ..	172 ..
War Loan 3 1/2 %	29 5/8	29 1/2
*West Driefontein	27 3/8	27 ...
*Western Holdings	22 1/8	22 1/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/6	6/6
1 dollar (en yens) ...	219 70	220 50

NOUVELLES DES SOCIETES

FORGES DE STRASBOURG. — Le bénéfice net s'est élevé à 8,12 millions de francs en 1977 contre 7,06 millions. Le dividende global a été fixé à 7,50 F contre 7,05 F.

PRIMISTERES S.A. — Les comptes provisoires de l'exercice 1977-1978 font apparaître un bénéfice net de 5,41 millions de francs, soit une progression de près de 42 % par rapport au chiffre obtenu en 1976 (3,81 millions).

B. H. V. — « Les résultats du premier semestre 1978 seront supérieurs à ceux réalisés un an plus tôt », a déclaré M. Boulot, président-directeur général de la société. Il a ajouté : « La plus grande partie des bénéfices est réalisée durant le dernier trimestre. Rien n'est donc encore joué. »

COPAREX. — L'exercice 1977 s'est soldé par un bénéfice net consolidé de 4,4 millions de francs contre 16,6 millions, mais après imputation d'une perte exceptionnelle de change de 10 milliards de francs. Dividende global : *18 F contre 10,50 F.*

APPLICATION DES GAZ. — Résultat net provisoire avant impôt pour le premier semestre de l'exercice 1977-1978 : 13,24 millions de francs contre 5,83 millions un an plus tôt.

TESTUT AEQUITAS. — En 1977, la société a subi une perte nette de 205 067 francs contre un bénéfice de 1,12 millions de francs.

NEW-YORK

Nouvelle et très vive hausse

Le mouvement de hausse amorcé dès le début de la semaine dernière à Wall Street s'est brutalement accéléré lundi. l'indice Dow Jones faisant un bond de 16,29 points pour se retrouver à 863,83, son plus haut niveau depuis le 8 septembre 1977.

La séance a été particulièrement active, 39,38 millions d'actions ayant été négociées contre 31,88 millions à la veille du week-end. Sur 1 914 valeurs traitées, 1 117 ont progressé, 438 ont reculé et 359 sont restées à peu près inchangées.

Les investisseurs institutionnels, qui avaient un peu déserté le marché depuis avril dernier, sont revenus en force. Telle était l'explication la plus couramment fournie autour du Big Board, où les opérateurs relevaient que les titres habituellement « travaillés » par les organismes de placement collectif (I. B. M., Du Pont, General Motors, A. T. T.) avaient bénéficié de la plus *forte demande.*

L'espoir d'une diminution, à terme, du déficit commercial des États-Unis, aurait également contribué à dégeler quelques initiatives...

VALEURS	COURS 2/6	COURS 5/6
Alcoa	47 ..	47 ...
A.T.T.	61 1/2	62 1/8
Boeing	50 1/8	52 1/4
Chase Manhattan Bank	31 5/8	32 1/4
Du Pont de Nemours	116 1/4	119 5/8
Eastman Kodak	56 1/2	58 ..
Exxon	46 3/4	47 1/4
Ford	49 1/8	49 7/8
General Electric	52 5/8	53 7/8
General Foods	32 ..	32 1/4
General Motors	61 1/8	62 1/4
Goodyear	17 1/4	17 3/8
I. B. M.	259 7/8	265 7/8
I.T.T.	30 7/8	31 3/8
Kennecott	24 3/8	24 1/2
Mobil Oil	65 1/8	66
Pfizer	33 3/8	34 3/4
Schlumberger	80 3/8	83 5/8
Texaco	24 1/2	24 3/4
U. A. I. Inc.	29 ..	29 7/8
Union Carbide	39 1/2	41 ...
U. S. Steel	28 7/8	29 ...
Westinghouse	21 5/8	22 1/2
Xerox	53 1/2	54 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	2 juin	5 juin
Valeurs françaises ..	136,9	136,3
Valeurs étrangères ..	101,1	102,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,1	75,8

BOURSE DE PARIS - 5 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 588	4 588	4 590
Allemagne (100 DM)	220 800	220 520	219
Belgique (100 F)	14 089	14 070	13 875
Pays-Bas (100 fl.)	205 300	205 780	203 500
Danemark (100 krd)	81 880	81 840	81
Suède (100 krs)	99 310	99 440	98 750
Norvège (100 k.)	85 120	85 205	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 360	8 343	8 450
Italie (1 000 lires)	5 318	5 325	5 450
Suisse (100 fr.)	243 150	243 850	242 500
Autriche (100 sch.)	30 580	30 680	30 450
Espagne (100 pes.)	5 730	5 741	5 750
Portugal (100 esc.)	10 105	10 115	10 500
Canada ($ can. 1)	4 112	4 100	4 095
Japon (100 yens)	2 075	2 082	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/6
Or fin (kilo en barre)	27250	27280
Or fin (en lingot)	27410	27295
Pièce française (20 fr.)	259 10	259 10
Pièce française (10 fr.)	210 20	210
Pièce suisse (20 fr.)	237	239 50
Union latine (20 fr.)	238	227 30
Souverain	256 40	255
Pièce de 20 dollars	1210 40	1212
Pièce de 10 dollars	578	578
Pièce de 5 dollars	400	
Pièce de 50 pesos	1111	1127
Pièce de 10 florins	242 ..	244 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UN NOUVEL ADJUVANT DE L'IMMUNITÉ ISOLÉ PAR UN LABORATOIRE DE CHATENAY-MALABRY

Des chercheurs du laboratoire de pharmacodynamique de la faculté de pharmacie de Chatenay - Malabry (Hauts-de-Seine) ont isolé une substance active dans la stimulation leucocytaire. Une communication a été présentée à ce sujet par le professeur Pierre Lépine à l'Académie des sciences, lundi 5 juin. Le produit est un fragment d'acide ribonucléique provenant des ribosomes d'une bactérie saprophyte de l'homme, *Escherichia Coli*, séparée par un procédé enzymatique. Elle a reçu le nom de « Remontant - Leucocytes Beljansky » ou R.L.B.

Les R.L.B. « *rétablissent l'équilibre entre lymphocytes et polynucléaires, que certaines thérapeutiques anti-cancéreuses altèrent* ». Selon les auteurs, qui n'ont jusqu'ici procédé qu'à une expérimentation animale sur le lapin, l'effet des R.L.B. se manifesterait par une stimulation de la production de polynucléaires, dont le taux est abaissé dans des proportions importantes par les traitements anti-cancéreux. Dans le travail réalisé par M. Beljansky, la dépression leucocytaire était obtenue par l'injection de cyclophosphamide, médicament anticancéreux puissant et particulièrement toxique pour les globules blancs.

[Ces travaux se situent dans la lignée d'un ensemble d'efforts visant à isoler des substances qui stimulent l'immunité ou les défenses naturelles de l'homme. Plusieurs substances d'un type voisin ont déjà été isolées et ont fait l'objet d'une expérimentation humaine, le plus souvent sans résultat marquant. L'effet thérapeutique de la nouvelle substance ne saurait donc être affirmé, et son caractère « révolutionnaire » accueilli avec prudence.]

Dr J.-F. L.

● *Le chef de la Savak* — la police politique en Iran — le général Nematollah Nassiri, a été démis de ses fonctions et nommé ambassadeur au Pakistan, annonce un communiqué du ministère des affaires étrangères publié ce mardi 6 juin. Le général Nassiri était à ce poste depuis une dizaine d'années ; on ignore encore quel est son successeur. — *(Reuter, U.P.I.)*

L'Académie des sciences crée un comité pour la défense des droits de l'homme

L'Académie des sciences a créé un comité qui a pour mission de se saisir des violations des droits de l'homme dont peuvent être victimes des scientifiques. Le comité comprend huit membres. Il est présidé par M. André Guinier, physicien du solide, et jusqu'à l'an passé professeur à l'université de Paris-Sud.

Depuis longtemps, certains académiciens, pour beaucoup des mathématiciens, pressaient l'Académie de prendre position en faveur de scientifiques persécutés dans leur pays. D'autres estimaient que l'Académie ne devait pas faire de politique, mais il est apparu que refuser de prendre position est finalement aussi une option politique. D'où la décision de créer un petit comité qui étudiera chaque cas, et proposera éventuellement une action aux suffrages des académiciens. Ce comité a tenu sa première réunion le 1er juin. L'Académie a discuté, lundi 5 juin, ses recommandations, mais n'a pas fait connaître ses décisions.

QUATRE ÉLECTIONS D'ASSOCIÉS ÉTRANGERS

D'autre part, l'Académie a élu quatre associés étrangers : MM. Jean Bracht, Francis Crick, Max Delbrück et Manfred Eigen. Les trois derniers sont titulaires du prix Nobel.

M. Jean Brachet

Né le 19 mars 1909 à Etterbeek (Belgique), Jean Brachet est un des créateurs de l'embryologie moléculaire. Il a élucidé le mécanisme qui différencie les pôles antérieurs et postérieurs de l'œuf. Professeur à l'université libre de Bruxelles depuis 1943, il était déjà, depuis 1974, membre correspondant de l'Académie des sciences. Celle-ci lui a décerné, en 1969, le prix Charles-Léopold-Mayer.

M. Francis Crick

Né le 8 juin à Northampton (Grande-Bretagne), Francis Crick est l'inventeur, avec M. James Watson, de la structure en double hélice de l'acide désoxyribonucléique (A.D.N.). Après avoir travaillé pendant la guerre sur les mines magnétiques, il s'est orienté vers la biologie et a fait toute sa carrière à Cambridge. Il a reçu le prix Nobel de médecine en 1962, conjointement avec MM. James Watson et Maurice Wilkins. Il est depuis 1959 membre de la Royal Society de Londres.

M. Max Delbrück

Né le 4 septembre 1906 à Berlin, M. Max Delbrück était à l'origine un physicien, et participa à l'élaboration de la mécanique quantique avec Niels Bohr et Max Born. Mais dès son émigration aux Etats-Unis, en 1937, il devient biologiste, et fait partie des pionniers qui, abandonnant la drosophile, prennent les bactéries et les virus comme matériaux d'étude, orientant la biologie dans une voie nouvelle et féconde. Ce rôle d'initiateur lui vaudra, en 1969, le prix Nobel de médecine, avec MM. Luria et Hershey. Professeur au Californian Institute of Technology à partir de 1947, M. Delbrück est membre de l'Académie des sciences des Etats-Unis.

M. Manfred Eigen

Né le 9 mai 1927 à Bochum (R.F.A.), Manfred Eigen est un spécialiste de la cinétique des réactions chimiques. Il a proposé un modèle de reproduction autocatalytique d'un système formé de polynucléotides et de polypeptides, deux constituants essentiels de la matière vivante. Il dirige, à Göttingen, le Max Planck Institute für Biophysikalische Chemie. Il a reçu, en 1967, avec MM. Norrish et Porter, le prix Nobel de chimie.

LÉGER REDRESSEMENT DU DOLLAR

Le dollar a commencé à se redresser lundi 5 juin dans l'après-midi et mardi matin il se montrait nettement plus ferme sur le marché des changes. A Zurich, il remontait brutalement de 1,88 FS à 1,93 FS, à Francfort de 2,05 DM à plus de 2,09 DM et à Paris de 4,59 F à 4,6175 F. A Tokyo, le dollar s'est également redressé à 221 yens ; lundi, pour la première fois depuis le 27 avril dernier, il était tombé en dessous de 220 yens, cotant 219,50. Généralement, on table sur une nouvelle montée de la monnaie nippone, sur la constatation que l'excédent commercial japonais avec les Etats-Unis ne diminue guère.

● *L'Espagne et la C.E.E.* — M. Leopoldo Calvo Sotelo, ministre espagnol chargé des relations avec les Communautés européennes, est arrivé à Paris, le lundi 5 juin, pour une visite qui durera jusqu'à jeudi. Il sera reçu par M. Raymond Barre, plusieurs ministres et des dirigeants du monde économique. Il a eu, lundi, un premier entretien avec M. Giraud, ministre de l'industrie.

A la demande de la Commission européenne

LA FRANCE POURRAIT RÉEXAMINER SES MESURES DE PROTECTION DU MARCHÉ OVIN

La Commission européenne devait rendre, mardi matin 6 juin, son avis sur la demande française de fermeture des frontières aux importations de viande de porc. Selon certaines indications, les experts de la Commission européenne ne semblent pas disposés à répondre favorablement, car, estiment-ils, le prix moyen payé aux producteurs de porc de la C.E.E., soit 106 U.C. (unités de compte) par 100 kilos, était inférieur à celui réglé aux producteurs français, soit 109,5 U.C. par 100 kilos. La Commission admet cependant que les importations en provenance des pays tiers, principalement d'Allemagne de l'Est, ont considérablement augmenté au cours des premiers mois de 1978.

A Paris, on est cependant plus optimiste. Si la clause de sauvegarde n'était pas adoptée, ce qui n'est pas certain dit-on au ministère de l'agriculture, la Commission pourrait instaurer un système de taxes à l'importation, dont l'effet, moins efficace que la fermeture des frontières, ne serait pas négligeable.

Par ailleurs, la Commission a rendu publique, lundi 5 juin, son opposition aux mesures prises par la France pour se protéger des importations de moutons et d'agneaux en provenance de Grande-Bretagne. Si la France ne lève pas d'ici le 22 juin ses restrictions à l'importation, la Cour européenne de justice sera saisie, dit-on dans l'entourage de la Commission. En fait, dès le 22 mai, M. Mehaignerie avait évoqué cette affaire avec M. Gundelach, le commissaire européen chargé des questions agricoles, et on laissait entendre alors que les délais n'étaient pas aussi impératifs, ce que l'on continue de penser à Paris. Pour se défendre, la France invoque les conséquences graves pour son marché national de l'abolition des mesures de protection spécifique en l'absence d'un règlement communautaire ovin qui se fait attendre.

En Chine

LES AFFICHES MURALES ACCUSENT M. CHEN HSI-LIEN VICE-PREMIER MINISTRE D'AVOIR VOULU EMPOISONNER M. HUA KUO-FENG

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Selon le quotidien japonais *Asahi Shimbun*, des journaux muraux sont apparus, vendredi 2 juin, dans le centre de Pékin, dénonçant une tentative d'empoisonnement perpétrée contre « *le président Hua Kuo-feng et plusieurs autres dirigeants* ».

Le correspondant d'*Asahi* dans la capitale chinoise, qui a d'abord vu ces *dazibaos* de quatre pages non loin de l'hôtel Pékin écrit qu'ils sont apparus ensuite dans d'autres parties de la ville. Selon les *dazibaos*, qui portent en titre « *l'appel le plus urgent* », des « *sympathisants de la « bande des quatre »* ont mis « *de l'arsenic dans l'eau de la ville que boivent les dirigeants* ». Les *dazibaos* accusent nommément M. Chen Hsi-lien, vice-premier ministre, membre du bureau politique et de l'état-major, ainsi que le sous-directeur du service politique de l'armée, d'avoir participé, avec d'autres hommes, à cette tentative d'assassinat.

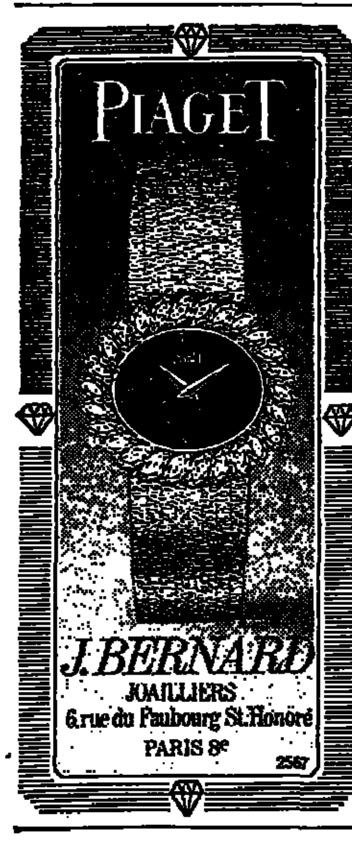
Les *dazibaos* ne mentionnent pas la date de la tentative d'empoisonnement. Selon le correspondant d'*Asahi*, les expressions excessives qui sont employées font douter de l'authenticité des faits. Plus intéressante, selon *Asahi*, est la mise en cause du vice-premier ministre Chen Hsi-lien. — Ph. P.

12 - 34 - 5 - 6 - 78

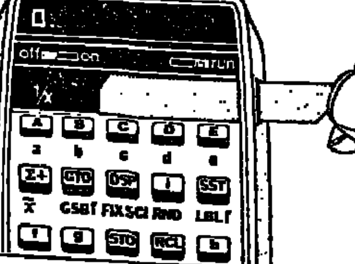
La date du 5 juin 1978, transcrite en chiffres selon le code international, s'est traduite lundi à 12 h. 34 par une suite numérique continue de 1 à 8 : il était, en effet, 12 h. 34, le cinquième jour du sixième mois de l'année 78. Un pareil événement se reproduira dans un peu plus de onze ans, à 23 h. 45, le juillet 1989.

Les hasards des suites arithmétiques ont au moins fait quelques heureux : de nombreux philatélistes suisses se sont, en effet, précipités lundi matin avant 9 heures, dans le bureau de poste de Vessy, dans la campagne genevoise (numéro de code postal 1234) pour obtenir l'oblitération rare 1234-5-6-78-9.

Le numéro du « Monde » daté 6 juin 1978 a été tiré à 596 142 exemplaires







A B C D E F G

